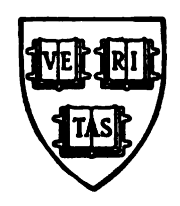



VE RI
TAS

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON.

TOME XX.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI, RUE JACOB, N° 24.

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON,

AVEC LES DESCRIPTIONS ANATOMIQUES

DE DAUBENTON,

SON COLLABORATEUR.

NOUVELLE ÉDITION,

COMMENCÉE PAR FEU M. LAMOUROUX,
Professeur d'Histoire Naturelle;

ET CONTINUÉE PAR M. A. G. DESMAREST,
Membre titulaire de l'Académie royale de Médecine, professeur de Zoologie à l'École royale vétérinaire d'Alfort, membre de la Société philomatique, etc.

MAMMIFÈRES. — TOME V.

A PARIS,
CHEZ VERDIÈRE ET LADRANGE,
LIBRAIRES, QUAI DES AUGUSTINS.

1825.

HISTOIRE

NATURELLE.

LA CHAUVE-SOURIS.[1]

LE VESPERTILION MURIN; *vespertilio murinus*, Linn., Cuv.

Quoique tout soit également parfait en soi, puisque tout est sorti des mains du créateur, il est cependant, relativement à nous, des êtres accomplis, et d'autres qui semblent être imparfaits ou difformes. Les premiers sont ceux dont la figure nous paraît agréable et complète, parce que

(1) La chauve-souris; en grec, νυκτερὶς; en latin, *vespertilio;* en italien *nottola*, *notula; barbastello*, *vilpistrello*, *pipistrello*, *sportegliono ;* en allemand, *flaedermuss;* en anglais, *bat*, *flittermouse;* en suédois, *laderlapp;* en polonais, *nietopersz.*

Vespertilio. Gesner, Hist. Avi. pag. 766. Icon. Avi. pag. 17.

Vespertilio. Ray, Synops. animal. quadrup. pag. 243.

Vespertilio caudatus, ore nasoque simplici. Linnæus.

Vespertilio vulgaris. Klein, de quadrup. pag. 61.

La grande chauve-souris de notre pays. Vespertilio murini coloris, pedibus omnibus pentadactylis, auriculis simplicibus..... Vespertilio major. Brisson, Regn. animal. pag. 224.

toutes les parties sont bien ensemble, que le corps et les membres sont proportionnés, les mouvements assortis, toutes les fonctions faciles et naturelles. Les autres, qui nous paraissent hideux, sont ceux dont les qualités nous sont nuisibles, ceux dont la nature s'éloigne de la nature commune, et dont la forme est trop différente des formes ordinaires desquelles nous avons reçu les premières sensations, et tiré les idées qui nous servent de modèles pour juger. Une tête humaine sur un cou de cheval, le corps couvert de plumes, et terminé par une queue de poisson, n'offrent un tableau d'une énorme difformité que parce qu'on y réunit ce que la nature a le plus éloigné. Un animal qui, comme la chauve-souris, est à demi quadrupède, à demi volatile, et qui n'est en tout ni l'un ni l'autre, est, pour ainsi dire, un être monstre, en ce que, réunissant les attributs de deux genres si différents, il ne ressemble à aucun des modèles que nous offrent les grandes classes de la nature : il n'est qu'imparfaitement quadrupède, et il est encore plus imparfaitement oiseau. Un quadrupède doit avoir quatre pieds, un oiseau a des plumes et des ailes ; dans la chauve-souris les pieds de devant ne sont ni des pieds ni des ailes, quoiqu'elle s'en serve pour voler, et qu'elle puisse aussi s'en servir pour se traîner : ce sont en effet des extrémités difformes, dont les os sont monstrueusement allongés, et réunis par une membrane qui n'est couverte ni

de plumes, ni même de poils, comme le reste du corps : ce sont des espèces d'ailerons, ou, si l'on veut, des pattes ailées, où l'on ne voit que l'ongle d'un pouce court, et dont les quatre autres doigts très-longs ne peuvent agir qu'ensemble, et n'ont point de mouvements propres, ni de fonctions séparées ; ce sont des espèces de mains dix fois plus grandes que les pieds, et en tout quatre fois plus longues que le corps entier de l'animal ; ce sont, en un mot, des parties qui ont plutôt l'air d'un caprice que d'une production régulière. Cette membrane couvre les bras, forme les ailes ou les mains de l'animal, se réunit à la peau de son corps, et enveloppe en même temps ses jambes, et même sa queue, qui, par cette jonction bizarre, devient, pour ainsi dire, l'un de ses doigts. Ajoutez à ces disparates et à ces disproportions du corps et des membres, les difformités de la tête, qui souvent sont encore plus grandes ; car, dans quelques espèces, le nez est à peine visible, les yeux sont enfoncés tout près de la conque de l'oreille, et se confondent avec les joues ; dans d'autres, les oreilles sont aussi longues que le corps, ou bien la face est tortillée en forme de fer-à-cheval, et le nez recouvert par une espèce de crête : la plupart ont la tête surmontée par quatre oreillons ; toutes ont les yeux petits, obscurs et couverts, le nez ou plutôt les naseaux informes, la gueule fendue de l'une à l'autre oreille ; toutes aussi cherchent à se cacher, fuient

la lumière, n'habitent que les lieux ténébreux, n'en sortent que la nuit, y rentrent au point du jour pour demeurer collées contre les murs. Leur mouvement dans l'air est moins un vol qu'une espèce de voltigement incertain, qu'elles semblent n'exécuter que par effort et d'une manière gauche : elles s'élèvent de terre avec peine ; elles ne volent jamais à une grande hauteur ; elles ne peuvent qu'imparfaitement précipiter, ralentir, ou même diriger leur vol : il n'est ni très-rapide ni bien direct ; il se fait par des vibrations brusques dans une direction oblique et tortueuse : elles ne laissent pas de saisir en passant les moucherons, les cousins, et surtout les papillons phalènes qui ne volent que la nuit ; elles les avalent, pour ainsi dire, tout entiers, et l'on voit dans leurs excréments les débris des ailes et des autres parties sèches qui ne peuvent se digérer. Étant un jour descendu dans les grottes d'Arcy pour en examiner les stalactites, je fus surpris de trouver sur un terrain tout couvert d'albâtre, et dans un lieu si ténébreux et si profond, une espèce de terre qui était d'une tout autre nature ; c'était un tas épais et large de plusieurs pieds d'une matière noirâtre, presque entièrement composée de portions d'ailes et de pattes de mouches et de papillons, comme si ces insectes se fussent rassemblés en nombre immense et réunis dans ce lieu pour y périr et pourrir ensemble. Ce n'était cependant autre chose que de la fiente de chauve-souris, amoncelée pro-

bablement pendant plusieurs années dans l'endroit de ces voûtes souterraines, qu'elles habitaient de préférence ; car, dans toute l'étendue de ces grottes, qui est de plus d'un demi-quart de lieue, je ne vis aucun autre amas d'une pareille matière, et je jugeai que les chauve-souris avaient fixé dans cet endroit leur demeure commune, parce qu'il y parvenait encore une très-faible lumière par l'ouverture de la grotte, et qu'elles n'allaient pas plus avant pour ne pas s'enfoncer dans une obscurité trop profonde.

Les chauve-souris sont de vrais quadrupèdes; elles n'ont rien de commun que le vol avec les oiseaux : mais comme l'action de voler suppose une très-grande force dans la partie supérieure du corps et dans les membres antérieurs, elles ont les muscles pectoraux beaucoup plus forts et plus charnus qu'aucun des quadrupèdes, et l'on peut dire que par-là elles ressemblent encore aux oiseaux; elles en diffèrent par tout le reste de la conformation tant extérieure qu'intérieure : les poumons, le cœur, les organes de la génération, tous les autres viscères sont semblables à ceux des quadrupèdes, à l'exception de la verge, qui est pendante et détachée; ce qui est particulier à l'homme, aux singes et aux chauve-souris : elles produisent, comme les quadrupèdes, leurs petits vivants; enfin elles ont, comme eux, des dents et des mamelles : l'on assure qu'elles ne portent que deux petits, qu'elles les allaitent et les transpor-

tent même en volant. C'est en été qu'elles s'accouplent et qu'elles mettent bas; car elles sont engourdies pendant l'hiver: les unes se recouvrent de leurs ailes comme d'un manteau, s'accrochent à la voûte de leur souterrain par les pieds de derrière, et demeurent ainsi suspendues; les autres se collent contre les murs ou se recèlent dans des trous; elles sont toujours en nombre pour se défendre du froid: toutes passent l'hiver sans bouger, sans manger, ne se réveillent qu'au printemps, et se recèlent de nouveau vers la fin de l'automne. Elles supportent plus aisément la diète que le froid: elles peuvent passer plusieurs jours sans manger, et cependant elles sont du nombre des animaux carnassiers; car, lorsqu'elles peuvent entrer dans une office, elles s'attachent aux quartiers de lard qui y sont suspendus, et elles mangent aussi de la viande crue ou cuite, fraîche ou corrompue.

Les naturalistes qui nous ont précédés ne connaissaient que deux espèces de chauve-souris. M. Daubenton en a trouvé cinq autres, qui sont, aussi-bien que les deux premières espèces, naturelles à notre climat; elles y sont même aussi communes, aussi abondantes, et il est assez étonnant qu'aucun observateur ne les eût remarquées. Ces sept espèces sont très-distinctes, très-différentes les unes des autres, et n'habitent même jamais ensemble dans le même lieu.

La première, qui était connue, est la chauve-souris commune ou la chauve-souris proprement

dite (1), dont j'ai donné ci-devant les dénominations. *Voyez aussi la description et la figure ci-après.*

La seconde est la chauve souris à grandes oreilles, que nous nommerons l'*oreillar* (2), qui a aussi été reconnue par les naturalistes et indiquée par les nomenclateurs (3). L'oreillar est peut-être plus commun que la chauve-souris; il est bien plus petit de corps; il a aussi les ailes beaucoup plus courtes, le museau moins gros et plus pointu, les oreilles d'une grandeur démesurée. *Voyez ci-après la description et la figure.*

La troisième espèce, que nous appellerons la *noctule* (4), du mot italien *nottula*, n'était pas connue: cependant elle est très-commune en France, et on la rencontre même plus fréquemment que les deux espèces précédentes. On la trouve sous les toits, sous les gouttières de plomb des châteaux, des églises, et aussi dans les vieux arbres creux : elle est presque aussi grosse que la chauve-souris; elle a les oreilles courtes et larges, le poil

(1) Vespertilio murinus, Linn.

(2) Le vespertilion oreillar; vespertilio auritus, Linn. — Genre plecotus. Geoff.

(3) Vespertilio. Aldrovand. Avi, pag. 571.

Vespertilio auriculis quaternis. Jonst. Avi. pag. 34.

Vespertilio vulgaris, auriculis duplicibus. Klein, de quadrup. p. 61.

La petite chauve-souris de notre pays. Vespertilio murini coloris, pedibus omnibus pentadactylis, auriculis duplicibus..... Vespertilio minor. Brisson, Regn. animal. pag. 226.

(4) Le vespertilion noctule ; vespertilio noctula, Cuvier, Desm.

roussâtre, la voix aigre, perçante, et assez semblable au son d'un timbre de fer. *Voyez aussi la description et la figure*

Nous nommerons *sérotine* (1) la quatrième espèce, qui n'était nullement connue; elle est plus petite que la chauve-souris et que la noctule; elle est à peu près de la grandeur de l'oreillar: mais elle en diffère par les oreilles, qu'elle a courtes et pointues, et par la couleur du poil; elle a les ailes plus noires et le poil d'un brun plus foncé. *Voyez la description et la figure.*

Nous appellerons la cinquième espèce, qui n'était pas connue, la *pipistrelle* (2), du mot italien *pipistrello*, qui signifie aussi chauve-souris. La pipistrelle n'est pas, à beaucoup près, aussi grosse que la chauve-souris ou la noctule, ni même que la sérotine ou l'oreillar: de toutes les chauve-souris c'est la plus petite et la moins laide, quoiqu'elle ait la lèvre supérieure fort renflée, les yeux très-petits, très-enfoncés, et le front très-couvert de poil. *Voyez ci-après la description et la figure.*

La sixième espèce, qui n'était pas connue, sera nommée *barbastelle* (3), du mot italien *barbastello*, qui signifie encore chauve-souris. Cet animal est à peu près de la grosseur de l'oreillar: il a des oreilles aussi larges, mais bien moins lon-

(1) Le vespertilion sérotine; vespertilio serotinus, Cuv., Desm.

(2) Le vespertilion pipistrelle; vespertilio pipistrellus, Cuv., Desm.

(3) Le vespertilion barbastelle; vespertilio barbastellus, Desm.



gues : le nom de barbastelle lui convient d'autant mieux, qu'il paraît avoir une grosse moustache; ce qui cependant n'est qu'une apparence occasionée par le renflement des joues, qui forment un bourrelet au-dessus des lèvres : il a le museau très-court, le nez fort aplati, et les yeux presque dans les oreilles. *Voyez la description et la figure.*

Enfin nous nommerons *fer-à-cheval* (1) une septième espèce, qui n'était nullement connue; elle est très-frappante par la singulière difformité de sa face, dont le trait le plus apparent et le plus marqué est un bourrelet en forme de fer-à-cheval autour du nez et sur la lèvre supérieure : on la trouve très-communément en France dans les murs et dans les caveaux des vieux châteaux abandonnés. Il y en a de petites et de grosses, mais qui sont au reste si semblables par la forme, que nous les avons jugées de la même espèce ; seulement, comme nous en avons beaucoup vu sans en trouver de grandeur moyenne entre les grosses et les petites, nous ne décidons pas si l'âge seul produit cette différence, ou si c'est une variété constante dans la même espèce. *Voyez aussi la description et les figures.*

(1) Le rinolphe bifer; rinolphus bihastatus, Desm.

DESCRIPTION

DES

CHAUVE-SOURIS.

Lorsqu'on voit les chauve-souris voltiger à la faible lumière du crépuscule, la forme de leurs ailes peut les faire regarder comme des oiseaux: mais je suis surpris que des naturalistes qui ont dû les observer de près aient méconnu les caractères de quadrupèdes qu'ont ces animaux, et se soient mépris au point de les mettre au rang des oiseaux. Toutes les figures que nous avons des chauve-souris, même dans les livres d'histoire naturelle, les représentent avec les ailes étendues: n'avait-on jamais remarqué que ces ailes sont des jambes, lorsque l'animal est en repos, et qu'il a quatre jambes comme les autres quadrupèdes? Commençons donc par décrire la chauve-souris dans cette attitude de repos (*fig.* 1, *pl.* 160), avant de la faire voir dans celle où ses deux jambes de devant deviennent des ailes qui la soutiennent en l'air (pl. 159).

Les jambes des chauve-souris paraissent absolument différentes de celles des autres quadrupèdes, et en ef-

fet elles sont dirigées, et même conformées, d'une manière très-particulière. Le coude (*A*) se trouve près du genou (*B*); l'avant-bras (*A C*) est fort long, et s'étend obliquement de haut en bas, et de derrière en devant, aussi loin que le nez de l'animal; le poignet (*C*) pose sur la terre, et on ne voit dans les pieds de devant qu'un seul doigt (*D*), qui est le pouce, et qui s'étend en arrière; le genou (*B*) est aussi élevé que le dessus (*E*) de la croupe; la jambe (*BF*) a une direction verticale de haut en bas, et les cinq doigts du pied de derrière (*G*) sont dirigés en dehors, et aussi longs les uns que les autres; le bras est étendu horizontalement de devant en arrière, et la cuisse verticalement de bas en haut; le bras est caché derrière l'avant-bras, et la cuisse derrière la jambe; ils sont de plus enveloppés avec l'avant-bras et la jambe dans des membranes chiffonnées, qui cachent la queue et presque toute la partie postérieure du corps de l'animal.

Les différentes parties des jambes de la chauve-souris, dirigées d'une manière si extraordinaire, n'annoncent pas une démarche aisée; aussi cet animal se traîne-t-il au lieu de marcher; cependant, à l'aide de ses quatre jambes, il porte son corps en avant, à côté et en arrière. Dans l'état de repos, la poitrine et le ventre s'appuient sur la terre sans que les quatre pieds soutiennent le poids du corps, ils l'empêchent seulement de chanceler et de tomber de côté.

Pour aller en avant, la chauve-souris lève les pieds de devant tous les deux à la fois, et les porte à une petite distance de l'endroit où ils étaient; en même temps, le pouce de chaque pied se dirige en dehors, et l'animal s'accroche avec l'ongle au point d'appui qui se

rencontre; il étend en arrière les deux pieds de derrière, de façon que les cinq doigts de chaque pied sont aussi dirigés en arrière; il s'appuie sur la plante du pied, et s'affermit à l'aide des ongles des doigts : alors, il soulève son corps sur les jambes de devant, et il se porte en avant en fléchissant le bras sur l'avant-bras : ce mouvement est facilité par l'extension des jambes de derrière, qui poussent aussi le corps en avant. Pour faire un second pas, il porte en avant les pieds de derrière en même temps que ceux de devant, mais en laissant toujours les doigts des pieds de derrière dirigés en arrière. Cette allure, quoique pesante, parce que le corps retombe sur la terre à chaque pas, est quelquefois assez prompte lorsque les pieds rencontrent chacun un bon point d'appui; mais il arrive souvent que le pouce des pieds de devant ne saisit qu'un corps qui cède, alors les pieds glissant en arrière n'ont fait qu'une vaine tentative : si l'un des pieds a porté sur un point fixe, l'autre ne soutenant pas également le corps de l'animal, il ne fait qu'un faux pas. De même, le secours des pieds de derrière est fort incertain, parce que les ongles étant dirigés en arrière, il n'y a que la plante du pied qui puisse servir de point d'appui pour porter le corps en avant, et le pied glisse souvent en arrière, lorsque la jambe s'étend pour pousser le corps. J'ai vu aussi des chauve-souris qui portaient en avant les pieds de devant et ceux de derrière l'un après l'autre, comme les autres animaux quadrupèdes.

Lorsque la chauve-souris veut aller de côté, elle écarte de ce même côté l'un de ses pieds de devant en l'éloignant de l'autre et se soulève sur les deux jambes; par ce mouvement, la partie antérieure du corps se

Pl. 159

Meunier del.

Litho de C. Motte

porte de côté, parce qu'elle retombe à une distance égale des deux pieds. Pour reculer, la chauve-souris commence par étendre en arrière les jambes de derrière, ensuite elle soulève son corps sur les jambes de devant, tandis que les autres le tirent en arrière en se fléchissant. Cette dernière allure est assez ordinaire à certaines chauve-souris, qui ont les doigts des pieds de derrière le plus souvent dirigés en arrière; elles se suspendent en s'accrochant par ces doigts, et préfèrent cette attitude pour se reposer : je n'en ai vu que d'une seule espèce ainsi suspendues; les autres restent sur leurs quatre pieds, et se rassemblent en groupe pour s'échauffer mutuellement, surtout lorsqu'elles sont dans des lieux froids.

La démarche des chauve-souris étant toujours pesante, et souvent fort lente, diffère peu de leur état de repos; aussi, ne prennent-elles cette allure que lorsqu'elles sont engourdies ou fatiguées, ou lorsque le grand jour ne leur permet pas de sortir de leur retraite, ni d'apercevoir les objets : mais, dès que la lumière est proportionnée à la faiblesse de leurs yeux, et que la qualité de l'air leur est propre et met en mouvement les insectes qui leur servent de pâture, elles développent de longues ailes, prennent l'essor, s'élèvent et s'abaissent en l'air, et parcourent rapidement de longs espaces.

Revenons à la chauve-souris portée sur ses quatre jambes, pour examiner le développement de ses ailes. J'ai déja dit que l'on ne voyait dans les pieds de devant qu'un seul doigt, qui était le pouce; il y a de plus quatre doigts fort longs, étendus contre l'avant-bras, repliés près du coude par leur extrémité, et enveloppés

d'une membrane chiffonnée. Lorsque la chauve-souris veut prendre son vol, elle éloigne ses quatre doigts l'un de l'autre, la membrane qui les enveloppe se tend et forme une aile ; cette même membrane se prolonge au-delà du quatrième doigt jusqu'au corps de l'animal, enveloppe le bras et la cuisse, et s'étend au-delà jusqu'à la queue, qu'elle enveloppe encore, comme les quatre jambes et les quatre doigts du pied de devant.

La membrane de la chauve-souris est souple, et a si peu d'épaisseur, qu'elle est à demi transparente ; elle est si forte, que l'on a de la peine à la déchirer. En regardant à travers, on y aperçoit quelques vaisseaux sanguins et des fibres musculeuses qui la froncent lorsque les ailes sont pliées, et qui y forment, dans cet état, de petites cavités placées en files comme les mailles d'un réseau. En déchirant cette membrane, on effile des fibres blanchâtres qui découvrent le tissu dont elle est composée.

Le bras (*AA*, *pl.* 159), l'avant-bras (*BB*), les quatre doigts (*CC*, *DD*, *EE*, *FF*) des pieds de devant, la cuisse et la jambe n'ont que très-peu de chair, et ressemblent à des parties d'un squelette qui seraient enveloppées d'un crêpe. Le premier doigt (*C*) est placé près du second (*D*); il y a beaucoup plus de distance entre le second et le troisième doigt (*E*) qu'entre le premier et le second ; le troisième est encore plus éloigné du quatrième (*F*) que du second. Le bord postérieur de la membrane forme de chaque côté de l'animal quatre échancrures, la première (*G*) entre le second et le troisième doigt, la seconde (*H*) entre le troisième et le quatrième, la troisième (*I*) entre le quatrième doigt et la jambe, et la quatrième (*K*) entre la jambe et la

queue (*L*), dont la dernière fausse vertèbre est en partie dégagée de la membrane. Ces échancrures symétriques ont été imitées par les dessinateurs, et servent d'ornements dans les cartouches et autres dessins.

Lorsque la chauve-souris cesse de voler et se pose sur la terre, elle fléchit les quatre doigts des pieds de devant le long de l'avant-bras, et elle s'appuie sur le pouce (*MM*) et sur le poignet.

La tête de cet animal paraît confondue avec le corps, on n'y voit que le museau et les oreilles, qui sont fort grandes; on aperçoit à peine les yeux presque cachés dans le poil, qui est long sur toutes les espèces de chauve-souris. Les auteurs d'histoire naturelle, qui ont fait mention de ces animaux, n'en ont connu jusqu'à présent qu'une ou deux espèces dans notre climat; cependant, j'en ai trouvé aisément un plus grand nombre, dès que j'ai commencé à les observer; et, en quatre ans, je suis parvenu à en rassembler sept espèces très-différentes, dont j'ai déja rapporté les caractères dans un Mémoire sur les chauve-souris, lu à l'Académie royale des sciences (1). La plupart de ces caractères dépendent du nombre des dents, de la grandeur et de la forme des oreilles et du museau, et sont détaillés dans la description suivante de chaque espèce de chauve-souris.

LA CHAUVE-SOURIS.

LE VESPERTILION MURIN; *vespertilio murinus*, Linn., Cuv.

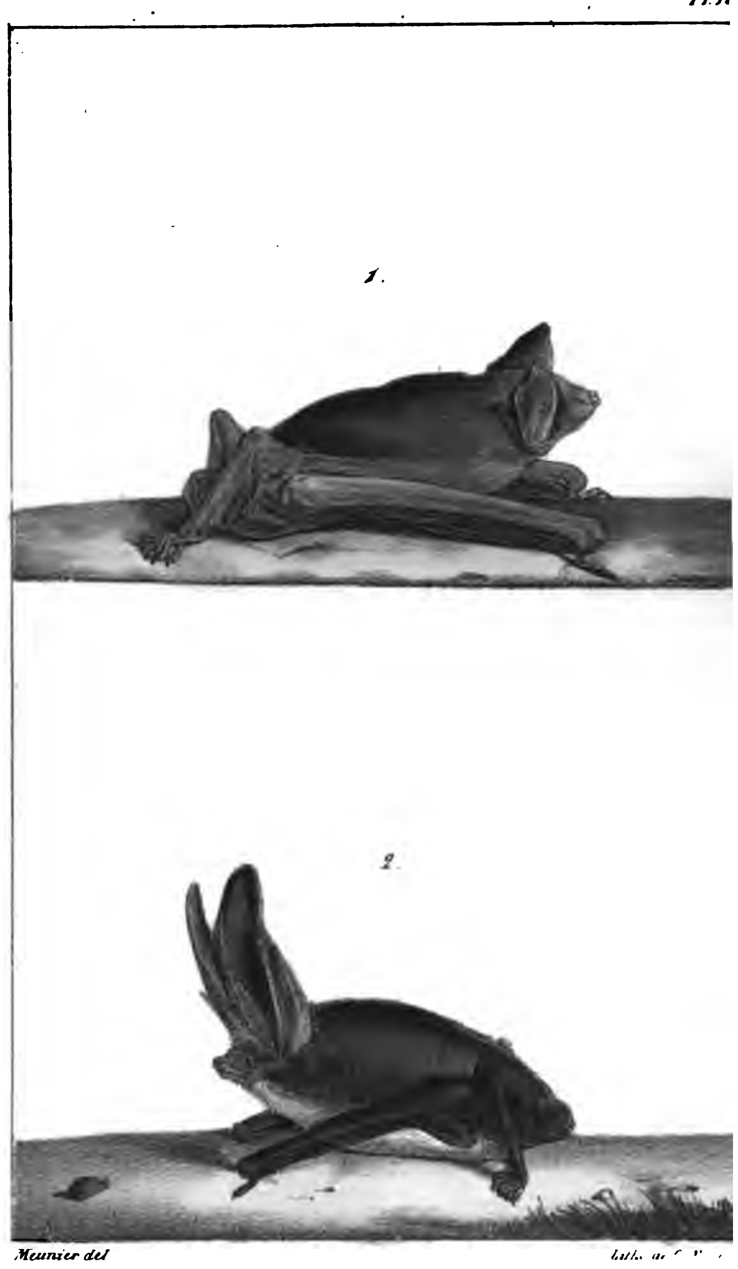
La chauve-souris (*fig.* 1, *pl.* 160) a le museau gros et allongé, le nez large, la bouche et les oreilles fort

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1759.

grandes, et les yeux petits; la partie inférieure des bords intérieur et extérieur de la conque de l'oreille forme de chaque côté un lobule, et il y a entre ces deux lobules un oreillon placé au-devant de l'orifice du conduit auditif externe; il a peu de largeur, mais sa longueur égale à peu près la moitié de celle de la conque de l'oreille; les cinq doigts des pieds de derrière sont presque aussi longs les uns que les autres.

Le sommet de la tête, le dessus du cou, les épaules, le dos, la croupe et les cuisses étaient de couleur cendrée pâle, et légèrement teinte de jaunâtre. Lorsque l'on écartait les poils, on voyait une couleur noirâtre qu'ils avaient sur la plus grande partie de leur longueur depuis la racine. La gorge, le dessous du cou, les aisselles, la poitrine, le ventre et tout le dessous du corps, étaient de couleur blanche, mêlée de quelques légères teintes de jaunâtre : on voyait aussi du noirâtre lorsque les poils étaient écartés, parce qu'ils étaient de cette couleur, comme ceux du dessus du corps, sur la plus grande partie de leur longueur depuis la racine.

Les lèvres et la mâchoire du dessous étaient rousses; le nez et les oreilles avaient une couleur grise tirant sur le brun très-clair; la membrane des ailes et de la queue, les jambes et les pieds avaient en partie ces mêmes teintes, et étaient en partie noirâtres. Les poils de cet animal avaient environ trois lignes de longueur; la queue était engagée dans sa membrane jusqu'à son extrémité.



1. la Chauve-souris murin, (posée). 2. l'Oreillard.

L'OREILLAR.

LE VESPERTILION OREILLAR; *vespertilio auritus*, Linn. — Genre *plecotus*, Geoff.

En jetant les yeux sur cet animal (*fig.* 2, *pl.* 160), on voit qu'il ne pouvait pas être mieux nommé, puisque ses oreilles sont excessivement grandes; leur longueur est égale à celle du corps entier depuis leur base jusqu'à l'anus; elles sont aussi très-larges, car leur largeur fait plus des deux tiers de leur longueur. Ces oreilles sont minces, presque transparentes, et de figure à peu près ovale; elles forment, à quelque distance de leur bord antérieur, un pli longitudinal, et saillant en avant; il y a quelques poils le long de ce pli: il y avait un lobule sur le bord interne, à quelque distance de la tête; les deux oreilles se touchaient par la partie inférieure de leur bord interne, et se réunissaient l'une à l'autre par une membrane qui avait une ligne de hauteur au-dessus du front. Toutes les parties d'une oreille si étendue doivent être fort apparentes, aussi a-t-elle un oreillon placé au devant du conduit auditif, qui est si grand, qu'il paraît être une seconde oreille; il est long, étroit et pointu par le bout. L'oreille a un mouvement bien sensible, elle se replie et s'abaisse en dehors, de sorte que son extrémité approche de l'épaule, et que, dans cette situation, les deux oreilles prennent à peu près la forme des cornes d'un bélier: on voit dans leur tissu des fibres transversales, placées à quelque distance les unes des autres, qui forment des rides dans le même

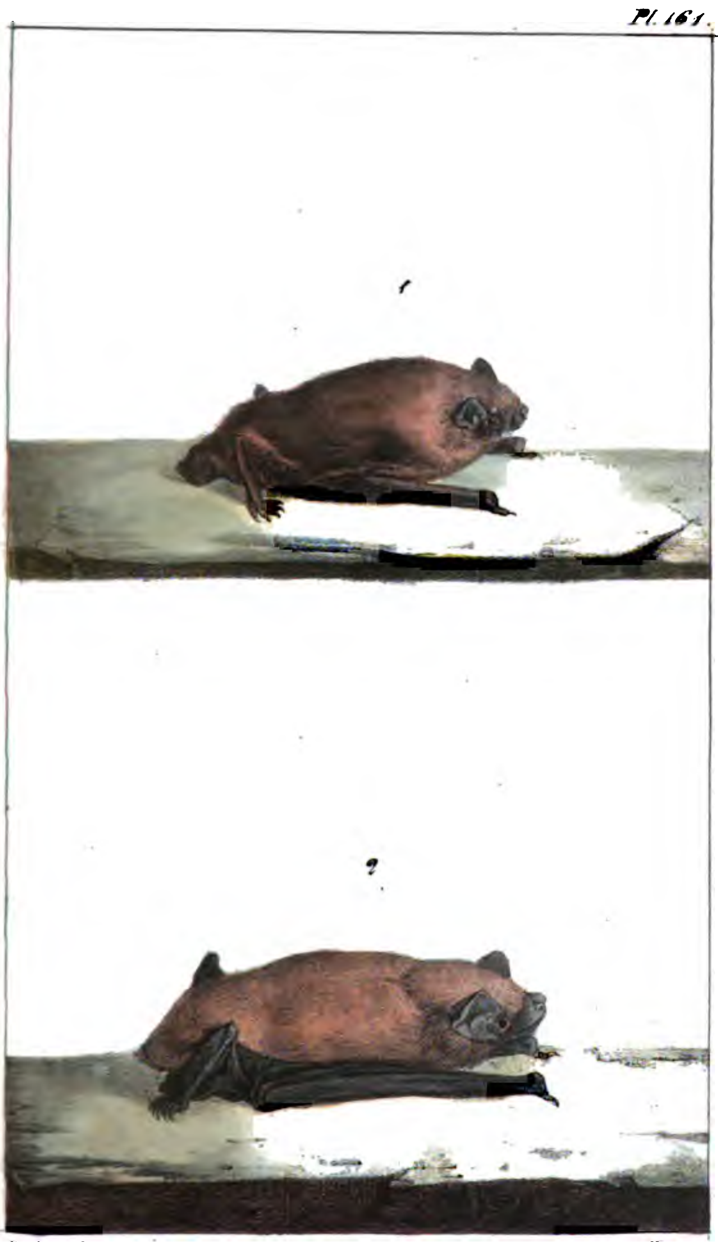
sens, lorsque l'oreille se replie. Les yeux sont petits, ronds, et placés au devant des oreilles; le museau est long, pointu et couvert de longs poils entre les yeux.

Les ailes ont peu de longueur, et sont de couleur brune ou noirâtre; la membrane de la queue m'a paru à proportion plus grande que les ailes, elle avait les mêmes couleurs. Le poil du dessus du museau, du cou, des épaules et du corps, était de couleur mêlée de noirâtre et de gris roussâtre, parce que chaque poil était noirâtre sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine; il y avait du roussâtre au-dessus du noirâtre, et la pointe était brune. Le dessous de la tête, du cou, des épaules et du corps, avait une couleur mêlée de noirâtre et de gris, parce que les poils étaient en partie noirâtres et en partie gris; mais la teinte noirâtre du dessus du corps n'était, à proprement parler, qu'un gris roussâtre, et le gris du dessous du corps était aussi un peu roussâtre : le poil de cet animal était long, il avait environ trois lignes.

LA NOCTULE.

LE VESPERTILION NOCTULE; *vespertilio noctula*, Cuv., Desm

La noctule (*fig.* 1, *pl.* 161) est au moins aussi grande que la chauve-souris; mais elle a les jambes plus courtes, le nez un peu moins allongé et le front moins convexe; les oreilles sont bien moins longues, quoique presque aussi larges, leur extrémité est arrondie; elles ont sur la partie inférieure du bord interne, près de l'œil, un



Werner del.   Litho. de C. Motte.

1 La Sérotine. 2 La Noctule

lobule arrondi, et sur la partie inférieure du bord externe, près du coin de la bouche, un autre lobule de figure très-irrégulière; il y a au devant de l'orifice du conduit auditif externe un oreillon fort court et arrondi. Les yeux sont très-petits, et placés au-dessous des angles antérieurs des oreilles. Le poil de cet animal a deux lignes de longueur, et une couleur fauve teinte de brun; le bout du museau, les ailes, la membrane de la queue, et les pieds sont de couleur noirâtre.

LA SÉROTINE.

LE VESPERTILION SEROTINE; *vespertilio serotinus*, Cuv., Desm.

La sérotine (*fig.* 2, *pl.* 161) est à peu près de la même grandeur que le fer-à-cheval dont les dimensions sont rapportées dans la table suivante: elle a le museau allongé; les oreilles sont courtes et larges, leur bord extérieur a une échancrure au-dessous de l'extrémité, qui est arrondie: il y a au devant du conduit auditif un oreillon fort court. Le poil de la face supérieure du corps est mêlé de brun et de fauve très-peu foncés; la face inférieure a des couleurs encore plus pâles, qui ne sont que du jaunâtre et du cendré très-clair: la membrane des ailes et de la queue a une couleur noirâtre.

LA PIPISTRELLE.

LE VESPERTILION PIPISTRELLE; *vespertilio pipistrellus*, Cuv., Desm.

La pipistrelle (*fig.* 1, *pl.* 162) est très-petite; la tête

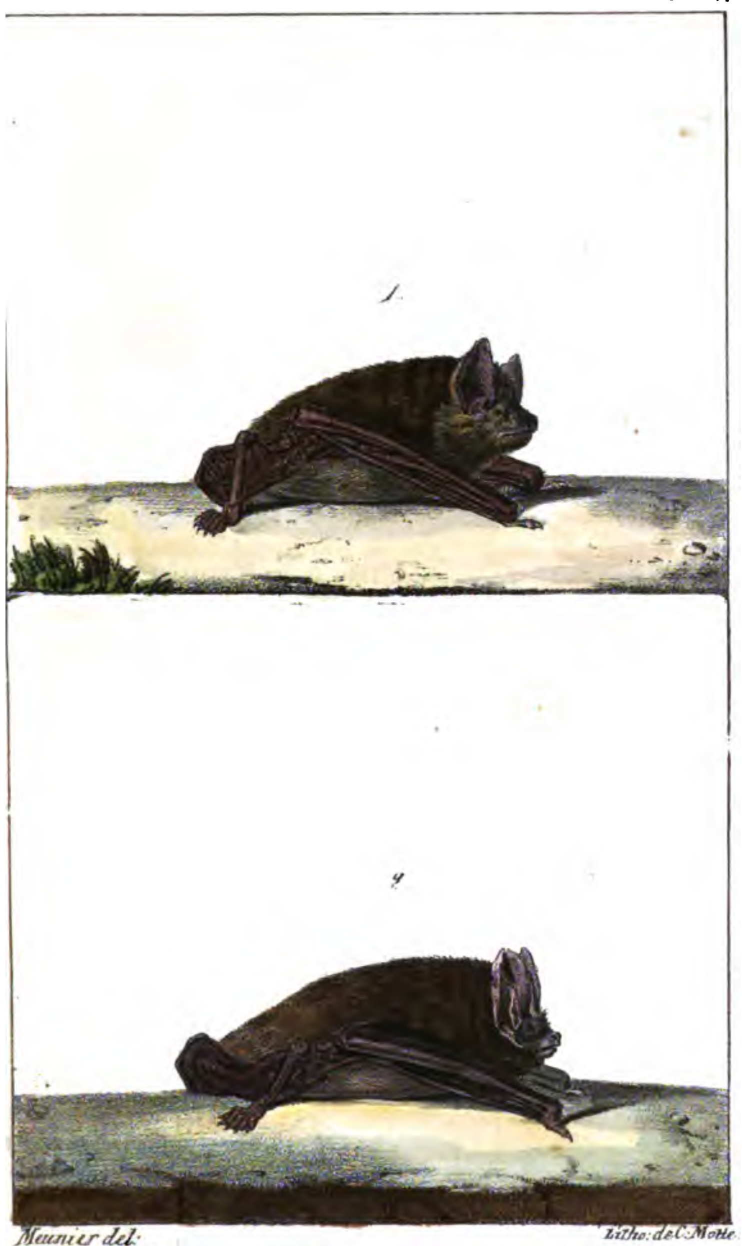
est bien proportionnée au reste du corps, et les oreilles, quoique grandes, ne le sont pas excessivement. Le nez est petit, mais la lèvre supérieure forme un renflement de chaque côté de la mâchoire; les yeux sont ronds, très-petits et enfoncés entre le renflement de la lèvre et l'oreille. Le front est couvert de poil assez long, qui grossit la tête; les oreilles sont larges, arrondies par l'extrémité, et échancrées par le côté extérieur, l'intérieur forme un angle saillant; il y a au dedans de la conque de l'oreille un oreillon bien apparent, qui est placé au devant de l'orifice du conduit auditif externe.

Le poil du dessus de la tête et du corps est de couleur brune, avec une teinte de jaunâtre; le poil du dessous du corps a plus de jaunâtre et moins de brun; mais, lorsqu'il est rebroussé, il paraît presque entièrement brun noirâtre, parce que la plus grande partie de chaque poil est de cette couleur, et qu'il n'y a que l'extrémité qui soit jaunâtre. Les plus longs poils ont deux lignes et demie de longueur. Le nez, les lèvres, les oreilles, les jambes, la queue et la membrane des jambes et de la queue, sont noirâtres.

LA BARBASTELLE.

Le vespertilion barbastelle; *vespertilio barbastella*, Desm.

La barbastelle (*fig.* 2, *pl.* 162) a de longues et larges oreilles, qui se touchent l'une l'autre par la partie inférieure de leur bord interne, de façon qu'en regardant cet animal en face, on ne voit ni le front ni la tête; le



Meunier del.	Litho: de C. Motte.

1. la Pipistrelle, 2. la Barbastelle.

museau est fort petit, on l'aperçoit au-dessous des bords internes des oreilles. Le nez forme un tubercule aplati, et situé immédiatement au-dessus de la bouche ; les ouvertures des narines se trouvent derrière le bord supérieur de ce tubercule. Le chanfrein est enfoncé, et dégarni de poil depuis les narines jusqu'aux oreilles; cet espace est de couleur brune noirâtre. Il y a de chaque côté deux petits sillons qui aboutissent à chaque ouverture des narines, de sorte qu'en serrant le museau de l'animal, le sillon antérieur de chaque côté se replie sur sa longueur, et forme un tuyau dont le bord touche à celui de l'orifice de la narine. Les joues sont grosses et renflées, et semblent, au premier coup d'œil, être des moustaches qui surmontent les lèvres; les yeux sont très-petits, ronds, et placés au devant des conques des oreilles. Chaque conque est double, parce qu'il y a un oreillon au devant de la conque dans le milieu, entre l'œil et l'orifice du canal auditif externe; cet oreillon a environ la moitié de la hauteur de la conque.

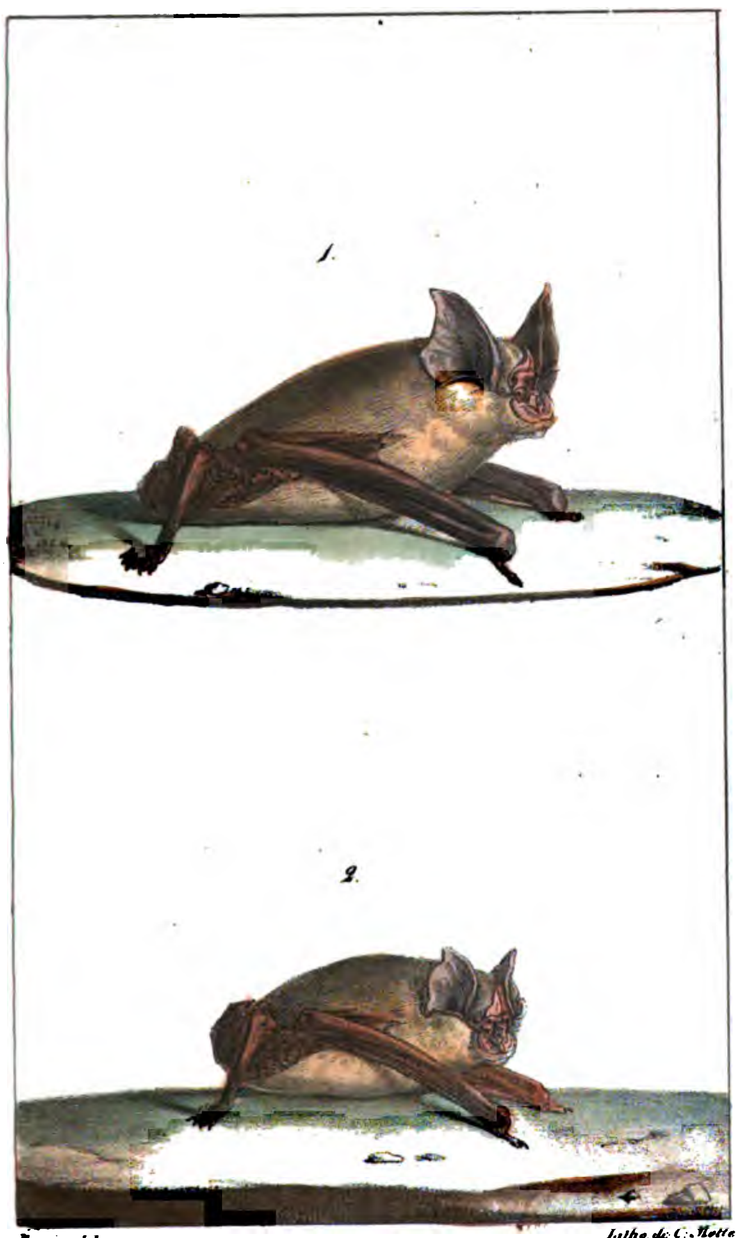
Le poil de la barbastelle est de couleur brune noirâtre sur tout le corps, excepté sur la gorge, sur la poitrine et sur le ventre, où il est mêlé de gris et de brun; les plus longs poils sont sur le dos, ils ont jusqu'à cinq lignes de longueur; la queue ne déborde que très-peu au-delà de la membrane qui l'enveloppe.

LE FER-A-CHEVAL.

LE RHINOLPHE BIFER; *rhinolphus birastatus*, Desm.

L'étrange conformation de la face de cet animal le rend fort hideux; il semble porter sur le museau l'empreinte d'un fer de cheval, d'où vient son nom. Je n'ai trouvé, pendant long-temps, que des individus (*pl.* 163, *fig.* 2) de grandeur moyenne entre la pipistrelle et la barbastelle; enfin, j'en ai vu quelques-uns beaucoup plus grands : comme ils différaient à quelques égards des premiers, que j'ai observés en très-grand nombre, j'ai décrit séparément les uns et les autres, et je commence par la description des petits.

Le bord convexe de la membrane en forme de fer-à-cheval, était placé au-dessus de la lèvre supérieure; chaque branche se prolongeait à côté des narines, qui se trouvaient derrière le bord concave : cette membrane avait environ une ligne de largeur sur toute sa longueur. La cloison des narines s'étendait de chaque côté au-dessus de leurs orifices, de façon qu'elle avait une face supérieure ronde et concave; sur le bout postérieur de cette face, il s'élevait une lame étroite et pointue à l'extrémité; derrière cette lame il s'en trouvait une autre à peu près quarrée, qui faisait corps avec la lame étroite, et qui était posée verticalement le long du chanfrein; elle avait environ une ligne de hauteur : il sortait de la base de cette seconde lame une autre membrane triangulaire, qui s'étendait obliquement en arrière;



Meunier del: Litho de C. Motte

1. le Fer à cheval, 2. le petit Fer a cheval.

elle avait deux lignes et demie de longueur, et une ligne et demie de largeur dans le bas.

Les yeux étaient fort petits et très-enfoncés, ils se trouvaient placés chacun entre l'oreille et la lame triangulaire dont il a été fait mention. Les oreilles étaient grandes, larges à la base, et terminées par une pointe un peu recourbée en dehors; le bord intérieur de l'oreille était convexe, l'extérieur était concave au-dessous de la pointe, et convexe près de la base de l'oreille; il formait au devant un grand lobule, mais il n'y avait point d'oreillon.

Le poil était très-doux, il avait jusqu'à quatre lignes de longueur; la face inférieure du corps était d'un blanc sale; la face supérieure avait la même couleur avec des teintes de cendré brun; les oreilles et la membrane des ailes et de la queue étaient de couleur noirâtre.

Ces animaux restaient pendant le jour suspendus par les pieds de derrière, et enveloppés de leurs ailes.

On en a trouvé dans un caveau du château de Montbard de beaucoup plus grands (1) (*pl.* 163, *fig.* 1) que ceux dont je viens de faire la description; ils avaient à peu près la même grandeur que la chauve-souris et la noctule: leurs dimensions sont rapportées dans la table suivante. Au reste, ils ne différaient des petits que par quelques teintes de couleur et par quelques parties mieux développées dans les membranes qui étaient sur le nez, sur le chanfrein et au devant du front, sans doute parce que ces animaux étaient plus vieux. La

(1) Le rhinolphe unifer; rhinolphus unihartatus, Desmar.
L. 1825.



membrane qui formait le fer-à-cheval avait une ligne et demie de largeur dans les endroits les plus larges, elle était échancrée sur le milieu de son bord antérieur. La lame triangulaire, qui s'étendait obliquement en arrière, avait trois lignes de longueur, celle de sa base était de trois lignes et demie : il y avait, sur la face antérieure de cette lame, six cavités, trois de chaque côté, placées de façon que les deux premières se trouvaient à une ligne au-dessous de la pointe du triangle, et n'étaient séparées l'une de l'autre que par une cloison fort mince; les deux secondes n'étaient aussi séparées des deux premières et des deux troisièmes que par une cloison très-mince; mais il y avait une ligne de distance entre les deux secondes, et deux lignes entre les deux troisièmes, qui étaient à la base du triangle.

Le poil avait jusqu'à cinq lignes de longueur; la partie inférieure du corps était d'un gris teint de jaunâtre ; le dessus du corps avait une couleur mêlée de cendré clair et de roux, parce que les poils étaient de couleur cendrée claire ou grise sur la plus grande partie de leur longueur, et roussâtre à l'extrémité : il y avait aussi une bande brune qui s'étendait de chaque côté depuis l'oreille jusqu'à l'entre-deux des épaules, et une troisième qui se prolongeait depuis l'entre-deux des épaules le long du dos; ces bandes venaient de ce que l'extrémité des poils était brune.

L'un de ces animaux était femelle et avait mis bas depuis peu de temps, car ses mamelons étaient très-grands, ils avaient jusqu'à deux lignes de longueur et une ligne de largeur ; ils étaient fort minces, et ils ressemblaient à des papilles de la panse d'un bœuf. Ils étaient au nombre de quatre, deux sur la partie posté-

rieure de la poitrine, un de chaque côté, au milieu d'une alvéole dégarnie de poil, qui avait trois lignes de diamètre, et deux autres placés au devant du pubis, à deux lignes de distance de la vulve, et éloignés l'un de l'autre seulement d'une ligne.

DIMENSIONS DES CHAUVE-SOURIS DE DIFFÉRENTES ESPÈCES.	LA CHAUVE-SOURIS. *Pl.* 160, *fig.* 1.			L'OREILLAR. *Pl.* 160, *fig.* 1.		
	pi.	po.	lig.	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	0	2	7	0	1	8
Envergure	1	3	3	0	9	9
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	1	0	0	0	8
Circonférence du bout du museau	0	0	10	0	0	5
Circonférence du museau, prise au dessous des yeux	0	1	4	0	0	9
Contour de l'ouverture de la bouche	0	1	0	0	0	7
Distance entre les deux naseaux	0	0	1 $\frac{2}{3}$	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	0	5	0	0	3
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	0	3	0	0	1 $\frac{1}{4}$
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	1	0	0	0 $\frac{1}{2}$
Ouverture de l'œil	0	0	0 $\frac{1}{2}$	0	0	0 $\frac{1}{4}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein	0	0	6	0	0	3
La même distance mesurée en ligne droite	0	0	4 $\frac{1}{2}$	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	0	1	8	0	0	10 $\frac{1}{2}$
Longueur des oreilles	0	0	10	0	1	3
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	0	7	0	0	11
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	0	6 $\frac{1}{2}$	0	0	3
Longueur du cou	0	0	3	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Circonférence du cou	0	1	3	0	0	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant en travers les ailes	0	2	10	0	1	3
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	0	2	4	0	1	4
Circonférence prise devant les jambes de derrière	0	1	6	0	1	0
Longueur du tronçon de la queue	0	2	1	0	1	10
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	0	0	3	0	0	1 $\frac{1}{2}$

La NOCTULE. Pl. 161, fig. 1			La PIPISTRELLE. Pl. 162, fig. 1.			La BARBASTELLE. Pl. 162, fig. 2.			Le FER-A-CHEVAL. Pl. 163. fig. 1.		
pi.	po.	lig.	pi.	po.	lig.	pi.	po.	lig.	pi.	po.	lig.
0	3	0	0	1	2	0	2	0	0	2	7
1	2	6	0	6	5	0	10	6	1	1	11
0	0	11	0	0	6	0	0	7	0	0	11 $\frac{1}{2}$
0	1	1	0	0	5	0	0	6	0	0	11
0	1	5	0	0	8	0	0	8	0	1	4
0	0	9	0	0	4	0	0	5	0	0	10
0	0	2	0	0	0 $\frac{2}{3}$	0	0	0 $\frac{2}{3}$	0	0	0 $\frac{1}{3}$
0	0	4	0	0	2	0	0	2 $\frac{1}{2}$	0	0	4
0	0	2	0	0	1	0	0	1 $\frac{2}{3}$	0	0	2 $\frac{1}{2}$
0	0	1	0	0	0 $\frac{1}{3}$	0	0	0 $\frac{2}{5}$	0	0	0 $\frac{3}{4}$
0	0	0 $\frac{1}{2}$	0	0	0 $\frac{1}{4}$	0	0	0 $\frac{1}{3}$	0	0	0 $\frac{1}{3}$
0	0	7	0	0	3	0	0	3 $\frac{1}{4}$	0	0	3 $\frac{1}{2}$
0	0	5	0	0	2 $\frac{1}{2}$	0	0	3	0	0	3
0	1	9	0	1	0	0	1	2	0	1	6
0	0	6	0	0	3 $\frac{1}{2}$	0	0	4 $\frac{1}{2}$	0	0	9
0	0	7	0	0	4	0	0	6	0	0	8
0	0	6	0	0	3 $\frac{1}{2}$	0	0	3	0	0	5
0	0	3	0	0	2	0	0	2 $\frac{1}{2}$	0	0	3
0	1	6	0	0	6	0	0	7	0	1	3
0	3	0	0	1	3	0	2	0	0	2	9
0	3	2	0	1	4	0	2	1	0	3	0
0	2	3	0	0	9	0	1	8	0	1	7
0	2	0	0	0	11	0	1	11	0	1	3
0	0	3 $\frac{1}{2}$	0	0	2	0	0	2	0	0	2

DIMENSIONS DES CHAUVE-SOURIS DE DIFFÉRENTES ESPÈCES.	La CHAUVE-SOURIS. *Pl.* 160, *fig.* 1.			L'OREILLAR. *Pl.* 160. *fig.* 1.		
	pi.	po.	lig.	pi.	po.	lig.
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	0	2	4	0	1	5
Largeur de l'avant-bras près du coude	0	0	2	0	0	1 $\frac{3}{4}$
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit	0	0	1 $\frac{1}{2}$	0	0	1
Longueur du poignet	0	0	1 $\frac{3}{4}$	0	0	1 $\frac{1}{3}$
Épaisseur du poignet	0	0	1 $\frac{1}{3}$	0	0	1
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts	0	3	8	0	2	3
Longueur de l'aile	0	7	0	0	4	0
Largeur à l'endroit le plus large	0	2	3	0	2	0
Longueur du pouce des pieds de devant jusqu'au bout de l'ongle	0	0	4 $\frac{1}{3}$	0	0	3
Longueur du premier doigt	0	2	0	0	1	2
Longueur du second doigt	0	3	8	0	2	3
Longueur du troisième doigt	0	3	0	0	2	0
Longueur du quatrième doigt	0	2	10	0	1	9
Longueur de l'ongle du pouce des pieds de devant	0	0	1 $\frac{1}{4}$	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	0	0	11 $\frac{2}{3}$	0	0	9
Largeur du haut de la jambe	0	0	1 $\frac{1}{4}$	0	0	1
Épaisseur	0	0	1 $\frac{1}{4}$	0	0	0 $\frac{2}{3}$
Largeur à l'endroit du talon	0	0	1	0	0	1
Épaisseur au même endroit	0	0	1	0	0	0 $\frac{1}{2}$
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	0	6 $\frac{1}{2}$	0	0	5
Longueur des doigts des pieds de derrière	0	0	4	0	0	3
Largeur du pied de derrière	0	0	4	0	0	1 $\frac{3}{4}$
Longueur des plus grands ongles	0	0	1 $\frac{1}{3}$	0	0	1 $\frac{1}{3}$
Largeur à la base	0	0	0 $\frac{1}{4}$	0	0	0 $\frac{1}{4}$

La NOCTULE. *Pl.* 161, *fig.* 1.			La PIPISTRELLE. *Pl.* 162, *fig.* 1.			La BARBASTELLE. *Pl.* 162, *fig.* 2.			Le FER-A-CHEVAL. *Pl.* 163, *fig.* 1.		
pi.	po.	lig.	pi.	po.	lig.	pi.	po.	lig.	pi.	po.	lig.
0	2	0	0	1	0	0	1	5 ½	0	2	2
0	0	2 ¼	0	0	1	0	0	1 ½	0	0	2
0	0	1 ½	0	0	0 ⅔	0	0	1	0	0	2
0	0	2	0	0	1	0	0	1 ½	0	0	2 ⅔
0	0	1 ⅔	0	0	0 ⅔	0	0	1 ½	0	0	1 ¼
0	3	4	0	1	6	0	2	6 ½	0	3	2
0	6	4	0	2	11	0	4	7	0	6	4
0	2	5	0	1	3	0	1	9	0	2	9 ½
0	0	4	0	0	1 ⅔	0	0	2 ½	0	0	2
0	2	2	0	0	9	0	1	4	0	2	6 ½
0	3	1	0	1	6	0	2	7	0	3	4
0	2	9	0	1	3	0	2	0	0	2	8
0	2	2	0	1	1	0	2	0	0	2	8
0	0	1 ½	0	0	0 ¼	0	0	0 ¾	0	0	1
0	0	8	0	0	5	0	0	8	0	0	11 ½
0	0	1 ½	0	0	1	0	0	0 ⅔	0	0	1 ½
0	0	1	0	0	1	0	0	0 ⅔	0	0	0 ⅔
0	0	1 ½	0	0	1	0	0	0 ⅔	0	0	1
0	0	1 ½	0	0	0 ⅔	0	0	1	0	0	1
0	0	6	0	0	3 ½	0	0	4	0	0	6
0	0	3 ¼	0	0	1 ½	0	0	2	0	0	3
0	0	2 ¼	0	0	2	0	0	1 ¼	0	0	2 ½
0	0	1 ¾	0	0	0 ½	0	0	1	0	0	1 ⅓
0	0	0 ½	0	0	0 ¼	0	0	0 ¼	0	0	0 ⅓

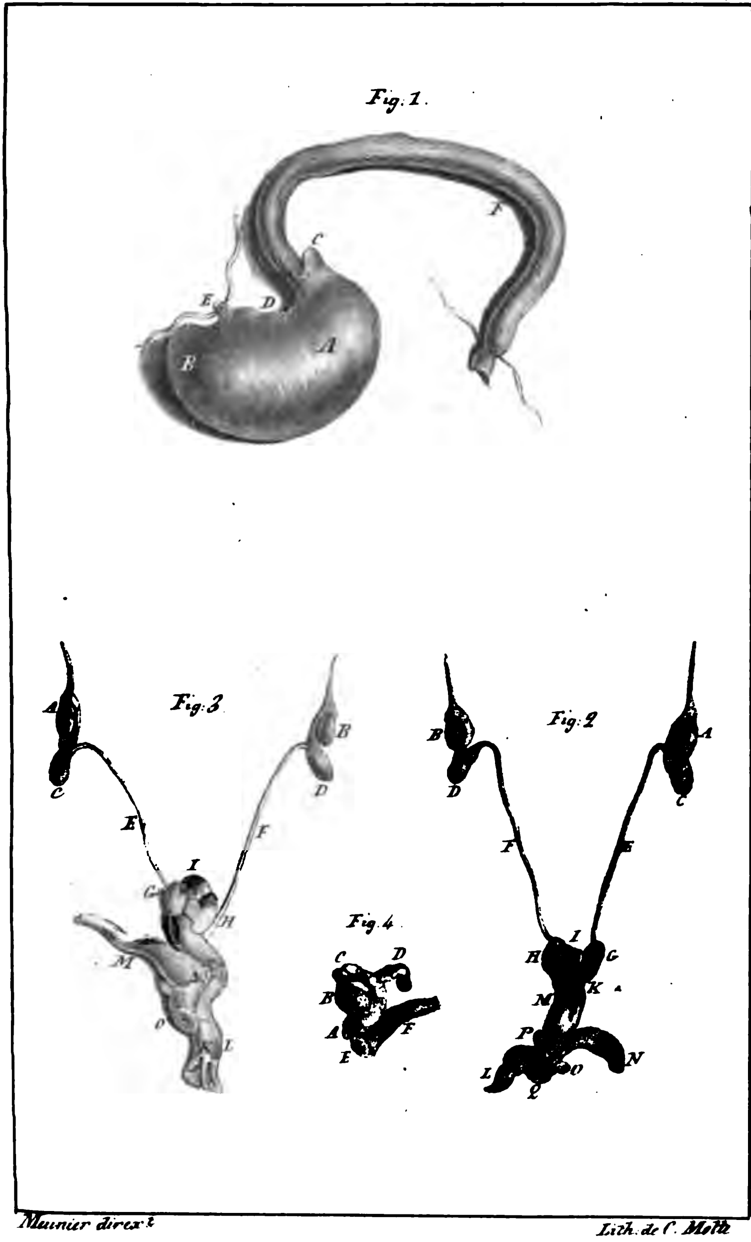
J'ai préféré la noctule pour faire la description et pour prendre les dimensions des parties intérieures des chauve-souris, parce que, de toutes celles que j'ai pu avoir le plus fréquemment et en plus grand nombre, les noctules étaient les plus grosses, et par conséquent les plus propres à servir de sujets pour la description. Le mâle pesait une once et vingt-quatre grains, et la femelle une once et quarante grains; ils avaient tous les deux quatorze pouces d'envergure.

L'épiploon était caché entre l'estomac et les intestins; le foie s'étendait autant, et même plus, à gauche qu'à droite; l'estomac était placé à gauche, et la rate avait la même position que dans les autres quadrupèdes.

Les intestins faisaient quelques grandes circonvolutions dans le côté droit et dans la région ombilicale, et ils étaient dirigés de façon que l'on ne pouvait pas distinguer les portions du canal intestinal auxquelles on donne le nom de duodénum, de jéjunum, etc., d'autant plus qu'il n'y avait point de cœcum. Le canal intestinal s'étendait de gauche à droite au sortir de l'estomac, et il faisait deux tours de spirale, ensuite il se repliait et formait deux autres tours de spirale en sens contraire des deux premiers, mais de façon que cette seconde partie du canal intestinal se prolongeait le long des vertèbres lombaires, et aboutissait à l'anus.

Il y avait, de chaque côté du rectum, près de l'anus, une glande ovoïde, dont le grand diamètre avait une ligne et demie.

La partie droite (*A, fig.* 1, *pl.* 164) de l'estomac était fort grande à proportion de la partie gauche (*B*), cependant la partie droite était peu allongée au-delà de l'angle qu'elle formait : il y avait un renflement (*C*) près



Meunier direx.t   Lith. de C. Motte

du pylore (*D*). On voit dans cette même figure une portion (*E*) de l'œsophage et le commencement (*F*) du canal intestinal. Ce canal diminuait peu à peu de grosseur depuis l'estomac jusqu'à l'anus; ses parois étaient si épaisses, que l'on ne pouvait presque pas les distendre en y introduisant de l'air.

Le foie n'avait point de ligament suspensoir; il était composé de trois lobes, le plus grand se trouvait en partie à gauche, et en partie derrière le milieu du diaphragme; le second lobe était moins grand que le premier, et divisé en deux parties par une profonde scissure, d'où sortait la vésicule du fiel; la partie gauche était en entier dans le côté gauche, et l'autre partie se trouvait presque en entier entre le milieu du diaphragme et la partie gauche du premier lobe; le troisième lobe était le plus petit de tous, il tenait à la racine du foie, et il s'étendait entre les parties supérieures des deux autres lobes. Le foie avait une couleur rougeâtre, il pesait vingt-quatre grains et demi. La vésicule du fiel était ronde, et elle contenait une liqueur jaunâtre, légèrement teinte de vert, de la pesanteur d'environ un demi-grain.

La rate était oblongue et prismatique, comme dans la plupart des autres animaux: elle avait une couleur rouge, très-foncée au dehors et au dedans; elle pesait un peu plus de deux grains.

Le rein droit était un peu plus avancé que le gauche; ils avaient une figure irrégulière et un enfoncement très-petit; le bassinet était grand, il y avait un mamelon plus apparent que les autres, et de couleur jaunâtre; les diverses substances étaient très-distinctes.

Le poumon droit et le poumon gauche n'étaient pas

divisés en plusieurs lobes, comme dans la plupart des autres animaux; il n'y avait que des échancrures dans le poumon gauche, sans aucune scissure; mais il s'en trouvait deux dans le poumon droit, qui n'étaient point assez profondes pour en faire trois lobes, lorsque les poumons étaient enflés.

La langue était fort épaisse; la partie antérieure paraissait lisse à l'œil; mais on y voyait à la loupe de petits tubercules comme sur une peau chagrinée; la partie postérieure semblait être double et avoir une petite langue collée sur la grosse; on apercevait de petites papilles sur le rebord qui formait cette élévation; il y avait dans le milieu deux petites glandes à calice, placées l'une à côté de l'autre, et l'apparence d'un sillon longitudinal.

Le palais était traversé par six sillons, dont les bords étaient interrompus dans le milieu, à l'exception du bord antérieur du premier sillon; ils étaient tous un peu convexes en devant; l'épiglotte avait si peu de saillie qu'on ne la distinguait qu'à peine : elle était pointue à son extrémité.

Le cervelet était presque aussi grand que le cerveau; on y voyait un gros tubercule posé dans le milieu, canelé transversalement, et environné d'autres tubercules plus petits, placés sur les côtés et sur le devant; il n'y avait point d'anfractuosités sur les lobes du cerveau; il pesait trois grains et demi, et le cervelet deux grains et un quart.

Il n'y avait que deux mamelons, un de chaque côté, sur la poitrine.

Les testicules (*AB*, *fig.* 2 et 3, *pl.* 164) étaient placés de chaque côté de l'anus, et les tubercules (*CD*) de l'épididyme de chaque côté de l'origine de la queue;

ces tubercules avaient plus de grosseur que les testicules, de sorte qu'en touchant l'animal à l'extérieur, on les prenait pour les testicules. Les canaux déférents (*EF*) formaient de petites sinuosités dans la plus grande partie de leur étendue, et ils entraient dans la partie postérieure de la face extérieure des vésicules séminales (*GH*); ces vésicules étaient oblongues et assez grosses, à proportion du corps de l'animal. Le cou de la vessie (*I*) était entouré d'un bourrelet (*K*, *fig.* 2) de substance ferme, qui m'a paru être les prostates; l'urètre était environnée, d'un bout à l'autre, par un muscle fort épais.

La verge ne tenait pas à l'abdomen, comme dans la plupart des quadrupèdes; elle était saillante en entier jusqu'au pubis, comme dans l'homme; étant revêtue de la peau et terminée par le prépuce, elle avait quatre lignes de longueur, depuis le pubis jusqu'à l'extrémité du prépuce, qui formait une pointe; cependant il avait environ quatre lignes de circonférence sur le milieu de la longueur du gland (*L*) qui était très-délié, et semblable à une épingle ou à une petite épine, dont la tête aurait été très-grosse; car ce gland (*K*, *fig.* 3) était gros à la base, très-petit dans tout le reste de sa longueur, pointu à l'extrémité, ferme et piquant, parce qu'il était formé par un os. On voit, dans les mêmes figures, qui sont de grandeur naturelle, la verge (*M*, *fig.* 2, et *L*, *fig.* 3), le rectum (*N*, *fig.* 2, et *M*, *fig.* 3), les glandes (*OP*, *fig.* 2, et *N*, *fig.* 3) qui sont à côté de l'anus, et l'anus (*Q*, *fig.* 2, et *O*, *fig.* 3).

La vulve (*A*, *fig.* 4, *pl.* 164) était ronde; il y avait quelques apparences du clitoris près de ses bords, à une ligne de distance de l'urètre; la vessie (*B*) ressem-

blait à peu près à celle du mâle ; les bords de l'orifice de la matrice étaient saillants dans le vagin ; les cornes (*CD*) avaient peu de longueur, elles touchaient aux testicules. On voit dans cette même figure, qui est de grandeur naturelle, l'anus (*E*) et le rectum (*F*).

	po.	lig.
Longueur du canal intestinal depuis le pylore jusqu'à l'anus	7	0
Circonférence dans les endroits les plus gros	0	4 ½
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	2 ½
Grande circonférence de l'estomac	1	10
Petite circonférence	1	6
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle qui forme la partie droite	0	4 ½
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac	0	3 ½
Circonférence de l'œsophage	0	1 ½
Circonférence du pylore	0	3
Longueur du foie	0	9
Largeur	0	11
Sa plus grande épaisseur	0	2
Longueur de la vésicule du fiel	0	2
Son plus grand diamètre	0	1 ½
Longueur de la rate	0	9
Largeur de l'extrémité inférieure	0	2
Largeur de l'extrémité supérieure	0	1 ½
Épaisseur dans le milieu	0	1
Longueur des reins	0	4
Largeur	0	2 ½
Épaisseur	0	2
Longueur du centre nerveux, depuis la veine cave jusqu'à la pointe	0	2
Largeur	0	5
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum	0	1 ½

	po.	lig.
Largeur de chaque côté du centre nerveux.......	0	3
Circonférence de la base du cœur..............	0	10
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire........................	0	5
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire..	0	4
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors..	0	0 $\frac{2}{3}$
Longueur de la langue	0	5 $\frac{1}{2}$
Longueur de la partie antérieure depuis le filet jusqu'à l'extrémité.........................	0	2 $\frac{2}{3}$
Largeur de la langue	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur du cerveau	0	3
Largeur	0	4
Épaisseur..................................	0	2
Longueur du cervelet	0	3
Largeur	0	4
Épaisseur..................................	0	2
Distance entre l'anus et l'orifice du prépuce....	0	8
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland................................	0	0 $\frac{1}{2}$
Longueur du gland..........................	0	2
Circonférence	0	2
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce...	0	4 $\frac{1}{2}$
Circonférence	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur des testicules....................	0	2
Largeur....................................	0	1
Épaisseur	0	0 $\frac{2}{3}$
Largeur de l'épididyme......................	0	0 $\frac{2}{3}$
Épaisseur..................................	0	0 $\frac{1}{2}$
Longueur des canaux déférents................	0	10
Grande circonférence de la vessie	0	10
Petite circonférence........................	0	7
Longueur de l'urètre........................	0	3
Longueur des vésicules séminales..............	0	3

	po.	lig.
Largeur	0	1 ½
Épaisseur	0	1
Distance entre l'anus et la vulve	0	1 ⅓
Diamètre de la vulve	0	0 ¼
Longueur du vagin	0	2
Circonférence	0	2 ½
Grande circonférence de la vessie	0	6 ½
Petite circonférence	0	5 ½
Longueur de l'urètre	0	0 ⅓
Circonférence	0	1
Longueur du col et du corps de la matrice	0	3
Circonférence	0	1 ½
Longueur des cornes de la matrice	0	2
Circonférence dans les endroits les plus gros	0	2
Circonférence à l'extrémité de chaque corne	0	1 ½
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe	0	1 ½
Longueur des testicules	0	1
Largeur	0	0 ⅔
Épaisseur	0	0 ½

Il y avait au-dessus de l'occiput de la tête du squelette de la chauve-souris une pointe formée par la rencontre de trois arêtes, dont l'une s'étendait sur le sommet de la tête, et les deux autres sur les côtés de l'os occipital. Les orbites des yeux n'étaient terminées qu'en devant par l'os de la pommette ; elles ne faisaient qu'une très-petite partie d'une grande ouverture fermée en dehors par l'arcade que formaient les apophyses zygomatiques de l'os de la pommette et de l'os temporal par leur réunion. Les os propres du nez s'étendaient beaucoup moins en avant que la mâchoire supérieure, qui était aussi moins avancée que l'inférieure.

Les dents étaient au nombre de trente-huit, dix-huit

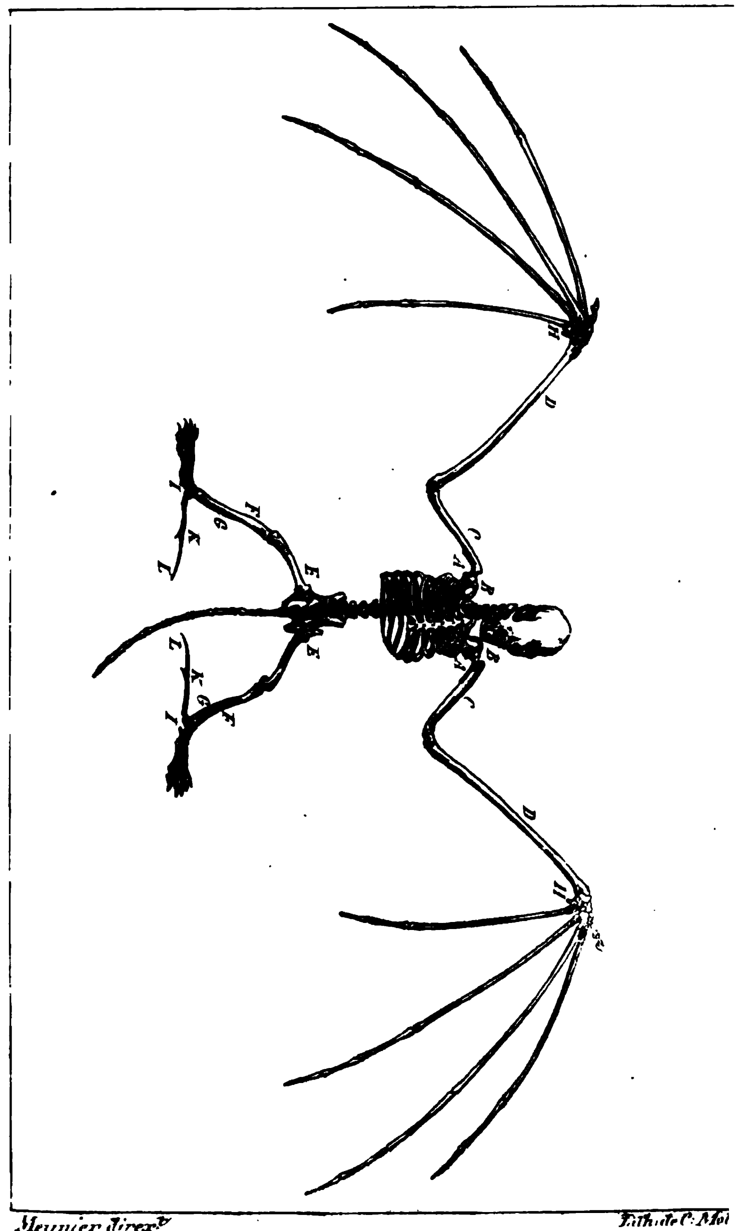
dans la mâchoire supérieure, et vingt dans l'inférieure; il y avait six dents incisives, larges et à peu près égales les unes aux autres dans la mâchoire du dessous, et seulement quatre dans celles du dessus, deux de chaque côté; les deux premières étaient éloignées l'une de l'autre à la distance d'environ une ligne; ces quatre dents se terminaient en pointe; les incisives de la mâchoire inférieure étaient divisées en deux lobes, qui leur donnaient la figure d'un cœur. Chaque mâchoire avait deux dents canines, celles du dessus étaient plus longues que celles du dessous, et placées derrière lorsque la bouche était fermée. Les mâchelières du dessus étaient au nombre de six de chaque côté, la première n'avait qu'une pointe, la seconde était si petite et si peu apparente, qu'on l'apercevait à peine, et qu'elle laissait un vide au-dessus d'elle entre la première et la troisième dent; celle-ci était fort large à la base, et avait une longue pointe placée sur sa partie antérieure; les trois autres dents avaient chacune plusieurs pointes. Il y avait de chaque côté de la mâchoire du dessous six dents au-delà des canines; les trois premières n'avaient qu'une pointe, la troisième était plus longue que la première et la seconde; les trois dernières avaient plusieurs pointes, mais elles étaient moins larges que celles du dessus; aussi, la bouche étant fermée, celles-ci débordaient en dehors au-delà des dents du dessous.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale était large et élevée; on n'en voyait point sur les cinq dernières vertèbres. Il y avait onze vertèbres dorsales et onze côtes, six vraies et cinq fausses; les apophyses épineuses des premières et dernières vertèbres étaient

apparentes, les autres vertèbres n'en avaient point. Le sternum n'était composé que de deux os; le premier avait le moins de longueur, mais il était le plus large; il avait deux longues et larges branches qui s'étendaient obliquement en dehors et en avant, et qui s'articulaient avec les clavicules et la première côte de chaque côté. L'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os du sternum; les troisièmes, quatrièmes, cinquièmes et sixièmes côtes s'articulaient avec la partie moyenne du second os, qui s'étendait encore de deux lignes au-delà des sixièmes côtes, et qui était plus large à son extrémité postérieure que dans le reste de son étendue.

Il n'y avait que cinq vertèbres lombaires; leurs apophyses étaient très-courtes. L'os sacrum paraissait être composé de quatre fausses vertèbres, et il n'y en avait dans la queue que dix, dont la dernière était la plus courte, et la sixième avait le plus de longueur. La partie antérieure de l'os de la hanche était triangulaire; les os pubis avaient une apophyse très-apparente sur les bords du bassin au-dessous de la cavité cotyloïde; ces os ne se touchaient, pour ainsi dire, que par un point.

L'omoplate (*pl.* 166, *AA*, *fig.* 1 du squelette de la noctule, vu de grandeur naturelle sur ses quatre pieds, et pl. 165 du même squelette vu en petit et les jambes étendues) était grande et d'une figure extraordinaire; elle avait beaucoup plus de largeur que de longueur; elle formait en quelque façon un quarré long, dont les grands côtés (*B C*, *fig.* 1, pl. 166) étaient presque parallèles à la colonne vertébrale. L'épine (*D*) était peu élevée, et commençait à peu près au milieu de la moitié antérieure



Meunier direx.t — Lith. de C. Mot

Squelette étendu de la Noctule.

du grand côté supérieur, que l'on peut regarder comme la base de l'omoplate; cette épine s'étendait obliquement en avant et en bas jusqu'à l'angle inférieur et antérieur du quarré. La plus grande partie (*A*) de ce quarré se trouvait donc derrière l'épine; cette partie avait différents plans, elle était convexe par sa face extérieure près du petit côté postérieur (*E*) du quarré, et elle avait, près de l'épine, une concavité formée par un sillon qui aboutissait par un bout au bord de la cavité glénoïde, et par l'autre bout à la base de l'omoplate à peu près à égale distance de l'épine et de l'angle supérieur et postérieur du quarré. Ce quarré n'était pas régulier, car il avait trois angles mousses et arrondis; et, quoique le quatrième (*F*), où se trouvait l'articulation du bras, ne fût pas mousse, il n'en était pas moins irrégulier. La face intérieure de l'omoplate avait des concavités et des convexités qui correspondaient aux convexités et aux concavités de la face extérieure. L'épine était détachée du corps de l'os près du bord de la cavité glénoïde, et formait une branche convexe en avant, et terminée par un acromion. L'omoplate avait une apophyse coracoïde fort longue et peu courbe.

Les clavicules (*GG*, *fig.* 1, pl. 166, et *BB*, pl. 165) étaient longues, larges et convexes en avant sur leur longueur.

L'os du bras (*H*, *fig.* 1, pl. 166, *CC*, *pl.* 165, et *A*, *fig.* 3, *pl.* 166, où les os de la jambe et du pied gauche de devant sont représentés au double de leur grandeur) était long, à peu près droit, et cylindrique dans la plus grande partie de sa longueur; il avait une crête osseuse et longitudinale sur le côté inférieur de sa partie antérieure, et une tubérosité de chaque côté de la tête, qui n'avait point de cou.

Il n'y avait qu'un os (*II*, *fig.* 1, *pl.* 166, *DD*, *fig.* 2, *pl.* 165, et *B*, *fig.* 3, *pl.* 166) dans l'avant-bras; il m'a paru, par sa position et par ses articulations avec l'os du bras et avec le carpe, qu'il correspondait à l'os du rayon des autres animaux: cet os était très-long, presque cylindrique dans toute son étendue, et peu convexe en haut par sa partie moyenne postérieure.

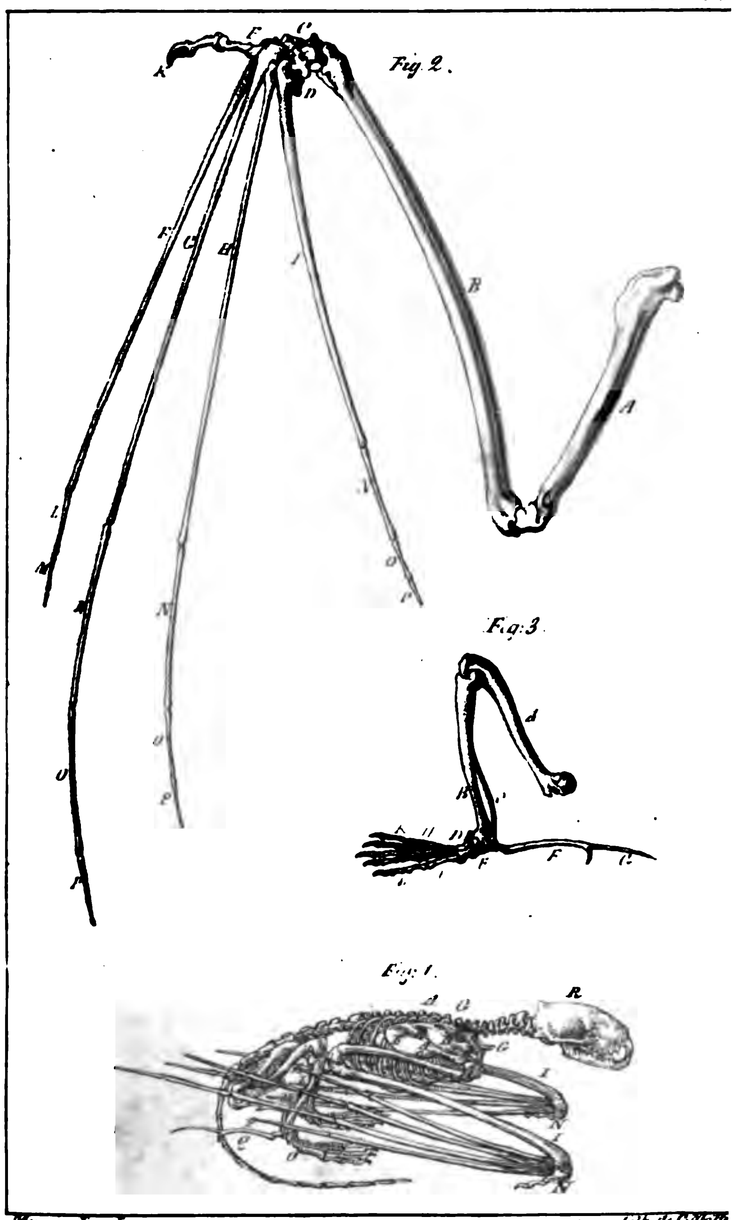
L'os de la cuisse (*K*, *fig.* 1, *pi.* 166, *EE*, *fig.* 2, *pl.* 165, et *A*, *fig.* 3, *pl.* 166, où les os de la jambe et du pied gauche de derrière sont représentés au double de leur grandeur) était court, droit, et presque cylindrique dans toute son étendue, excepté aux deux extrémités.

Le tibia (*LL*, *fig.* 1, *FF*, *pl.* 166, *fig.* 2, *pl.* 165, et *B*, *fig.* 3, *pl.* 166) était plus long que l'os de la cuisse, droit, et presque cylindrique dans toute sa longueur, à l'exception des deux extrémités.

Le péroné (*MM*, *fig.* 1, *pl.* 166, *GG*, *fig.* 2, *pl.* 165, et *C*, *fig.* 4, *pl.* r66) était aussi délié qu'un fil très-fin, cependant il avait plus de diamètre à sa partie inférieure qu'à la partie supérieure.

Je n'ai vu que trois os dans le premier rang du carpe (*NN*, *fig.* 1, *pl.* 166, *HH*, *fig.* 2, *pl.* 165, et *CD*, *fig.* 2, *pl.* 166), un grand placé audevant de l'os de l'avant-bras, et posé obliquement de haut en bas et de dehors en dedans, et un petit de chaque côté du grand. Il y avait dans le second rang quatre os à peu près de même grandeur; les trois premiers étaient chacun au devant de l'un des trois premiers os du métacarpe; le quatrième os du second rang du carpe était en partie au-devant du quatrième os du métacarpe, et en partie au-devant du cinquième.

Le tarse (*O*, *fig.* 1, *pl.* 166, *II*, *fig.* 2, *pl.* 165, *DE*, *fig.* 3,



Meunier direx.t Lith. de C. Motte

1 Squelette posé de la Noctule, 2.3 Ostéologie de la Noctule.

pl. 166) était composé de sept os comme le tarse de l'homme; il avait de plus un os long et courbe (*P*, *fig.* 1, *KK*, *fig.* 2, et *F*, *fig.* 2, *pl.* 166), qui tenait à la partie postérieure du calcaneum, et un autre à peu près de même longueur et de même forme (*Q*, *fig.* 1, *pl.* 166, *LL*, *fig.* 2, *pl.* 165, et *G*, *fig.* 3, *pl.* 166), qui tenait au premier, près de son extrémité postérieure.

Des cinq os du métacarpe, il n'y avait que le premier (*E*, *fig.* 2, *pl.* 166) qui fût proportionné à la grandeur de l'animal, les quatre autres (*F*, *G*, *H*, *I*) étaient excessivement longs. Le troisième (*G*) et le quatrième (*H*) avaient à peu près autant de longueur l'un que l'autre, et ils étaient plus longs que le second (*F*) et le cinquième (*I*), qui avaient aussi autant de longueur l'un que l'autre.

Le pouce avait ses deux phalanges, et un ongle (*K*) bien formé : je n'ai vu que deux phalanges (*L M*) dans le premier doigt; mais les trois autres avaient chacun trois phalanges (*NOP*); les quatre doigts manquaient d'ongles, l'extrémité de leur dernière phalange disparaissait dans le tissu de la membrane des ailes.

Les os du métatarse (*HI*, *fig.* 3, *pl.* 166) et des doigts (*KL*) des pieds de derrière étaient tous d'une grandeur proportionnée à celle de l'animal, et chaque doigt avait un ongle bien formé, mais beaucoup moins gros et un peu moins long que celui du pouce des pieds de devant.

Le crâne de la tête du squelette de l'oreillar n'avait point d'arêtes osseuses. Les dents de la mâchoire supérieure étaient au nombre de seize; savoir, deux incisives de chaque côté, une canine et cinq machelières; la première dent incisive avait deux pointes et la dent

qui se trouvait derrière la canine était fort petite. Il y avait à la mâchoire inférieure vingt dents, comme dans la chauve-souris, ce qui faisait en tout trente-six dents; les six incisives de cette mâchoire n'avaient chacune que deux ou trois lobes : l'os sacrum était composé de quatre fausses vertèbres, et la queue de neuf.

La tête du squelette de la noctule (*fig.* 1, *pl.* 166) était de beaucoup moins longue que celle de la chauve-souris; le sommet (*R*) de la tête était un peu concave au lieu d'être convexe; le museau avait beaucoup plus de largeur que de longueur, l'ouverture des narines était à proportion aussi large que le museau; et par conséquent les deux premières dents incisives de la mâchoire du dessus étaient plus écartées l'une de l'autre que celles de la chauve-souris : la première de ces dents et les quatre canines étaient aussi plus grandes et plus grosses, et les six incisives du dessous étaient divisées en trois ou quatre lobes, et, pour ainsi dire, festonnées. Comme les deux mâchoires étaient plus courtes que celles de la chauve-souris, il y avait aussi moins de mâchelières en dessus et en dessous; il ne s'en trouvait que quatre de chaque côté de la mâchoire supérieure, et cinq de chaque côté de l'inférieure. Je n'ai point vu de petite dent derrière les canines du dessus, comme dans la chauve-souris; et je n'ai compté que deux petites dents à une seule pointe entre les canines et les trois grosses machelières du dessous; ainsi la noctule n'avait que trente-deux dents, quatorze dans la mâchoire supérieure, et dix-huit dans la mâchoire inférieure. Il y avait quatre fausses vertèbres dans l'os sacrum, et dix dans la queue.

La sérotine avait, de chaque côté de la mâchoire du

dessus, deux incisives, une canine et quatre mâchelières; la première des incisives était large à l'extrémité, mais la seconde était pointue, et très-petite; les incisives de la mâchoire inférieure étaient au nombre de six, et il se trouvait de chaque côté une canine et cinq mâchelières, ce qui fait en tout trente-deux dents. Quoique celles de la noctule soient en même nombre, les dents de la sérotine en diffèrent par la forme de la première dent incisive de chaque côté de la mâchoire supérieure, qui est large à l'extrémité dans cet animal, et pointue dans la noctule.

La mâchoire supérieure de la pipistrelle avait, de chaque côté, deux dents incisives pointues, dont la première était la plus longue, une canine et cinq mâchelières, dont la première n'avait qu'une pointe. Les incisives de la mâchoire inférieure étaient au nombre de six, qui avaient chacune trois ou quatre lobes; il se trouvait ensuite de chaque côté une canine et cinq mâchelières, dont la première et la seconde n'avaient qu'une pointe, la seconde était plus longue que la première. L'os sacrum avait quatre fausses vertèbres, et la queue huit.

La tête du squelette du fer-à-cheval avait une arête osseuse, mince et tranchante, qui s'étendait depuis le front jusqu'à l'occiput, et une autre arête moins élevée et transversale, sur l'os occipital. Le museau était fort large, l'ouverture des narines avait beaucoup d'étendue, et les os propres du nez étaient ronds et formaient une grosse convexité au-dessus de l'ouverture des narines. Il n'y avait point de dents incisives à la mâchoire du dessus; il se trouvait, de chaque côté, une dent canine et quatre dents mâchelières, dont la première avait

deux pointes, et les autres trois. Il n'y avait dans la mâchoire du dessous que quatre dents incisives qui formaient chacune trois lobes, une dent canine de chaque côté, qui était moins grosse que celle du dessus, et cinq mâchelières; la première était la plus petite, elle n'avait qu'une pointe.

	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'occiput	o	11 ½
La plus grande largeur de la tête	o	6 ½
Longueur de la mâchoire inférieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	o	8
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives	o	1 ½
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives	o	2
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	o	3
Largeur de cette ouverture	o	1 ¼
Longueur des plus longues dents canines au dehors de l'os	o	1 ¼
Longueur de la base de l'os hyoïde	o	3
Longueur des cornes	o	3
Longueur du cou	o	5
Longueur du trou de la première vertèbre de haut en bas	o	1
Longueur d'un côté à l'autre	o	1 ¼
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales	o	9
Longueur des premières côtes	o	3
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large	o	4
Longueur de la sixième, qui est la plus longue	o	9
Longueur de la dernière des fausses côtes	o	3
Longueur du sternum	o	7

	po.	lig.
Longueur du dernier os, qui est le plus long.....	0	5
Largeur du premier os, qui est le plus large.....	0	$5\frac{2}{3}$
Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue................	0	$1\frac{1}{4}$
Longueur de l'os sacrum....................	0	$4\frac{1}{2}$
Largeur de la partie antérieure...............	0	$1\frac{1}{2}$
Largeur de la partie postérieure..............	0	$1\frac{1}{2}$
Longueur de la septième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue......................	0	4
Longueur des trous ovalaires.................	0	2
Largeur..................................	0	$1\frac{1}{2}$
Largeur du bassin.........................	0	$2\frac{1}{2}$
Longueur de l'omoplate.....................	0	8
Largeur..................................	0	$3\frac{2}{3}$
Longueur des clavicules.....................	0	7
Longueur de l'humérus.....................	1	3
Longueur de l'os de l'avant-bras.............	2	3
Longueur de l'os de la cuisse................	0	9
Longueur des rotules.......................	0	1
Longueur du tibia..........................	0	$10\frac{1}{2}$
Longueur du péroné........................	0	9
Hauteur du carpe..........................	0	1
Longueur du calcaneum......................	0	$1\frac{1}{3}$
Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde pris ensemble..............................	0	$0\frac{1}{2}$
Longueur du premier os du métacarpe.........	0	$1\frac{1}{3}$
Longueur du second.........................	2	0
Longueur du troisième......................	2	2
Longueur du quatrième.....................	2	$1\frac{1}{2}$
Longueur du cinquième......................	2	0
Longueur du quatrième os du métatarse........	0	$1\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange du pouce des pieds de devant...........................	0	3
Longueur de la seconde......................	0	1
Longueur de la première phalange du premier doigt.	0	$1\frac{1}{2}$

	po.	lig.
Longueur de la seconde	0	0 $\frac{1}{4}$
Longueur de la première phalange du second doigt.	0	8 $\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde	0	7
Longueur de la troisième	0	4
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	0	6 $\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde	0	4 $\frac{1}{2}$
Longueur de la troisième	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange du quatrième doigt	0	6
Longueur de la seconde	0	4
Longueur de la troisième	0	1
Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière	0	1
Longueur de la seconde	0	0 $\frac{3}{4}$
Longueur de la troisième	0	0 $\frac{3}{4}$

DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET
QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE
DES CHAUVE-SOURIS.

780. *Une chauve-souris.*

781. *Un oreillar.*

782. *Une noctule.*

783. *Une sérotine.*

784. *Une pipistrelle.*

785. *Une barbastelle.*

786. *Un grand et un petit fer-à-cheval.*

Ces huit petits animaux sont conservés dans l'esprit de vin.

787. *Le squelette d'une chauve-souris*

Ce squelette a deux pouces dix lignes de longueur depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à la partie postérieure des os ischions; la circonférence de la tête, prise à l'endroit le plus gros, est d'un pouce cinq lignes.

788. *Le squelette d'un oreillar.*

La longueur de ce squelette est d'un pouce sept lignes, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions; la circonférence

de la tête, prise à l'endroit le plus gros, est d'un pouce une ligne.

789. *Le squelette d'une noctule.*

Ce squelette a deux pouces huit lignes de longueur, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions; la circonférence de la tête est d'un pouce six lignes, à l'endroit le plus gros.

790. *L'os hyoïde d'une noctule.*

Cet os n'est composé que d'une base et de deux cornes, comme celui du rat, de la souris, etc.; mais la base a beaucoup plus de courbure, et n'a pas plus de grosseur que les branches.

791. *L'os de la verge d'une noctule.*

La longueur de cet os est de trois lignes; il a l'extrémité inférieure très-déliée et pointue; l'autre extrémité, qui tenait à la verge, est beaucoup plus grosse; elle a une demi-ligne de diamètre.

792. *Le squelette d'une pipistrelle.*

La longueur de ce squelette est d'un pouce sept lignes, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions; la tête a dix lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

793. *Le squelette d'un fer-à-cheval.*

Ce squelette a deux pouces cinq lignes de longueur, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'extrémité des os ischions; la circonférence de la tête est d'un pouce cinq lignes, prise à l'endroit le plus gros.



1. La Roussette. 2. La Rougette.

LA ROUSSETTE,*(1)

LA ROUGETTE**(2) ET LE VAMPIRE.***(3)

La roussette et la rougette nous paraissent faire deux espèces distinctes, mais qui sont si voisines

* La roussette de Buffon, Cuv. — Pteropus vulgaris, Geoff., Desm.

(1) La roussette, vulgairement le chien-volant.

Vespertilio ingens; Clusii, Exotic. pag. 94.

Vespertilio; Gesn. Hist. avium. pag. 772.

Canis volans ternatanus orientalis. Seba, vol. I, pag. 91, tab. 57. fig. n° 1 et 2.

Vespertilio caudâ nullâ. Linn. Syst. nat. edit. 4, pag. 66; et edit. 6, pag. 7. — Vampyrus. Vespertilio ecaudatus naso simplici, membranâ inter fœmora divisâ, edit. 10, pag. 31.

Vespertilio cynocephalus ternatanus; Klein, de quadrup. pag. 61.

Pteropus rufus aut niger, auriculis brevibus acutiusculis....... La roussette. Brisson, Regn. animal. pag. 216.

The gread bat, from Madagascar; Edwards, Hist. of Birds, part. 4, pag. 180.

** La roussette à collier, Cuv. — Pteropus rubricollis, Geoff., Desm.

(2) La rougette. Le chien-volant à col rouge.

Pteropus fuscus, auriculis brevibus, acutiusculis, collo superiore rubro..... La roussette à col rouge; Brisson, Regn. animal. pag. 217.

Nota. Que M. Brisson a séparé, avec raison, le genre de la roussette et de la rougette de celui des chauve-souris, et que M. Linnæus s'est trompé lorsqu'il a dit que les chauve-souris et les roussettes avaient également quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, et autant à l'inférieure: cela est vrai des roussettes, mais cela est autrement dans les chauve-souris; elles ont, à la vérité, quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, mais en même temps elles en ont six à la mâchoire inférieure; ainsi elles ne peuvent être du même genre dans une méthode qui, comme celle de cet auteur, est fondée sur le nombre et l'ordre des dents.

*** Le phyllostome vampire. — Phyllostoma spectrum, Cuv., Geoff.

(3) Le vampire, animal de l'Amérique, qui n'a été indiqué que par

l'une de l'autre, et qui se ressemblent à tant d'égards, que nous croyons devoir les présenter ensemble : la seconde ne diffère de la première que par la grandeur du corps et les couleurs du poil. La roussette, dont le poil est d'un roux-brun, a neuf pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, et trois pieds d'envergure lorsque les membranes qui lui servent d'ailes sont étendues. La rougette, dont le poil est cendré-brun, n'a guère que cinq pouces et demi de longueur et deux pieds d'envergure ; elle porte sur le cou un demi-collier d'un rouge vif, mêlé d'orangé, dont on n'aperçoit aucun vestige sur le cou de la roussette : elles sont toutes deux à peu près des mêmes climats chauds de l'ancien continent ; on les trouve à Madagascar (1),

---

les noms vagues de grandes chauve-souris d'Amérique, ou de chien-volant de la nouvelle Espagne.

Nota. Que M. Linnæus a donné ce même nom Vampyrus à la roussette ; ce n'est cependant pas de la roussette des Indes orientales à laquelle M. Linnæus applique ce nom de vampire, mais de l'animal d'Amérique dont il est ici question, que les voyageurs ont dit qu'il suçait le sang des hommes sans les éveiller ; c'est donc à cette troisième espèce, et non pas à la première, qu'on peut donner le nom de vampire.

Canis volans maximus, auritus, ex novâ Hispaniâ ; Seba, vol. I, pag. 92, tab. 58, fig. n° 1.

Vespertilio cynocephalus maximus, auritus, ex novâ Hispaniâ ; Klein, de quadrup. pag. 62.

Spectrum, vespertilio ecaudatus naso infundibuliformi lanceolata. Linn. Syst. nat. edit. 10, pag. 31.

Pteropus auriculis longis patulis, naso membranâ antrorsùm inflexâ aucto ; Brisson, Regn. animal. pag. 217.

(1) Aux îles de Mascareigne et de Madagascar, les chauve-souris sont

à l'île de Bourbon, à Ternate, aux Philippines et dans les autres îles de l'archipel indien, où il paraît qu'elles sont plus communes que dans la terre ferme des continents voisins.

On trouve aussi, dans les pays les plus chauds du nouveau monde, un autre quadrupède volant, dont on ne nous a pas transmis le nom américain, et que nous appellerons *vampire*, parce qu'il suce le sang des hommes et des animaux qui dorment, sans leur causer assez de douleur pour les éveiller. Cet animal d'Amérique est d'une espèce différente de celles de la roussette et de la rougette, qui, toutes deux, ne se trouvent qu'en Afrique et dans l'Asie méridionale. Le vampire est plus petit que la rougette, qui est plus petite elle-même que la roussette. Le premier, lorsqu'il vole, paraît être de la grosseur d'un pigeon; la seconde, de la grandeur d'un corbeau; et la troisième, de celle d'une grosse poule. La rougette et la roussette ont toutes deux la tête assez bien faite, les oreilles courtes, le museau bien arrondi, et à peu près de la forme de celui d'un chien : le vampire, au contraire, a le museau plus allongé; il a l'aspect hideux comme les plus laides chauve-souris, la tête informe et surmontée de grandes oreilles fort ouvertes et fort droites; il a le nez contrefait, les narines en entonnoir,

---

grosses comme des poules, et si communes, que quelquefois j'en ai vu l'air obscurci. Leur cri est épouvantable. Voyage de Madagascar, par de V; Paris, 1722, pages 83 et 245.

avec une membrane au-dessus, qui s'élève en forme de corne ou de crête pointue, et qui augmente de beaucoup la difformité de la face. Ainsi, l'on ne peut douter que cette espèce ne soit tout autre que celles de la roussette et de la rougette. Le vampire est aussi malfaisant que difforme : il inquiète l'homme, tourmente et détruit les animaux. Nous ne pouvons citer un témoignage plus authentique et plus récent que celui de M. de la Condamine : « Les chauve-souris, dit-il (1), qui « sucent le sang des chevaux, des mulets, et même « des hommes, quand ils ne s'en garantissent pas « en dormant à l'abri d'un pavillon, sont un fléau « commun à la plupart des pays chauds de l'Amé- « rique. Il y en a de monstrueuses pour la gros- « seur : elles ont entièrement détruit à *Borja*, et « en divers autres endroits, le gros bétail que les « missionnaires y avaient introduit, et qui com- « mençait à s'y multiplier. » Ces faits sont confirmés par plusieurs autres historiens et voyageurs. Pierre Martyr (2), qui a écrit assez peu de temps après la conquête de l'Amérique méridionale, dit qu'il y a dans les terres de l'isthme de Darien des chauve-souris qui sucent le sang des hom-

---

(1) Voyage de la rivière des Amazones, par M. de la Condamine; Paris, 1745, page 171.

(2) In Dariene novi orbis regione Hispani noctu vespertilionum morsibus torquebantur, quæ si dormientem fortè momorderint quempiam, exhausto sanguine trahunt in vitæ discrimen et mortuos fuisse nonnullos ex eâ tabe compertum est; Petrus Martyr, Oceani decadis tertiæ, lib. 6.

mes et des animaux pendant qu'ils dorment, jusqu'à les épuiser, et même au point de les faire mourir. Jumilla (1) assure la même chose, aussi bien que Dom George Juan et Dom Antoine de Ulloa (2). Il paraît, en conférant ces témoignages, que l'espèce de ces chauve-souris qui sucent le sang est nombreuse et très-commune dans toute l'Amérique méridionale : néanmoins, nous n'avons pu jusqu'ici nous en procurer un seul individu; mais on peut voir dans Seba la figure et

(1) Dans l'Amérique méridionale les chauve-souris sont encore un fléau si cruel et si funeste, qu'il faut l'avoir éprouvé pour le croire : il y en a des deux sortes, les unes sont de la grosseur de celles que nous voyons en Espagne, les autres sont si grosses qu'elles ont trois quarts d'aune de longueur d'un bout de l'aile à l'autre. Les unes et les autres sont d'adroites sangsues s'il en fût jamais, qui rodent toute la nuit pour boire le sang des hommes et des bêtes : si ceux que leur état oblige de dormir par terre n'ont pas soin de se couvrir depuis les pieds jusqu'à la tête, ce qui est extrêmement incommode dans des pays aussi chauds, ils doivent s'attendre à être piqués des chauve-souris : à l'égard de ceux qui dorment dans des maisons, sous des mosquiteros, quand ils n'auraient que le front découvert, ils en sont infailliblement mordus; et si par malheur ces oiseaux leur piquent une veine, ils passent des bras du sommeil dans ceux de la mort, à cause de la quantité de sang qu'ils perdent sans s'en apercevoir, tant leur piqûre est subtile; outre que, battant l'air avec leurs ailes, elles rafraîchissent le dormeur auquel elles ont dessein d'ôter la vie. Histoire naturelle de l'Orénoque, par le père Jumilla, traduite de l'espagnol, par M. Eidous; Avignon, 1758, t. III, page 100.

(2) Les chauve-souris sont communes à Carthagène ; elles saignent fort adroitement les habitants en leur tirant assez de sang, sans les éveiller, pour les affaiblir extrêmement. Extrait de la Relation historique du voyage de l'Amérique méridionale, par D. George Juan et D. Antoine de Ulloa, etc.; Bibliothèque raisonnée, tome 44, page 409.

la description de cet ainimal, dont le nez est si extraordinaire, que je suis très-étonné que les voyageurs ne l'aient pas remarqué et ne se soient point écriés sur cette difformité, qui saute aux yeux, et de laquelle cependant ils n'ont fait aucune mention. Il se pourrait donc que l'animal étrange dont Seba nous a donné la figure, ne fût pas celui que nous indiquons ici sous le nom de *vampire*, c'est-à-dire celui qui suce le sang; il se pourrait aussi que cette figure de Seba fût infidèle ou chargée; et enfin, il se poûrrait que ce nez difforme fût une monstruosité ou une variété accidentelle, quoiqu'il y ait des exemples de ces difformités constantes dans quelques autres espèces de chauve-souris: le temps éclaircira ces obscurités, et fixera nos incertitudes.

A l'égard de la roussette et de la rougette, elles sont toutes deux au Cabinet du Roi, et elles sont venues de l'île de Bourbon : ces deux espèces ne se trouvent que dans l'ancien continent, et ne sont nulle part aussi nombreuses en Afrique et en Asie que celle du vampire l'est en Amérique. Ces animaux sont plus grands, plus forts et peut-être plus méchants que le vampire; mais c'est à force ouverte, en plein jour aussi-bien que la nuit, qu'ils font leur dégât: ils tuent les volailles et les petits animaux; ils se jettent même sur les hommes, les insultent et les blessent au visage par des morsures cruelles; et aucun voyageur ne dit qu'ils sucent le sang des hommes et des animaux endormis.

Les anciens connaissaient imparfaitement ces quadrupèdes ailés, qui sont des espèces de monstres; et il est vraisemblable que c'est d'après ces modèles bizarres de la nature que leur imagination a dessiné les harpies. Les ailes, les dents, les griffes; la cruauté, la voracité, la saleté, tous les attributs difformes, toutes les facultés nuisibles des harpies, conviennent assez à nos roussettes. Hérodote (1) paraît les avoir indiquées lorsqu'il a dit qu'il y avait de grandes chauve-souris qui incommodaient beaucoup les hommes qui allaient recueillir la casse autour des marais de l'Asie ; qu'ils étaient obligés de se couvrir de cuir le corps et le visage, pour se garantir de leurs morsures dangereuses. Strabon (2) parle de très-grandes chauve-souris dans la Mésopotamie, dont la chair est bonne à manger. Parmi les modernes, Albert, Isidore, Scaliger, ont fait mention, mais vaguement, de ces grandes chauve-souris. Linscot, Nicolas Mathias (3), François

---

(1) Herodot., lib. 3. *Nota.* Il est singulier que Pline, qui nous a transmis comme vrais tant de faits apocryphes et même merveilleux, accuse ici Hérodote de mensonge, et dise que ce fait des chauve-souris, qui se jettent sur les hommes, n'est qu'un conte de la vieille et fabuleuse antiquité.

(2) In Mesopotamiâ inter Euphratis conversiones, est maxima vespertilionum multitudo, qui longè majores sunt quàm in cæteris locis. Capiuntur, et in esum condiuntur; Strabo, lib. 16.

(3) Nicolas Mathias, dans son voyage imprimé à Visurgbourg, en Suédois, dit, page 123, que ces grandes chauve-souris volent en troupe pendant la nuit, qu'elles boivent du suc des palmiers en si grande

Pyrard (1), en ont parlé plus précisément, et Oliger Jacobeus (2) en a donné une courte description avec la figure : enfin, l'on en trouve des descriptions et des figures bien faites dans Seba et dans Edwartz, lesquelles s'accordent avec les nôtres.

Les roussettes sont des animaux carnassiers, voraces, et qui mangent de tout ; car, lorsque la chair ou le poisson leur manque, elles se nourrissent de végétaux et de fruits de toute espèce (3);

---

quantité qu'elles s'enivrent et tombent comme mortes au pied des arbres ; que lui-même en avait pris une dans cet état, et que, l'ayant attachée avec des clous à une muraille, elle rongea les clous et les arrondit avec ses dents comme si on les eût limés ; il dit aussi que son museau ressemblait à celui d'un renard.

(1) On voit dans l'île de Saint-Laurent et aux Maldives des chauve-souris plus grosses que des corbeaux. Voyage de Pyrard. Paris, 1619, tome I, pages 38 et 132. — Les chauve-souris volent en plein jour dans le Malabar ; elles sont grosses comme des chats, et on les mange sans répugnance. Extrait de la Relation des Missions du Tranguebar. Bibliothèque raisonnée, tome 32, page 194.

(2) Il y a deux de ces chauve-souris dans le Museum regium Haffniæ, 1696, pag. 12, Tab. 5, fig. 3. Il dit que chacune de ces chauve-souris étaient grandes comme un gros corbeau ; qu'elles avaient, de la tête en bas, un pied de longueur ; que le membre génital avait deux pouces de long : et il ajoute, d'après Linscot, que les Indiens les mangent et les trouvent aussi bonnes que des perdrix.

(3) Aux îles Manilles, on voit sur les arbres une infinité de grandes chauve-souris qui pendent attachées les unes aux autres sur les arbres, et qui prennent leur vol à l'entrée de la nuit pour aller chercher leur nourriture dans des bois fort éloignés : elles volent quelquefois en si grand nombre et si serrées qu'elles obscurcissent l'air de leurs grandes ailes, qui ont quelquefois six palmes d'étendue : elles savent discerner,

elles boivent le suc des palmiers, et il est aisé de les enivrer et de les prendre, en mettant à portée de leur retraite des vases remplis d'eau de palmier ou de quelque autre liqueur fermentée : elles s'attachent et se suspendent aux arbres avec leurs ongles ; elles vont ordinairement en troupe, et plus la nuit que le jour ; elles fuient les lieux trop fréquentés, et demeurent dans des déserts, surtout dans les îles inhabitées. Elles se portent au coït avec ardeur. Le sexe dans le mâle est très-apparent : la verge n'est point engagée dans un fourreau comme celle des quadrupèdes ; elle est hors du corps, à peu près comme dans l'homme et le singe (1). Le sexe des femelles est aussi fort apparent ; elles n'ont que deux mamelles placées sur la poitrine, et ne produisent qu'en petit nombre, mais plus d'une fois par an. La chair de ces animaux, surtout lorsqu'ils sont jeunes, n'est pas mauvaise à manger ; les Indiens la trouvent

---

dans l'épaisseur des bois, les arbres dont les fruits sont mûrs : elles les dévorent, pendant toute la nuit, avec un bruit qui se fait entendre de deux milles, et vers le jour elles retournent vers leurs retraites. Les Indiens, qui voient manger leurs meilleurs fruits par ces animaux, leur font la guerre, non seulement pour se venger, mais pour se nourrir de leur chair à laquelle ils prétendent trouver le goût du lapin ; Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prevost, tome 10, page 389.

(1) In hoc animali uterque sexus dignoscebatur : nam eorum aliquot qui mihi conspecti sunt, satis longum exertumque penem habebant quales ferè simiarum est. Carol. Clusii. Exotic., Raphelingiæ, 1605, tom. II, pag. 94.

bonne, et ils en comparent le goût à celui de la perdrix ou du lapin.

Les voyageurs de l'Amérique s'accordent à dire que les grandes chauve-souris de ce nouveau continent sucent, sans les éveiller, le sang des hommes et des animaux endormis. Les voyageurs de l'Asie et de l'Afrique, qui font mention de la roussette ou de la rougette, ne parlent pas de ce fait singulier: néanmoins leur silence ne fait pas une preuve complète, surtout y ayant tant de conformité et tant d'autres ressemblances entre les roussettes et ces grandes chauve-souris que nous avons appelées *vampires*. Nous avons donc cru devoir examiner comment il est possible que ces animaux puissent sucer le sang sans causer en même temps une douleur au moins assez sensible pour éveiller une personne endormie. S'ils entamaient la chair avec leurs dents, qui sont très-fortes et grosses comme celles des autres quadrupèdes de leur taille, l'homme le plus profondément endormi, et les animaux surtout, dont le sommeil est plus léger que celui de l'homme, seraient brusquement réveillés par la douleur de cette morsure; il en est de même des blessures qu'ils pourraient faire avec leurs ongles: ce n'est donc qu'avec la langue qu'ils peuvent faire des ouvertures assez subtiles dans la peau, pour en tirer du sang et ouvrir les veines sans causer une vive douleur. Nous n'avons pas été à portée de voir la langue du vampire; mais celle des roussettes,

que M. Daubenton a examinée avec soin (1), semble indiquer la possibilité du fait : cette langue est pointue et hérissée de papilles dures très-fines, très-aiguës, et dirigées en arrière ; ces pointes, qui sont très-fines, peuvent s'insinuer dans les pores de la peau, les élargir, et pénétrer assez avant pour que le sang obéisse à la succion continuelle de la langue. Mais c'est assez raisonner sur ce fait, dont toutes les circonstances ne nous sont pas bien connues, et dont quelques-unes sont peut-être exagérées ou mal rendues par les écrivains qui nous les ont transmises.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA ROUSSETTE ET DE LA ROUGETTE.

J'ai trouvé, dans une note de M. Commerson, qu'il a vu à l'île de Bourbon des milliers de grandes chauve-souris (roussettes et rougettes), qui voltigeaient, sur le soir, en bandes comme les corbeaux, et se posaient particulièrement sur les arbres de *vaccoun*, dont elles mangent les fruits. Il ajoute que, prises dans la bonne saison, elles sont bonnes à manger; que leur goût approche absolument de celui du lièvre, et que leur chair est également noire.

Feu M. de la Nux, qui était mon correspondant

(1) Voyez ci-après dans ce volume la description des parties intérieures de la roussette.

dans cette même île, m'a envoyé, depuis l'impression de mon ouvrage, quelques observations et de très-bonnes réflexions critiques sur ce que j'ai dit de ces animaux. Voici l'extrait d'une très-longue lettre fort instructive qu'il m'a écrite, à ce sujet, de l'île de Bourbon, le 24 octobre 1772.

J'aime également, me dites-vous, monsieur, dans votre lettre du 8 mars 1770, j'aime également quelqu'un qui m'apprend une vérité ou qui me relève d'une erreur, ainsi écrivez-moi, je vous supplie, en toute liberté et toute franchise.... Oh ! pour le coup je réponds, monsieur, on ne peut pas mieux à votre noble invitation. Je n'ai point hésité de me livrer aux détails, et je ne veux point excuser ma prolixité, bien fâché même de n'en savoir pas plus sur les roussettes, pour avoir à vous en dire davantage. Les preuves ne peuvent être trop multipliées (me semble) quand il s'agit de combattre des erreurs accréditées depuis long-temps. L'on dirait que l'on n'a vu ces animaux qu'avec les yeux de l'effroi ; on les a trouvés laids, monstrueux ; et, sans autre examen que la première inspection de leur figure, on leur a fait des mœurs, un caractère et des habitudes qu'ils n'ont point du tout, comme si la méchanceté, la férocité, la malpropreté, étaient inséparables de la laideur.

M. de la Nux observe que, dans ma description, le volume de la roussette est exagéré, ainsi que le nombre de ces animaux ; que leur cri n'a rien d'épouvantable. Il ajoute qu'un homme,

ouvrant la bouche et retrécissant le passage de la voix, en aspirant et respirant successivement avec force, donne à peu près le son rauque du cri d'une roussette, et que cela n'est pas fort effrayant. Il dit encore que, quand ces animaux sont tranquilles sur un grand arbre, ils ont un gazouillement de société léger, et qui n'est point déplaisant.

Page 55. Pline a eu raison, dit-il, de traiter de fabuleux le récit d'Hérodote; les roussettes, les rougettes, au moins dans ces îles, ne se jettent point sur les hommes; elles les fuient, bien loin de les attaquer. Elles mordent et mordent très-dur, mais c'est à leur corps défendant, quand elles sont abattues, soit par le *court-bâton*, soit par le coup de fusil, ou prises dans des filets; et quiconque en est mordu ou égratigné n'a qu'à s'en prendre à sa maladresse et non à une férocité que l'animal n'a point.

Page 56, notes 1, 2, 3. Le volume des roussettes est ici plus approchant du vrai.... *Les chauve-souris volent en plein jour dans le Malabar.* Cela est vrai des roussettes, et non des rougettes. Les autres volent en plein jour : cela veut seulement dire qu'on en voit voler, de temps à autre, dans le cours du jour; mais une à une et point en troupes. Alors elles volent très-haut et assez pour que leur ampleur paraisse moindre de plus de moitié. Elles vont fort loin et à tire-d'ailes, et je crois très-possible qu'elles traversent de cette île de Bourbon à l'île de France en assez peu de temps (la distance est au moins de trente lieues). Elles ne planent pas comme l'oiseau de proie, comme la frégate, etc.; mais,

dans cette grande élévation au-dessus de la surface de la terre, de cent, peut-être deux cents toises et plus; le mouvement de leurs bras est lent; il est prompt quand elles volent bas, et d'autant plus prompt qu'elles sont plus proches de terre.

A parler exactement, la roussette ne vit pas en société; le besoin d'aliments, la pâture les réunissent en troupes, en compagnies plus ou moins nombreuses. Ces compagnies se forment fortuitement sur les arbres de hautes futaies, ou chargés ou à proximité des fleurs ou des fruits qui leur conviennent. On voit les roussettes y arriver successivement, se prendre par les griffes de leurs pates de derrière et rester là tranquilles fort long-temps, si rien ne les effarouche: il y en a cependant toujours quelques-unes, de temps en temps, qui se détachent et font compagnie. Mais, qu'un oiseau de proie passe au-dessus de l'arbre, que le tonnerre vienne à éclater, qu'il se tire un coup de fusil ou sur elles ou dans le canton, ou que, déja pourchassées et effarouchées, elles entrevoient au-dessous d'elles quelqu'un, soit chasseur ou autre, elles s'envolent toutes à la fois, et c'est pour lors qu'on voit en plein jour de ces compagnies, qui, quoique bien fournies, n'obscurcissent point l'air; elles ne peuvent voler assez serrées pour cela; l'expression est au moins hyperbolique. Mais dire, *on voit sur les arbres une infinité de grandes chauve-souris qui pendent attachées les unes aux autres sur les arbres*, c'est dire assez mal une fausseté, ou du moins une absurdité. Les roussettes sont trop hargneuses pour se tenir ainsi par la main; et, en considérant leur forme, on reconnaît aisément l'impossibilité d'une pareille chaîne. Elles branchent ou au-dessus ou au-des-

sous, ou à côté les unes des autres, mais toujours une à une.

Je dois placer ici le peu que j'ai à dire des rougettes. On n'en voit point voler de jour; elles vivent en société dans de grands creux d'arbres pourris, en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne sortent que sur le soir à la grande brune, et rentrent avant l'aube. L'on assure, et il passe en cette île pour constant, que, quelle que soit la quantité d'individus qui composent une de ces sociétés, il ne s'y trouve qu'un seul mâle : je n'ai pu vérifier le fait. Je dois seulement dire que ces animaux sédentaires parviennent à une haute graisse; que, dans le commencement de la colonie, nombre de gens peu aisés et point délicats, instruits sans doute par les Malacasses, s'approvisionnaient largement de cette graisse pour en apprêter leur manger. J'ai vu le temps où un bois de chauve-souris (c'est ainsi qu'on appelait les retraites de nos rougettes) était une vraie trouvaille. Il était facile, comme on en peut juger, de défendre la sortie de ces animaux, puis de les tirer en vie un à un, ou de les étouffer par la fumée, et de façon ou d'autre de connaître le nombre de femelles et de mâles qui composaient la société : je n'en sais pas plus sur cette espèce. Je reviens à la note... Autre hyperbole. *Le bruit que ces animaux font pendant la nuit*, *en dévorant en grande troupe les fruits mûrs qu'ils savent discerner dans l'épaisseur des bois....* En lisant cela, qui n'attribuera ce prétendu bruit à l'acte de mastication? le bruit que l'on entend de fort loin, et de jour comme de nuit, est celui naturel à ces animaux quand ils sont en colère et quand ils se disputent la pâture; et il ne faut pas croire que les roussettes ne mangent que la

nuit. Elles ont l'œil bon ainsi que l'odorat, elles voient très-bien le jour; il n'est point merveilleux qu'elles discernent dans l'épaisseur des bois les fruits, les graines mûres ainsi que les fleurs. D'ailleurs, les bananes de toutes espèces, dont elles sont très-friandes, les pêches et les autres fruits que les Indiens cultivent, ne sont point dans l'épaisseur des bois... *La roussette est un bon gibier*.... Oui, pour qui peut vaincre la répugnance qu'inspire sa figure. La jeune, surtout de quatre à cinq mois, déja grasse, est en son genre aussi bonne que le pintadeau, que le marcassin dans le leur. Les vieilles sont dures, bien que très-grasses, dans la saison des fruits qui leur conviennent, c'est-à-dire pendant tout l'été et une bonne partie de l'automne. Les mâles surtout acquièrent en vieillissant un fumet déplaisant et fort.... Il n'est pas autrement exact de dire en général, *les Indiens en mangent*. On sait que l'Indien ne mange d'aucun animal, qu'il n'en tue aucun. Peut-être bien les Maures, les Malayes en mangent-ils; certainement bien des Européens en mangent; ainsi, dans le vrai, on mange des roussettes dans l'Inde, quoique l'Indien, proprement dit, n'en mange pas. Dans cette île on mange des roussettes et des rougettes.

Après l'examen ci-dessus, je viens au corps de l'histoire; il a besoin de rectification. Et pour preuve, je n'ai qu'à opposer ce que je connais des roussettes, ce que j'en ai vu, et ce qu'en ont imaginé les autres, d'après lesquels l'historien de la nature a parlé.

Les roussettes et les rougettes sont naturelles dans les îles de France, de Bourbon et de Madagascar. Il y a cinquante ans et plus (en 1772) que j'habite celle de Bourbon. Quand j'y arrivai, en septembre 1722, ces

animaux étaient aussi communs, même dans les quartiers déja établis, qu'ils y sont rares actuellement. La raison en est toute naturelle, 1° la forêt n'était pas encore éloignée des établissements, et il leur faut la forêt; aujourd'hui elle est très-reculée. 2° La roussette est vivipare, et ne met au jour qu'un seul petit par an. 3° Elle est chassée pour sa viande, pour sa graisse, pour les jeunes individus, pendant tout l'été, tout l'automne et une partie de l'hiver, par les blancs au fusil, par les nègres au filet; il faut que l'espèce diminue beaucoup et en peu de temps; outre qu'abandonnant les quartiers établis pour se retirer dans les lieux qui ne le sont pas encore, et dans l'intérieur de l'île, les nègres marrons ne les épargnent pas quand ils le peuvent.

Le temps des amours de ces animaux est ici vers le mois de mai, c'est-à-dire, en général, dans le milieu de l'automne. Celui de la sortie des fœtus est environ un mois après l'équinoxe du printemps; ainsi la durée de la gestation est de quatre et demi à cinq mois. J'ignore celle de l'accroissement des petits, mais je sais qu'il paraît fait au solstice d'hiver, c'est-à-dire à peu près au bout de huit mois, depuis la naissance. Je sais de plus qu'on ne voit plus de petites roussettes, passé avril et mai, temps auquel on distingue aisément les vieilles des jeunes, par les couleurs plus vives des robes de celles-ci. Les vieilles grisonnent, je ne sais pas au bout de quel temps, et c'est pour lors qu'elles sont très-dures, les mâles surtout; c'est pour lors que ceux-ci sentent très-fort, comme je l'ai déja dit; qu'il n'y a que des nègres qui puissent en manger, et qu'il n'y a de bon que leur graisse, dont en général l'espèce est assez bien

pourvue depuis la fin du printemps jusqu'au commencement de l'hiver.

Ce n'est certainement pas la chair de quelque espèce que ce soit, qui fournit l'embonpoint des roussettes et des rougettes, ni même qui fait le moindrement partie de leur nourriture ; ce n'est pas de la viande qu'il leur faut. Bref, ces animaux ne sont du tout point carnassiers, ils sont et ne sont que frugivores. Les bananes, les pêches, les goyaves, bien des sortes de fruits dont nos forêts sont successivement pourvues, les baies de guy et autres, voilà de quoi ils se nourrissent, et ils ne se nourrissent que de cela ; ils sont encore très-friands de sucs de certaines fleurs à ombelles, telles entre autres celles de nos bois puants, dont le *nectareum* est très-succin ; ce sont ces fleurs très-abondantes en janvier et février, plus généralement au cœur de l'été, qui attirent vers le bas de notre île les roussettes en grand nombre ; elles font pleuvoir à terre les étamines nombreuses de ces fleurs, et il est très-probable que c'est pour la succion du *nectareum* des fleurs à ombelles, peut-être encore de nombre d'autres fleurs de genres différents, que leur langue est telle que l'apprend l'exacte et savante description qu'en a donnée M. Daubenton. J'observerai que la mangue est un fruit dont la peau est résineuse, et que nos animaux n'y touchent point. Je sais qu'en cage on leur a fait manger du pain, des cannes de sucre, etc. ; je n'ai pas su si on leur avait fait manger de la viande, crue surtout ; mais en eussent-elles mangé en cage, ce n'est point dans l'état d'esclavage que je les considère, il change trop les mœurs, les caractères, les habitudes de tous les animaux. Dans le très-vrai, l'homme n'a rien à craindre de ceux-ci pour

lui personnellement ni pour sa volaille. Il leur est de toute impossibilité de prendre, je ne dis pas une poule, mais le moindre petit oiseau. Une roussette ne peut pas, comme un faucon, comme un épervier, etc., fondre sur une proie. Si elle approche trop la terre, elle y tombe et ne peut reprendre le vol qu'en grimpant contre quelque appui que ce puisse être, fût-ce un homme qu'elle rencontrât (1). Une fois à terre, elle ne peut que s'y traîner maussadement et assez lentement, aussi ne s'y tient-elle que le moins de temps qu'elle peut : elle n'est point faite pour la course. Voudrait-elle attraper un oiseau sur une branche? la dégaine avec laquelle elle est souvent obligée d'en parcourir une pour aller vers le bout mettre le vent dans ses voiles, pour aller prendre son vol, montre évidemment que telles tentatives ne lui réussiraient jamais. Et, afin de me mieux faire entendre, je dois dire que, pour s'envoler, ces animaux ne peuvent, comme les oiseaux, s'élancer dans l'air; il faut qu'ils le battent des ailes à plusieurs reprises avant de dépendre ses griffes de leurs pattes de l'endroit où ils se sont accrochés; et quelque pleines que soient les voiles en quittant la place, leur poids les abaisse, et pour s'élever, ils parcourent la concavité d'une courbe. Mais la place où ils se trouvent quand il faut partir, n'est pas toujours commode pour le jeu libre de leurs ailes, il peut se trouver des

(1) J'ai vu une roussette, toute jeune encore, entrer au vol dans ma maison à la grande brune, s'abattre exactement aux pieds d'une jeune négresse de sept à huit ans, et incontinent grimper le long de cet enfant, qui, par bonheur, était proche de moi. Je la débarrassai assez promptement pour que les crochets des ailes n'eussent point encore atteint ou ses épaules ou son visage.

branches trop proches qui l'empêcheraient; et, dans cette conjoncture, la roussette parcourt la branche jusqu'à ce qu'elle puisse prendre son essor sans risque. Il arrive assez souvent, dans une nombreuse troupe de ces quadrupèdes volants, surprise, ou par un coup de tonnerre, ou un coup de fusil, ou par telle autre épouvantail subit, et surprise sur un arbre de médiocre hauteur, comme de vingt à trente pieds, sous les branches; il arrive, dis-je, assez ordinairement que plusieurs tombent jusqu'à terre avant d'avoir pu prendre l'air nécessaire pour les soutenir, et on les voit incontinent remonter le long des arbres qui se trouvent à leur portée, pour prendre leur vol sitôt qu'elles le peuvent. Que l'on se représente des voyageurs chassant ces animaux qu'ils ne connaissent point, dont la forme et la figure leur causent un certain effroi, entourés tout-à-coup d'un nombre de roussettes, tombées de leur fait; que quelqu'un de la bande se trouve empêtré d'une ou deux roussettes grimpantes, et que, cherchant à se débarrasser et s'y prenant mal, il soit égratigné, même mordu, ne voilà-t-il pas le thème d'une relation qui fera les roussettes féroces, se ruant sur les hommes, cherchant à les blesser au visage, les dévorer, etc.; et, au bout du compte, cela se réduira à la rencontre fortuite d'animaux d'espèces bien différentes, qui avaient grand'peur les uns des autres. J'ai dit plus haut, qu'il fallait la forêt aux roussettes; on voit bien ici que c'est par instinct de conservation qu'elles la cherchent, et non par caractère sauvage et farouche. A ce que j'ai déja fait connaître des roussettes et des rougettes, si j'ajoute qu'elles ne donnent point sur la charogne, que naturellement elles ne mangent point à terre, qu'il faut

qu'elles soient appendues pour prendre leur nourriture ; j'aurai, je pense, détruit le préjugé qui les fait carnivores, voraces, méchantes, cruelles, etc.; si je dis de plus que leur vol est aussi lourd, aussi bruyant, surtout proche de terre, que celui des vampires doit l'être peu, doit être léger, j'aurai, par ce dernier caractère, éloigné considérablement encore une espèce de l'autre.

De ce que l'on voit parfois des roussettes raser la surface de l'eau, à peu près comme fait l'hirondelle, on les a fait se nourrir de poisson, on en a fait des pêcheurs, et il le fallait bien, dès qu'on voulait qu'elles mangeassent de tout. Cette chair ne leur convient pas plus que toute autre. Encore une fois, elles ne se nourrissent que de végétaux. C'est pour se baigner qu'elles rasent l'eau ; et, si elles se soutiennent au vol plus près de l'eau qu'elles ne le peuvent de la terre, c'est que la résistance de celle-ci intéresse le battement des ailes qui est libre sur l'eau. De ceci résulte évidemment la propreté naturelle des roussettes. J'en ai bien vu, j'en ai bien tué, je n'ai jamais trouvé sur aucunes d'elles la moindre saleté ; elles sont aussi propres que le sont en général les oiseaux.

La roussette n'est pas de ces animaux que nous sommes portés à trouver beaux ; elle est même déplaisante à voir en mouvement et de près. Il n'y a qu'un seul point de vue, et il n'y a qu'une seule attitude qui lui soit avantageuse relativement à nous, dans laquelle on la voie avec une sorte de plaisir, dans laquelle tout ce qu'elle a de hideux, de monstrueux disparaît. Branchée à un arbre, elle s'y tient la tête en bas, les ailes pliées et exactement plaquées contre le corps ; ainsi sa voilure, qui fait sa difformité, de même que ses pattes de der-

rière, qui la soutiennent à l'aide des griffes dont elles sont armées, ne paraissent point. L'on ne voit en pendant qu'un corps rond, potelé, vêtu d'une robe d'un brun foncé, très-propre et bien colorié, auquel tient une tête dont la physionomie a quelque chose de vif et de fin. Voilà l'attitude de repos des roussettes ; elles n'ont que celle-là, et c'est celle dans laquelle elles se tiennent le plus long-temps pendant le jour. Quant au point de vue, c'est à nous à le choisir. Il faut se placer de manière à les voir dans un demi-raccourci, c'est-à-dire à l'élévation au-dessus de terre de quarante à soixante pieds, et dans une distance de cent cinquante pieds, plus ou moins. Maintenant, qu'on se représente la tête d'un grand arbre garnie, dans son pourtour et dans son milieu, de cent, cent cinquante, peut-être deux cents de pareilles girandolles, n'ayant de mouvement que celui que le vent donne aux branches, et l'on se fera l'idée d'un tableau qui m'a toujours paru curieux, et qui se fait regarder avec plaisir. Dans les cabinets les plus riches en sujets d'histoire naturelle, on ne manque pas de placer une roussette éployée et dans toute l'étendue de son envergure ; de sorte qu'on la montre dans son action et dans tout son laid. Il faudrait, me semble, s'il était possible, en montrer à côté ou au-dessus, quelqu'une dans l'attitude naturelle du repos ; car celle que montre l'estampe, *volume* V, *planche* 167, n'est point encore la véritable : on ne voit jamais les roussettes à terre tranquilles sur leurs quatre jambes.

Je terminerai ces notes en disant que la roussette et la rougette fournissent une nourriture saine. On n'a jamais entendu dire que qui que ce soit en ait été incommodé, quoique nombre de fois on en ait mangé avec

excès. Cela ne doit point surprendre, dès que l'on sait bien que ces animaux ne vivent que de fruits mûrs, de sucs et de fleurs, et peut-être des exudations de nombre d'arbres. Je le soupçonnais fortement ; le passage d'Hérodote me le fait croire ; mais je ne l'ai pas assez vu pour donner la chose comme une vérité constante.

DESCRIPTION DE LA ROUSSETTE.

La roussette (*pl.* 167) a beaucoup de rapport aux chauve-souris, surtout pour la conformation extérieure; mais elle est d'une grandeur excessive en comparaison des chauve-souris qui ont déja été décrites dans cet ouvrage; elle en diffère aussi par la forme de la tête, des oreilles, etc. Elle a le museau gros et allongé, et la tête longue en quelque façon comme celle d'un chien, c'est d'où lui vient le nom de *chien-volant* (1), qui lui a été donné par plusieurs auteurs.

Le nez est bien formé, les yeux sont grands et posés obliquement comme ceux du loup; les oreilles sont très-courtes et pointues, elles n'ont point d'oreillon. Autant la roussette diffère des chauve-souris par la forme de la tête, autant il se trouve de ressemblance entre elles par la forme du corps et des jambes : il n'y a d'autre différence que celles de la grandeur, et d'un ongle qui se trouve au bout de la troisième phalange du premier doigt; les chauve-souris n'ont ni cet ongle, ni cette troisième phalange; au reste, la roussette ressemble parfaitement aux chauve-souris par les ailes et

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1759.

par les pieds de derrière; elle n'a point de queue, cependant la membrane des ailes s'étend au-delà des jambes de derrière et aboutit, de part et d'autre, à l'endroit de l'origine de la queue des chauve-souris.

Le bout du museau de la roussette, la plus grande partie des oreilles et les doigts sont dégarnis de poil et ont une couleur brune. Le poil de la face de cet animal avait différentes teintes de roux, depuis la plus claire jusqu'à la plus foncée; les coins de la bouche, les joues, le tour des yeux et le front avaient une teinte de roux si claire qu'elle était presque jaunâtre ou blonde; au contraire, les branches de la mâchoire inférieure, les tempes, les alentours des oreilles et le sommet de la tête avaient une couleur rousse foncée et rougeâtre; cette même couleur rousse foncée formait une bande qui s'étendait de chaque côté du dos et des lombes depuis l'épaule jusqu'à la croupe; il y avait des poils roux sur le bras et des poils jaunâtres sur l'avant-bras et sur la jambe, des poils roux et roussâtres sur la face extérieure de la partie de la membrane qui s'étendait au-delà de chacune des jambes; il se trouvait du poil de ces mêmes teintes de roux autour de l'anus et de l'origine de la verge et sur la face intérieure des ailes, près de l'avant-bras, du bras et des côtés du corps; le poil du cou, du dos, du milieu des lombes, de la poitrine et du ventre, était noir; les plus grands poils étaient longs d'un demi-pouce; la mèmbrane des ailes et des jambes de derrière, et les ongles avaient différentes teintes de brun et de noirâtre.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus......	0	9	0
Envergure	3	0	0

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	2	8
Circonférence du bout du museau	0	2	7
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	0	3	10
Contour de l'ouverture de la bouche	0	2	0
Distance entre les deux naseaux	0	0	4 ½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	1	1
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	1	1
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	6
Ouverture de l'œil	0	0	3 ½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein	0	0	8 ½
La même distance mesurée en ligne droite	0	0	6
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	0	5	3
Longueur des oreilles	0	0	9
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	0	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	1	5
Longueur du cou	0	1	11
Circonférence du cou	0	4	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant à travers les ailes	0	8	9
Circonférence prise dans le milieu	0	8	9
Circonférence prise devant les jambes de derrière	0	7	6
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	0	5	6
Largeur de l'avant-bras près du coude	0	0	6
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit	0	0	6
Longueur du poignet	0	0	6
Épaisseur du poignet	0	0	7
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts	0	10	6

	pi.	po.	lig.
Longueur de l'aile	1	5	0
Largeur à l'endroit le plus large	0	6	8
Longueur du pouce des pieds de devant jusqu'au bout de l'ongle	0	2	6
Longueur du premier doigt	0	4	6
Longueur du second doigt	11	0	0
Longueur du troisième doigt	0	8	9
Longueur du quatrième doigt	0	7	10
Longueur de l'ongle du pouce des pieds de devant.	0	0	10
Longueur de l'ongle du premier doigt	0	0	2
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	2	8
Largeur du haut de la jambe	0	0	5
Épaisseur	0	0	4
Largeur à l'endroit du talon	0	0	4
Épaisseur au même endroit	0	0	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	2	5
Longueur des doigts des pieds de derrière	0	1	10
Largeur du pied de derrière	0	0	5
Longueur des plus grands ongles	0	0	10
Largeur à la base	0	0	$0\frac{3}{4}$

L'épiploon était caché, comme celui de la noctule (1), entre l'estomac et les intestins; le foie et l'estomac avaient aussi la même position que dans cet animal.

Le duodénum s'étendait dans le côté droit comme dans la plupart des autres animaux, et se repliait en avant et ensuite en dedans avant de se joindre au jéjunum. La suite du canal intestinal faisait ses circonvolutions dans le côté gauche, dans les régions iliaque et hypogastrique, dans la région ombilicale et dans

(1) Voyez la description de la noctule.

le côté droit; enfin, il se repliait en dedans derrière l'estomac, avant de former le rectum : il n'y avait point de cœcum. Les intestins avaient cinq pieds et demi de longueur depuis le pylore jusqu'à l'anus.

L'estomac a paru sous une forme très-extraordinaire et fort différente de celle de l'estomac de la noctule. Le grand cul-de-sac était très-profond, car il avait un pouce de longueur; la partie droite était au contraire très-courte : le corps ou la partie moyenne de l'estomac s'élevait de près d'un pouce vers l'œsophage, en sorte que le grand cul-de-sac était séparé de cette partie par un angle profond, et cependant y adhérait par un tissu cellulaire; ce qui m'a fait croire que la forme singulière du grand cul-de-sac était un caractère réel de cet animal, et ne venait pas du racornissement causé dans les membranes de l'estomac par l'esprit-de-vin dans lequel il avait été gardé pendant long-temps.

Le foie était composé d'un grand lobe placé à droite, et d'un petit qui tenait à sa racine; il y avait, dans le milieu un autre grand lobe qui n'était plus entier, on y distinguait seulement une profonde scissure, dans laquelle se trouvait la vésicule du fiel : au reste, on ne voyait plus que des fragments du foie. La vésicule du fiel était de forme oblongue.

La rate était large, épaisse et courte; mais on ne doit guère compter sur cette figure, parce qu'elle était déformée par l'impression de l'esprit-de-vin.

Les reins n'étaient pas plus avancés l'un que l'autre; ils avaient à peu près la même forme que ceux de la noctule.

Le poumon droit était composé de quatre lobes bien distincts, et disposés comme dans la plupart des ani-

maux quadrupèdes ; il y avait à gauche deux lobes, le postérieur était presque entièrement séparé en deux parties par une profonde scissure qui coupait sa face postérieure. Le cœur était gros et dirigé obliquement à gauche ; il sortait deux branches de la crosse de l'aorte.

La partie antérieure de la langue (*pl.* 168, *qui représente la langue vue au microscope*) depuis le filet jusqu'à l'extrémité était très-longue ; quoique raccourcie par l'impression de l'esprit-de-vin, elle avait encore quinze lignes de longueur. L'extrémité (*A*) était fort étroite, presque pointue et hérissée jusque sur les côtés (*BC*) de papilles dures, pointues, dirigées en arrière, et longues d'une demi-ligne. On dit que cet animal s'insinue pendant la nuit sous les couvertures des gens qui dorment ; qu'il s'attache à leurs pieds et en suce le sang au point de s'en remplir, sans leur causer assez de douleur pour les éveiller, et que cependant il fait une plaie qui laisse couler le sang après que l'animal s'est retiré, et que l'homme endormi se trouve épuisé et mourant à son réveil. Il ne paraît pas que la roussette puisse faire cette succion par le moyen de ses dents qui sont grosses et grandes : les papilles du bout de sa langue semblent être plus propres à cet effet, et mieux encore d'autres papilles qui sont placées sur le milieu de la partie moyenne antérieure (*DE*) de la langue : celles-ci ont chacune trois pointes comme un trident ; ces pointes sont très-déliées, très-acérées et dirigées en arrière ; la papille entière a deux tiers de ligne de longueur et un tiers de largeur (*On a représenté, fig.* 2, *une de ces papilles, vue au microscope, avec une lentille beaucoup plus forte que celle avec laquelle on a dessiné la langue, fig.* 1). Il y a sur la partie moyenne

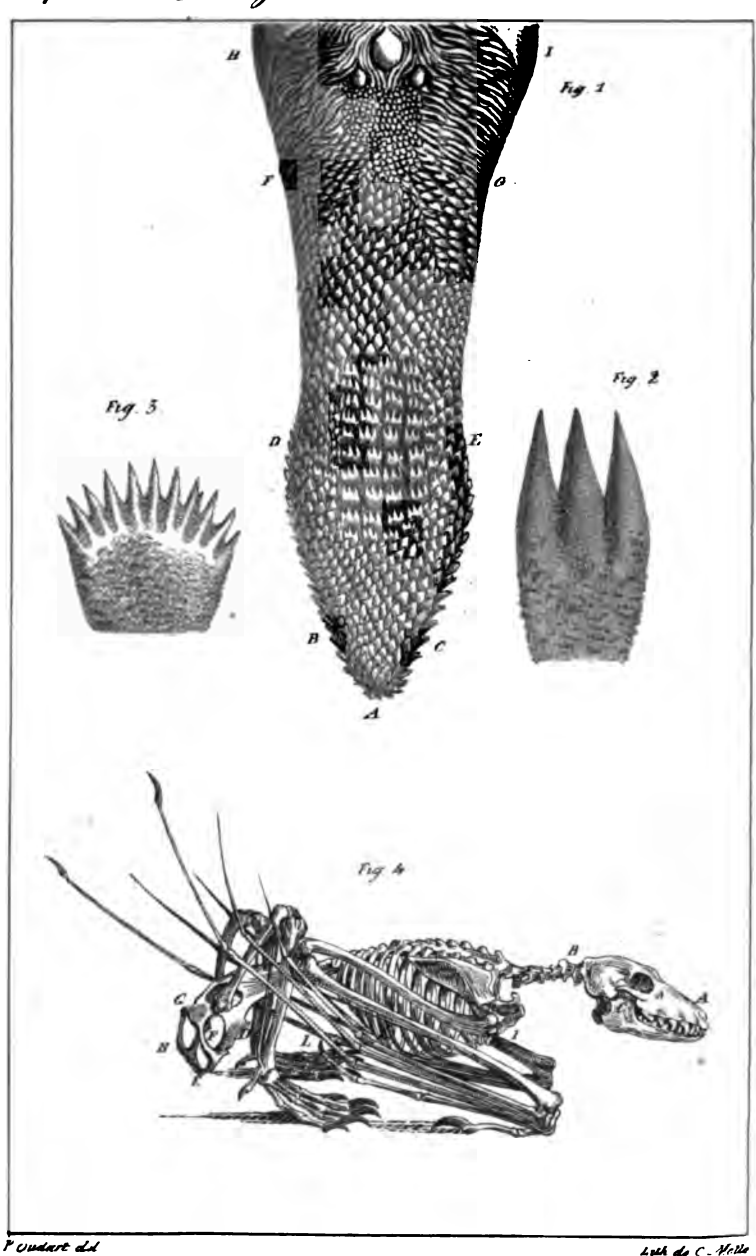
postérieure (*FG*) de cette langue d'autres papilles plus petites, qui ont cependant quatre, cinq, six et même jusqu'à douze pointes, et qui sont dirigées de dehors en dedans. (*On a représenté, fig.* 3, *une papille à douze pointes, vue avec la même lentille que la papille fig.* 2). Enfin, il se trouve sur les bords de la partie postérieure de longues papilles coniques et pointues, aussi dirigées de dehors en dedans. Il y avait aussi sur la partie postérieure (*H I*, *fig.* 1) trois glandes à calice, une grosse dans le milieu et une petite de chaque côté. On peut voir, dans cette figure de la langue de la roussette, des papilles qui ont deux pointes, et reconnaître la forme et la direction de toutes les papilles.

Le palais était traversé par douze sillons; les premiers avaient jusqu'à une ligne et demie de largeur, ils étaient presque en ligne droite; mais les derniers étaient convexes en devant et fort irréguliers; leurs bords étaient interrompus dans le milieu et hérissés de petites papilles roides et pointues.

J'ai vu quelques apparences de deux mamelles sur la poitrine, une de chaque côté.

Les testicules se trouvaient placés de chaque côté de l'anus comme dans la noctule; mais le tubercule de l'épididyme avait peu de volume. Les canaux déférents étaient courts et gros; les vésicules séminales avaient une grandeur proportionnée à celles des vésicules séminales de la noctule; on voyait très-distinctement les prostates sur l'urètre près du col de la vessie: quoique racornies par l'esprit-de-vin, elles avaient chacune deux lignes de longueur et de largeur, et une ligne d'épaisseur.

La verge était saillante, et grosse à proportion comme



P. Oudart del.

Lith. de C. Motte

celle de la noctule; le gland, quoique déformé, paraissait n'avoir jamais été pointu, il était au contraire cylindrique et terminé par un petit bourrelet contourné de façon qu'il ressemblait à peu près aux lèvres d'une carpe; il y avait au milieu une grande cavité qui était l'orifice de l'urètre; il ne renfermait point d'os.

Le squelette de la roussette (*pl.* 168) a, en général, beaucoup de rapport avec celui de la chauve-souris (1); mais, en l'examinant en détail, on y trouve de grandes différences, principalement dans la tête. La mâchoire du dessus n'est pas interrompue à son extrémité; les os du nez (*A*) sont presque aussi saillants en avant que les deux mâchoires: je n'ai pas pu découvrir leur articulation avec l'os frontal. Le museau est très-long et fort gros; le chanfrein et le front sont sur un même plan en ligne droite. L'os frontal, au lieu d'être convexe, forme une concavité en gouttière, qui s'étend sur la partie postérieure du chanfrein: cet os a, de chaque côté, une apophyse orbitaire assez longue, de sorte que les bords osseux des orbites ne sont interrompus qu'à peu près dans une sixième partie de leur étendue. Il y a une crête osseuse longitudinale sur le sommet de la tête, qui aboutit à une autre crête transversale placée sur l'occiput (*B*). La partie postérieure (*C*) des branches de la mâchoire inférieure est très-large; l'apophyse coronoïde a beaucoup de hauteur et de largeur.

La roussette a trente-deux dents; savoir, quatre incisives et deux canines dans chaque mâchoire, huit mâchelières dans la mâchoire du dessus et douze dans

(1) Voyez la description de la chauve-souris.

celle du dessous (1). Les deux incisives du dessus ne sont pas éloignées l'une de l'autre, comme dans les chauve-souris; elles sont toutes larges et plus grosses que celles du dessous, qui ont chacune deux lobes: il n'y a que deux pointes sur les plus grosses mâchelières dans la mâchoire supérieure; la première de ces dents est la plus grande, et la dernière est la plus petite. La première et la dernière de la mâchoire inférieure sont les plus petites; la seconde est la plus grande.

Il y a treize vertèbres dorsales et treize côtes, sept vraies et six fausses. Les apophyses épineuses des vertèbres et le sternum ressemblent à ces mêmes parties vues dans les chauve-souris; et les articulations des côtes de la roussette ne diffèrent de celles de ces animaux qu'en ce que la septième côte s'articule avec le second os du sternum auprès de la sixième côte, et qu'il y avait deux grandes apophyses plates sur la face inférieure du premier os et une sur le second.

Les vertèbres lombaires ne sont qu'au nombre de quatre. La partie antérieure de l'os de la hanche n'est pas triangulaire comme dans la chauve-souris, elle n'a que deux faces dont l'extérieure est très-convexe. Il y a dans la roussette, comme dans la chauve-souris, une apophyse (*D*) au-dessous de la cavité cotyloïde sur le bord du bassin. Le corps des os pubis de la roussette est fort mince de devant en arrière, et fort allongé d'un côté à l'autre. Ces deux os forment seuls, par leur réunion, la gouttière (*E*) du bassin; aussi elle est très-courte: les os ischions, au lieu de la prolonger en arrière comme dans les autres animaux, même dans les

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1759.



chauve-souris, la ferment en haut en se réunissant l'un à l'autre par leurs tubérosités, de sorte que le bassin a des bords postérieurs continus dans une circonférence entière (*E F G H*) formés par les branches des os pubis et ischions, et séparés des bords antérieurs par les trous ovalaires. La roussette n'a point de queue: il est vrai que le sacrum est fort long; on y voit, comme dans la chauve-souris, quatre fausses vertèbres distinguées par trois paires de trous, et il y a de plus un prolongement qui paraît composé de trois fausses vertèbres: la dernière s'articule par symphise avec les os ischions à l'endroit où ils sont réunis par le même genre d'articulation.

L'omoplate, au lieu de former un quarré long comme dans la chauve-souris, forme un triangle fort allongé: le côté antérieur de l'omoplate fait la base du triangle; le côté inférieur de l'omoplate et sa base représentent les deux côtés du triangle dont le sommet se trouve à l'angle formé par la rencontre du côté inférieur de l'omoplate et de sa base: l'épine est fort courte et fort élevée par sa partie inférieure; la partie supérieure est au milieu de la base de l'omoplate.

Les clavicules de la roussette sont à proportion moins convexes que celles de la chauve-souris, mais l'os du bras forme une double convexité; il n'y a point de crête, comme dans celui de la chauve-souris, sur le côté inférieur de sa partie antérieure, mais seulement une arête peu apparente; l'os du rayon (*I*) est moins convexe que celui de la chauve-souris, mais il y a de plus, dans la roussette, une longue épine osseuse (*K*) placée sous l'os du rayon; elle s'étend en arrière au-delà de cet os, et en avant jusqu'à environ les deux tiers de la longueur du même os du rayon: cette épine, qui est pla-

cée à l'endroit où se trouve l'os du coude des autres animaux, paraît en tenir lieu dans la roussette; l'extrémité postérieure, qui correspond à l'olécrâne, est séparée du reste de l'épine par un joint cartilagineux.

Les os de la cuisse, de la jambe et des pieds ne diffèrent de ceux de la chauve-souris qu'en ce que le péroné ne s'étend que jusqu'aux deux tiers de la longueur du tibia depuis son extrémité inférieure, et que le premier doigt des pieds de devant a une troisième phalange et un ongle (*L*) bien formé que je n'ai jamais vu dans les chauve-souris : enfin, la roussette n'avait pas, dans le tarse, les deux os longs et courbes qui sont de plus que les sept os dans les chauve-souris.

	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'occiput.	2	10
La plus grande largeur de la tête.	1	4
Longueur de la mâchoire inférieure jusqu'au bout postérieur de l'apophyse condyloïde.	2	1
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines.	0	3 $\frac{3}{4}$
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents canines.	0	6
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	0	10 $\frac{1}{3}$
Largeur de cette ouverture.	0	2 $\frac{1}{3}$
Hauteur.	0	3
Longueur des plus longues dents canines au dehors de l'os.	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde.	0	2 $\frac{1}{4}$
Longueur des seconds os.	0	1 $\frac{2}{3}$
Longueur des troisièmes.	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os du milieu.	0	1 $\frac{3}{4}$
Longueur des branches de la fourchette.	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur du cou.	1	7

	po.	lig.
Longueur du trou de la première vertèbre du haut en bas.	0	$2\frac{1}{8}$
Longueur d'un côté à l'autre.	0	$2\frac{2}{3}$
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales	2	6
Longueur des premières côtes.	0	7
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large.	0	10
Longueur de la cinquième, qui est la plus longue.	2	5
Longueur de la dernière des fausses côtes.	0	7
Longueur du sternum.	1	8
Longueur du second os qui est le plus long.	1	0
Largeur du premier os qui est le plus large.	0	$8\frac{1}{2}$
Longueur du corps de la quatrième vertèbre lombaire qui est la plus longue.	0	3
Longueur des trous ovalaires.	0	4
Largeur.	0	$5\frac{1}{2}$
Largeur du bassin.	0	$6\frac{1}{2}$
Hauteur.	1	$0\frac{1}{2}$
Longueur de l'omoplate.	1	$9\frac{1}{2}$
Largeur.	0	7
Longueur des clavicules.	1	3
Longueur de l'humérus.	4	$1\frac{1}{2}$
Longueur de l'os de l'avant-bras.	5	$7\frac{1}{2}$
Longueur de l'os de la cuisse	2	2
Longueur du tibia.	2	7
Hauteur du carpe.	0	2
Longueur du calcanéum.	0	3
Longueur du premier os du métacarpe.	0	6
Longueur du second.	2	11
Longueur du troisième.	4	1
Longueur du quatrième.	4	0
Longueur du cinquième.	4	1
Longueur du quatrième os du métatarse	0	5
Longueur de la première phalange du pouce des		

	po.	lig.
pieds de devant.	1	5
Longueur de la seconde.	0	9
Longueur de la première phalange du premier doigt.	0	10
Longueur de la seconde.	0	6
Longueur de la troisième.	0	2 ½
Longueur de la première phalange du second doigt.	2	11
Longueur de la seconde.	3	6
Longueur de la troisième.	0	7
Longueur de la première phalange du troisième doigt.	2	5
Longueur de la seconde.	2	6
Longueur de la première phalange du quatrième doigt.	1	11
Longueur de la seconde.	1	11
Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière.	0	5 ½
Longueur de la seconde.	0	5
Longueur de la troisième.	0	7
Longueur de la première phalange du pouce.	0	8
Longueur de la seconde.	0	7

DESCRIPTION DE LA ROUGETTE.

La rougette (*pl.* 167) qui a servi de sujet pour cette description était desséchée, ainsi je n'ai pas pu reconnaître si elle ressemblait autant à la roussette par les viscères que par les os et par les dents, que j'ai trouvés entièrement semblables dans ces deux animaux, tant pour le nombre que pour la forme et la situation. Mais la rougette est plus petite que la roussette, et en diffère beaucoup par les couleurs du poil. La tête, le dos, les côtés du corps jusqu'aux ailes, la croupe et la face extérieure des cuisses et des jambes sont de couleur cendrée, mêlée de gris et de brun, ou de noirâtre. Il y a sur le cou une couleur très-vive, mêlée d'orangé et de rouge (1). Il ne restait que peu de poil sur la face inférieure de cette rougette; il avait à peu près les mêmes couleurs que celui de la face supérieure, à l'exception du cou. Cet animal ressemblait parfaitement à la roussette par la forme de la tête, du corps et des ailes, et par l'ongle qui terminait le premier doigt des pieds de devant. En comparant les dimensions rapportées dans

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1759, les caractères de la rougette sous le nom de roussette.

la table suivante avec celles qui y correspondent dans la description de la roussette, on peut voir quelle différence de grandeur il y a entre ces deux animaux, au moins entre ceux que j'ai observés.

	pi.	po.	lig.
Envergure	2	0	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	1	8
Longueur des oreilles	0	5	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	0	3 ½
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	0	4	0
Longueur du poignet	0	4	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts	0	7	8
Longueur de l'aile	0	11	0
Largeur à l'endroit le plus large	0	4	10
Longueur du pouce des pieds de devant jusqu'au bout de l'ongle	0	1	5
Longueur du premier doigt	0	2	11
Longueur du second doigt	0	7	9
Longueur du troisième doigt	0	6	2
Longueur du quatrième doigt	0	5	4
Longueur de l'ongle du pouce des pieds de devant	0	0	5
Longueur de l'ongle du premier doigt	0	0	1
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	0	2	0
Longueur des doigts des pieds de derrière	0	1	1
Longueur des plus grands ongles	0	0	7
Largeur à la base	0	0	0 ⅔

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DE LA ROUSSETTE, DE LA ROUGETTE,

ET DE QUATRE ESPÈCES DE CHAUVE-SOURIS.

899. *Une roussette.*

CETTE roussette est desséchée les ailes étendues; elle est à peu près de la même grandeur que celle qui a servi de sujet pour la description de cet animal; et elle lui ressemble, tant par la figure du corps que par les couleurs du poil. Elle a été envoyée de l'île de Bourbon par M. de la Nux, ancien conseiller au conseil royal de cette île, et correspondant de l'Académie royale des sciences.

900. *La langue d'une roussette.*

La description de cette langue se trouve aux *pag.* 77 et 78 de ce volume, et on en a représenté la figure. Elle est dans l'esprit-de-vin.

901. *Le squelette d'une roussette.*

Ce squelette a servi de sujet pour la description et pour les dimensions des os de la roussette; la mem-

brane de l'aile gauche et la peau du côté gauche de la tête et du corps tiennent à ce squelette.

902. *L'os hyoïde d'une roussette.*

Cet os est composé de neuf pièces : les branches de la fourchette sont plus longues qu'aucun des autres os, et courbées en bas.

903. *Le cartilage tyroïde d'une roussette.*

Ce cartilage est entièrement ossifié et dur, quoiqu'il ait été pendant long-temps dans l'esprit-de-vin avec l'animal dont il a été tiré.

904. *Une rougette.*

Cette rougette est celle qui a servi de sujet pour la description de cet animal. Elle a été envoyée de l'île de Bourbon par M. de Lanux; elle est desséchée.

905. *Une chauve-souris.*

Cette chauve-souris (1) (*pl.* 161) a la tête allongée, le museau large et gros, les oreilles courtes et pointues, et l'oreillon étroit, long et terminé en pointe; le poil du dessus et des côtés du museau, de la tête et du cou, et celui des épaules, du dos et de la croupe sont de couleur fauve-brune, mêlée d'une teinte de cendré; la gorge, le dessus du cou, la poitrine, le ventre, etc., ont une couleur fauve, très-pâle et cendrée : les plus longs poils ont quatre lignes. La membrane des ailes et de la queue est noîratre; les deux dernières vertèbres de la queue ne sont pas enveloppées par la membrane.

(1) Le vespertilion de Nigritie; vespertilio Nigrita, Desm., Geoff.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	0	4	0
Envergure	1	6	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	1	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	0	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	0	3 ½
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	1 ¼
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein	0	0	8 ½
La même distance mesurée en ligne droite	0	0	6
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	0	2	6
Longueur des oreilles	0	0	4 ½
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	0	5
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	0	8
Longueur du tronçon de la queue	0	3	0
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	0	3	3
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts	0	5	3
Longueur du pouce des pieds de devant jusqu'au bout de l'ongle	0	0	5
Longueur du premier doigt	0	3	4
Longueur du second doigt	0	5	3
Longueur du troisième doigt	0	4	5
Longueur du quatrième doigt	0	3	5
Longueur de l'ongle du pouce des pieds de devant	0	0	1
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	0	1	5
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	0	10

	pi.	po.	lig.
Longueur des doigts des pieds de derrière. . . .	0	0	4 ½
Longueur des plus grands ongles	0	0	1 ½
Largeur à la base	0	0	0 ½

Cet animal a vingt-huit dents; savoir, deux incisives dans la mâchoire du dessus et six dans celle du dessous, et, dans chaque mâchoire, deux canines et huit mâchelières. Les incisives du dessus sont grosses, longues, pointues et éloignées l'une de l'autre à la distance d'une ligne et demie; les incisives du dessous ont des lobes (1).

Cette chauve-souris a été apportée du Sénégal par M. Adanson, de l'Académie royale des sciences; elle est desséchée.

906. *Autre chauve-souris* (2).

Le museau de cette chauve-souris (*pl.* 162) est très-gros, les lèvres sont longues, et le nez est bien formé. Les oreilles sont arrondies et très-larges; elles se touchent l'une l'autre par leur base au-dessous du front; elles forment un pli en avant qui s'étend depuis le conduit auditif jusqu'au bord de la conque, à deux lignes de distance de l'endroit où les deux oreilles se touchent; il y a une concavité sur la face interne de la conque de chaque côté de ce pli: l'oreillon est court, large et arrondi. Le sommet et le derrière de la tête, le dessus et les côtés du cou, les épaules, le dos et la

(1) Il a été fait mention de cette chauve-souris sous le nom de marmotte volante; et ses principaux caractères sont rapportés dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1759.

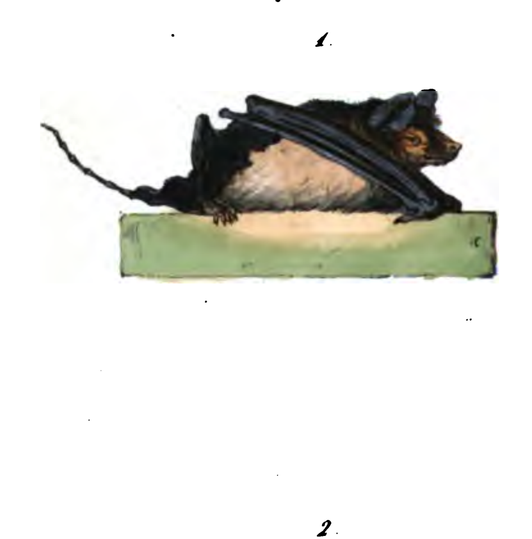
(2) Le molosse à ventre brun; molossus fusciventer, Cuv., Desm. — *Nota*. Toutes les espèces de molosses ont été confondues par Gmelin dans le Systema naturæ, sous le nom de vespertilio molossus. L. 1825.

croupe ont une couleur cendrée-brune; le milieu du ventre est brun; le reste de cette partie, la poitrine, la gorge, etc., ont une couleur cendrée sans teinte de brun. La membrane des ailes et de la queue est d'un brun noirâtre; l'avant-bras, les doigts des pieds de devant et la jambe sont de couleur cendrée. Il sort de la membrane une portion de la queue longue de sept lignes, et composée de cinq fausses vertèbres.

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	2	0
Envergure	8	4
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	9
Circonférence du bout du museau	1	0
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	1	2
Contour de l'ouverture de la bouche	0	10
Distance entre les deux naseaux	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	3
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0 $\frac{3}{4}$
Ouverture de l'œil	0	0 $\frac{1}{3}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein	0	4 $\frac{1}{2}$
La même distance mesurée en ligne droite	0	3
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	1	2
Longueur des oreilles	0	4
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	1
Longueur du cou	0	2

	po.	lig.
Circonférence du cou	1	7
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant à travers les ailes	2	5
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	2	9
Circonférence prise devant les jambes de derrière	1	11
Longueur du tronçon de la queue	1	8
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	0	4 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	1	5
Largeur de l'avant-bras près du coude	0	2
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit	0	1
Longueur du poignet	0	2
Épaisseur du poignet	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts	2	6
Longueur de l'aile	3	10
Largeur à l'endroit le plus large	1	3
Longueur du pouce des pieds de devant jusqu'au bout de l'ongle	0	1 $\frac{2}{3}$
Longueur du premier doigt	1	4
Longueur du second doigt	2	7
Longueur du troisième doigt	2	0
Longueur du quatrième doigt	1	3
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	0	6
Largeur du haut de la jambe	0	1 $\frac{1}{2}$
Épaisseur	0	1 $\frac{1}{4}$
Largeur à l'endroit du talon	0	1 $\frac{1}{4}$
Épaisseur au même endroit	0	1
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	4
Longueur des doigts des pieds de derrière	0	2 $\frac{1}{2}$
Largeur du pied de derrière	0	2 $\frac{1}{4}$
Largeur des plus grands ongles	0	1

Cet animal a vingt-six dents; savoir, dans la mâ-



Chauve-souris étrangères. 1. Second. Mulot volant
Descript. N° 907

choire supérieure deux incisives, deux canines et huit mâchelières; et dans la mâchoire inférieure deux incisives, deux canines et dix mâchelières. Les deux incisives du dessus se touchent et ont chacune deux pointes dont l'intérieure est la plus longue, les deux canines de la mâchoire inférieure se touchent par une petite pointe qu'elles ont au côté interne de leur base; au-dessous de ces deux pointes on aperçoit, sur l'os de la mâchoire inférieure, deux dents incisives qui sortent de cet os et qui ont chacune deux lobes de figure assez régulière pour leur donner la forme d'un cœur. La première mâchelière de chaque côté de la mâchoire inférieure est très-petite (1).

907. *Autre chauve-souris* (2).

Cette chauve-souris (*pl.* 161) paraît être de même espèce que celle qui est rapportée sous le numéro précédent, quoiqu'elle en diffère à quelques égards; elle est plus petite, car elle n'a qu'un pouce huit lignes de longueur, depuis le bout des lèvres jusqu'à l'anus.

La tête est moins charnue, et par conséquent le museau est moins gros et le nez encore mieux formé que celui de la chauve-souris qui vient d'être décrite. Toute la face supérieure du corps est de couleur fauve, mêlée d'une teinte de cendré. La face inférieure est d'un blanc sale, tirant sur le cendré et un peu sur le fauve. La membrane des ailes et de la queue a des teintes de brun et de fauve.

Il n'y a point de dents incisives dans la mâchoire in-

(1) Cette chauve-souris est sous le nom de mulot-volant dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, 1759.

(2) Le molosse mulot-volant; molossus longicaudatus, Desm., Geoff.



férieure, cependant on y voit des apparences d'alvéoles qui donnent lieu de croire qu'il y a peut-être eu des dents. Les différences de couleur, de grandeur et même de figure, qui se trouvent entre cette chauve-souris et celle du numéro précédent, peuvent venir de l'âge et du desséchement : elles sont toutes les deux dans l'esprit-de-vin depuis long-temps.

908. *Autre chauve-souris.*

Cette chauve-souris est desséchée : elle paraît être de la même espèce que les deux précédentes, mais elle ressemble plus à la première qu'à la seconde. Elle a été envoyée de la Martinique par M. Thibaut de Chanvallon, conseiller au conseil supérieur de cette île, et correspondant de l'Académie royale des sciences.

909. *Autre chauve-souris* (1).

Cette chauve-souris (*pl.* 163, *vue en face*) a le nez, le chanfrein, le front et le sommet de la tête conformés d'une manière très-particulière. Le cartilage du nez est presque nul, et le front est très-enfoncé. Les narines ne sont pas séparées l'une de l'autre, comme dans la plupart des autres animaux, par une cloison qui s'étende en avant ; elles sont placées chacune au-devant d'une petite gouttière, ouverte d'un bout à l'autre par le dessus ; le bord interne de cette gouttière est fort petit ; l'externe est plus gros, et terminé, à son extrémité postérieure, par un petit oreillon. Les bords externes des deux gouttières se réunissent au-dessus de la lèvre supérieure, et forment, par cette réunion, l'extrémité d'un grand sillon, qui s'étend, depuis

(1) Le nyctère campagnol-volant ; nycteris Daubentonii, Geoff., Desm.



[illegible] del

Chauve-souris étrangères 1. [illegible] volant 2 et 3 Campagnol volant 4. Mulot volant [illegible]

la lèvre du dessus le long du chanfrein jusqu'au front, où il y a une fosse large, profonde et nue, mais les bords de la fosse ont de longs poils. Celui de la tête, à l'exception du sommet, et celui de la gorge, de la poitrine et du ventre sont de couleur blanchâtre avec quelque légère teinte de fauve: le poil du sommet et du derrière de la tête, du dessus du cou, des épaules, du dos et de la croupe, est d'un brun roussâtre : la longueur des plus longs poils est de quatre lignes et demie. Les oreilles et la membrane des ailes et de la queue ont différentes teintes de brun noirâtre et de brun roussâtre. La queue est enveloppée dans sa membrane jusqu'à l'extrémité: les ongles sont jaunâtres. Cet animal est conservé dans l'esprit-de-vin.

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.......	1	5
Envergure..............................	7	4
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput........................	0	5
Circonférence du bout du museau.	0	7
Circonférence du museau, prise au dessous des yeux..............................	0	10 ½
Contour de l'ouverture de la bouche...........	0	6
Distance entre les deux naseaux..............	0	0 ¾
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.........................	0	3 ¾
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille......	0	2
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles............................	1	0
Longueur des oreilles......................	0	9
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure..........................	0	7 ½
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas..	0	3

	po.	lig.
Longueur du cou	0	2
Circonférence du cou	1	1
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant à travers les ailes	1	9
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	2	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière	1	8
Longueur du tronçon de la queue	1	2
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	1	7
Largeur de l'avant-bras près du coude	0	1 $\frac{1}{2}$
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit	0	1
Longueur du poignet	0	2
Épaisseur du poignet	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts	2	1
Longueur de l'aile	3	6
Largeur à l'endroit le plus large	2	0
Longueur du pouce des pieds de devant jusqu'au bout de l'ongle	0	5
Longueur du premier doigt	1	0
Longueur du second doigt	2	1
Longueur du troisième doigt	1	7
Longueur du quatrième doigt	1	9
Longueur de l'ongle du pouce des pieds de devant	0	1
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	0	7
Largeur du haut de la jambe	0	0 $\frac{3}{4}$
Épaisseur	0	0 $\frac{3}{4}$
Largeur à l'endroit du talon	0	1
Épaisseur au même endroit	0	0 $\frac{1}{2}$
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	5
Longueur des doigts des pieds de derrière	0	3 $\frac{1}{2}$
Largeur du pied de derrière	0	2 $\frac{1}{4}$
Longueur des plus grands ongles	0	1 $\frac{1}{2}$

Cette chauve-souris a trente dents; savoir, quatre incisives à la mâchoire du dessus et six dans celle du dessous, et dans chaque mâchoire deux canines et huit mâchelières; toutes les incisives de la mâchoire supérieure sont placées l'une contre l'autre, elles ont chacune deux lobes; celles du dessous ont aussi deux ou trois lobes. La première mâchelière du dessous, quoique grosse, n'a qu'une pointe (1).

910. *Autre chauve-souris.* (2)

Elle a dix pouces d'envergure; elle ne diffère de la précédente qu'en ce que la couleur blanchâtre du dessous du corps est mêlée d'une teinte de cendré, et que la membrane des ailes n'a point de roussâtre. Cette chauve-souris est desséchée : elle a été apportée du Sénégal par M. Adanson.

911. *La tête d'une chauve-souris de l'espèce des deux précédentes.*

Cette tête est décharnée; elle a dix lignes de longueur depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'occiput, et un pouce cinq lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros. On y voit sur le front une fossette large et profonde qui est formée non seulement par l'enfoncement de cette partie, mais par une arête mince et saillante qui l'environne aux côtés et en arrière; il y a aussi une petite arête qui s'étend le long du sommet de la tête.

---

(1) Cette chauve-souris a été décrite sous le nom de *campagnol-volant* dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1759.

(2) Le nyctère de Geoffroy; nyctoris Geoffroyi, Desm. — Le nyctère de la Thébaïde, Geoff. — *Nota.* Cette synonymie appartient également au numéro 911. L. 1825.

912. *Autre chauve-souris.* (1)

Cette chauve-souris a le nez fort petit; les oreilles sont terminées par une pointe dirigée en dehors, et il y a une petite échancrure sur le bord externe au-dessous de la pointe; l'oreillon est fort allongé, car il a plus de deux lignes de longueur; il est étroit à la base et pointu à l'extrémité; les oreilles sont inclinées en avant, et presque entièrement cachées dans le poil qui est long, il a sur tout le corps environ deux lignes de longueur. Celui du chanfrein, du front, du dessus de la tête, du dessus du cou, des épaules, du dos et de la croupe a une couleur fauve-blonde; la mâchoire inférieure, la poitrine et le ventre ont le poil de couleur blanchâtre, teinte de fauve. La membrane des ailes et de la queue est mêlée de fauve et de brun; le fauve paraît principalement le long de l'avant-bras et des doigts, sur le bord de la membrane, depuis le quatrième doigt du pied de devant jusqu'au pied de derrière, et autour de la queue qui est engagée dans la membrane.

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.......	1	1
Envergure..................................	7	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..........................	0	5
Circonférence du bout du museau..............	0	6
Circonférence du museau, prise au dessous des yeux..................................	0	9
Contour de l'ouverture de la bouche...........	0	6
Distance entre les deux naseaux...............	0	0 ½
Distance entre le bout du museau et l'angle anté-		

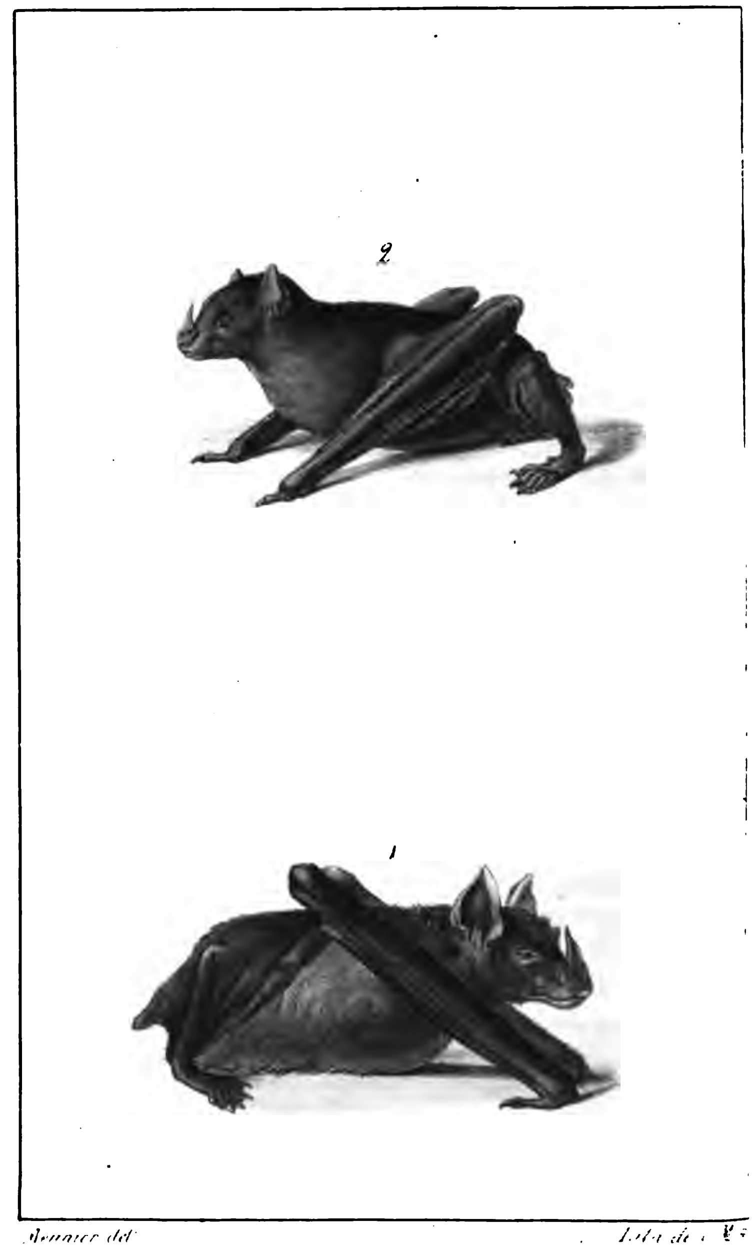
(1) Le vespertilion kirivoula; vespertilio pictus, Geoff., Desm.

	po.	lig.
rieur de l'œil	o	2 ¾
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	o	1 ½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein	o	3 ½
La même distance mesurée en ligne droite	o	2 ½
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	o	11
Longueur des oreilles	o	4 ¼
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	o	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	o	3
Longueur du cou	o	2
Circonférence du cou	1	1
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant à travers les ailes	1	10
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	2	1
Circonférence prise devant les jambes de derrière	o	10
Longueur du tronçon de la queue	1	o ½
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	o	1 ½
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	1	3
Largeur de l'avant-bras près du coude	o	1 ½
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit	o	1
Longueur du poignet	o	1 ¼
Épaisseur du poignet	o	1 ¼
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts	1	5
Longueur de l'aile	3	o
Largeur à l'endroit le plus large	1	10
Longueur du pouce des pieds de devant jusqu'au bout de l'ongle	o	3
Longueur du premier doigt	1	5
Longueur du second doigt	1	6
Longueur du troisième doigt	1	11
Longueur du quatrième doigt	1	8

	po.	lig.
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	o	6
Largeur du haut de la jambe	o	o $\frac{3}{4}$
Épaisseur	o	o $\frac{3}{4}$
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	o	2 $\frac{3}{4}$
Longueur des doigts des pieds de derrière	o	1 $\frac{1}{2}$
Largeur du pied de derrière	o	1 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus grands ongles	o	1

Cette chauve-souris a trente-huit dents; savoir, dans la mâchoire du dessus quatre incisives, deux canines et douze mâchelières; et dans la mâchoire inférieure six incisives, deux canines et douze mâchelières. Les deux premières dents incisives de la mâchoire du dessus, une de chaque côté, sont séparées l'une de l'autre par un petit intervalle; elles sont toutes les quatre pointues, et la première de chaque côté est plus longue que la seconde. Les incisives de la mâchoire inférieure ont chacune trois ou quatre lobes inégaux; les trois premières dents mâchelières de chaque mâchoire n'ont qu'une pointe (1).

(1) Cette chauve-souris est dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, sous le nom de *muscardin-volant*.



Werner del. Lith. de ·

1 la Chauve-souris fer-de-lance
2 la grande Chauve-souris fer-de-lance de la Guyane

LA CHAUVE-SOURIS
FER-DE-LANCE.[1]

LE PHYLLOSTOME FER-DE-LANCE; *vespertilio hastatus*, Linn. — *Phyllostoma hastatum*, Geoff., Desm.

DANS le grand nombre d'espèces de chauve-souris qui n'étaient ni nommées ni connues, nous en avons indiqué quelques-unes par des noms empruntés des langues étrangères, et d'autres par des dénominations tirées de leur caractère le

(1) Vespertilio Americanus vulgaris. La chauve-souris commune d'Amérique. Seba, vol. I, pag. 90, tab. 55, fig. 2.

Vespertilio murini coloris, pedibus anticis tetradactylis, posticis pentadactylis, naso cristato..... Vespertilio Americanus. La chauve-souris d'Amérique. Briss. Reg. anim. pag. 228. *Nota*. M. Brisson s'est trompé en ne donnant à cette chauve-souris que quatre doigts aux ailes; c'est la figure donnée par Seba qui l'a induit en erreur; elle ne prés ente en effet que trois doigts dans la membrane de l'aile, et un quatrième qui fait le pouce, mais c'est une faute du dessinateur. M. Edwards, qui a été plus exact dans le dessin qu'il a fait de cet animal, y a marqué les cinq doigts qu'il a réellement comme toutes les autres chauve-souris.

Vespertilio rostro appendice auriculæ formâ donato. Sloane, Hist. of Jamaïc. vol. II, page 330.

Bat from Jamaïca. Edwards, of Birds, pag. 201, tab. *ibid*. fig. 1.

Perspicillatus vespertilio ecaudatus, naso foliato plano acuminato. Syst. nat. 7. Mus. ad Fr. 1, pag. 7. Linn. Syst. nat. edit. 10, pag. 31.

plus frappant : il y en a une que nous avons appelée le *fer-à-cheval*, parce qu'elle porte au devant de sa face un relief exactement semblable à la forme d'un fer à cheval. Nous nommons de même celle dont il est ici question (*pl.* 169) le *fer-de-lance*, parce qu'elle présente une crête ou membrane en forme de trèfle très-pointu, et qui ressemble parfaitement à un fer de lance garni de ses oreillons. Quoique ce caractère suffise seul pour la faire reconnaître et distinguer de toutes les autres, on peut encore ajouter qu'elle n'a presque point de queue, qu'elle est à peu près du même poil et de la même grosseur que la chauve-souris commune, mais qu'au lieu d'avoir comme elle, et comme la plupart des autres chauve-souris, six dents incisives à la mâchoire inférieure, elle n'en a que quatre : au reste, cette espèce, qui est fort commune en Amérique, ne se trouve point en Europe.

Il y a au Sénégal une autre chauve-souris qui a aussi une membrane sur le nez ; mais cette membrane, au lieu d'avoir la forme d'un fer de lance ou d'un fer à cheval, comme dans les deux chauve-souris dont nous venons de faire mention, a une figure plus simple et ressemble à une feuille ovale : ces trois chauve-souris étant de différents climats, ne sont pas de simples variétés, mais des espèces distinctes et séparées. M. Daubenton a donné la description de cette chauve-souris du Sénégal, sous le nom de la *feuille*, dans les *Mémoires de*

l'Académie des Sciences, année 1759, *page* 374 (1).

Les chauve-souris, qui ont déja de grands rapports avec les oiseaux par leur vol, par leurs ailes et par la force des muscles pectoraux, paraissent s'en approcher encore par ces membranes ou crêtes qu'elles ont sur la face : ces parties excédantes, qui ne se présentent d'abord que comme des difformités superflues, sont les caractères réels et les nuances visibles de l'ambiguité de la nature entre ces quadrupèdes volants et les oiseaux; car la plupart de ceux-ci ont aussi des membranes et des crêtes autour du bec et de la tête, qui paraissent tout aussi superflues que celles des chauve-souris.

---

(1) Le megaderme feuille; megaderma frons, Geoffr., Desm.
L. 1825.

DESCRIPTION
DE LA CHAUVE-SOURIS
FER-DE-LANCE.

CET animal (*pl.* 169) est une espèce de chauve-souris, qui a beaucoup de rapport avec celle que nous avons nommée le *fer-à-cheval* (1), à cause de la forme singulière du nez, qui n'est pas moins remarquable par sa figure extraordinaire dans la chauve-souris dont il s'agit ici; il ressemble à un fer de lance qui a deux branches à sa base : on pourrait aussi comparer la figure étrange de ce nez à celle d'un trèfle qui n'aurait point de pédicule, et dont le lobe du milieu serait plus grand que les deux autres et aurait la forme d'un fer de lance; mais ces trois lobes ne sont pas réellement séparés; la membrane n'est pas fendue comme elle le paraît, elle est seulement pliée, et elle forme une petite gouttière à l'origine de laquelle se trouve l'ouverture de chacune des narines : la partie de la membrane qui est au-dessous de celle qui ressemble à un fer de lance est saillante au-dessus de la lèvre et sur les côtés du museau, où il se trouve une éminence qui est formée par la peau, et qui semble servir de base pour appuyer les petits lobes du trèfle. Le museau est large; il y a sur

(1) Voyez page 22 de ce volume.

le devant de la lèvre inférieure une figure triangulaire marquée par une peau grenue ; les oreilles sont grandes et ont sur le côté externe une longue échancrure qui commence auprès de la pointe ; il y a un petit oreillon pointu. La membrane des ailes s'étend de neuf lignes plus loin que la queue, qui est très-courte. Le poil de tout le corps et la membrane des ailes et de la queue ont une couleur brune, foncée ou noirâtre : cette chauve-souris a trois pouces sept lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et un pied sept pouces d'envergure.

Les dents sont au nombre de trente-deux, comme celles de la noctule, de la sérotine, de la barbastelle, de la roussette et de la rougette ; il y a quatre incisives, deux canines et dix mâchelières à chaque mâchoire ; les deux incisives supérieures du milieu sont beaucoup plus grandes et plus larges que les autres, qui sont très-petites, de même que les quatre du dessous ; les deux premières mâchelières de chaque côté sont petites, les trois autres sont grosses. Quoiqu'il y ait cinq chauve-souris qui aient trente-deux dents comme le *fer-de-lance*, cependant celle-ci diffère des cinq autres par la situation et la figure des dents ; il n'y a que la roussette et la rougette qui aient, comme le *fer-de-lance*, quatre incisives à chaque mâchoire, mais elles ont douze mâchelières à la mâchoire du dessous, et seulement huit à celle du dessus, tandis que dans le *fer-de-lance*, il y en a dix à chacune des mâchoires.

La chauve-souris *fer-de-lance* a beaucoup de rapport à celle qui a été décrite dans cet ouvrage (1), sous le

(1) Voyez page 22 de ce volume, planche 163.

nom de *fer-à-cheval*, et à celle dont j'ai donné la description dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences (1), sous le nom de *feuille* (2). Ces trois chauve-souris ont des membranes saillantes à l'endroit du nez; mais il y a de grandes différences dans la figure de ces membranes, celle de la *feuille* est en forme de plaque ovale posée verticalement, elle ressemble à une feuille; c'est pourquoi j'en ai donné le nom à cette chauve-souris; elle est fort étendue à proportion de la grandeur de l'animal, elle a huit lignes de longueur et six de largeur, et la chauve-souris n'a que deux pouces un quart de longueur, prise depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; les oreilles sont près de deux fois aussi longues que la membrane du nez, elles se touchent l'une l'autre par leur bord interne, depuis leur origine jusqu'à la moitié de leur longueur; elles ont un oreillon qui est fort étroit et pointu à l'extrémité, et qui n'a que la moitié de la longueur de l'oreille; cette chauve-souris n'a point de queue; son poil est d'une belle couleur cendrée avec quelques teintes de jaunâtre; elle m'a été communiquée par M. Adanson, qui l'a apportée du Sénégal: elle ressemble à la chauve-souris *fer-à-cheval* par le nombre et la situation des dents, et principalement en ce qu'elle n'a point de dents incisives supérieures; ces deux chauve-souris diffèrent du *fer-de-lance* par ce caractère et par le nombre des dents.

J'ai vu une autre chauve-souris du Sénégal (3), qui

---

(1) Année 1759, page 374.

(2) Le mégaderme feuille; megaderma frons, Geoff., Desm.

(3) Elle m'a été communiquée par M. Adanson; j'en ai donné la description dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1759, sous le nom de *lerot-volant*.

manque de dents incisives supérieures comme le *fer-à-cheval* et la *feuille*, mais elle a deux dents mâchelières de plus à la mâchoire du dessus, et en tout vingt-huit dents (1). Elle est à peu près de même grandeur que la chauve-souris *fer-à-cheval;* elle a le museau large et allongé, les oreilles de médiocre grandeur, et un oreillon fort court, très-large et arrondi; le dessus du corps a une couleur brune, et le dessous est mêlé de brun moins foncé et de couleur cendrée; le bout de la queue est dégagé de la membrane comme dans la chauve-souris dont j'ai donné la description dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, *année* 1759, sous le nom de *marmotte-volante*, avec la description d'une autre chauve-souris, que j'ai nommée *rat-volant* (1), dont il n'a pas encore été fait mention dans cette histoire naturelle; elle m'a aussi été communiquée par M. Adanson, qui l'a apportée du Sénégal; elle est à peu près de même grandeur que la noctule (2); elle a le museau court et gros, les oreilles larges et un oreillon très-petit, le dessus du corps est brun, le dessous est mêlé de blanc sale et de fauve, la membrane des ailes et de la queue a des teintes de brun et de gris, le bout de la queue est dégagé de la membrane; les dents sont au nombre de vingt-six, il y a deux incisives et deux canines à chaque mâchoire, huit mâchelières à la mâchoire du dessus et dix à celle du dessous.

---

(1) Le taphien lerot-volant; taphozous Senegalensis, Geoff., Desm. L. 1825.

(2) Le myoptère rat-volant; myopteris Daubentonii, Geoff., Desm.

(3) Voyez page 20 de ce volume, pl. 161.

ADDITION

A L'ARTICLE

DES CHAUVE-SOURIS.

M. PALLAS, qui nous a donné des descriptions de deux chauve-souris qu'il regarde comme nouvelles, et dont j'ai cru devoir faire copier les figures, *pl.* 171, avertit que la chauve-souris fer-de-lance, dont j'ai donné la description *page* 101 *de ce volume*, et la figure *planche* 169, ne doit pas être confondue avec la chauve-souris donnée par Seba, sous la dénomination de la chauve-souris commune d'Amérique. M. Pallas dit avoir vu les deux espèces, et qu'après les avoir comparées, il s'est assuré qu'elles sont très-différentes l'une de l'autre. Je ne puis que le remercier de m'avoir indiqué cette méprise.

Il nous donne ensuite la description d'une de ces chauve-souris nouvelles, qu'il dit être des Indes, et qu'il appelle *céphalotte* (1), laquelle est en effet différente de toutes les chauve-souris que

(1) La céphalotte de Pallas; céphalotes Pallasii, Geoff., Desm. — Vespertilio cephalotes, Pall. L. 1825.



Meunier direx^t — Lith. de C. Motte.

1. La Chauve-souris céphalote 2. La Chauve-souris [illegible]

nous avons décrites dans notre ouvrage : voici l'extrait de ce qu'en dit M. Pallas.

Cette espèce de chauve-souris, jusqu'à présent inconnue des naturalistes, se trouve aux îles Moluques, d'où on a envoyé deux individus femelles à M. Schlosser, à Amsterdam. La femelle ne produit qu'un petit; on peut le conjecturer par ce que M. Pallas, dans la dissection qu'il a faite d'une de ces femelles, n'a trouvé qu'un fœtus.

Il appelle cette chauve-souris céphalotte, parce qu'elle a la tête plus grosse à proportion du corps que les autres chauve-souris; le cou y est aussi plus distinct, parce qu'il est moins couvert de poil.

Cette chauve-souris, continue M. Pallas, diffère de toutes les autres par les dents qui ont quelque ressemblance avec les dents des souris ou même des hérissons, paraissant plutôt faites pour entamer les fruits que pour déchirer une proie; les dents canines, dans la mâchoire supérieure, sont séparées par deux petites dents; et dans la mâchoire inférieure, ces petites dents manquent, et les deux canines de cette mâchoire sont comme les incisives dans les souris.

Je crois devoir rapporter ici une table du nombre et de l'ordre des dents dans les espèces de chauve-souris, et qui m'a été communiquée par M. Daubenton. On verra d'autant mieux par cette table, que la chauve-souris céphalotte, et une

autre dont je parlerai tout-à-l'heure, sous le nom de *chauve-souris-musaraigne*, sont de nouvelles espèces qui n'ont été indiquées que par M. Pallas.

NOMS des CHAUVE-SOURIS.	INCISIVES supérieures.	INCISIVES inférieures.	MACHELIÈRES supérieures.	MACHELIÈRES inférieures.	CANINES.	TOTAL.
Le fer-à-cheval	...0	...4	...8	..10	...4	..26
La feuille	...0	...4	...8	..10	...4	..26
Le rat-volant	...2	...2	...8	..10	...4	..26
Le mulot-volant	...2	...2	...8	..10	...4	..26
La marmotte-volante	...2	...6	.. 8	...8	...4	..28
Le lérot-volant	...0	...4	..10	..10	...4	..28
Le campagnol volant	...4	...6	...8	...8	...4	..30
La noctule	...4	...6	...8	..10	...4	..32
La serotine	...4	...6	...8	..10	...4	..32
Le chien-volant	...4	...4	...8	..12	...4	..32
La roussette	...4	...4	...8	..12	...4	..32
La pipistrelle	...4	...6	..10	..10	...4	..34
L'oreillar	...4	...6	..10	..12	...4	..36
La chauve-souris	...4	...6	..12	..12	...4	..38
Le muscardin-volant	...4	...6	..12	..12	...4	..38
Le fer-de-lance	...4	...4	..10	..10	...4	..32
La céphalotte	...2	...0	...6	..10	...4	..22
La chauve-souris musaraigne	...4	...4	...6	...6	...4	..24

La queue de cette chauve-souris céphalotte n'est pas longue; elle est, dit M. Pallas, située sous la membrane entre les deux cuisses. La forme des narines est un caractère par lequel on peut distinguer, au premier coup d'œil, cette chauve-souris de toutes les autres. La forme de la pupille des yeux diffère aussi de celle des autres chauve-souris ; la poitrine a une plus grande amplitude, et ressemble plus que dans aucune autre espèce à la poitrine des oiseaux.

On peut voir la description détaillée des parties extérieures et intérieures de cet animal dans l'ouvrage de M. Pallas. Nous nous contenterons d'en extraire ici les dimensions principales.

	pi.	po.	lig.
Envergure	1	2	6
Longueur de l'animal jusqu'à l'origine de la queue	0	3	9
Longueur de la tête	0	1	3
Largeur de la tête	0	0	9
Épaisseur de la tête	0	0	8
Longueur des oreilles	0	0	5
Largeur des oreilles	0	0	4
Longueur de l'humérus des ailes	0	1	8
Longueur de l'avant-bras	0	2	3
Longueur du fémur	0	0	7 ½
Longueur des jambes	0	0	9 ½
Longueur de la queue	0	0	10
Longueur de la partie de la queue au-delà de la membrane	0	0	5 ⅔

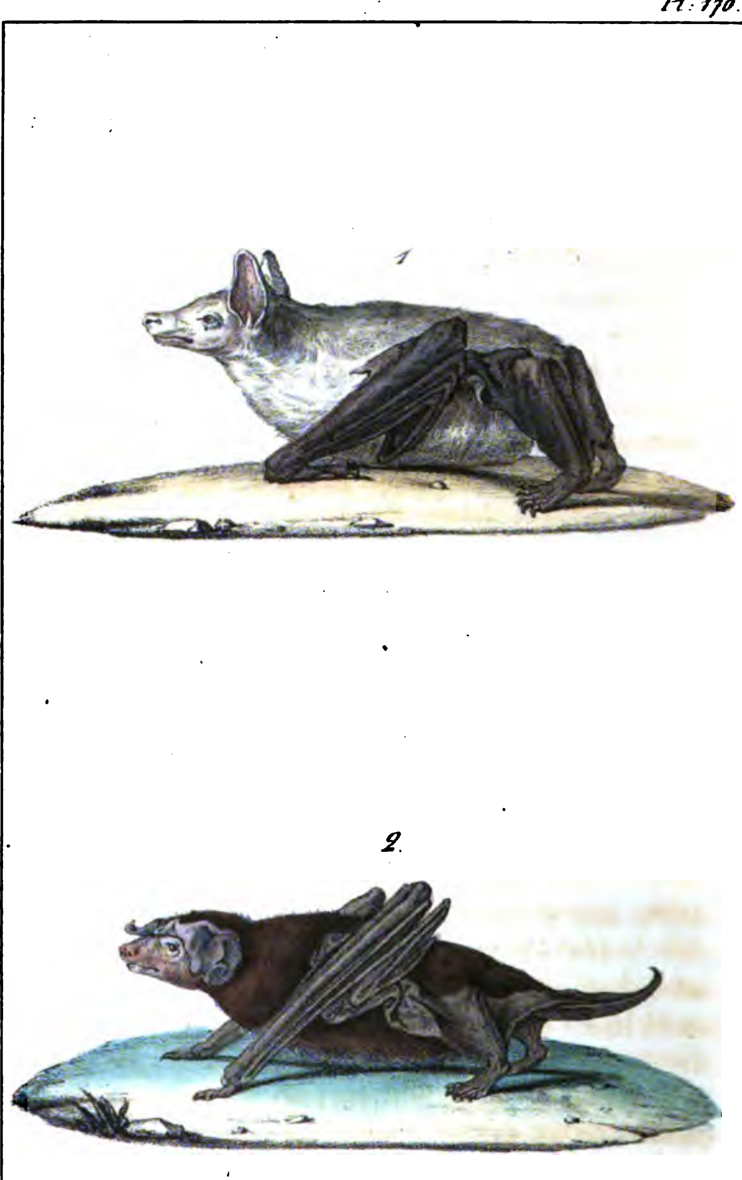
La seconde espèce de chauve-souris, donnée par M. Pallas, sous la dénomination de *Vespertilio soricinus* (1), ou chauve-souris-musaraigne, est du genre de celles qui n'ont point de queue, et qui portent une feuille sur le nez, mais c'est la plus petite espèce de ce genre; elle est assez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux îles Caraïbes et à Surinam. Il paraît que la figure en a été donnée par Edwards, *planche* 201, *figure* 1; cette chauve-souris a le museau plus long et plus menu que les

(1) Le glossophage de Pallas; glossophaga soricina, Geoff., Desm.

autres, et c'est ce qui fait qu'elle a aussi un plus grand nombre de dents. La langue est très-singulière, tant par sa longueur que par la structure. Le mâle et la femelle ne diffèrent presque en rien que par les parties sexuelles.

	pi.	po.	lig.
Envergure	0	8	3
Longueur de l'animal jusqu'à la queue	0	2	1
Longueur de la tête	0	0	11
Largeur de la tête	0	0	5
Longueur de la feuille au dessus du nez	0	0	2
Longueur des oreilles	0	0	4 ½
Longueur du lobe interne de l'oreille	0	0	2
Largeur de l'oreille	0	0	4
Longueur de l'humérus	0	1	0
Longueur de l'avant-bras	0	1	4
Longueur du fémur	0	0	6
Longueur des jambes	0	0	6
Longueur des pieds avec les ongles	0	0	6 ½

Je renvoie à l'ouvrage de M. Pallas, pour le détail de la description des parties extérieures et intérieures de cet animal, que ce savant naturaliste a faite avec beaucoup de soin et de précision.



Meunier direxᵗ. Lith. de C. Motte

1 La grande Sérotine de la Guyane, 2. Chauve-souris de la Guyane

NOUVELLE ADDITION
A L'ARTICLE DES CHAUVE-SOURIS.

LA GRANDE SÉROTINE
DE LA GUIANE.

LE VESPERTILION GRANDE-SÉROTINE; *vespertilio maximus*, Desm.

Nous donnons ici (*pl.* 170) la figure d'une grande chauve-souris qui nous a été apportée de Cayenne, et qui nous paraît assez différente de celle dont nous avons donné la description sous le nom de *vampire*, pour qu'on doive la regarder comme formant une autre espèce, quoique toutes deux se trouvent dans le même pays. C'est à celle que nous avons appelée *sérotine* de notre climat, que cette grosse chauve-souris de la Guiane ressemble le plus; mais elle en diffère beaucoup par la grandeur, la sérotine n'ayant que deux pouces sept lignes, au lieu que cette chauve-souris de la Guiane a cinq pouces huit lignes de longueur; elle a cependant le museau plus long, et la tête d'une forme plus allongée et moins couverte de poils au sommet que celle de la sérotine; les oreilles

paraissent aussi être plus grandes, ayant treize lignes de longueur, sur neuf lignes d'ouverture à la base : en sorte qu'indépendamment de la très-grande différence de grandeur et de l'éloignement des climats, cette chauve-souris de la Guiane ne peut pas être regardée comme une variété dans l'espèce de la sérotine. Cependant, comme elle ressemble beaucoup plus à la sérotine qu'à aucune autre chauve-souris, nous l'avons désignée par le nom de *grande sérotine de la Guiane*, afin que les voyageurs puissent la distinguer aisément du vampire et des autres chauve-souris de ces climats éloignés.

Elle avait, avant d'être desséchée, près de deux pieds d'envergure, et elle est très-commune aux environs de la ville de Cayenne. On voit ces grandes chauve-souris se rassembler en nombre le soir, et voltiger dans les endroits découverts, surtout au-dessus des prairies ; les tette-chèvres ou engoulevents se mêlent avec ces légions de chauve-souris, et quelquefois ces troupes mêlées d'oiseaux et de quadrupèdes volants sont si nombreuses et si serrées, que l'horizon en paraît couvert.

Cette grande sérotine a les poils du dessus du corps d'un roux marron ; les côtés du corps d'un jaune clair ; sur le dos, le poil est long de quatre lignes ; mais, sur le reste du corps, il est un peu moins long que celui des sérotines de l'Europe ; il est très-court et d'un blanc sale sous le ventre,

ainsi que sur le dedans des jambes: les ongles sont blancs et crochus; l'envergure des membranes qui lui servent d'ailes est d'environ dix-huit pouces: ces membranes sont de couleur noirâtre, ainsi que la queue.

DU VAMPIRE.

M. Roume de Saint-Laurent nous a écrit de la Grenade, en date du 18 avril 1778, au sujet de la grande chauve-souris ou vampire de l'île de la Trinité. Les remarques de ce judicieux observateur confirment tout ce que nous avions dit et pensé d'abord sur les blessures que fait le vampire, et sur la manière particulière dont il suce le sang, et dont se fait l'excoriation de la peau dans ces blessures. J'en avais, pour ainsi dire, deviné la mécanique: cependant, l'amour de la vérité et l'attention scrupuleuse à rapporter tout ce qui peut servir à l'éclaircir m'avaient porté à donner sur ce sujet des témoignages qui semblaient contredire mon opinion; mais j'ai vu qu'elle était bien fondée, et que MM. de Saint-Laurent et Gaulthier ont observé tout ce que j'avais présumé sur la manière dont ces animaux font des plaies sans douleur, et peuvent sucer le sang jusqu'à épuiser le corps d'un homme ou d'un animal, et les faire mourir.

LA GRANDE CHAUVE-SOURIS

FER-DE-LANCE DE LA GUIANE.

Le phyllostome lunette ; *phyllostoma perspicillatum*, Geoffr., Desm. — *Vespertilio perspicillatus*, Linn.

Cette chauve-souris mâle (*pl.* 169), envoyée de Cayenne par M. de la Borde, est très-commune à la Guiane : elle est assez grande, ayant quatre pouces du bout du museau à l'anus; ses ailes ont d'envergure seize pouces quatre lignes; un poil assez serré couvre tout le corps, la tête et les côtés; la membrane des ailes est noirâtre et garnie d'un petit poil raz. Elle diffère des chauve-souris communes en ce qu'elle n'a point de queue: les oreilles sont droites, un peu courbées en dehors, arrondies à leurs extrémités, et sans oreillon; au-dessus de la lèvre supérieure est la membrane saillante en forme d'un fer de lance, dont le bord est concave à la partie inférieure, et qui diffère par là de celle du fer-de-lance (*pl.* 169), dont les larges rebords ressemblent à un fer à cheval : cette membrane est brunâtre comme les oreilles.

Le poil de cette chauve-souris est très-doux, couleur de musc foncé sur tout le corps, excepté sur la poitrine et sur le ventre, où cette couleur

est un peu grisâtre : les plus longs poils sont sur le dos, où ils ont trois lignes de longueur.

Il n'y a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il y a deux canines en haut comme en bas.

	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le museau jusqu'à l'occiput	1	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	6 ½
Distance de l'œil entre l'angle postérieur et l'oreille	0	3 ½
Longueur des oreilles	0	7 ½
Distance entre la base des deux oreilles	0	8
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	2	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts	5	5
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	1	4
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	6 ½
Longueur totale de l'aile	8	11
Largeur la plus grande du poignet aux échancrures	2	10

Cette espèce a quatre dents incisives à la mâchoire inférieure, sans en avoir à la supérieure. Le défaut de queue la distingue de la chauve-souris fer-à-cheval, avec laquelle elle a beaucoup de rapports ; et le nombre de ses dents la sépare de la chauve-souris musaraigne, qui a quatre dents incisives à chaque mâchoire.

AUTRE CHAUVE-SOURIS

DE LA GUIANE.

LE MOLOSSE AMPLEXICAUDE; *molossus amplexicaudatus*, Geoff., Desm.

Cette chauve-souris (*pl.* 170), dont la longueur, du bout du museau à l'anus, est de trois pouces quatre lignes, a été envoyée de Cayenne par M. de la Borde. Elle est commune dans la Guiane, et généralement à peu près de la grosseur de notre *noctule*. Elle a, comme toutes les chauve-souris, les yeux petits, le bout du nez saillant, les joues allongées et aplaties sur les côtés; le bout du nez est large; la distance entre les deux naseaux est d'une ligne et demie; la longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput, est de dix lignes. Les oreilles, qui sont aplaties sur les côtés, prennent du milieu du front en formant plusieurs plis, et s'étendent sur les joues en s'aplatissant sur le conduit auditif; l'oreillon, qui est placé au-devant de ce conduit, est petit, large et rond à son extrémité. Cette forme écrasée qu'ont les oreilles, et le rebord supérieur qui est saillant, donnent à cette chauve-souris un caractère qui la distingue de toutes les autres es-

pèces. Mais un caractère qui lui est encore propre, c'est d'avoir les ailes très-longues et fort étroites; elles ont quinze pouces deux lignes d'envergure; chaque aile a sept pouces de longueur sur deux pouces à sa plus grande largeur. L'os du bras paraît attaché au corps, plus bas que dans d'autres chauve-souris, ce qui balance la grande longueur des ailes : la membrane des ailes, qui couvre les jambes et la queue, est de couleur brune ou grisâtre; la queue, enveloppée dans la membrane, a treize lignes de longueur; elle est étroite et terminée par un petit crochet.

Le poil sur le corps a deux lignes et demie de longueur; sa couleur est d'un brun-marron foncé ou noirâtre, qui s'étend sur la tête; la couleur est moins foncée sous le ventre, et cendré sur les côtés; la face et les oreilles sont de même couleur que les ailes. Le nez, les joues et les mâchoires sont couverts d'un duvet ou poil très-court.

La mâchoire supérieure n'a point d'incisives; il y a, de chaque côté, une grande canine et une petite dent pointue qui l'accompagne. La mâchoire inférieure a deux très-petites incisives qui se touchent; les deux canines d'en bas finissent en pointe, et leur côté présente un sillon dans la cavité duquel s'appliquent les canines supérieures.

Le nombre de ses dents incisives, ainsi que la forme des oreilles, empèche qu'on ne les confonde avec les chauve-souris déja décrites par les naturalistes, et dont aucune n'a, comme elle, la

mâchoire supérieure sans incisives, et la mâchoire inférieure armée seulement de deux dents incisives ou tranchantes. Cependant, elle a de très-grands rapports avec celle que M. Gmelin a comprise dans son ouvrage, sous le nom de *vespertilio lepturus*, quoique celle-ci ait quatre dents incisives à la mâchoire d'en bas; et ce qui les rapproche de plus près, c'est que les deux dents incisives qui garnisssent la mâchoire inférieure de la chauve-souris dont il est ici question, sont très-petites et divisées en deux, de manière qu'on peut aisément croire qu'elle en a quatre à cette même mâchoire.



Meunier del:

Litho: de C. Motte.

1. le Loir, 2. le Lerot.

LE LOIR.[1]

LE LOIR VULGAIRE; *Myoxus glis*, Gmel., Cuv.—*Mus glis*, Pall.

Nous connaissons trois espèces de loirs, qui, comme la marmotte, dorment pendant l'hiver, le loir, le lérot et le muscardin; le loir est le plus gros des trois, le muscardin est le plus petit. Plusieurs auteurs ont confondu l'une de ces espèces avec les deux autres, quoiqu'elles soient toutes trois très-distinctes, et par conséquent très-aisées à reconnaître et à distinguer. Le loir est à peu près de la grandeur de l'écureuil; il a, comme lui, la queue couverte de longs poils: le lérot n'est pas si gros que le rat; il a la queue couverte de poils très-courts, avec un bouquet de poils longs à l'extrémité: le muscardin n'est pas plus gros que la souris; il a la queue couverte de poils plus

(1) Le loir; en grec, μυωξὸς, selon Gesner; ἐλειὸς, selon les grammairiens; en latin, *glis;* en italien, *galero*, *gliero*, *ghiro;* en espagnol, *liron;* en allemand, *scebens-chlafer*, selon Klein; et *greul* en quelques endroits d'Allemagne, selon Gesner; en polonais, *sczurek;* en suisse, *rell*, *rell musc;* en vieux français, *liron*, *rat-liron*, *rat-veule*.

Glis. Gesner, Hist. quadrup pag. 550. Icon. quadrup. pag. 109.

Glis. Aldrovande, Hist. quadrup. digit. pag. 409.

Glis suprà obscurè cinereus, infrà ex albo cinerescens. Brisson, Regn. animal. pag. 160.

longs que le lérot, mais plus courts que le loir, avec un gros bouquet de longs poils à l'extrémité. Le lérot diffère des deux autres par les marques noires qu'il a près des yeux, et le muscardin par la couleur blonde de son poil sur le dos. Tous trois sont blancs ou blanchâtres sous la gorge et le ventre; mais le lérot est d'un assez beau blanc, le loir n'est que blanchâtre, et le muscardin est plutôt jaunâtre que blanc dans toutes les parties inférieures. (*Voyez ci-après les trois figures et les descriptions.*)

C'est improprement que l'on dit que ces animaux dorment pendant l'hiver: leur état n'est point celui d'un sommeil naturel; c'est une torpeur, un engourdissement des membres et des sens, et cet engourdissement est produit par le refroidissement du sang. Ces animaux ont si peu de chaleur intérieure, qu'elle n'excède guère celle de la température de l'air. Lorsque la chaleur de l'air est, au thermomètre, de dix degrés au-dessus de la congélation, celle de ces animaux n'est aussi que de dix degrés. Nous avons plongé la boule d'un petit thermomètre dans le corps de plusieurs lérots vivants; la chaleur de l'intérieur de leur corps était à peu près égale à la température de l'air; quelquefois même le thermomètre plongé, et, pour ainsi dire, appliqué sur le cœur, a baissé d'un demi-degré ou d'un degré, la température de l'air étant à onze. Or, l'on sait que la chaleur de l'homme, et de la plupart des animaux qui

ont de la chair et du sang, excède en tout temps trente degrés: il n'est donc pas étonnant que ces animaux, qui ont si peu de chaleur en comparaison des autres, tombent dans l'engourdissement dès que cette petite quantité de chaleur intérieure cesse d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air; et cela arrive lorsque le thermomètre n'est plus qu'à dix ou onze degrés au-dessus de la congélation. C'est là la vraie cause de l'engourdissement de ces animaux; cause que l'on ignorait, et qui cependant s'étend généralement sur tous les animaux qui dorment pendant l'hiver: car nous l'avons reconnue dans les loirs, dans les hérissons, dans les chauve-souris; et, quoique nous n'ayons pas eu occasion de l'éprouver sur la marmotte, je suis persuadé qu'elle a le sang froid, comme les autres, puisqu'elle est, comme eux, sujette à l'engourdissement pendant l'hiver.

Cet engourdissement dure autant que la cause qui le produit, et cesse avec le froid: quelques degrés de chaleur au-dessus de dix ou onze suffisent pour ranimer ces animaux; et, si on les tient pendant l'hiver dans un lieu bien chaud, ils ne s'engourdissent point du tout; ils vont et viennent, ils mangent et dorment seulement de temps en temps, comme tous les autres animaux. Lorsqu'ils sentent le froid, ils se serrent et se mettent en boule pour offrir moins de surface à l'air et se conserver un peu de chaleur: c'est ainsi qu'on

les trouve en hiver dans les arbres creux, dans les trous des murs exposés au midi; ils y gissent en boule, et sans aucun mouvement, sur de la mousse et des feuilles. On les prend, on les tient, on les roule sans qu'ils remuent, sans qu'ils s'étendent; rien ne peut les faire sortir de leur engourdissement qu'une chaleur douce et graduée: ils meurent lorsqu'on les met tout-à-coup près du feu; il faut, pour les dégourdir, les en approcher par degrés. Quoique dans cet état ils soient sans aucun mouvement, qu'ils aient les yeux fermés, et qu'ils paraissent privés de tout usage des sens, ils sentent cependant la douleur lorsqu'elle est très-vive; une blessure, une brûlure leur fait faire un mouvement de contraction et un petit cri sourd qu'ils répètent même plusieurs fois: la sensibilité intérieure subsiste donc aussi bien que l'action du cœur et des poumons. Cependant il est à présumer que ces mouvements vitaux ne s'exercent pas dans cet état de torpeur avec la même force, et n'agissent pas avec la même puissance que dans l'état ordinaire; la circulation ne se fait probablement que dans les plus gros vaisseaux, la respiration est faible et lente, les sécrétions sont très-peu abondantes, les déjections nulles: la transpiration est presque nulle aussi, puisqu'ils passent plusieurs mois sans manger, ce qui ne pourrait être, si dans ce temps de diète ils perdaient de leur substance autant, à proportion, que dans les autres temps où ils la réparent en prenant de

la nourriture. Ils en perdent cependant, puisque dans les hivers trop longs ils meurent dans leurs trous. Peut-être aussi n'est-ce pas la durée, mais la rigueur du froid qui les fait périr; car, lorsqu'on les expose à une forte gelée, ils meurent en peu de temps. Ce qui me ferait croire que ce n'est pas la trop grande déperdition de substance qui les fait mourir dans les grands hivers, c'est qu'en automne ils sont excessivement gras, et qu'ils le sont encore lorsqu'ils se raniment au printemps: cette abondance de graisse est une nourriture intérieure qui suffit pour les entretenir et pour suppléer à ce qu'ils perdent par la transpiration.

Au reste, comme le froid est la seule cause de leur engourdissement, et qu'ils ne tombent dans cet état que quand la température de l'air est au-dessous de dix ou onze degrés, il arrive souvent qu'ils se raniment même pendant l'hiver; car il y a des heures, des jours, et même des suites de jours, dans cette saison, où la liqueur du thermomètre se soutient à douze, treize, quatorze, etc. degrés; et, pendant ce temps doux les loirs sortent de leurs trous pour chercher à vivre, ou plutôt ils mangent les provisions qu'ils ont ramassées pendant l'automne, et qu'ils y ont transportées. Aristote a dit (1), et tous les naturalistes ont dit après Aristote, que les loirs pas-

(1) Hist. animal. lib. 8, cap. 17

sent tout l'hiver sans manger, et que, dans ce temps même de diète, ils deviennent extrêmement gras, que le sommeil seul les nourrit plus que les aliments ne nourrissent les autres animaux. Le fait non seulement n'est pas vrai, mais la supposition même du fait n'est pas possible. Le loir, engourdi pendant quatre ou cinq mois, ne pourrait s'engraisser que de l'air qu'il respire. Accordons, si l'on veut (et c'est beaucoup trop accorder), qu'une partie de cet air se tourne en nourriture: en résultera-t-il une augmentation si considérable? cette nourriture si légère pourra-t-elle même suffire à la déperdition continuelle qui se fait par la transpiration? Ce qui a pu faire tomber Aristote dans cette erreur, c'est qu'en Grèce, où les hivers sont tempérés, les loirs ne dorment pas continuellement, et que, prenant de la nourriture, peut-être abondamment, toutes les fois que la chaleur les ranime, il les aura trouvés très-gras, quoique engourdis. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'ils sont gras en tout temps, et plus gras en automne qu'en été : leur chair est assez semblable à celle du cochon d'Inde. Les loirs faisaient partie de la bonne chère chez les Romains; ils en élevaient en quantité. Varron donne la manière de faire des garennes de loirs, et Apicius celle d'en faire des ragoûts. Cet usage n'a point été suivi, soit qu'on ait eu du dégoût pour ces animaux, parce qu'ils ressemblent aux rats, soit qu'en effet leur chair ne soit pas de bien bon goût. J'ai ouï dire

à des paysans qui en avaient mangé, qu'elle n'était guère meilleure que celle du rat d'eau. Au reste, il n'y a que le loir qui soit mangeable; le lérot a la chair mauvaise et d'une odeur désagréable.

Le loir ressemble assez à l'écureuil par les habitudes naturelles; il habite, comme lui, les forêts; il grimpe sur les arbres, saute de branche en branche, moins légèrement à la vérité que l'écureuil, qui a les jambes plus longues, le ventre bien moins gros, et qui est aussi maigre que le loir est gras: cependant ils vivent tous deux des mêmes aliments; de la faîne, des noisettes, de la châtaigne, d'autres fruits sauvages, font leur nourriture ordinaire. Le loir mange aussi de petits oiseaux qu'il prend dans les nids: il ne fait point de bauge au-dessus des arbres comme l'écureuil, mais il se fait un lit de mousse dans le tronc de ceux qui sont creux: il se gîte aussi dans les fentes des rochers élevés, et toujours dans des lieux secs; il craint l'humidité, boit peu, et descend rarement à terre; il diffère encore de l'écureuil en ce que celui-ci s'apprivoise, et que l'autre demeure toujours sauvage. Les loirs s'accouplent sur la fin du printemps; ils font leurs petits en été; les portées sont ordinairement de quatre ou de cinq: ils croissent vite, et l'on assure qu'ils ne vivent que six ans. En Italie, où l'on est encore dans l'usage de les manger, on fait des fosses dans les bois, que l'on tapisse de mousse, qu'on recouvre de paille, et où l'on jette de la faîne: on choisit un

lieu sec à l'abri d'un rocher exposé au midi; les loirs s'y rendent en nombre, et on les y trouve engourdis vers la fin de l'automne; c'est le temps où ils sont les meilleurs à manger. Ces petits animaux sont courageux, et défendent leur vie jusqu'à la dernière extrémité: ils ont les dents de devant très-longues et très-fortes; aussi mordent-ils violemment: ils ne craignent ni la belette ni les petits oiseaux de proie; ils échappent au renard, qui ne peut les suivre au-dessus des arbres: leurs plus grands ennemis sont les chats sauvages et les martes.

Cette espèce n'est pas extrêmement répandue: on ne la trouve point dans les climats très-froids, comme la Laponie, la Suède; du moins les naturalistes du nord n'en parlent point; l'espèce de loir qu'ils indiquent est le muscardin, la plus petite des trois. Je présume aussi qu'on ne les trouve pas dans les climats très-chauds, puisque les voyageurs n'en font aucune mention. Il n'y a que peu ou point de loirs dans les pays découverts, comme l'Angleterre; il leur faut un climat tempéré et un pays couvert de bois: on en trouve en Espagne, en France, en Grèce, en Italie, en Allemagne, en Suisse, où ils habitent dans les forêts, sur les collines, et non pas au-dessus des hautes montagnes, comme les marmottes, qui, quoique sujettes à s'engourdir par le froid, semblent chercher la neige et les frimas.

DESCRIPTION DU LOIR.

Le loir (*pl.* 172.) a beaucoup de rapport à l'écureuil par la forme du corps, et surtout par la queue, qui est garnie de longs poils d'un bout à l'autre; mais il en diffère d'une manière très-apparente par sa couleur grise, qui suffit pour le distinguer de l'écureuil, parce que celui-ci est fauve ou n'a qu'une légère teinte de gris, et quelquefois de brun, mêlée avec le fauve; d'ailleurs, le loir est un peu plus petit que l'écureuil. Ces deux animaux se trouvent dans les forêts, montent sur les arbres et passent de branche en branche presque aussi légèrement l'un que l'autre. Lorsqu'on les observe de près, on reconnaît aisément que le loir a la tête et le museau moins larges, les yeux plus petits et moins saillants, les oreilles moins longues, plus minces et presque nues, les jambes, les pieds, les doigts et les ongles plus petits, et les poils de la queue moins longs.

Les yeux du loir qui a servi de sujet pour cette description étaient bordés de noir; la face supérieure du museau et de la tête, et une partie des côtés de la tête, la face supérieure et les côtés du cou et du corps, les épaules, la face extérieure du bras et de l'avant-bras,

de la cuisse et de la jambe, et la queue presque en entier avaient une couleur grise, mêlée de noir et argentée; les poils étaient de couleur cendrée sur environ la moitié de leur longueur depuis la racine; le reste avait une couleur grise très-brillante jusqu'à la pointe dans la plupart, les autres avaient du noir à l'extrémité au-dessus du gris. Le milieu de la face supérieure du poignet et du métatarse était noirâtre; une partie des côtés de la tête, la mâchoire du dessous, la gorge, la face inférieure du cou, la poitrine, les aisselles, la face intérieure du bras et de l'avant-bras, les pieds de devant, le ventre, les aines, la face intérieure de la cuisse et de la jambe, les côtés du métatarse et les doigts des pieds de derrière, avaient une couleur blanche légèrement teinte de fauve dans quelques endroits, et argentée sur quelques poils. La même couleur blanche se trouvait sur la face inférieure de la queue près de son origine, et s'étendait le long du tronçon sur la moitié de sa longueur.

Les moustaches étaient de couleur noirâtre, et longues de deux pouces; le poil du corps avait cinq ou six lignes de longueur, et celui de la queue environ un pouce. Les pieds de devant ne différaient de ceux de l'écureuil qu'en ce qu'on ne voyait à l'endroit du pouce que des vestiges d'ongle très-imparfaits. Il y avait six callosités sous les pieds de derrière, quatre à la naissance des doigts, et deux plus en arrière.

Les pieds du loir sont plus gros que ceux du rat. Il est aisé de distinguer le loir du rat et du rat d'eau, qui sont à peu près de la même grosseur, par la forme de la queue qui est fort touffue dans le loir, et presque rase dans les deux autres.

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	5	10
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	1	7
Circonférence du bout du museau	1	0
Circonférence du museau, prise au dessous des yeux	1	8
Contour de l'ouverture de la bouche	0	11
Distance entre les deux naseaux	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	8
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	5 ½
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	3
Ouverture de l'œil	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein	0	7
La même distance mesurée en ligne droite	0	5
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	2	8
Longueur des oreilles	0	6
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	6
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	7
Longueur du cou	0	5
Circonférence du cou	2	1
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	3	0
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	4	2
Circonférence prise devant les jambes de derrière	3	4
Longueur du tronçon de la queue	4	9
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	1	4
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	1	0
Largeur de l'avant-bras près du coude	0	3
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit	0	2
Circonférence du poignet	0	7

	po.	lig.
Circonférence du métacarpe.	0	6
Longueur depuis le poignet jsuqu'au bout des ongles	0	8
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	1	3
Largeur du haut de la jambe.	0	4
Épaisseur.	0	2 $\frac{1}{4}$
Largeur à l'endroit du talon.	0	2 $\frac{1}{2}$
Circonférence du métatarse.	0	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	1	1
Largeur du pied de devant.	0	3
Largeur du pied de derrière.	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus grands ongles.	0	1 $\frac{1}{2}$
Largeur à la base.	0	0 $\frac{1}{3}$

Le loir qui a servi de sujet pour la description des parties molles de l'intérieur avait six pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; la queue était longue de quatre pouces et demi jusqu'au bout du tronçon, et de cinq pouces trois lignes jusqu'à l'extrémité des poils; il pesait deux onces sept gros.

A l'ouverture de l'abdomen il s'est trouvé deux feuillets graisseux d'une ligne d'épaisseur qui recouvraient les intestins, un de chaque côté. Dans les individus qui sont maigres, ces feuillets n'ont que très-peu d'épaisseur, et sont repliés dans les côtés de l'abdomen. L'épiploon était très-mince et fort peu étendu, il se repliait entre l'estomac et les intestins. Le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite; l'estomac était en entier à gauche, et la rate au côté gauche de l'estomac, dirigée obliquement comme dans les autres animaux fissipèdes.

Le duodénum s'étendait jusqu'au milieu du côté droit, il se repliait en dedans, et se prolongeait en avant pour se joindre au jéjunum, qui faisait ses cir-

convolutions dans la région ombilicale et dans les côtés. Celles de l'iléum étaient dans les régions iliaques et hypogastrique ; ensuite le canal intestinal s'étendait en avant le long du duodénum, et se repliait en arrière auprès de l'estomac avant d'aboutir au rectum, qui allait en ligne droite depuis l'estomac jusqu'à l'anus.

Il y avait de chaque côté du rectum, près de l'anus, une glande de figure ovoïde, dont le grand diamètre avait trois lignes ; ces glandes étaient remplies d'une liqueur laiteuse et blanchâtre.

L'estomac était fort allongé, et la partie droite avait à proportion beaucoup plus de longueur que la gauche ; de sorte que l'œsophage était fort éloigné de l'angle que formait la partie droite. Le duodénum avait autant de diamètre que le reste du canal intestinal, qui variait de grosseur en différents endroits.

Le foie avait cinq lobes, le plus grand se trouvait placé à gauche en entier ; le lobe du milieu était divisé en deux parties inégales par une profonde scissure dans laquelle passait le ligament suspensoir ; la partie la plus petite de ce lobe était placée au devant du lobe gauche, la partie la plus grande avait deux petites scissures, la vésicule du fiel était dans la scissure inférieure, elle s'étendait au-delà des bords du lobe. Le troisième et le quatrième lobe étaient à droite, et le cinquième à la racine du foie près de l'œsophage. Le foie avait au dehors et au dedans une couleur rouge noirâtre ; il pesait un demi-gros et trente grains.

La vésicule du fiel était fort grande et presque ovoïde, elle avait une couleur verdâtre qui venait de celle de la liqueur qu'elle contenait.

La rate avait trois faces, elle était oblongue, et d'un

rouge foncé au dehors et au dedans; sa partie inférieure avait un peu plus de largeur que la partie supérieure; elle pesait quatre grains.

Le pancréas était fort large, et il s'étendait transversalement, depuis la rate jusqu'au duodénum.

Le rein droit se trouvait plus avancé que le gauche d'environ la moitié de sa longueur; ils étaient oblongs, et ils avaient peu d'enfoncement; le bassinet était assez grand, mais il n'y avait qu'un seul mamelon; les diverses substances de l'intérieur étaient très-distinctes.

Le centre nerveux du diaphragme était fort transparent, et la partie charnue avait peu d'épaisseur.

Le poumon gauche n'avait qu'un seul lobe, et le poumon droit était composé de quatre, dont trois étaient rangés de file; le quatrième se trouvait près de la base du cœur, et était plus gros, à proportion des trois autres, qu'il ne l'est pour l'ordinaire dans les animaux qui ont quatre lobes dans le poumon droit. La plupart des lobes du poumon du loir n'avaient ni scissures ni échancrures.

Le cœur était peu allongé; la base se trouvait dans le milieu de la poitrine, et la pointe était dirigée obliquement à gauche et en arrière.

Le bout de la langue était large et assez mince, le reste avait plus d'épaisseur; la partie antérieure était garnie de papilles presque imperceptibles, parsemée de petits grains blancs, et sillonnée longitudinalement dans le milieu; il y avait, sur la partie postérieure, des papilles plus grosses et dirigées en arrière, et trois petites glandes à calice disposées en triangle, une en arrière et deux en avant.

La partie antérieure du palais était traversée par trois

larges sillons, et il y en avait quatre sur la partie postérieure entre les dents mâchelières: ces derniers sillons étaient moins larges que les premiers; ils avaient les bords moins élevés, convexes en dedans et interrompus dans le milieu, à l'exception du dernier. L'épiglotte était fort mince.

Il n'y avait point d'anfractuosités sur le cerveau; le cervelet était placé en arrière, et avait la même figure que celui de la plupart des autres quadrupèdes. Le cerveau pesait vingt-un grains, et le cervelet sept grains et demi.

Le loir a tant de rapport au lérot, qu'il y a tout lieu de croire que les parties intérieures de la génération du mâle perdent ou acquièrent du volume en différents temps de l'année, comme je l'ai observé dans le lérot; n'ayant point trouvé de loir dont les testicules, les vésicules séminales, les prostates, etc., ne fussent très-petits en comparaison de la grosseur qu'avaient ces mêmes parties dans un lérot que j'ai disséqué en bonne saison, étant plus facile d'avoir des lérots que des loirs; je supprime ici la description des parties de la génération du loir mâle, parce qu'elle serait imparfaite, et qu'elle peut être suppléée par celle des parties de la génération du lérot que j'ai faite sur un sujet qui avait ces parties dans toute leur grandeur (1); d'autant que les parties de la génération du loir mâle m'ont paru très-ressemblantes à celles du lérot en les comparant les unes aux autres, lorsqu'elles n'avaient pas tout le volume qu'elles devaient prendre dans un autre temps.

La femelle qui a servi de sujet pour la description

(1) Voyez la description du lérot, qui suit celle du loir.

des parties de la génération, était de la même grandeur que le mâle sur lequel la description précédente a été faite.

Cette femelle avait, comme le mâle, dix mamelles, cinq de chaque côté, deux sur la poitrine et trois sur le ventre.

Le clitoris était très-peu apparent, mais on voyait distinctement l'enfoncement du prépuce; la vessie avait une forme ovoïde; les cornes de la matrice étaient fort longues, droites et adhérentes au bord inférieur de chacun des feuillets de l'abdomen; les testicules avaient si peu de grosseur, qu'on les distinguait à peine de la graisse des feuillets. Les trompes n'étaient pas pelotonnées comme celles du rat.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal, depuis le pylore jusqu'à l'anus.	3	4	0
Circonférence dans les endroits les plus gros.	0	0	7
Circonférence dans les endrois les plus minces.	0	0	4
Grande circonférence de l'estomac.	0	3	0
Petite circonférence.	0	1	6
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite.	0	0	7
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac.	0	0	3
Circonférence de l'œsophage.	0	0	3
Circonférence du pylore.	0	0	4
Longueur du foie.	0	1	0
Largeur.	0	1	6
Sa plus grande épaisseur	0	0	3
Longueur de la vésicule du fiel.	0	0	7
Son plus grand diamètre.	0	0	4
Longueur de la rate.	0	1	0
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	0	3

	pi.	po.	lig.
Largeur de l'extrémité supérieure	o	o	2
Épaisseur dans le milieu	o	o	$1\frac{1}{4}$
Épaisseur du pancréas	o	o	$0\frac{2}{3}$
Longueur des reins	o	o	6
Largeur	o	o	$3\frac{1}{2}$
Épaisseur	o	o	$3\frac{1}{2}$
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	o	o	3
Largeur	o	o	$2\frac{1}{2}$
Largeur de la partie charnue, entre le centre nerveux et le sternum	o	o	2
Largeur de chaque côté du centre nerveux . .	o	o	4
Circonférence de la base du cœur	o	1	3
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	o	o	$6\frac{1}{2}$
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	o	o	$4\frac{1}{2}$
Diamètre de l'aorte prise de dehors en dehors . .	o	o	1
Longueur de la langue	o	o	10
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	o	o	4
Largeur de la langue	o	o	$2\frac{1}{4}$
Longueur du cerveau	o	o	6
Largeur	o	o	7
Épaisseur	o	o	4
Longueur du cervelet	o	o	4
Largeur	o	o	$5\frac{1}{2}$
Épaisseur	o	o	$2\frac{1}{2}$
Distance entre l'anus et l'orifice du prépuce . . .	o	o	$3\frac{1}{2}$
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland	o	o	2
Longueur du gland	o	o	5
Circonférence	o	o	5
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce .	o	o	9

	pi.	po.	lig.
Circonférence	0	0	4
Distance entre l'anus et la vulve	0	0	1 $\frac{1}{4}$
Longueur de la vulve	0	0	1
Longueur du vagin	0	1	1
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	0	5
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	0	4
Grande circonférence de la vessie	0	1	3
Petite circonférence	0	0	11
Longueur de l'urètre	0	0	2
Circonférence	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur du col et du corps de la matrice	0	0	1
Circonférence	0	0	2
Longueur des cornes de la matrice	0	1	3
Circonférence dans les endroits les plus gros	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Circonférence à l'extrémité de chaque corne	0	0	1
Distance en ligne droite, entre les testicules et l'extrémité de la corne	0	0	1
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe	0	0	2
Longueur des testicules	0	0	0 $\frac{2}{3}$
Largeur	0	0	0 $\frac{1}{2}$
Épaisseur	0	0	0 $\frac{1}{4}$

La tête du squelette du loir est moins allongée et à proportion plus large que celle du rat, le museau est aussi moins long, et forme avec le front et le sommet de la tête une surface plus courbe. Cette tête a plus de rapport avec celle du rat d'eau, tant par sa longueur et par sa largeur que par la courbure du plan qui s'étend depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput; cependant les arêtes osseuses de l'occiput étaient moins saillantes que dans le rat d'eau, le museau était plus long et moins large, les branches de la mâchoire inférieure

étaient moins grosses, et l'apophyse de leur contour avait plus de longueur. Les os propres du nez étaient, comme ceux du rat, beaucoup plus étendus en avant que la mâchoire supérieure.

Il y avait deux longues dents au devant de chaque mâchoire : celles du dessus étaient verticales comme dans le rat, et celles du dessous étaient un peu plus concaves en dessus. La face extérieure de ces quatre dents était de couleur orangée-pâle. Il se trouvait, dans chaque mâchoire, des barres, comme dans le cheval, le rat, le rat d'eau, etc., c'est-à-dire un long espace dégarni de dents entre celles de devant et les mâchelières. Celles-ci étaient au nombre de quatre de chaque côté des deux mâchoires ; elles ressemblaient beaucoup plus aux mâchelières du rat qu'à celles du rat d'eau, quoiqu'un peu plus grosses. Il y avait en tout vingt dents.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale avait la forme d'une crête ; elle était moins élevée que celle du rat, et s'étendait plus en arrière qu'en avant ; les cinq dernières vertèbres n'avaient point d'apophyse épineuse, la branche inférieure de l'apophyse oblique de la sixième était fort courte.

Il y avait treize vertèbres dorsales et treize côtes, sept vraies et six fausses. Les apophyses épineuses des huit premières vertèbres étaient inclinées en arrière, celle de la neuvième était droite, et celles des quatre autres étaient inclinées en avant, toutes ces apophyses avaient peu de longueur. Le sternum était composé de six os ; les premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient avec la partie antérieure du premier os ; l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second

et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux sixièmes et septièmes côtes, dont l'articulation était entre le cinquième et le sixième os.

Les vertèbres lombaires étaient au nombre de six, les apophyses épineuses et accessoires des premières avaient moins de longueur que celles des dernières, elles étaient toutes inclinées en avant. L'os sacrum était composé de trois fausses vertèbres, et la queue de vingt-cinq.

Les trous ovalaires étaient à proportion plus larges que ceux du rat; l'omoplate avait moins de largeur, et la base était plus courte; l'arête antérieure de l'os du bras était sur la partie supérieure au lieu d'être sur la partie moyenne. Au reste, le squelette du loir ne m'a paru différer de celui du rat que par les dimensions, dont on pourra juger en comparant la table suivante à celle des dimensions des os du rat.

	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput.	1	5
La plus grande largeur de la tête.	0	10 $\frac{1}{2}$
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	0	10
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives.	0	1 $\frac{2}{3}$
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives.	0	2
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	0	5
Longueur de cette ouverture.	0	1 $\frac{1}{2}$
Largeur.	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur des os propres du nez.	0	6 $\frac{1}{4}$
Largeur à l'endroit le plus large.	0	1
Longueur des plus longues dents incisives au dehors		

	po.	lig.
de l'os	0	3 ½
Longueur des plus longues dents mâchelières au dehors de l'os	0	0 ⅔
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde	0	2
Longueur des seconds os	0	1 ¼
Longueur des troisièmes os	0	0 ⅔
Longueur de l'os du milieu de la fourchette	0	1
Longueur des branches de la fourchette	0	1 ½
Longueur du cou	0	6
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas	0	1 ½
Longueur d'un côté à l'autre	0	2
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales	1	5
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue	0	2
Longueur des premières côtes	0	2 ½
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large	0	4
Longueur de la neuvième côte, qui est la plus longue	0	10 ½
Longueur de la dernière des fausses côtes	0	7
Longueur du sternum	1	1
Longueur du premier os, qui est le plus long	0	3 ½
Longueur du cinquième os, qui est le plus court	0	1 ½
Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue	0	2
Longueur de l'os sacrum	0	5 ¾
Largeur de la partie antérieure	0	3 ½
Largeur de la partie postérieure	0	2 ½
Longueur de la douzième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue	0	3 ½
Longueur des trous ovalaires	0	3
Largeur	0	2
Largeur du bassin	0	3 ⅓
Hauteur	0	4

	po.	lig.
Longueur de l'omoplate	0	7 ½
Largeur à l'endroit le plus large	0	4
Largeur à l'endroit le plus étroit	0	1 ⅓
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé	0	1 ½
Longueur des clavicules	0	5
Longueur de l'humérus	0	9 ¼
Longueur de l'os du coude	0	11 ½
Longueur de l'olécrane	0	1 ½
Longueur de l'os du rayon	0	9
Longueur du fémur	1	0 ½
Longueur des rotules	0	2 ¼
Longueur du tibia	1	1
Longueur du péroné	1	0 ½
Hauteur du carpe	0	1 ¼
Longueur du calcanéum	0	3
Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde pris ensemble	0	1
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court	0	1
Longueur du troisième os, qui est le plus long	0	2 ½
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court	0	2 ¼
Longueur du quatrième os, qui est le plus long	0	4
Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant	0	2
Longueur de la seconde phalange	0	1 ½
Longueur de la troisième	0	1 ¼
Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière	0	2 ⅔
Longueur de la seconde phalange	0	1 ⅓
Longueur de la troisième	0	1 ¼

LE LÉROT.(1)

LE LOIR LÉROT; *myoxus nitela*, Gmel., Cuv. — *Mus quercinus*, Linn.

Le loir demeure dans les forêts, et semble fuir nos habitations; le lérot au contraire habite nos jardins, et se trouve quelquefois dans nos maisons; l'espèce en est aussi plus nombreuse, plus généralement répandue, et il y a peu de jardins qui n'en soient infestés. Ils se nichent dans les trous des murailles; ils courent sur les arbres en espalier, choisissent les meilleurs fruits, et les entament tous dans le temps qu'ils commencent à mûrir : ils semblent aimer les pêches de préférence; et, si l'on veut en conserver, il faut avoir

(1) Le lérot; ce nom vient probablement de loirot, petit loir. Le lérot est en effet plus petit que le loir. On appelle aussi le lérot, rat blanc: et, comme il est plus commun que le loir, et que le nom de loir est plus connu que celui de lérot, on donne souvent le nom de loir au lérot. En Bourgogne, on appelle le lérot *voisieu* ou *vonsieu;* en latin, *sorex Plinii,* selon Gesner; en allemand, *haselmuss; grauwert* à Dantzic, selon Klein; en anglais, *the greater dormouse or sleeper,* selon Ray; en flamand, *slaep-rate,* selon Gesner; en polonais, *myszorzechowa, koszatka,* selon Rzaczinski.

Mus avellanarum major. Hist. quadrup. pag. 735. Icon. quadrup. pag. 115.

Mus avellanarum major. Ray, Synops. animal. quadrup. pag. 219.

Loir, Hist. de l'Acad. roy. des Sciences, tome III, part. 3, p. 40.

Glis suprà obscurè cinereus, infrà ex albo cinerascens, maculà ad oculos nigrâ. Brisson, Regn. animal. pag. 161.

grand soin de détruire les lérots. Ils grimpent aussi sur les poiriers, les abricotiers, les pruniers; et, si les fruits doux leur manquent, ils mangent des amandes, des noisettes, des noix, et même des graines légumineuses: ils en transportent en grande quantité dans leurs retraites, qu'ils pratiquent en terre, surtout dans les jardins soignés, car dans les anciens vergers on les trouve souvent dans de vieux arbres creux; ils se font un lit d'herbes, de mousse et de feuilles. Le froid les engourdit, et la chaleur les ranime. On en trouve quelquefois huit ou dix dans le même lieu, tous engourdis, tous resserrés en boule au milieu de leurs provisions de noix et de noisettes.

Ils s'accouplent au printemps, produisent en été, et font cinq ou six petits qui croissent promptement, mais qui cependant ne produisent eux-mêmes que dans l'année suivante. Leur chair n'est pas mangeable comme celle du loir, ils ont même la mauvaise odeur du rat domestique, au lieu que le loir ne sent rien; ils ne deviennent pas aussi gras, et manquent des feuillets graisseux qui se trouvent dans le loir, et qui enveloppent la masse entière des intestins. (*Voyez la description du loir et du lérot.*) On trouve des lérots dans tous les climats tempérés de l'Europe, et même en Pologne, en Prusse; mais il ne paraît pas qu'il y en ait en Suède, ni dans les pays septentrionaux.

DESCRIPTION
DU LÉROT.

Le lérot (*pl.*172.) est plus petit que le loir, et de couleur différente; mais la marque distinctive de ces deux animaux est dans la forme de la queue. Celle du loir est revêtue de longs poils d'un bout à l'autre; au contraire, la queue du lérot n'a que des poils très-courts sur la plus grande partie de sa longueur, elle est seulement terminée à son extrémité par un bouquet de poils longs. Le lérot a le corps et la tête plus courts, les oreilles plus longues et le museau un peu plus pointu que le loir.

Les yeux du lérot qui a servi de sujet pour cette description étaient entourés d'une bande noire qui s'étendait en avant jusqu'à la moustache, et en arrière jusqu'au-delà de l'oreille, en passant par dessous; il y avait aussi un peu de noir au-dessus de l'oreille contre la base. Le chanfrein et le front étaient de couleur fauve; la tête, le dessus du cou, les épaules, la face extérieure du bras, et d'une partie de l'avant-bras, le dos, les côtés du corps, la croupe, la face extérieure de la cuisse et de la jambe, avaient aussi une couleur fauve, mêlée de cendré brun et de brun noirâtre, parce que les poils étaient de couleur cendrée brune sur la plus grande

partie de leur longueur; il y avait du gris au-dessus du cendré, et du fauve à la pointe; quelques poils étaient de couleur cendrée noirâtre d'un bout à l'autre; ceux du bas de la face extérieure de la jambe n'avaient que cette couleur, mais elle ne s'étendait pas sur le métatarse comme dans le loir. Une partie des côtés de la tête, la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous et les côtés du cou, la poitrine, les aisselles, la face intérieure du bras et de l'avant-bras, une partie de la face extérieure de l'avant-bras, le ventre, les aines, la face intérieure de la cuisse et de la jambe, étaient de couleur blanche, mêlée de teintes jaunâtres et cendrées; car les poils avaient une couleur cendrée sur la plus grande partie de leur longueur, et une couleur blanche ou jaunâtre à la pointe. Les quatre pieds étaient garnis de petits poils blancs. Les plus longs poils du corps avaient jusqu'à sept lignes de longueur, et les moustaches jusqu'à un pouce sept lignes.

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	4	5
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.	1	5
Circonférence du bout du museau.	1	3
Circonférence du museau, prise au dessous des yeux	1	11
Contour de l'ouverture de la bouche.	0	6
Distance entre les deux naseaux.	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieure de l'œil.	0	6 $\frac{1}{2}$
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.	0	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.	0	3
Ouverture de l'œil.	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, me-		

	po.	lig.
surée en suivant la courbure du chanfrein. . . .	0	7
La même distance mesurée en ligne droite.	0	4
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles.	2	5
Longueur des oreilles.	0	9
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.	0	10
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	7
Longueur du cou.	0	5 $\frac{1}{2}$
Circonférence du cou.	2	3
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	2	9
Circonférence à l'endroit le plus gros.	3	1
Circonférence devant les jambes de derrière. . . .	2	10
Longueur du tronçon de la queue.	4	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon. .	0	7
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	9
Largeur de l'avant-bras près du coude.	0	3
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit	0	2
Circonférence du poignet.	0	6
Circonférence du métacarpe.	0	7
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	6
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	1	3
Largeur du haut de la jambe.	0	4
Épaisseur.	0	2 $\frac{2}{3}$
Largeur à l'endroit du talon.	0	2
Circonférence du métatarse.	0	5 $\frac{1}{4}$
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	1	0
Largeur du pied de devant.	0	2
Largeur du pied de derrière.	0	2
Longueur des plus grands ongles.	0	1 $\frac{1}{2}$
Largeur à la base.	0	0 $\frac{1}{3}$

Le lérot qui a servi de sujet pour la description des

parties molles intérieures avait quatre pouces et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, et il pesait une once cinq gros et demi.

A l'ouverture de l'abdomen, il ne s'est point trouvé de feuillets placés de chaque côté comme dans le loir; mais l'épiploon s'étendait jusqu'au pubis; il était extrêmement mince, et il adhérait aux intestins. Le foie, la rate, le pancréas, l'estomac et les intestins avaient la même position que dans le loir, mais ils étaient plus gros; l'estomac avait une figure différente de celle du loir; car il était plus gros et moins allongé, le grand cul-de-sac avait plus de profondeur, et il se trouvait moins de distance entre l'œsophage et l'angle que forme la partie droite.

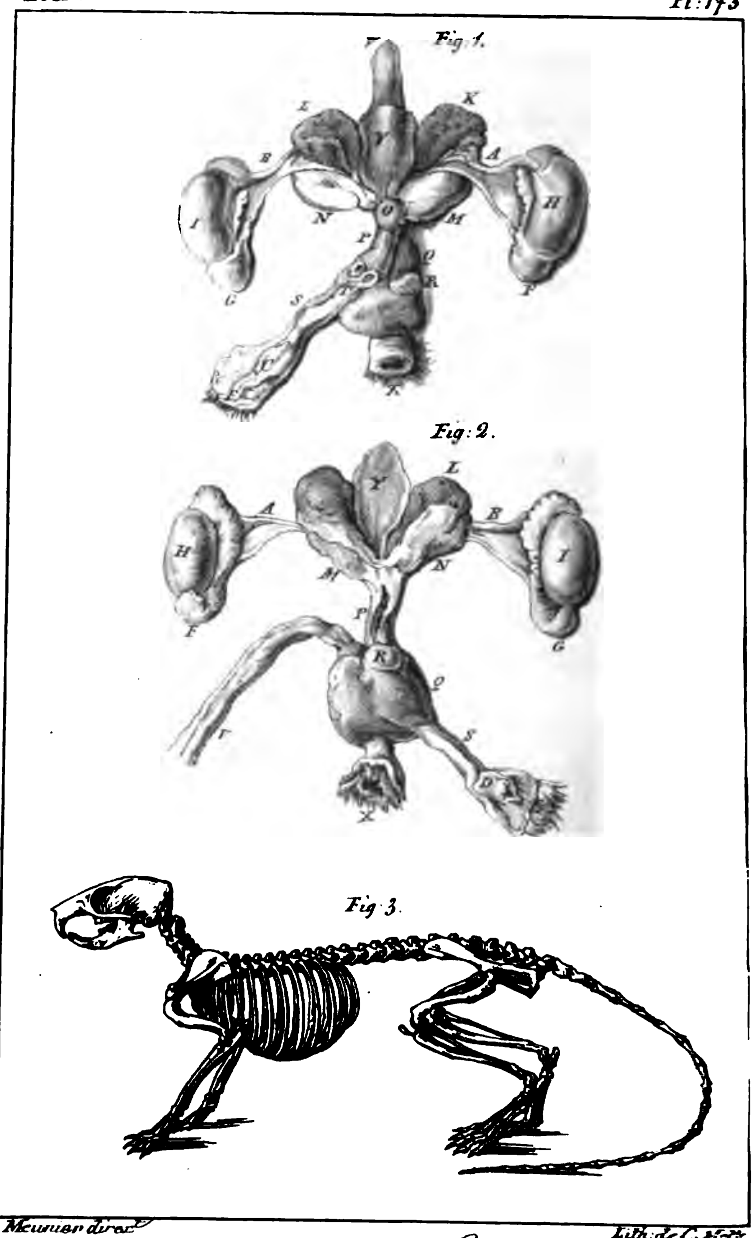
Le foie était composé du même nombre de lobes et avait la même figure que celui du loir; mais sa couleur était, au dehors et au dedans, d'un rouge plus pâle; il pesait un demi-gros et vingt-six grains.

La vésicule du fiel était beaucoup plus petite que celle du loir; elle avait la même figure, mais sa couleur était rougeâtre, parce que la liqueur qu'elle contenait était moins teinte de vert que celle de la vésicule du fiel du loir.

La rate était allongée et triangulaire comme celle du loir, mais elle avait la même largeur à un bout qu'à l'autre dans quelques individus; sa couleur était plus teinte de rouge; elle pesait cinq grains.

Le rein droit n'était guère plus avancé que le gauche; ils étaient plus larges que ceux du loir; au reste, ils leur ressemblaient, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, excepté pour la couleur, qui était d'un rouge plus pâle.

La partie charnue du diaphragme avait si peu d'é-



Meunier direxᵗ

Lith: de C. Motte

Squelette du Lérot.

paisseur, qu'elle était plus qu'à demi transparente; mais le centre nerveux l'était presque en entier; le cœur et les poumons ressemblaient à ceux du loir.

La partie postérieure du palais du lérot n'était traversée que par trois petits sillons au lieu de quatre, qui se trouvaient dans le loir; au reste le palais, la langue, l'épiglotte, le cerveau et le cervelet du lérot ressemblaient à ces mêmes parties vues dans le loir. Le cerveau du lérot pesait dix-sept grains et demi, et le cervelet cinq grains.

Le lérot qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération avait quatre pouces onze lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; il avait été tué à la fin de juin.

Quoique ce lérot fût gros, il n'avait point de scrotum; aussi les canaux déférents (*AB*, *fig.* 1 et 2, *pl.* 1*L*3) étaient-ils si courts, qu'ils ne paraissaient pas pouvoir suivre les testicules jusqu'au dehors de l'abdomen, et j'ai trouvé que les tubercules de l'épididyme adhéraient aux bords du bassin.

Le gland (*C*, *fig.* 1, et *D*, *fig.* 2) était gros, et avait une figure fort extraordinaire; il était terminé par un bec (*E*, *fig.* 2 et 3) long d'une ligne et demie, recourbé en bas à l'extrémité, et placé au bout du côté supérieur (*C*, *fig.* 2) du gland: on sentait au dedans de ce bec un os qui s'étendait le long du gland, et l'extrémité du bec était formée par celle de l'urètre. Le reste du gland avait une figure presque cylindrique; le côté inférieur (*D*, *fig.* 2) était couvert de petites glandes rondes et blanches; la face antérieure, qui se trouvait au-dessous du bec, était concave.

Les tubercules de l'épididyme (*FG*, *fig.* 1 et 2) étaient

gros, et composés de vaisseaux pelotonnés et aussi apparents que dans le rat. Les testicules (*HI*) étaient aussi très-gros; mais ce n'est pas en toutes saisons, ou au moins à tout âge, que les parties intérieures de la génération sont aussi grosses; car je n'ai vu que ce seul lérot qui les eût aussi bien formées.

Les vésicules séminales (*KL*) paraissaient composées de deux substances, à en juger par la couleur; la partie (*MN*) qui se trouvait le plus près de l'urètre était blanchâtre, et l'autre (*KL*) avait une couleur jaunâtre; cependant, en les regardant de près, on voyait partout la même conformation, et, pour ainsi dire, le même tissu de vaisseaux. Il m'a paru qu'ils n'avaient une couleur blanche dans une partie des vésicules séminales que parce qu'ils étaient pleins de semence. Les prostates (*O*, *fig.* 1) étaient beaucoup plus petites que dans le rat, mais placées au même endroit.

Il y avait aux côtés de l'urètre (*P*, *fig.* 1 et 2), derrière les muscles érecteurs et accélérateurs (*Q*), deux glandes jaunâtres (*R*) de figure ovoïde, dont le grand diamètre avait trois lignes de longueur, et le petit deux lignes; elles contenaient une liqueur laiteuse. On voit de plus dans ces deux figures, qui sont de grandeur naturelle, la verge (*S*), les coupes (*T*, *fig.* 1) des racines des corps caverneux, une portion (*V*, *fig.* 1 et 2) du rectum, l'anus (*X*), et la vessie (*Y*).

Le lérot qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération de la femelle pesait une once trois gros, et avait à peu près la même grandeur que celui dont les dimensions ont été rapportées dans la première table de cette description. Le clitoris était fort apparent, et le prépuce fort grand, de même que le vagin,

à proportion du corps de l'animal : au contraire le corps de la matrice était fort petit, son orifice et son cou paraissaient à peine ; les cornes étaient dirigées chacune en ligne droite, et formaient un Y avec le corps de la matrice et le vagin ; les trompes étaient pelotonnées à côté des testicules, qui étaient très-petits.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal, depuis le pylore jusqu'à l'anus.	2	9	0
Circonférence dans les endroits les plus gros.	0	0	8
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	0	5
Grande circonférence de l'estomac.	0	3	3
Petite circonférence.	0	2	4
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite	0	0	4
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac.	0	0	5 ½
Circonférence de l'œsophage.	0	0	3
Circonférence du pylore.	0	0	6
Longueur du foie.	0	0	11
Largeur.	0	1	4
Sa plus grande épaisseur.	0	0	3
Longueur de la vésicule du fiel.	0	0	3 ½
Son plus grand diamètre.	0	0	2
Longueur de la rate.	0	1	1
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	0	3 ½
Largeur de l'extrémité supérieure.	0	0	3 ½
Épaisseur dans le milieu.	0	0	1 ¼
Épaisseur du pancréas.	0	0	1
Longueur des reins.	0	0	6
Largeur.	0	0	4
Épaisseur	0	0	3
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	0	3

	pi.	po.	lig.
Largeur	o	o	3
Largeur de la partie charnue, entre le centre nerveux et le sternum	o	o	3
Largeur de chaque côté du centre nerveux	o	o	4
Circonférence de la base du cœur	o	1	2
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	o	o	6
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	o	o	4 ½
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors	o	o	1
Longueur de la langue	o	o	9
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	o	o	3 ½
Largeur de la langue	o	o	2
Longueur du cerveau	o	o	5
Largeur	o	o	6 ½
Épaisseur	o	o	3 ½
Longueur du cervelet	o	o	3
Largeur	o	o	5
Épaisseur	o	o	2 ½
Distance entre l'anus et l'orifice du prépuce	o	o	4
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland	o	o	1 ⅓
Longueur du gland	o	o	4
Circonférence	o	o	4
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce	o	o	8
Circonférence	o	o	3 ½
Longueur des testicules	o	o	6 ½
Largeur	o	o	4
Épaisseur	o	o	2 ½
Largeur de l'épididyme	o	o	1 ⅔
Épaisseur	o	o	o ½
Longueur des canaux déférents	o	1	o
Diamètre dans la plus grande partie de leur			

	pi.	po.	lig.
étendue	0	0	0 ¼
Grande circonférence de la vessie	0	2	0
Petite circonférence	0	1	5
Longueur de l'urètre	0	0	6
Longueur des vésicules séminales	0	0	8
Largeur	0	0	4
Épaisseur	0	0	1 ½
Longueur des prostates	0	0	2 ½
Largeur	0	0	2
Épaisseur	0	0	0 ½
Distance entre l'anus et la vulve	0	0	1 ¼
Longueur de la vulve	0	0	1
Longueur du vagin	0	0	8
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	0	9
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	0	6
Grande circonférence de la vessie	0	2	3
Petite circonférence	0	1	7
Longueur de l'urètre	0	0	2
Circonférence	0	0	0 ¾
Longueur du col et du corps de la matrice	0	0	1
Circonférence	0	0	2
Longueur des cornes de la matrice	0	0	10
Circonférence dans les endroits les plus gros	0	0	0 ¾
Circonférence à l'extrémité de chaque corne	0	0	0 ½
Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne	0	0	1
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe	0	0	3
Longueur des testicules	0	0	1 ½
Largeur	0	0	1
Épaisseur	0	0	0 ½

En comparant le squelette du lérot (*pl.* 173, *fig.* 3) à celui du loir, je n'y ai remarqué que de très-légères dif-

férences ; il suffira d'en rapporter quelques-unes sans faire une description détaillée, et sans donner les dimensions des os : on peut juger de leur grandeur, relativement à celle des os du lérot, par les tables où sont les dimensions des parties extérieures de ces deux animaux.

Les apophyses coronoïdes de la mâchoire inférieure étaient un peu plus petites que dans le loir ; il y avait dans la queue vingt fausses vertèbres ; l'angle postérieur de l'omoplate était plus saillant que celui du loir.



1 Le Muscardin. 2 Le Surmulot

LE MUSCARDIN.(1)

LE LOIR MUSCARDIN; *Myoxus avellanarius*, Desm. — *Mus avellanarius*, Linn.

Le muscardin est le moins laid de tous les rats; il a les yeux brillants, la queue touffue et le poil d'une couleur distinguée; il est plus blond que roux: il n'habite jamais dans les maisons, rarement dans les jardins, et se trouve, comme le loir, plus souvent dans les bois, où il se retire dans les vieux arbres creux. L'espèce n'en est pas, à beaucoup près, aussi nombreuse que celle du lérot: on trouve le muscardin presque toujours seul dans son trou, et nous avons eu beaucoup de peine à nous en procurer quelques-uns: cependant, il paraît qu'il est assez commun en Italie, que même il se trouve dans les climats du nord, puisque M. Linnæus l'a compris dans la liste (2)

(1) Muscardin, de son nom en italien *moscardino:* on l'appelle aussi *ratdor* ou *ratdort* en Bourgogne; en anglais, *dormous, or sleeper.*

Mus avellanarum minor. Aldrov. Hist. quadrup. pag. 440.

Mus avellanarum minor; Raii Synops. animal. quadrup. pag. 220.

Mus caudâ longâ, pilosâ, corpore rufo, gulâ albicante; Linnæus.

Glis suprà rufus, infrà albicans. Le croque-noix; Brisson; Regn. animal. pag. 162.

(2) Vid. Linnæi Faun. Suec. pag. 11.

qu'il a donnée des animaux de Suède: et, en même temps, il semble qu'il ne se trouve point en Angleterre; car M. Ray (1), qui l'avait vu en Italie, dit que le petit *rat dormeur*, qui se trouve en Angleterre, n'est pas roux sur le dos comme celui d'Italie, et qu'il pourrait bien être d'une autre espèce. En France il est le même qu'en Italie, et nous avons trouvé qu'Aldrovande (2) l'avait bien indiqué; mais cet auteur ajoute qu'il y en a deux espèces en Italie, l'une rare dont l'animal a l'odeur du musc, l'autre plus commune dont l'animal n'a point d'odeur; et qu'à Bologne on les appelle tous deux muscardins, à cause de leur ressemblance, tant par la figure que par la grosseur. Nous ne connaissons que l'une de ces espèces, et c'est la seconde; car notre muscardin n'a point d'odeur, ni bonne, ni mauvaise. Il manque, comme le lérot, de feuillets graisseux qui enveloppent les intestins dans le loir; aussi ne vient-il pas si gras; et quoiqu'il n'ait point de mauvaise odeur, il n'est pas bon à manger.

Le muscardin s'engourdit par le froid et se met en boule comme le loir et le lérot; il se ranime, comme eux, dans les temps doux, et fait aussi provision de noisettes et d'autres fruits secs. Il fait son nid sur les arbres, comme l'écureuil; mais il le place ordinairement plus bas, entre les

---

(1) Vid. Raii Synops. animal. quadrup. pag. 220.

(2) Vid. Aldrov. Hist. quadrup. digit. pag. 440.



branches d'un noisetier, dans un buisson, etc. Le nid est fait d'herbes entrelacées, il a environ six pouces de diamètre, et n'est ouvert que par le haut. Bien des gens de la campagne m'ont assuré qu'ils avaient trouvé de ces nids dans des bois taillis, dans des haies, qu'ils sont environnés de feuilles et de mousse, et que dans chaque nid il y avait trois ou quatre petits. Ils abandonnent le nid dès qu'ils sont grands, et cherchent à se gîter dans le creux ou sous le tronc des vieux arbres; et c'est là qu'ils reposent, qu'ils font leur provision, et qu'ils s'engourdissent.

DESCRIPTION

DU MUSCARDIN.

Le muscardin (*pl.* 174) est plus petit que le lérot, à peu près en même proportion que le lérot est plus petit que le loir; il est un peu plus gros que la souris, et il a la tête plus large, le museau moins allongé, les yeux plus grands et les oreilles plus courtes; le front est plus élevé que celui du loir et du lérot, mais les oreilles ont à peu près la même forme et la même grandeur que celles du loir; elles sont garnies de poils courts au dehors et au dedans. La queue est aussi garnie de poils rangés sur les côtés, comme ceux de la queue du loir, mais beaucoup plus courts, car ils n'ont que deux lignes de longueur. Les poils de la queue suffisent pour distinguer le muscardin du mulot et de la souris; ils sont tous les trois à peu près de la même grandeur, et ils ont la queue de la même longueur, mais celle du mulot et de la souris est rase. Le muscardin a la tête, le museau et les oreilles plus allongées que le mulot.

Les côtés et le dessus du museau et de la tête, les oreilles, les côtés du cou, les épaules, la face extérieure

des quatre jambes et la queue, à l'exception de la pointe, étaient de couleur fauve-claire et blonde dans le muscardin qui a servi de sujet pour cette description; le dessus, les côtés du corps et le bout de la queue, avaient une couleur fauve, teinte de brun. La poitrine, le ventre et la face intérieure des jambes étaient de couleur jaunâtre; le dessous du cou et de la gorge, jusqu'au bout de la mâchoire inférieure, avaient des poils blancs; les autres poils du reste du corps, excepté ceux du bout du museau, des oreilles, des pieds et de la queue, étaient de couleur cendrée sur la plus grande partie de leur longueur, et n'avaient du fauve ou du jaunâtre qu'à la pointe. La longueur des plus longs poils était de quatre lignes, et les moustaches avaient jusqu'à un pouce deux lignes.

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	2	8
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	11
Circonférence du bout du museau	0	11
Circonférence du museau, prise au dessous des yeux	1	2
Contour de l'ouverture de la bouche	0	5
Distance entre les deux naseaux	0	0 $\frac{3}{4}$
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	4
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	2
Ouverture de l'œil	0	1 $\frac{1}{2}$
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein	0	5
La même distance mesurée en ligne droite	0	3 $\frac{2}{3}$
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les		

	po.	lig.
oreilles	1	8
Longueur des oreilles	0	4
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	5 ½
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	5 ½
Longueur du cou	0	2 ½
Circonférence du cou	1	7
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	1	9
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	1	11
Circonférence prise devant les jambes de derrière	1	7
Longueur du tronçon de la queue	2	6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	0	3
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	0	6
Largeur de l'avant-bras près du coude	0	2
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit	0	1
Circonférence du poignet	0	3 ½
Circonférence du métacarpe	0	3
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	4
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	0	8
Largeur du haut de la jambe	0	2 ½
Épaisseur	0	1 ¼
Largeur à l'endroit du talon	0	1 ½
Circonférence du métatarse	0	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	7
Largeur du pied de devant	0	1 ½
Largeur du pied de derrière	0	2
Longueur des plus grands ongles	0	1
Largeur à la base	0	0 ¼

Le même muscardin sur lequel les dimensions rapportées dans la table précédente ont été prises a

aussi servi de sujet pour la description des parties molles intérieures.

A l'ouverture de l'abdomen il ne s'est point trouvé de feuillets graisseux comme dans le lérot, et l'épiploon était caché entre l'estomac et les intestins; les viscères avaient la même situation que ceux du loir et du lérot; l'estomac et les intestins avaient la même figure que ceux du lérot.

Le foie ressemblait à celui du loir et du lérot, il était au dehors et au dedans d'un rouge foncé, comme le foie du loir; il pesait treize grains. La vésicule du fiel ne différait pas de celle du lérot; la rate était allongée et triangulaire comme la rate du loir et du lérot; elle était d'un rouge noirâtre, et elle pesait un grain.

Les reins avaient plus de rapport à ceux du loir qu'à ceux du lérot par leur position, leur figure et leur conformation.

Le diaphragme, le cœur, les poumons, la langue, le palais, l'épiglotte, le cerveau et le cervelet ressemblaient à ces mêmes parties vues dans le lérot et dans le loir; le cerveau pesait huit grains, et le cervelet deux grains et demi.

Je n'ai remarqué aucune différence entre les parties de la génération des muscardins mâle et femelle et celles des loirs et des lérots. Les vésicules séminales et les prostates du muscardin mâle étaient très-petites : j'ai supprimé leurs dimensions dans la table suivante, parce que j'ai cru qu'elles n'avaient pas tout le volume qu'elles auraient pu acquérir dans une autre saison, comme celle du lérot.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal, depuis le pylore jusqu'à l'anus	1	4	0

	pi.	po.	lig.
Circonférence dans les endroits les plus gros...	0	0	7
Circonférence dans les endroits les plus minces..	0	0	3
Grande circonférence de l'estomac............	0	2	3
Petite circonférence......................	0	1	7
Longueur de la petite courbure depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite....	0	0	4
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac......................	0	0	4
Circonférence de l'œsophage................	0	0	3
Circonférence du pylore....................	0	0	4
Longueur du foie...........................	0	0	7
Largeur...................................	0	0	9
Sa plus grande épaisseur..................	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur de la vésicule du fiel.............	0	0	2
Son plus grand diamètre....................	0	0	1 $\frac{1}{4}$
Longueur de la rate........................	0	0	4 $\frac{1}{4}$
Largeur de l'extrémité inférieure...........	0	0	0 $\frac{2}{3}$
Largeur de l'extrémité supérieure...........	0	0	0 $\frac{2}{3}$
Épaisseur dans le milieu...................	0	0	0 $\frac{1}{2}$
Épaisseur du pancréas......................	0	0	0 $\frac{1}{4}$
Longueur des reins.........................	0	0	4
Largeur...................................	0	0	2 $\frac{1}{3}$
Épaisseur.................................	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe......................	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Largeur...................................	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum......................	0	0	2
Longueur de chaque côté du centre nerveux....	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Circonférence de la base du cœur............	0	0	10
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire.....................	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors...	0	0	0 $\frac{1}{2}$
Longueur de la langue......................	0	0	5

	pi.	po.	lig.
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	0	2
Largeur de la langue	0	0	1
Longueur du cerveau	0	0	4
Largeur	0	0	$4\frac{1}{2}$
Épaisseur	0	0	$2\frac{1}{2}$
Longueur du cervelet	0	0	$2\frac{1}{2}$
Largeur	0	0	$3\frac{1}{2}$
Épaisseur	0	0	$1\frac{1}{2}$
Distance entre l'anus et l'orifice du prépuce	0	0	2
Longueur du gland	0	0	2
Circonférence	0	0	$1\frac{1}{4}$
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce	0	0	5
Circonférence	0	0	2
Longueur des testicules	0	0	2
Largeur	0	0	$1\frac{1}{4}$
Épaisseur	0	0	1
Longueur des canaux déférents	0	0	4
Grande circonférence de la vessie	0	0	8
Petite circonférence	0	0	$6\frac{1}{2}$
Diamètre entre l'anus et la vulve	0	0	$0\frac{2}{3}$
Longueur de la vulve	0	0	$0\frac{1}{2}$
Longueur du vagin	0	0	3
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	0	3
Grande circonférence de la vessie	0	0	8
Petite circonférence	0	0	6
Longueur du col et du corps de la matrice	0	0	1
Circonférence	0	0	2
Longueur des cornes de la matrice	0	0	7
Circonférence dans les endroits les plus gros	0	0	$0\frac{1}{4}$
Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne	0	0	$1\frac{1}{2}$
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe	0	0	2

	pi.	po.	lig.
Longueur des testicules	0	0	0 $\frac{4}{5}$
Largeur	0	0	0 $\frac{1}{2}$
Épaisseur	0	0	0 $\frac{3}{4}$

Le squelette du muscardin avait autant de ressemblance avec celui du lérot, qu'il s'en est trouvé entre le squelette du lérot et celui du loir; aussi je supprime la description et les dimensions des os du muscardin comme celles des os du lérot : j'observerai seulement que les apophyses coronoïdes de la mâchoire inférieure étaient à proportion plus petites que celles du lérot. Il y avait dans la queue vingt-trois fausses vertèbres; le côté antérieur de l'omoplate m'a paru plus convexe que dans le lérot.

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU LOIR, DU LÉROT ET DU MUSCARDIN.

794. *Un loir.*

795. *Un lérot.*

796. *Un muscardin.*

Ces trois petits animaux sont dans de l'esprit-de-vin.

797. *Trois jeunes muscardins.*

Ils n'ont qu'un pouce huit lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue ; leur poil est de couleur fauve-brune, le fauve-clair et blond des adultes ne paraît que sur quelques parties du corps. Ils sont dans l'esprit-de-vin, comme les trois précédents.

798. *Le squelette d'un loir.*

La longueur de ce squelette est de sept pouces neuf lignes, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions : la tête a deux pouces cinq lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

799. *L'os hyoïde d'un loir.*

Cet os est composé de neuf pièces, dont les deux premières, une de chaque côté, sont beaucoup plus longues qu'aucune des autres.

800. *L'os de la verge d'un loir.*

La longueur de cet os n'est que de deux lignes, le bout qui tenait aux corps caverneux a une ligne et demie de largeur, celle de l'autre bout n'est que d'une demi-ligne.

801. *Le squelette d'un lérot.*

Ce squelette a quatre pouces six lignes de longueur, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions : la circonférence de la tête, prise à l'endroit le plus gros, est de deux pouces.

802. *L'os hyoïde d'un lérot.*

Cet os ressemble à celui du loir.

803. *L'os de la verge d'un lérot.*

La longueur de cet os n'est que de deux lignes.

804. *Le squelette d'un muscardin.*

Ce squelette a trois pouces quatre lignes de longueur, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions : la tête a un pouce cinq lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

805. *L'os hyoïde d'un muscardin.*

Cet os ressemble à ceux du loir et du lérot.

806. *L'os de la verge du muscardin.*

La longueur de cet os n'est que d'une ligne et demie.

LE SURMULOT.[1]

LE RAT SURMULOT; *Mus decumanus*, Pall., Cuv.

Nous donnons le nom de surmulot à une nouvelle espèce de mulot, qui n'est connue que depuis quelques années. Aucun naturaliste n'a parlé de cet animal, à l'exception de M. Brisson, qui, le comprenant dans le genre des rats, l'a appelé *rat de bois*. Mais, comme il diffère autant du rat que le mulot ou la souris, qui ont leurs noms propres, il doit avoir aussi un nom particulier, *surmulot*, comme qui dirait gros, grand mulot, auquel en effet il ressemble plus qu'au rat par la couleur et par les habitudes naturelles. Le surmulot est plus fort et plus méchant que le rat; il a le poil roux, la queue extrêmement longue et sans poil, l'épine du dos arquée comme l'écureuil, et le corps beaucoup plus épais, des moustaches comme le chat. Ce n'est que depuis neuf ou dix ans que cette espèce s'est répandue dans les environs de Paris. L'on ne sait d'où ces ani-

(1) Rat des bois. Mus caudâ longissimâ, suprà dilute fulvus, infrà albicans..... Mus sylvestris; Brisson, Regn. anim. pag. 170.

maux sont venus, mais ils ont prodigieusement multiplié; et l'on n'en sera pas étonné, lorsqu'on saura qu'ils produisent ordinairement douze ou quinze petits, souvent seize, dix-sept, dix-huit, et même jusqu'à dix-neuf. Les endroits où ils ont paru pour la première fois, et où ils se sont bientôt fait remarquer par leurs dégâts, sont Chantilly, Marly-la-Ville et Versailles. M. Leroy, inspecteur du parc, a eu la bonté de nous en envoyer en grande quantité, vivants et morts; il nous a même communiqué les remarques qu'il a faites sur cette nouvelle espèce. Les mâles sont plus gros, plus hardis et plus méchants que les femelles; lorsqu'on les poursuit et qu'on veut les saisir, ils se retournent et mordent le bâton ou la main qui les frappe: leur morsure est non seulement cruelle, mais dangereuse; elle est promptement suivie d'une enflure assez considérable, et la plaie, quoique petite, est long-temps à se fermer. Ils produisent trois fois par an: ainsi deux individus de cette espèce en font, tout au moins, trois douzaines en un an. Les mères préparent un lit à leurs petits. Comme il y en avait quelques-unes de pleines dans le nombre de celles qu'on nous avait envoyées vivantes, et que nous les gardions dans des cages, nous avons vu les femelles, deux ou trois jours avant de mettre bas, ronger la planche de leur cage, en faire de petits copeaux en quantité, les disposer, les étendre, et ensuite les faire servir de lit à leurs petits.

Les surmulots ont quelques qualités naturelles qui semblent les rapprocher des rats d'eau : quoiqu'ils s'établissent partout, ils paraissent préférer le bord des eaux ; les chiens les chassent comme ils chassent les rats d'eau, c'est-à-dire avec un acharnement qui tient de la fureur. Lorsqu'ils se sentent poursuivis, et qu'ils ont le choix de se jeter à l'eau ou de se fourrer dans un buisson d'épines, à égale distance, ils choisissent l'eau, y entrent sans crainte, et nagent avec une merveilleuse facilité. Cela arrive surtout lorsqu'ils ne peuvent regagner leurs terriers, car ils se creusent, comme les mulots, des retraites sous terre, ou bien ils se gîtent dans celles des lapins. On peut, avec les furets, prendre les surmulots dans leurs terriers ; ils les poursuivent comme des lapins, et semblent même les chercher avec plus d'ardeur.

Ces animaux passent l'été dans la campagne ; et, quoiqu'ils se nourrissent principalement de fruits et de grains, ils ne laissent pas aussi d'être très-carnassiers : ils mangent les lapereaux, les perdreaux, la jeune volaille ; et, quand ils entrent dans un poulailler, ils font comme le putois, ils en égorgent beaucoup plus qu'ils ne peuvent en manger. Vers le mois de novembre, les mères, les petits et tous les jeunes surmulots quittent la campagne et vont en troupe dans les granges où ils font un dégât infini ; ils hachent la paille, consomment beaucoup de grains, et infectent le tout de leur ordure. Les vieux mâles restent à la cam-

pagne; chacun d'eux habite seul dans son trou : ils y font, comme les mulots, provision pendant l'automne de gland, de faîne, etc.; ils le remplissent jusqu'au bord, et demeurent eux-mêmes au fond du trou. Ils ne s'y engourdissent pas comme les loirs; ils en sortent en hiver, surtout dans les beaux jours. Ceux qui vivent dans les granges en chassent les souris et les rats; l'on a même remarqué, depuis que les surmulots se sont si fort multipliés aux environs de Paris, que les rats y sont beaucoup moins communs qu'ils ne l'étaient autrefois.

LE POUC.(1)

Rzaczinski fait mention d'un autre animal que les Russes appellent pouck; il est plus grand que le rat domestique; il a le museau oblong: il creuse la terre, se fait un terrier et dévaste aussi les jardins. Il y en avait en si grand nombre auprès de Surez en Volhinie, que les habitants furent obligés d'abandonner la culture de leurs jardins. Ce pouc pourrait bien être le même que Seba (2) nomme rat de Norwège, et dont il donne la description et la figure.

(1) C'est avec donte que M. Desmaret réunit cet animal au surmulot; néanmoins, nous avons cru devoir le placer à sa suite, à cause de ses rapports. L. 1825.

(2) Mus ex Norvegia cinero fuscus; rostro gaudet suillo, capite longiusculo, brevibus latisque auriculis, promisso mystacæ utrinque ad latera navium rigente, dorsum ejus latum et incurvum est, abdomen pendulum, femora grossa, pedum digiti longi acutis unguibus ad fodiendum adaptatis; tal parùm enim instat in erutis sub terrà antris degit; pilus ex dilute cinereo fuscus est; Seba, vol. II, pag. 64, fig, tab. 63, fig. 5.

DESCRIPTION DU SURMULOT.

Le surmulot (*planche* 174) ressemble au rat par la forme du corps, mais il est plus grand; le dos forme souvent un arc très-convexe qui commence à l'origine de la queue, et se termine à l'endroit des épaules près du cou; la tête de cet animal est longue; il a le museau mince et la mâchoire inférieure très-courte; les oreilles sont larges et arrondies; les yeux sont noirs, gros, ronds et très-saillants. Le poil du surmulot qui a servi de sujet pour cette description avait différentes teintes de brun, de fauve, de cendré et de gris, mais de façon que le dessus de la tête et du cou, le dos, les lombes et la croupe étaient mêlés de brun, de fauve et de gris, parce que l'extrémité des poils était de couleur brune, qu'il y avait du fauve au dessous du brun, et que le reste de chaque poil était d'une couleur cendrée; les côtés de la tête, du cou et du corps avaient une couleur jaunâtre, mêlée de gris et de cendré-brun; la gorge, la poitrine et le ventre étaient d'un blanc-sale, légèrement teint de cendré. Les plus longs poils n'avaient qu'environ un pouce, et les crins des moustaches avaient près de deux pouces; les pieds étaient blancs, et garnis

d'un poil très-court. La queue est couverte de petites écailles disposées comme celles de la queue du rat, et il y a aussi entre les écailles quelques poils courts : j'ai compté deux cents anneaux écailleux sur la queue d'un surmulot, quoiqu'elle n'eût que six pouces trois lignes de longueur. Le pouce des pieds de devant est aussi court que celui du rat ; le pouce des pieds de derrière est bien formé : les tubercules de la plante des pieds sont aussi en même nombre et dans la même position que ceux du rat.

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	9	3
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	2	3
Circonférence du museau, prise sur le bout de la lèvre inférieure	2	4
Contour de l'ouverture de la bouche, depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre	1	0
Distance entre les deux naseaux	0	2
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	1	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	10
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	3
Ouverture de l'œil	0	2 ½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite	0	7
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	4	0
Longueur des oreilles	0	8
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	8
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	11
Longueur du cou	0	7

	po.	lig.
Circonférence du cou	3	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	5	0
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	7	3
Circonférence prise devant les jambes de derrière	5	6
Longueur du tronçon de la queue	7	6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	1	5
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	1	5
Circonférence de l'avant-bras près du coude	1	6
Circonférence du poignet	0	10
Circonférence du métacarpe	0	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	10
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	2	2
Circonférence du haut de la jambe	2	6
Largeur à l'endroit du talon	1	0
Circonférence du métatarse	0	10
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	1	10
Largeur du pied de devant	0	5
Largeur du pied de derrière	0	6 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus grands ongles	0	3
Largeur à la base	0	1

Le surmulot sur lequel les dimensions rapportées dans la table précédente ont été prises, pesait treize onces cinq gros et demi. L'épiploon était très-mince, et s'étendait jusqu'au milieu de l'abdomen.

Le duodénum s'étendait dans le côté et dans le flanc droits, où il se repliait en dedans; il se prolongeait en avant, et ensuite il se joignait au jéjunum qui faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale et dans les côtés; celles de l'iléum se trouvaient dans les régions

iliaques et hypogastriques; l'iléum se joignait au cœcum dans cette région. Le cœcum s'étendait dans le côté gauche, et se repliait dans la région ombilicale: mais cette position n'est pas constante; car je l'ai vu étendu en avant au milieu de l'abdomen dans d'autres sujets. Le colon s'étendait dans le côté droit, il se repliait derrière le foie sous le duodénum, il passait derrière l'estomac, et enfin il se joignait au rectum.

L'estomac ressemblait à celui du rat; les intestins avaient la même figure et la même situation; le foie était composé du même nombre de lobes que dans cet animal, mais il avait une couleur rouge-pâle au dehors, et encore plus pâle au dedans: il pesait quatre gros et quarante grains. Il n'y avait point de vésicule du fiel.

La rate s'étendait obliquement de haut en bas, et de devant en arrière dans le côté gauche; elle était allongée comme celle du rat, et elle avait aussi trois faces, deux internes et une externe; la partie inférieure avait le plus de largeur, et le milieu était plus étroit que la partie supérieure. Ce viscère avait au dehors et au dedans une couleur rouge-foncée; il pesait trente-deux grains.

Le pancréas ne formait que des pelotons de glandes, comme dans le rat, et les reins ne différaient de ceux du rat qu'en ce que le rein droit était plus avancé que le gauche de toute sa longueur. Les capsules atrabilaires étaient de la même couleur que celles du rat, mais elles avaient trois lignes de longueur, deux lignes et demie de largeur, et une ligne d'épaisseur: la substance du dedans était de couleur rouge-pâle, excepté au centre où la couleur était grise.

Le centre nerveux du diaphragme était peu étendu,

et la partie charnue avait peu d'épaisseur. Les poumon ressemblaient à ceux du rat. Le cœur étaient fort gros et presque rond : il sortait trois branches de la crosse de l'aorte.

La langue, le palais, l'épiglotte, le cerveau et le cervelet, ressemblaient à ces mêmes parties vues dans le rat; le cerveau pesait un demi-gros, et le cervelet douze grains.

Le surmulot a douze mamelles, six de chaque côté, trois sur la poitrine et trois sur le ventre : j'ai vu une femelle qui n'en avait que onze, la troisième du côté gauche de la poitrine manquait.

Le scrotum était fort gros : le gland, la verge, les glandes qui étaient dans le prépuce aux côtés du gland, les testicules, l'épididyme, les canaux déférents, les vésicules séminales et les prostates, ne différaient de ces mêmes parties vues dans le rat que par la grandeur : les glandes du prépuce avaient dans le surmulot onze lignes de longueur, quatre lignes de largeur, dans la partie supérieure, et une ligne et demie d'épaisseur.

Il y avait, entre les prostates et la vessie, deux corps celluleux et de consistance très-molle, qui adhéraient à l'urètre par un tissu cellulaire; ils avaient chacun dix lignes de longueur, quatre lignes de largeur et une ligne et demie d'épaiseur; ils étaient terminés en pointe du côté de l'urètre, et arrondis par l'autre bout.

Il se trouvait au côté extérieur de chaque canal déférent, près des vésicules séminales, un petit corps blanchâtre et grenu, qui avait environ deux lignes de longueur, une ligne de largeur et une demi-ligne d'épaisseur.

La femelle qui a servi de sujet pour la description des parties de la génération avait huit pouces et demi

de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; la circonférence de la tête était de trois pouces et demi; le corps avait quatre pouces trois lignes de tour derrière les jambes de devant, six pouces sur le milieu à l'endroit le plus gros, et quatre pouces huit lignes devant les jambes de derrière.

Le clitoris ne se trouvait pas dans la vulve, il était placé en avant comme celui de la femelle du rat; le tuyau que formait le prépuce de la femelle du surmulot était à trois lignes de distance de la vulve; enfin toutes les parties de la génération, tant internes qu'externes, ne différaient, dans ces deux femelles, que par la grandeur.

J'ai ouvert quatre femelles de surmulot pleines; la plus grosse pesait une livre une once, sa longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue était de neuf pouces dix lignes. Chacune de ces quatre femelles avait douze mamelles, comme il a été dit dans la description du mâle; les mamelons de la plus grosse femelle avaient jusqu'à six lignes de longueur, lorsqu'on les tirait pour les allonger; elle portait onze fœtus, six dans la corne gauche de la matrice, et cinq dans la corne droite. La seconde et la troisième femelle avaient chacune douze fœtus, six dans chaque corne; mais je n'en ai trouvé que dix dans la quatrième, cinq de chaque côté. Une autre femelle portait sept fœtus dans la corne gauche, sans qu'il y en eût aucun dans la corne droite.

Le placenta de chaque fœtus était convexe en dehors, plane en dedans, et de couleur mêlée de rougeâtre et de noirâtre sur les deux faces : dans la plus grosse femelle, chaque placenta avait six lignes de dia-

mètre, et sa plus grande épaisseur était d'une ligne et demie. Le cordon ombilical aboutissait au centre du placenta, et avait onze lignes de longueur; on y apercevait les trois vaisseaux sanguins comme des filaments rougeâtres. Ces fœtus avaient un pouce de longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue. Lorsqu'ils ont quinze lignes, ils ne sont pas encore près du terme.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum	5	1	0
Circonférence du duodénum dans l'endroit le plus gros	0	0	10
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	0	7
Circonférence du jéjunum dans les endroits les plus gros	0	1	0
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	0	9
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros	0	1	0
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	0	7
Longueur du cœcum	0	2	3
Circonférence dans l'endroit le plus gros	0	2	8
Circonférence dans l'endroit le plus mince	0	1	6
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	2	0
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	0
Circonférence du rectum près du colon	0	1	3
Circonférence près de l'anus	0	0	10
Longueur du colon et du rectum pris ensemble	1	0	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	6	1	0
Grande circonférence de l'estomac	0	6	0
Petite circonférence	0	3	6
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite	0	0	3

	pi.	po.	lig.
Longueur de la partie gauche, depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac	0	1	3
Circonférence de l'œsophage	0	0	6
Circonférence du pylore	0	0	6
Longueur du foie	0	2	4
Largeur	0	1	9
Sa plus grande épaisseur	0	0	7
Longueur de la rate	0	2	4
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	5
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	4
Largeur dans le milieu	0	0	3
Épaisseur	0	0	2 ½
Épaisseur du pancréas	0	0	1
Longueur des reins	0	0	11
Largeur	0	0	7
Épaisseur	0	0	5
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	0	6
Largeur	0	0	5
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum	0	0	3
Largeur de chaque côté du centre nerveux	0	0	7
Circonférence de la base du cœur	0	2	0
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	0	11
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	0	7
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors	0	0	1 ¼
Longueur de la langue	0	1	3
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	0	8
Largeur de la langue	0	0	3
Longueur du cerveau	0	0	8
Largeur	0	0	8
Épaisseur	0	0	4

	pi.	po.	lig
Longueur du cervelet	0	0	4
Largeur	0	0	$5\frac{1}{2}$
Épaisseur	0	0	3
Distance entre l'anus et le scrotum	0	0	2
Hauteur du scrotum	0	0	7
Distance entre le scrotum et l'orifice du prépuce	0	0	5
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité de la verge	0	0	3
Longueur du gland	0	0	4
Circonférence	0	0	6
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce	0	0	10
Circonférence	0	0	4
Longueur des testicules	0	0	11
Largeur	0	0	5
Épaisseur	0	0	4
Largeur de l'épididyme	0	0	$0\frac{2}{3}$
Épaisseur	0	0	$0\frac{1}{4}$
Longueur des canaux déférents	0	2	8
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue	0	0	$0\frac{2}{3}$
Diamètre près de la vessie	0	0	$1\frac{1}{3}$
Grande circonférence de la vessie	0	1	6
Petite circonférence	0	1	4
Longueur de l'urètre	0	0	8
Circonférence	0	0	$6\frac{1}{2}$
Longueur des vésicules séminales	0	1	7
Largeur	0	0	6
Épaisseur	0	0	2
Longueur des prostates	0	0	4
Largeur	0	0	2
Épaisseur	0	0	$1\frac{1}{2}$
Distance entre l'anus et la vulve	0	0	5
Longueur de la vulve	0	0	$1\frac{1}{2}$

	pi.	po.	lig.
Longueur du vagin	0	0	10
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	1	0
Grande circonférence de la vessie	0	1	8
Petite circonférence	0	1	4
Longueur de l'urètre	0	0	8
Circonférence	0	0	3
Longueur du col et du corps de la matrice	0	0	4
Circonférence	0	0	4
Longueur des cornes de la matrice	0	3	10 $\frac{1}{2}$
Circonférence dans les endroits les plus gros	0	0	3
Circonférence à l'extrémité de chaque corne	0	0	1 $\frac{1}{3}$
Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne	0	0	1 $\frac{1}{4}$
Longueur des testicules	0	0	3 $\frac{1}{2}$
Largeur	0	0	2 $\frac{1}{2}$
Épaisseur	0	0	1

Le squelette du surmulot (*planche* 178) ressemble presque entièrement à celui du rat pour le nombre, la figure et la position des os et des dents, excepté le nombre des os du sternum et des fausses vertèbres de la queue : j'ai compté sept os bien distincts dans le sternum des plus grands et des plus vieux surmulots ; mais dans les autres le cinquième et le sixième os étaient confondus ensemble comme dans le rat. Lorsqu'il y avait sept os dans le sternum, il y avait aussi une vraie côte de plus, et il ne restait que cinq fausses côtes ; car les sixièmes côtes s'articulaient entre le cinquième et le sixième os, et les septièmes et huitièmes côtes entre le sixième et le septième os du sternum. Il s'est trouvé trente fausses vertèbres dans la queue.

La description du rat, qui a été donnée dans le qua-

trième volume de cet ouvrage, peut suppléer à celle des os du surmulot comme à celle des viscères : je supprime aussi la table des dimensions des os de cet animal, parce que l'on peut juger des différences de grandeur qui se trouvent entre eux et ceux du rat, en comparant la table des dimensions des parties extérieures du surmulot à celles des mêmes parties mesurées sur le rat.

LE ZEMNI.[1]

Il y a en Pologne et en Russie un autre animal, appelé ziemni ou zemni, qui est du même genre que le zisel, mais qui est plus grand, plus fort et plus méchant : il est un peu plus petit qu'un chat domestique ; il a la tête assez grosse, le corps menu, les oreilles courtes et arrondies : quatre grandes dents incisives qui lui sortent de la gueule, dont les deux de la mâchoire inférieure sont trois fois plus longues que les deux de la mâchoire supérieure ; les pieds très-courts et couverts de poils, divisés en cinq doigts et ornés d'ongles courbes ; le poil mollet, court et de couleur de gris-de-souris ; la queue médiocrement grande ; les yeux aussi petits et aussi cachés que ceux de la taupe. Rzaczynski a appelé cet animal petit chien de terre (*canicula subterranea*) : cet au-

(1) Le Zemni de l'Ukraine, de l'Asie-Mineure, de la Syrie, de la Perse, etc., est bien l'*Aspalax* des Grecs, le Rat-taupe Zemni, ou *Aspalax typhlus*, Desm.; mais il est peu probable que la description ci-jointe soit la sienne : ce rongeur n'a point de traces extérieures d'yeux, de conques auditives ni de queue. Le Zemni de Buffon, présentant toutes ces parties, mais très-petites, nous paraîtrait se rapporter plutôt à l'espèce du Lemming Zokor ou *Mus Aspalax*. Desm. 1825.

teur me paraît être le seul qui ait parlé du zemni, qui néanmoins est fort commun dans quelques provinces du nord (1). Son naturel et ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles du hamster et du zisel : il mord dangereusement, mange avidement, et dévaste les moissons et les jardins; il se fait un terrier; il vit de grains, de fruits et de légumes, dont il fait des magasins dans sa retraite, où il passe tout le temps de l'hiver.

(1) Repartitur hoc animal in Podolia, Ukraina, Volhinia circà Suraz, Chodaki, Rhienki, Mossezenica, Sezurowee et Alibi; non raro eruitur ab agricolis ibidem vomeribus. Rzaczynski, Auctarium Poloniæ, pag. 325 et 326.



1. La petite Taupe du Cap, 2 la grande id.

LA TAUPE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Le petit rat taupe du Cap; *Bathyergus capensis*, Desm., Cuv. — *Mus capensis*, Linn.

Nous donnons ici (*planche* 175) la figure d'une taupe qui se trouve au cap de Bonne-Espérance, et dont la peau bourrée nous a été donnée par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet. Cette taupe ressemble assez à la taupe ordinaire par la forme du corps, par les yeux, qu'elle a très-petits, par les oreilles, qui ne sont point apparentes, et par la queue qu'il faut chercher dans le poil, et qui est à peu près de la même longueur que celle de notre taupe; mais elle en diffère par la tête, qu'elle a plus grosse, et par le museau qui ressemble à celui du cochon-d'Inde. Les pieds de devant sont aussi différents; le poil du corps n'est pas noir, mais d'un brun minime avec un peu de fauve à l'extrémité de chaque poil; la queue est couverte de grands poils d'un jaune blanchâtre, et en général le poil de cette taupe du Cap est plus long que celui de la taupe d'Europe. Ainsi, l'on doit conclure de toutes ces différences que

c'est une espèce particulière, et qui, quoique voisine de celle de la taupe, ne peut pas être regardée comme une simple variété.

ADDITION A L'ARTICLE DE LA TAUPE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Depuis la publication de cet article, j'ai reçu de M. Allamand une description plus exacte de cette taupe du Cap, avec une figure faite sur l'animal vivant, que je crois devoir donner ici (*planche* 195), comme plus exacte que celle dont je parle plus haut. Voici ce que cet habile naturaliste a publié cette année (1781) sur cet animal, que je n'avais guère pu qu'indiquer d'après MM. Sonnerat et de la Caille.

M. de Buffon a donné une figure de cette taupe, faite d'après une peau bourrée, qui lui a été donnée par M. Sonnerat, et il ne lui était pas possible d'en donner une meilleure, parce qu'un tel animal ne peut pas être transporté vivant en Europe; mais cette figure représente si imparfaitement son original, que je n'ai pas hésité d'en donner une meilleure. Voyez *pl.* 175. M. Gordon m'en a envoyé le dessin.

Cette taupe ressemble à la taupe ordinaire par les habitudes et par la forme du corps; mais aussi elle en diffère en des parties si essentielles, que M. de Buffon a eu raison de dire que c'était une espèce particulière,

qui ne pouvait pas être regardée comme une simple variété. Sa longueur est de sept pouces; et son poil est d'un brun minime, qui devient plus foncé et presque noir sur la tête; vers les côtés et sous le ventre, il est d'un blanc cendré ou bleuâtre.

La tête de cette taupe est presque aussi haute que longue, et elle est terminée par un museau aplati, et non pas allongé comme celui de nos taupes; cependant elle a ceci de commun avec ces dernières, c'est que son museau ressemble à une espèce de boutoir, de couleur de chair, où l'on voit les ouvertures des narines, comme dans le cochon, mais qui n'avance point au-delà des dents (1); la gueule est environnée d'une bande blanche de la largeur de quatre ou cinq lignes, qui passe au-dessus du museau; il en part quelques longs poils blancs qui forment une espèce de moustache; elle a à chaque mâchoire deux dents incisives fort longues, qui paraissent même quand la gueule est fermée; celles d'en haut sont de la longueur de quatre lignes, et celles d'en bas de plus de six; ses yeux sont extrêmement petits et placés presque à égale distance du museau et des oreilles; ils occupent le centre d'une tache ovale blanche, dont ils sont environnés, ce qui fait qu'on n'a pas de peine à les trouver, comme dans nos taupes; ses oreilles n'ont point de conque qui paraisse en dehors, tout ce qu'on en voit extérieurement consiste dans l'orifice du canal auditif, qui est assez grand, et dont le rebord a un peu de saillie; cet orifice est aussi placé au milieu d'une tache blanche; enfin,

---

(1) Comparez cette description avec celle que M. Daubenton a donnée de la taupe ordinaire, tome IV des Mammifères.

il y a une troisième tache de la même couleur au-dessus de la tête; et c'est à cause de ces différentes taches, qu'on la nomme au Cap *blesmol* ou *taupe tachetée*; ses pieds ont tous cinq doigts munis de forts ongles; ils sont sans poils en dessus, mais ils en ont d'assez longs en dessous; ceux de devant sont faits comme ceux de derrière; et ils n'ont rien qui ressemble à ceux des taupes d'Europe, qui sont beaucoup plus grands que les pieds postérieurs, et dont la figure approche de celle d'une main dont la paume serait tournée en arrière.

Sa queue, qui ne surpasse pas sept ou huit lignes, est couverte de longs poils de la même couleur que ceux des côtés.

Ces taupes ressemblent encore aux nôtres par leurs habitudes; elles vivent sous terre: elles y creusent des galeries, et elles font beaucoup de mal aux jardins. M. Gordon a vu, fort avant dans l'intérieur du pays, une espèce beaucoup plus petite et de couleur d'acier; aussi lui en donne-t-on le nom: mais quant au reste elle était tout-à-fait semblable à celle que nous venons de décrire. Ce que nous en avons dit est une nouvelle preuve du peu d'attention que Kolbe a donné à ce qu'il a vu; en parlant de la taupe du Cap, voici comment il s'exprime.

« Il y a des taupes au Cap et même en fort grande « quantité, qui ressemblent, à tous égards, à celles que « nous avons en Europe, ainsi je n'ai rien à dire sur ce « sujet; » il aurait donc pu se passer d'en faire un article, où il n'est question que du piége qu'on leur tend, en leur faisant tirer une corde qui fait partir un coup de fusil qui les tue, et même encore je doute qu'on se

donne la peine de faire tant d'appareil pour un aussi petit animal que cette taupe; le piége paraît plutôt être tendu pour une autre taupe, dont il sera question dans l'article suivant, mais dont Kolbe n'aura connu que le nom; cependant il serait dangereux de prendre ces animaux avec la main, ils sont méchants et mordent bien fort.

M. de Buffon, dans l'article intéressant qu'il a donné de la taupe ordinaire (1), a remarqué que pour la dédommager du sens de la vue, dont elle est presque privée, la nature lui a accordé avec magnificence les organes qui servent à la génération. La taupe du Cap aurait besoin du même dédommagement; mais j'ignore si la nature a été si libérale à son égard.

Dans le journal d'un voyage entrepris par l'ordre du gouvernement du Cap, il est dit dans une note de l'éditeur, que cette taupe ressemble plus au hamster, qu'à tout autre animal dé l'Europe. Je ne comprends pas où l'auteur de cette note trouve la ressemblance. Si l'on compare la figure que j'en donne ici avec celle du hamster, je doute qu'on trouve aucun rapport entre elles.

---

(1) Voyez tome IV des Mammifères, page 471.

LA GRANDE TAUPE D'AFRIQUE.

LE RAT TAUPE DES DUNES, CUV. — *Bathyergus maritimus*, Desm., Cuv. — *Mus maritimus*, Linn.

UNE seconde espèce est la taupe du cap de Bonne-Espérance, dont nous venons de faire mention. Ces taupes d'Afrique, suivant M. l'abbé de la Caille, sont plus grosses que celles d'Europe, et sont si nombreuses dans les terres du cap, quelles y forment des trous et des élévations en si grand nombre, qu'on ne peut les parcourir à cheval, sans courir risque de broncher à chaque pas (1).

LA GRANDE TAUPE DU CAP. (2)

NOUS ajouterons à toutes ces nouvelles espèces de taupes celle dont MM. Gordon et Allamand nous ont donné la description et la figure, sous la dénomination de *grande taupe du Cap* ou *taupe des Dunes*, et qui est en effet si grande et si grosse, en comparaison de toutes les autres, qu'on n'a pas besoin de lui donner un autre nom

(1) Voyage de M. l'abbé de la Caille, page 299.

(2) Cet animal ne diffère point de la grande taupe d'Afrique. Lam. 1825.

que celui de grande taupe, pour en distinguer et reconnaître aisément l'espèce.

L'animal, dit M. Allamand, qui est représenté dans la *pl.* 38 (1), a été jusqu'à présent inconnu à tous les naturalistes, et vraisemblablement il l'aurait été encore long-temps, sans les soins toujours actifs de M. le capitaine Gordon, qui ne néglige aucune occasion d'enrichir l'histoire naturelle par de nouvelles découvertes; c'est lui qui m'en a envoyé le dessin. Je nomme cet animal, avec les habitants du Cap, *la taupe des Dunes*, et c'est un peu malgré moi, je n'aime pas ces noms composés; et d'ailleurs celui de taupe lui convient encore moins qu'à la taupe du Cap, que j'ai décrite ci-devant: j'aurais souhaité de pouvoir lui donner le nom par lequel les Hottentots le désignent, mais il est lui-même composé et fort dur à l'oreille, c'est celui de *kauw howba*, qui signifie *taupe hippopotame*. Les Hottentots l'appellent ainsi à cause de je ne sais quelle ressemblance qu'ils lui trouvent avec ce gros animal, peut-être faut-il la chercher dans ses dents incisives, qui sont très-remarquables par leur longueur; quoi qu'il en soit, s'il diffère de la taupe à quelques égards, il a aussi diverses affinités avec elle, et il n'y a point d'autre animal dont le nom lui convienne mieux.

Ces taupes habitent dans les Dunes qui sont aux environs du cap de Bonne-Espérance et près de la mer; on n'en trouve point dans l'intérieur du pays; celle dont on voit ici la figure était un mâle, dont la longueur, depuis le museau jusqu'à la queue, en suivant la courbure du corps, était d'un pied; sa circonférence,

(1) Voyez, dans le volume, la planche 175.

prise derrière les jambes de devant, était de dix pouces, et de neuf devant les jambes de derrière; la partie supérieure de son corps était blanchâtre, avec une légère teinte de jaune, qui se changeait en couleur grise sur les côtés et sous le ventre.

Sa tête n'était pas ronde comme celle de la taupe du Cap, elle était allongée et elle se terminait par un museau plat, de couleur de chair, assez semblable au boutoir d'un cochon; ses yeux étaient fort petits, et ses oreilles n'étaient marquées que par l'ouverture du canal auditif, placée au milieu d'une tache ronde plus blanche que le reste du corps; elle avait à chaque mâchoire deux dents incisives qui se montraient, quoique la gueule fût fermée; celles d'en bas étaient fort longues; celles d'en haut étaient beaucoup plus courtes; au premier coup-d'œil il semblait qu'il y en eût quatre; elles étaient fort larges, et chacune avait par devant un profond sillon qui la partageait en deux et la faisait paraître double; mais par derrière elles étaient tout-à-fait unies; ses dents molaires étaient au nombre de huit dans chaque mâchoire; ainsi, avec les incisives elle avait vingt-deux dents en tout; les inférieures avançaient un peu au-delà des supérieures: mais ce qu'elles offraient de plus singulier, c'est qu'elles étaient mobiles, et que l'animal pouvait les écarter ou les réunir à volonté; faculté qui ne se trouve dans aucun quadrupède qui me soit connu.

Sa queue était plate et de la longueur de deux pouces six lignes, elle était couverte de longs poils qui, de même que ceux qui formaient ses moustaches, et ceux de dessous ses pattes, étaient roides comme des soies de cochon.

Il y avait à chaque pied cinq doigts, munis d'ongles fort longs et blanchâtres.

On voit, par cette description, que, si ces animaux surpassent de beaucoup les autres taupes en grandeur et en grosseur, ils leur ressemblent par les yeux et par les oreilles; mais il y a plus encore, ils vivent comme elles sous terre; ils y font des trous profonds et de longs boyaux; ils jettent la terre comme nos taupes en l'accumulant en de très-gros monceaux; cela fait qu'il est dangereux d'aller à cheval dans les lieux où ils sont; souvent il arrive que les jambes des chevaux s'enfoncent dans ces trous jusqu'aux genoux.

Il faut que ces taupes multiplient beaucoup, car elles sont très-nombreuses: elles vivent de plantes et d'ognons, et par conséquent elles causent beaucoup de dommage aux jardins qui sont près des Dunes: on mange leur chair et on la dit fort bonne.

Elles ne courent pas vite, et en marchant elles tournent leurs pieds en dedans, comme les perroquets; mais elles sont très-expéditives à creuser la terre; leur corps touche toujours le sol sur lequel elles sont: elles sont méchantes; elles mordent très-fort, et il est dangereux de les irriter.

LE TUCAN.[1]

FERNANDEZ donne le nom de tucan à un petit quadrupède de la Nouvelle-Espagne, dont la grandeur, la figure et les habitudes naturelles approchent plus de celles de la taupe que d'aucun autre animal : il me paraît que c'est le même qu'a décrit Seba, sous le nom de taupe rouge d'Amérique (2); au moins les descriptions de ces deux auteurs s'accordent assez pour qu'on doive le présumer. Le tucan est peut-être un peu plus grand que notre taupe; il est comme elle gros et charnu, avec des jambes si courtes, que le ventre tombe à terre : il a la queue courte; les oreilles petites et rondes; les yeux si petits, qu'ils lui sont, pour ainsi dire, inutiles; mais il diffère de la taupe par la couleur du poil, qui est d'un jaune roux, et par le nombre des doigts, n'en

(1) M. Desmarest pense, d'après M. Cuvier, que c'est à tort que Buffon a confondu le tucan avec la taupe rouge d'Amérique; il renvoie à l'article rat taupe, et cependant il n'y en fait pas mention : néanmoins, nous avons cru devoir placer le tucan à la suite du rat taupe à cause de ses rapports. L. 1825.

(2) Seba, vol. I, page 51, tab. 32, fig. 8.

ayant que trois aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière, au lieu que la taupe a cinq doigts à tous les pieds : il pourrait en différer encore, en ce que sa chair est bonne à manger, et qu'il n'a pas l'instinct de la taupe pour retrouver sa retraite lorsqu'il en est sorti : il creuse à chaque fois un nouveau trou; en sorte que, dans certaines terres qui lui conviennent, les trous que font ces animaux (1) sont en si grand nombre et si près les uns des autres, qu'on ne peut y marcher qu'avec précaution.

(1) Fernandez, Hist. anim. nov. Hisp., pag. 9, cap. 24.

LA MARMOTTE.[1]

LA MARMOTTE DES ALPES, CUV. — *Arctomys marmotta*, Gmel., Cuv.

De tous les auteurs modernes qui ont écrit sur l'histoire naturelle, Gesner est celui qui, pour le détail, a le plus avancé la science; il joignait à une grande érudition un sens droit et des vues saines: Aldrovande n'est guère que son commentateur, et les naturalistes de moindre nom ne sont que ses copistes. Nous n'hésiterons pas à emprunter de lui des faits au sujet des marmottes,

(1) La marmotte; en latin, *mus alpinus*, Plinii; en italien, *murmont*, *marmota*, *marmontana*, et en quelques endroits de l'Italie, *varosa*, selon Gesner; en Allemagne et en Suisse, *murmelthier*, *murmentle*, *mirstbellerle*, selon Gesner; chez les Grisons, *montanella*, selon Gesner: en polonais, *bobax*, *swiscz*, selon Rzaczynski; en vieux français, *marmontain*, *marmotaine*, *marmotan*.

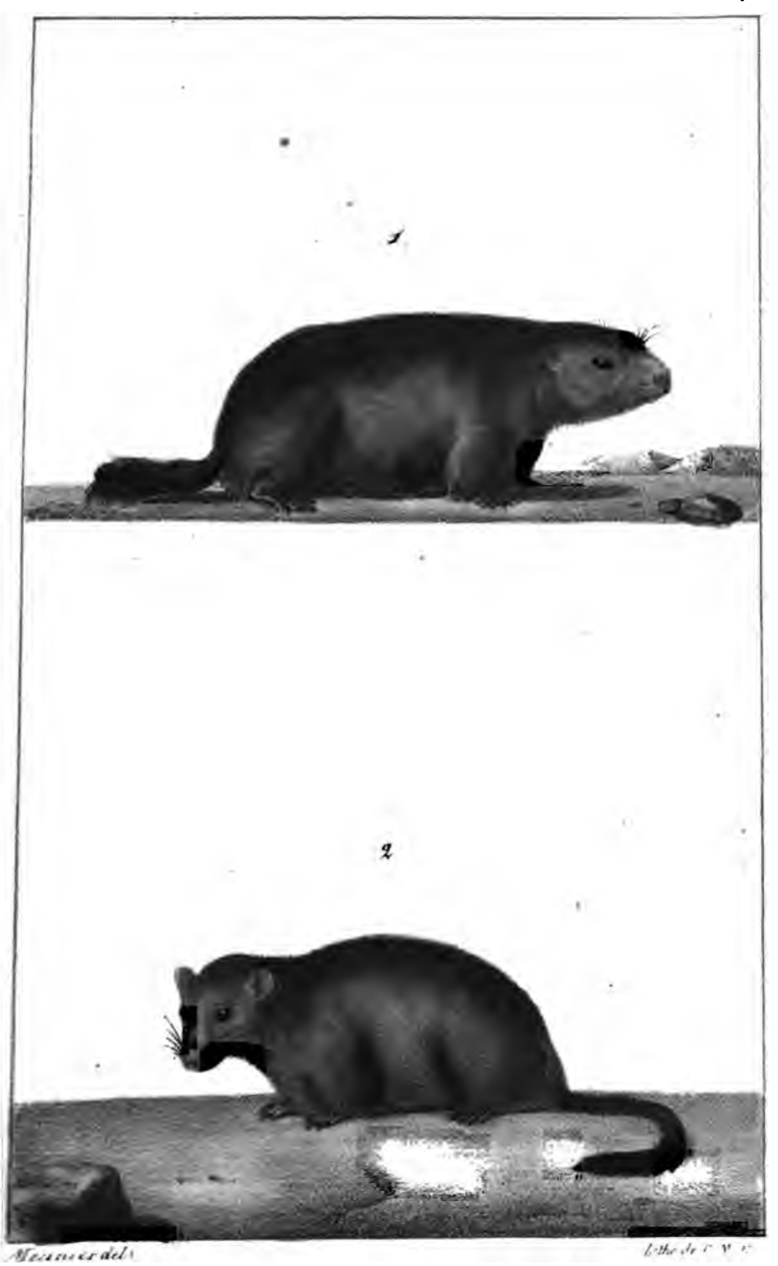
Mus alpinus, Gesner; Hist. quadrup. pag. 743. Icon. animal. quadr. pag. 168.

Mus alpinus. Plinii, marmota italis. Ray, synops. animal. quadrup. pag. 221.

Mus caudâ elongatâ, nudâ, corpore rufo; marmota. Linnæus.

Glis, marmota italis; mus alpinus, Plinii. Klein, de quadrup. pag. 56.

Glis, pilis è fusco et flavicante mixtis vestitus. Marmota alpina. Brisson, Regn. animal. pag. 165.



1. la Marmotte. 2. le Monax.

animaux de son pays (1), qu'il connaissait mieux que nous, quoique nous en ayons nourri comme lui quelques-unes à la maison. Ce que nous avons observé se trouvant d'accord avec ce qu'il en dit, nous ne doutons pas que ce qu'il a observé de plus ne soit également vrai.

La marmotte, prise jeune, s'apprivoise plus qu'aucun animal sauvage, et presque autant que nos animaux domestiques; elle apprend aisément à saisir un bâton, à gesticuler, à danser, à obéir en tout à la voix de son maître: elle est, comme le chat, antipathique avec le chien: lorsqu'elle commence à être familière dans la maison, et qu'elle se croit appuyée par son maître, elle attaque et mord en sa présence les chiens les plus redoutables. Quoiqu'elle ne soit pas tout-à-fait aussi grande qu'un lièvre, elle est bien plus trapue, et joint beaucoup de force à beaucoup de souplesse: elle a les quatre dents du devant des mâchoires assez longues et assez fortes pour blesser cruellement; cependant, elle n'attaque que les chiens, et ne fait mal à personne, à moins qu'on ne l'irrite. Si l'on n'y prend garde, elle ronge les meubles, les étoffes, et perce même le bois lorsqu'elle est renfermée. Comme elle a les cuisses très-courtes, et les doigts des pieds faits à peu près comme ceux de l'ours, elle se tient souvent

(1) Gesner était Suisse; et c'est un des hommes qui font le plus d'honneur à la nation.

assise, et marche, comme lui, aisément sur ses pieds de derrière; elle porte à sa gueule ce qu'elle saisit avec ceux de devant, et mange debout comme l'écureuil : elle court assez vite en montant, mais assez lentement en plaine; elle grimpe sur les arbres; elle monte entre deux parois de rochers, entre deux murailles voisines; et c'est des marmottes, dit-on, que les Savoyards ont appris à grimper pour ramoner les cheminées. Elles mangent de tout ce qu'on leur donne, de la viande, du pain, des fruits, des racines, des herbes potagères, des choux, des hannetons, des sauterelles, etc.; mais elles sont plus avides de lait et de beurre que de tout autre aliment. Quoique moins inclines que le chat à dérober, elles cherchent à entrer dans les endroits où l'on renferme le lait, et elles le boivent en grande quantité en marmottant, c'est-à-dire en faisant, comme le chat, une espèce de murmure de contentement. Au reste, le lait est la seule liqueur qui leur plaise; elles ne boivent que très-rarement de l'eau, et refusent le vin.

La marmotte tient un peu de l'ours et un peu du rat pour la forme du corps : ce n'est cependant pas l'*arctomys* ou le *rat-ours* des anciens, comme l'ont cru quelques auteurs, et entre autres Perrault. Elle a le nez, les lèvres et la forme de la tête comme le lièvre, le poil et les ongles du blaireau, les dents du castor, la moustache du chat, les yeux du loir, les pieds de l'ours, la queue

courte et les oreilles tronquées. La couleur de son poil sur le dos est d'un roux brun, plus ou moins foncé; ce poil est assez rude, mais celui du ventre est roussâtre, doux et touffu. Elle a la voix et le murmure d'un petit chien lorsqu'elle joue ou quand on la caresse; mais, lorsqu'on l'irrite ou qu'on l'effraie, elle fait entendre un sifflet si perçant et si aigu, qu'il blesse le tympan. Elle aime la propreté, et se met à l'écart, comme le chat, pour faire ses besoins; mais elle a, comme le rat, surtout en été, une odeur forte qui la rend très-désagréable; en automne, elle est très-grasse: outre un très-grand épiploon, elle a, comme le loir, deux feuillets graisseux fort épais: cependant elle n'est pas également grasse sur toutes les parties du corps; le dos et les reins sont plus chargés que le reste d'une graisse ferme et solide, assez semblable à la chair des tétines du bœuf. Aussi la marmotte serait assez bonne à manger, si elle n'avait pas toujours un peu d'odeur, qu'on ne peut masquer que par des assaisonnements très-forts.

Cet animal, qui se plaît dans la région de la neige et des glaces, qu'on ne trouve que sur les plus hautes montagnes, est cependant sujet plus qu'un autre à s'engourdir par le froid. C'est ordinairement à la fin de septembre ou au commencement d'octobre qu'elle se recèle dans sa retraite, pour n'en sortir qu'au commencement d'avril: cette retraite est faite avec précaution, et meublée

avec art : elle est d'abord d'une grande capacité, moins large que longue, et très-profonde; au moyen de quoi elle peut contenir une ou plusieurs marmottes sans que l'air s'y corrompe. Leurs pieds et leurs ongles paraissent être faits pour fouiller la terre, et elles la creusent en effet avec une merveilleuse célérité; elles jettent au dehors, derrière elles, les déblais de leur excavation : ce n'est pas un trou, un boyau droit ou tortueux, c'est une espèce de galerie faite en forme d'Y grec, dont les deux branches ont chacune une ouverture, et aboutissent toutes deux à un cul-de-sac, qui est le lieu du séjour. Comme le tout est pratiqué sur le penchant de la montagne, il n'y a que le cul-de-sac qui soit de niveau : la branche inférieure de l'Y grec est en pente au-dessous du cul-de-sac; et, c'est dans cette partie, la plus basse du domicile, qu'elles font leurs excréments, dont l'humidité s'écoule aisément au dehors : la branche supérieure de l'Y grec est aussi un peu en pente, et plus élevée que tout le reste; c'est par là qu'elles entrent et qu'elles sortent. Le lieu du séjour est non seulement jonché, mais tapissé fort épais de mousse et de foin; elles en font ample provision pendant l'été : on assure même que cela se fait à frais ou travaux communs; que les unes coupent les herbes les plus fines, que d'autres les ramassent, et que tour-à-tour elles servent de voitures pour les transporter au gîte : l'une, dit-on, se couche sur le dos, se laisse charger

de foin, étend ses pattes en haut pour servir de ridelles, et ensuite se laisse traîner par les autres, qui la tirent par la queue, et prennent garde en même temps que la voiture ne verse. C'est, à ce qu'on prétend, par ce frottement trop souvent réitéré, qu'elles ont presque toutes le poil rongé sur le dos. On pourrait cependant en donner une autre raison; c'est qu'habitant sous la terre, et s'occupant sans cesse à la creuser, cela seul suffit pour leur peler le dos. Quoi qu'il en soit, il est sûr qu'elles demeurent ensemble et qu'elles travaillent en commun à leur habitation: elles y passent les trois quarts de leur vie; elles s'y retirent pendant l'orage, pendant la pluie, ou dès qu'il y a quelque danger; elles n'en sortent même que dans les plus beaux jours, et ne s'en éloignent guère: l'une fait le guet, assise sur une roche élevée, tandis que les autres s'amusent à jouer sur le gazon, ou s'occupent à le couper pour en faire du foin; et, lorsque celle qui fait sentinelle aperçoit un homme, un aigle, un chien, etc., elle avertit les autres par un coup de sifflet, et ne rentre elle-même que la dernière.

Elles ne font pas de provisions pour l'hiver; il semble qu'elles devinent qu'elles seraient inutiles: mais, lorsqu'elles sentent les premières approches de la saison qui doit les engourdir, elles travaillent à fermer les deux portes de leur domicile, et elles le font avec tant de soin et de solidité, qu'il est plus aisé d'ouvrir la terre partout ailleurs

que dans l'endroit qu'elles ont muré. Elles sont alors très-grasses; il y en a qui pèsent jusqu'à vingt livres: elles le sont encore trois mois après; mais peu à peu leur embonpoint diminue, et elles sont maigres sur la fin de l'hiver. Lorsqu'on découvre leur retraite, on les trouve resserrées en boule et fourrées dans le foin; on les emporte tout engourdies; on peut même les tuer sans qu'elles paraissent le sentir: on choisit les plus grasses pour les manger, et les plus jeunes pour les apprivoiser. Une chaleur graduée les ranime comme les loirs; et celles qu'on nourrit à la maison, en les tenant dans des lieux chauds, ne s'engourdissent pas, et sont même aussi vives que dans les autres temps. Nous ne répéterons pas, au sujet de l'engourdissement de la marmotte, ce que nous avons dit à l'article du loir; le refroidissement du sang en est la seule cause, et l'on avait observé avant nous que dans cet état de torpeur la circulation était très-lente aussi-bien que toutes les sécrétions, et que leur sang, n'étant pas renouvelé par un chyle nouveau, était sans aucune sérosité. Voyez *les Transactions Philosophiques*, n° 397. Au reste, il n'est pas sûr qu'elles soient toujours et constamment engourdies pendant sept ou huit mois, comme presque tous les auteurs le prétendent. Leurs terriers sont profonds, elles y demeurent en nombre; il doit donc s'y conserver de la chaleur dans les premiers temps, et elles y peuvent manger de l'herbe qu'elles y ont amassée.

M. Altmann dit même, dans son Traité sur les animaux de Suisse, que les chasseurs laissent les marmottes trois semaines ou un mois dans leur caveau avant que d'aller troubler leur repos; qu'ils ont soin de ne point creuser lorsqu'il fait un temps doux, ou qu'il souffle un vent chaud; que sans ces précautions les marmottes se réveillent, et creusent plus avant; mais qu'en ouvrant leurs retraites dans le temps des grands froids, on les trouve tellement assoupies, qu'on les emporte facilement. On peut donc dire qu'à tous égards elles sont comme les loirs, et que, si elles sont engourdies plus long-temps, c'est qu'elles habitent un climat où l'hiver est plus long.

Ces animaux ne produisent qu'une fois l'an; les portées ordinaires ne sont que de trois ou quatre petits; leur accroissement est prompt, et la durée de leur vie n'est que de neuf ou dix ans: aussi l'espèce n'en est ni nombreuse, ni bien répandue. Les Grecs ne la connaissaient pas, ou du moins ils n'en ont fait aucune mention. Chez les Latins, Pline est le premier qui l'ait indiquée sous le nom de *mus alpinus*, rat des Alpes; et en effet, quoiqu'il y ait dans les Alpes plusieurs autres espèces de rats, aucune n'est plus remarquable que la marmotte, aucune n'habite comme elle les sommets des plus hautes montagnes: les autres se tiennent dans les vallons, ou bien sur la croupe des collines et des premières montagnes; mais il n'y en a point qui monte aussi haut que la mar-

motte : d'ailleurs elle ne descend jamais des hauteurs, et paraît être particulièrement attachée à la chaîne des Alpes, où elle semble choisir l'exposition du midi et du levant, de préférence à celle du nord ou du couchant. Cependant il s'en trouve dans les Apennins, dans les Pyrénées et dans les plus hautes montagnes de l'Allemagne. Le *bobak* de Pologne (1), auquel M. Brisson (2), et, d'après lui, MM. Arnault de Nobleville et Salerne (3) ont donné le nom de *marmotte*, diffère de cet animal, non seulement par les couleurs du poil, mais aussi par le nombre des doigts; car il a cinq doigts aux pieds de devant; l'ongle du pouce paraît au dehors de la peau, et l'on trouve au dedans les deux phalanges de ce cinquième doigt, qui manque en entier dans la marmotte. Ainsi, le *bobak* ou marmotte de Pologne, le *monax* ou marmotte de Canada, le *cavia* ou marmotte de Bahama, et le *cricet* ou marmotte de Strasbourg, sont tous les quatre des espèces différentes de la marmotte des Alpes.

(1) Vid. Auctarium Hist. nat. Poloniæ, auth. Rzaczynski, pag. 327.

(2) Brisson, Reg. animal. pag. 165.

(3) Histoire naturelle des Animaux, par MM. Arnault de Nobleville et Salerne. Paris, 1756. Ouvrage utile, et où les faits sont rassemblés avec autant de soin que de discernement.

DESCRIPTION DE LA MARMOTTE.

Quoique la marmotte (*pl.* 176) dorme pendant l'hiver comme le loir, le lérot et le muscardin, elle diffère plus de ces animaux par la conformation des parties intérieures, que du rat, de la souris, du mulot, etc.; cependant elle diffère encore beaucoup de ceux-ci comme des autres par la figure extérieure. La marmotte a quelque rapport avec le lièvre et le lapin par le museau qui est court et gros, et par la forme de la tête qui est allongée et un peu arquée à l'endroit du front; cependant, le front et le sommet de la tête sont plus larges et plus aplatis. Les yeux sont placés sur les côtés de la tête, comme ceux du lièvre; la lèvre supérieure fait en quelque sorte le bec de lièvre, car elle est fendue en partie, et sillonnée jusqu'à la cloison des narines; mais les oreilles sont bien différentes de celles du lièvre et du lapin, elles ont encore moins de longueur que celles des rats, à peine paraissent-elles au-dessus du poil, qui a peu de longueur sur la tête, excepté à l'endroit des joues, où il est beaucoup plus long: cette différence de lòngueur produit la fausse apparence du renflement

de chaque côté de la tête. La lèvre du dessous est beaucoup plus courte que celle du dessus; le cou a très-peu de longueur; le corps est gros et fort étoffé; la croupe est rabattue; la queue a le plus souvent une direction horizontale en arrière, elle est garnie de longs poils : les jambes sont courtes, et le paraissent encore davantage, parce qu'elles ne sont jamais bien étendues, et que le carpe et le tarse portent en entier sur la terre. Les pieds de devant sont un peu tournés en dedans, et n'ont que quatre doigts; il y en a cinq dans les pieds de derrière, qui sont au contraire un peu tournés en dehors. Lorsque l'animal s'arrête et se repose, il se pelotonne en partie, le dos est fort arqué, la poitrine, le ventre et l'origine de la queue portent sur la terre, la tête est inclinée vers la poitrine, le museau touche les pieds de devant, et la queue est repliée à côté du corps. Souvent l'animal quitte en partie cette attitude, et lève la tête; c'est alors qu'il paraît avoir quelque finesse dans la physionomie, quoique son gros museau semble toujours dénoter la stupidité.

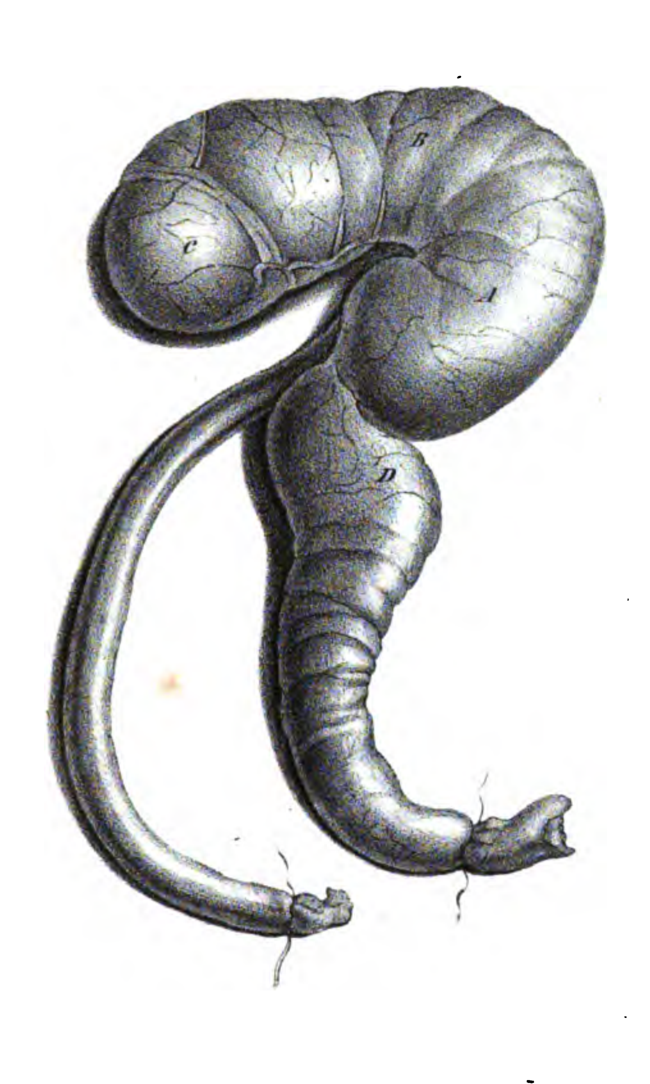
Le sommet de la tête, le dessus du cou, les épaules, le dos et les flancs de la marmotte, qui a servi de sujet pour cette description, étaient noirs, avec des teintes de gris et de cendré, parce qu'il y avait de deux sortes de poils, les uns plus longs, plus fermes et noirs, les autres plus courts, plus doux, et gris ou cendrés, qui étaient une espèce de duvet; les côtés de la tête avaient les poils en partie gris et en partie noirâtres; les oreilles étaient grises, le bout du museau, le dessous de la mâchoire inférieure et du cou, les jambes de devant, le dessous et les côtés de la poitrine, le ventre, la face intérieure de la cuisse et de la jambe, et les quatre pieds

avaient une couleur rousse, mêlée de noir, de gris, et même de cendré, parce que le duvet était cendré, et que les poils fermes et longs avaient du noir, du gris et du fauve. La croupe et la face extérieure de la cuisse et de la jambe étaient d'une couleur brune-roussâtre ; les poils de la queue avaient une couleur noire avec du brun-roussâtre dans quelques endroits, ces poils n'étaient pas dans leur entier; les plus longs poils se trouvaient au-delà des épaules, et avaient un pouce et demi de longueur; les ongles étaient longs, fort pointus et noirâtres; il y avait de gros tubercules sous les pieds, trois derrière les doigts des pieds de devant, deux sous le carpe, l'un à côté de l'autre, et cinq sous le métatarse.

	pi.	po.	lig
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	1	3	0
Hauteur du train de devant	0	5	0
Hauteur du train de derrière	0	4	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	3	8
Circonférence du museau, prise sur le bout de la lèvre inférieure	0	5	0
Contour de l'ouverture de la bouche, depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre	0	3	0
Distance entre les deux naseaux	0	0	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	1	9
Distance entre l'angle postérieur de l'œil et de l'oreille	0	1	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	7
Ouverture de l'œil	0	0	3 ½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite	0	1	11

	pi.	po.	lig
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	0	5	6
Longueur des oreilles	0	0	5
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	0	10
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	1	9
Longueur du cou	0	1	0
Circonférence du cou	0	6	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	9	6
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	0	11	6
Circonférence prise devant les jambes de derrière	0	9	0
Longueur du tronçon de la queue	0	6	6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	0	2	6
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	3	0
Circonférence de l'avant-bras au coude	0	3	8
Circonférence du poignet	0	2	6
Circonférence du métacarpe	0	2	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	5	0
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	3	6
Circonférence du haut de la jambe	0	4	0
Largeur à l'endroit du talon	0	2	3
Circonférence du métatarse	0	2	0
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	3	3
Largeur du pied de devant	0	1	3
Largeur du pied de derrière	0	1	0
Largeur des plus grands ongles	0	0	6
Largeur à la base	0	0	$1\frac{1}{2}$

La marmotte, qui a servi de sujet pour la description des parties molles intérieures, avait un pied et demi de



Meunier direx.
Lith. de C. Motte

longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; elle pesait six livres. Elle était femelle, comme toutes les marmottes que j'ai vues dans ce pays-ci: nous n'avons pas encore pu trouver un mâle.

L'épiploon s'étendait un peu plus à gauche qu'à droite; il était en partie replié derrière l'estomac: ayant été développé, il s'est trouvé assez grand pour couvrir tous les intestins, en supposant l'animal couché sur le dos. Il avait aussi, comme dans le lérot, deux panneaux de chaque côté de l'abdomen, qui sont deux autres épiploons, selon M. Perrault (1); ils avaient, comme ceux qui ont été observés par cet auteur, environ cinq pouces de longueur et quatre de largeur; mais ils n'étaient pas fort chargés de graisse, on y voyait des endroits qui n'étaient formés que par une membrane très-fine: l'épiploon ordinaire leur ressemblait beaucoup. Je n'ai point vu de quatrième épiploon séparé du grand; il est vrai qu'une partie de celui-ci s'étendait en avant, recouvrait la plus grande partie du foie, etc., et qu'il y avait de la graisse attachée aux insertions du diaphragme et des muscles transverses de l'abdomen.

Le duodénum s'étendait dans le côté droit, et se recourbait en dedans; le jéjunum faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale, et l'iléum dans les côtés. Le cœcum était placé dans les régions ombilicale et hypogastrique, et dirigé en arrière; il se repliait à gauche et en avant. Le colon s'étendait en avant, se recourbait à droite, et faisait de grandes circonvolutions dans le côté et dans le flanc droits; ensuite il passait der-

(1) Mémoire pour servir à l'Histoire Naturelle des animaux, partie III, pages 35 et 36.

rière l'estomac, il formait quelques sinuosités dans le flanc gauche, et enfin il se joignait au rectum.

L'estomac était allongé, et situé à gauche presque en entier; les intestins grêles avaient à peu près la même grosseur dans toute leur étendue; le cœcum (*A B C*, *pl.* 177) était grand, et ressemblant par sa forme à celui du rat. Le colon était à peu près aussi gros que le cœcum à son origine (*D*), il diminuait peu à peu de grosseur sur la longueur de trois pouces; et en cela il ressemblait au colon du rat; mais il en différait dans cette même partie en ce qu'elle n'avait point de fibres obliques apparentes. Le reste du colon et le rectum avaient à peu près la même grosseur. Je n'ai point vu de glandes sur le duodénum, comme sur celui du rat.

Il y avait près du bord de l'anus trois orifices rangés sur une même ligne circulaire; les bords de ces orifices étaient blancs, et il se trouvait dans l'ouverture un mucilage épaissi, de même couleur blanche, et d'une odeur très-désagréable: chacun de ces orifices communiquait à une poche d'environ deux lignes de profondeur, qui était formée par un kiste blanc, enduit au dedans du même mucilage qui paraissait sur les bords de l'ouverture.

Le foie avait cinq lobes, deux à gauche et trois à droite; le lobe supérieur gauche était le plus petit de tous, et l'inférieur le plus grand; le lobe inférieur du côté droit s'étendait un peu à gauche, il était partagé en trois portions par deux scissures; le ligament était dans la scissure gauche, et la vésicule du fiel dans la droite. Le foie avait une couleur rouge noirâtre en dehors, et presque noire en dedans; il pesait trois onces cinq gros.

La vésicule du fiel contenait quinze grains pesant de fiel de couleur orangée; sa figure était presque ronde.

La rate était prismatique, un peu plus large à son extrémité supérieure que dans le reste de son étendue; elle pesait un gros et dix-huit grains; sa couleur était la même que celle du foie.

Je n'ai vu que deux branches dans le pancréas, l'une s'étendait à gauche, et était la plus courte; l'autre suivait le duodénum, et était fort longue; il y avait de plus quelques prolongements qui s'étendaient vers la vésicule du fiel.

Le rein droit était plus avancé que le gauche d'environ le quart de sa longueur; celui-ci était plus épais que le droit. Ils n'avaient presque point d'enfoncement; les substances de l'intérieur étaient bien distinctes; il n'y avait que quelques mamelons dans le bassinet.

Le centre nerveux du diaphragme avait beaucoup d'étendue. Les poumons étaient composés de cinq lobes, quatre à droite, et un à gauche; celui-ci était presque aussi grand que les quatre autres, qui avaient à peu près la même situation et la même figure que dans la plupart des autres animaux.

Le cœur était allongé, il sortait deux branches de la crosse de l'aorte.

La langue était fort épaisse, sa partie antérieure paraissait divisée en deux parties égales par un sillon longitudinal; il y avait des papilles si deliées, qu'on les apercevait à peine; on voyait plus distinctement quelques petits tubercules ronds, posés à quelque distance les uns des autres : il se trouvait sur la partie postérieure trois glandes à calice, rangées sur une même ligne transversale, une dans le milieu, et une de chaque côté.

Il y avait sur le palais douze ou treize sillons assez irréguliers; ceux de la partie postérieure étaient interrompus dans le milieu de leur longueur: le palais était en partie noir et en partie blanc. L'épiglotte était mince, ronde et grenue jusque sur ses bords.

Le cerveau avait autant de largeur que de longueur, sa surface était unie, et au lieu d'anfractuosités on n'y voyait que quelques petites fossettes; il pesait deux gros et vingt grains. Le cervelet ressemblait à celui des autres animaux, et son poids était de cinquante-quatre grains.

Il y avait dix mamelles, cinq de chaque côté, deux sur la poitrine, et trois sur le ventre.

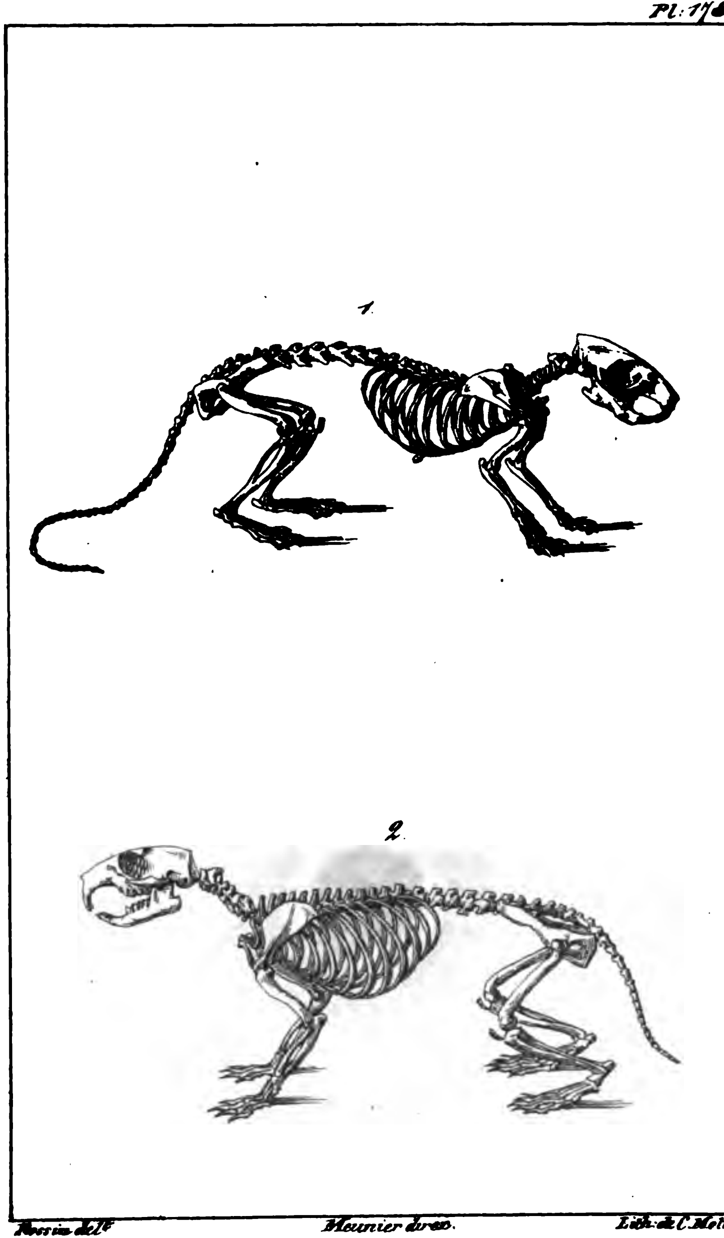
Le corps, les cornes de la matrice et les testicules tenaient aux deux panneaux des côtés de l'abdomen, dont il a déjà été fait mention: si l'on veut leur donner le nom dépiploon, ils n'en formeraient qu'un seul qui passait d'un côté à l'autre sur les lombes, et qui soutenait les reins et la matrice.

Le gland du clitoris était fort court, mince et dur; il m'a paru osseux; le tronc et les branches s'étendaient le long du vagin, sur la longueur de quatorze lignes. Le corps du clitoris avait environ une ligne de diamètre; il formait quelques petites sinuosités qui paraissaient au dedans du vagin comme des tubercules. La vessie était presque ronde, et ses membranes avaient peu d'épaisseur; le col et le corps de la matrice paraissaient confondus; les testicules étaient de figure irrégulière, on y voyait de petits grains qui étaient des vésicules lymphatiques.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum	7	9	0

	pi.	po.	lig.
Circonférence du duodénum dans les endroits les plus gros	0	1	5
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	3
Circonférence du jéjunum	0	1	0
Circonférence de l'iléum	0	1	3
Longueur du cœcum	0	3	6
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	4	6
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	2	6
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	3	8
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	0	10
Circonférence du rectum près du colon	0	1	3
Circonférence près de l'anus	0	1	10
Longueur du colon et du rectum pris ensemble	3	10	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	11	7	0
Grande circonférence de l'estomac	0	11	0
Petite circonférence	0	6	9
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle qui forme la partie droite	0	1	9
Longueur de la partie gauche depuis l'œsophage jusqu'au bout du grand cul-de-sac	0	1	5
Longueur du foie	0	3	7
Largeur	0	4	0
Sa plus grande épaisseur	0	0	8
Longueur de la vésicule du fiel	0	0	10
Son plus grand diamètre	0	0	6
Longueur de la rate	0	2	10
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	6
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	8
Largeur dans le milieu	0	0	6
Épaisseur	0	0	3
Épaisseur du pancréas	0	0	2
Circonférence du pylore	0	0	10

	pi.	po.	lig.
Circonférence de l'œsophage	0	0	9
Longueur des reins	0	1	1
Largeur	0	0	9
Épaisseur	0	0	6
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	1	1
Largeur	0	1	10
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum	0	0	8
Largeur de chaque côté du centre nerveux	0	0	11
Circonférence de la base du cœur	0	2	10
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	1	6
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	1	0
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors	0	0	2 ½
Longueur de la langue	0	2	2
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	1	1
Largeur de la langue	0	0	6
Largeur des sillons du palais	0	0	1 ½
Hauteur des bords	0	0	1
Longueur du cerveau	0	1	2
Largeur	0	1	2
Épaisseur	0	0	7
Longueur du cervelet	0	0	7
Largeur	0	0	10
Épaisseur	0	0	6
Distance entre l'anus et la vulve	0	0	7
Longueur de la vulve	0	0	2
Longueur du vagin	0	2	6
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	1	2
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	0	8
Grande circonférence de la vessie	0	4	6
Petite circonférence	0	4	0



1. Squelette du Surmulot. 2, Squelette de la Marmotte.

	pi.	po.	lig.
Longueur de l'urètre	0	2	0
Circonférence	0	1	0
Longueur du col et du corps de la matrice	0	0	3
Circonférence	0	0	7
Longueur des cornes de la matrice	0	3	8
Circonférence dans les endroits les plus gros	0	0	5
Circonférence à l'extrémité de chaque corne	0	0	3
Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne	0	0	5
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe	0	0	10
Longueur des testicules	0	0	3
Largeur	0	0	2
Épaisseur	0	0	1

La tête du squelette de la marmotte (*pl.* 178) a beaucoup de rapport à celle du rat d'eau, du campagnol, du loir, du lérot et du muscardin, tant par la forme principale des os, que par le nombre, la figure et la situation des dents. Il y a sur l'occiput une arête transversale fort saillante, et deux autres beaucoup plus petites sur le sommet; elles s'étendent obliquement en arrière depuis les orbites des yeux, et se réunissent sur l'occiput en une seule qui aboutit à l'arête transversale. L'os frontal est large et concave, il y a de chaque côté une apophyse longue et pointue qui fait partie des bords de l'orbite; les os propres du nez sont longs et larges, leur extrémité antérieure est un peu recourbée en bas, et se prolonge aussi loin en avant que la mâchoire du dessus; il n'y a point de trou maxillaire au-devant de l'orbite, il se trouve au-dessus d'une petite apophyse qui est placée à côté de la racine de la première dent mâchelière; le contour des branches de la

mâchoire inférieure forme une grande apophyse dirigée en arrière.

Il y a au-devant de chaque mâchoire deux longues dents incisives ; celles du dessus sont un peu plus courtes que celles du dessous ; elles ont toutes la face antérieure de couleur orangée. La mâchoire supérieure a cinq dents mâchelières de chaque côté, et l'inférieure quatre seulement, ce qui fait en tout vingt-deux dents : les mâchelières du dessous ont moins de pointes que celles du dessus.

Les vertèbres cervicales n'avaient presque point d'apophyses épineuses, excepté la seconde qui en avait une très-grande, plus étendue en arrière qu'en avant ; la branche inférieure de l'apophyse transverse de la sixième vertèbre s'étendait en arrière sous l'apophyse transverse de la septième.

Il y avait douze vertèbres dorsales et douze côtes, sept vraies et cinq fausses ; l'apophyse épineuse de la première vertèbre était droite, celles des huit vertèbres suivantes étaient inclinées en arrière ; l'apophyse épineuse de la dixième vertèbre était droite, et enfin celles des deux dernières étaient inclinées en avant, larges et courtes. Le sternum était composé de cinq os ; la partie antérieure du premier os avait beaucoup de largeur, et s'articulait avec les premières côtes, une de chaque côté ; l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux cinquièmes, sixièmes et septièmes côtes qui s'articulaient entre le quatrième et le cinquième os du sternum.

Les vertèbres lombaires étaient au nombre de sept ;

elles avaient des apophyses épineuses larges et courtes; la première vertèbre n'avait point d'apophyses accessoires; celles des autres étaient dirigées obliquement en avant, et d'autant plus longues qu'elles se trouvaient plus près de l'os sacrum. Cet os avait cinq fausses vertèbres, et la queue vingt-deux, qui étaient toutes fort courtes.

La partie antérieure de l'os de la hanche était un peu recourbée en dehors; elle avait trois faces, une interne et deux externes. Les trous ovalaires étaient grands, et la gouttière avait beaucoup de largeur et de profondeur.

L'omoplate ressemblait presque en entier à celle de l'écureuil (1); elle était seulement un peu plus large; les clavicules avaient moins de courbure, mais les os du bras et de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, ne différaient guère de ceux de l'écureuil qu'en ce qu'ils étaient à proportion plus gros, et que le tibia formait une convexité en devant sur sa longueur.

Le premier rang du carpe était composé de trois os, le plus grand se trouvait au-dessous de l'os du rayon, le second au-dessous de l'os du coude, et le troisième derrière le second. Il y avait six os dans le second rang; le premier était derrière le second, peut-être correspond-il au premier os du métacarpe des animaux qui ont cinq doigts; le second était en partie derrière le troisième et en partie derrière l'extrémité supérieure du premier os du métacarpe; le troisième os du carpe était au-dessus du premier os du métacarpe; le quatrième os du carpe se trouvait en partie au-dessus du troisième

(1) Voyez le tome IV. Mam., page 237.

et du cinquième os du carpe, et en partie au-dessus du premier os du métacarpe, c'était le plus petit de tous ; le cinquième os du carpe était au-dessus du second os du métacarpe, et le sixième os du carpe en partie au-dessus du troisième os du métacarpe et en partie au-dessus du quatrième. Il n'y avait que quatre os dans le métacarpe.

Le tarse était composé de sept os, comme dans la plupart des animaux. Il y avait cinq os dans le métatarse, l'extrémité supérieure du cinquième était saillante, recourbée en arrière et un peu en dehors.

	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput	3	3
La plus grande largeur de la tête	2	1
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	2	2
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives	0	5
Largeur à l'endroit du contour des branches	1	0
Distance entre les apophyses condyloïdes	1	$2\frac{1}{2}$
Épaisseur de la partie antérieure de la mâchoire supérieure	0	$2\frac{1}{2}$
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives	0	7
Longueur du côté supérieur	1	$5\frac{1}{2}$
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	1	4
Longueur de cette ouverture	0	$5\frac{1}{2}$
Largeur	0	$5\frac{1}{2}$
Longueur des os propres du nez	1	4
Largeur à l'endroit le plus large	0	$4\frac{1}{2}$
Diamètre des orbites	0	$8\frac{1}{2}$
Longueur des plus longues dents incisives au dehors		

	po.	lig.
de l'os	0	9
Longueur des plus grosses dents mâchelières au dehors de l'os	0	2
Largeur	0	2
Épaisseur	0	2 ½
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde	0	7
Longueur des seconds os	0	3
Longueur des troisièmes os	0	2
Longueur de la fourchette	0	7
Longueur du cou	1	10
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas	0	4
Longueur d'un côté à l'autre	0	4
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses	1	1
Longueur des cinq dernières vertèbres	1	2 ½
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales	4	5
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre, qui est la plus longue	0	6
Hauteur de celle de la douzième, qui est la plus courte	0	2
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue	0	5
Longueur des premières côtes	0	9
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large	1	0
Longueur de la neuvième côte, qui est la plus longue	2	10
Longueur de la dernière des fauses côtes	1	11
Largeur de la côte la plus large	0	1 ½
Longueur du sternum	3	1
Longueur du premier os, qui est le plus long	0	9
Longueur du quatrième os, qui est le plus court	0	5 ½
Hauteur de la plus longue apophyse épineuse des vertèbres lombaires, qui est celle de la dernière	0	4

	po.	lig.
Longueur de la plus longue apophyse accessoire, qui est celle de la dernière vertèbre	0	5 ½
Longueur du corps de la cinquième vertèbre, qui est la plus longue	0	6 ½
Longueur de l'os sacrum	1	11
Largeur de la partie antérieure	1	0
Largeur de la partie postérieure	0	10
Longueur de la huitième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue	0	4
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche	0	4 ½
Hauteur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde	1	9
Diamètre de cette cavité	0	4 ½
Longueur de la gouttière	0	8
Largeur dans le milieu	0	11
Profondeur	0	10
Longueur des trous ovalaires	0	10 ½
Largeur	0	7
Largeur du bassin	0	11
Hauteur	1	1
Longueur de l'omoplate	2	3
Largeur à l'endroit le plus large	1	2
Largeur à l'endroit le plus étroit	0	5
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé	0	6
Longueur des clavicules	1	5
Longueur de l'humérus	2	8
Circonférence à l'endroit le plus petit	1	0
Diamètre de la tête	0	5 ½
Largeur de la partie inférieure	0	10
Longueur de l'os du coude	3	0
Longueur de l'olécrane	0	6 ½
Longueur de l'os du rayon	2	4
Longueur du fémur	3	2
Diamètre de la tête	0	4 ½

	po.	lig.
Circonférence du milieu de l'os................	0	10 $\frac{1}{2}$
Largeur de l'extrémité inférieure...............	0	7 $\frac{1}{2}$
Longueur des rotules..........................	0	4
Largeur..	0	3 $\frac{1}{2}$
Épaisseur......................................	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur du tibia..............................	0	3
Largeur de la tête.............................	0	8
Circonférence du milieu de l'os................	0	9
Largeur de l'extrémité inférieure...............	0	4
Longueur du péroné.............................	2	9
Circonférence à l'endroit le plus mince..........	0	3 $\frac{1}{2}$
Largeur de l'extrémité supérieure..............	0	3
Largeur de l'extrémité inférieure...............	0	3 $\frac{1}{2}$
Hauteur du carpe...............................	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur du calcanéum.........................	0	8 $\frac{1}{2}$
Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur du quatrième os du métacarpe, qui est le plus court	0	7
Longueur du second os, qui est le plus long......	0	8 $\frac{1}{2}$
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court	0	7
Longueur du quatrième os, qui est le plus long....	0	11
Longueur de la première phalange du second doigt des pieds de devant..........................	0	5 $\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde phalange...............	0	3
Longueur de la troisième.......................	0	4
Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière...................	0	6
Longueur de la seconde phalange...............	0	4
Longueur de la troisième.......................	0	4 $\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange du pouce.....	0	4 $\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde.........................	0	4

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DU SURMULOT

ET DE LA MARMOTTE.

807. *Un surmulot dans l'esprit de vin.*

808. *Trois surmulots empaillés.*

Ces trois animaux ont les différentes attitudes qui leur sont les plus ordinaires.

809. *Le squelette d'un surmulot.*

La longueur de ce squelette est de huit pouces depuis le bout des os du nez jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions ; la tête a deux pouces huit lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros sur les arcades zygomatiques.

810. *L'os hyoïde d'un surmulot.*

Cet os n'est composé que d'une base et de deux branches, comme celui du rat.

811. *L'os de la verge d'un surmulot.*

La longueur de cet os est de quatre lignes.

812. *Une marmotte de Piémont.*

Cette marmotte est empaillée; elle a la grandeur et les couleurs ordinaires aux autres animaux de son espèce; elle vient du comté de Nice, à quatre lieues de Barcelonnette, aux environs de Saint-Dalmas, où il se trouve beaucoup de marmottes.

813. *Une marmotte de Dauphiné.*

Il n'y a que la peau empaillée avec les quatre pieds en entier; les oreilles sont racornies par l'action du feu qu'a souffert cette peau desséchée au four. Il paraît que ce desséchement, joint à la vapeur du soufre à laquelle cette peau a été souvent exposée, a aussi changé les couleurs du poil, car elles sont très-pâles; on n'y voit que du gris, et même du gris blanchâtre, avec quelques teintes de jaunâtre et de brun; cependant, en écartant les poils, on trouve le duvet d'une couleur brune ou cendrée très-foncée : la queue a aussi du noir mêlé avec le gris, à peu près comme celle du loup. Cette marmotte a été envoyée du Dauphiné par M. Dagieu.

814. *Le squelette d'une marmotte.*

La longueur de ce squelette est d'un pied trois pouces huit lignes, depuis le bout des os du nez jusqu'a l'extrémité postérieure des os ischions; la tête a six pouces et demi de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

815. *L'os hyoïde d'une marmotte.*

Cet os ne m'a paru d'abord composé que de sept pièces, trois de chaque côté, et une au milieu, qui comprendrait l'os de la fourchette et ses deux branches; cependant, en regardant de près, j'ai cru apercevoir quelques vestiges de l'articulation des branches de la fourchette avec l'os du milieu.

LE SOUSLIK.

LE SOUSLIK OU ZISEL, CUV.—LA MARMOTTE SOUSLIK; *arctomys citillus*, Desm. (1).

ON trouve à Casan et dans les provinces qu'arrose le Wolga, et jusque dans l'Autriche, un petit animal appelé *souslik* en langue russe, dont on fait d'assez jolies fourrures. Il ressemble beaucoup au campagnol par la figure; il a comme lui la queue courte : mais ce qui le distingue du campagnol et de tous les autres rats, c'est que sa robe, qui est d'un gris fauve, est semée partout de petites taches d'un blanc vif et lustré; ces petites taches n'ont guère qu'une ligne de diamètre, et sont à deux ou trois lignes de distance les unes des autres; elles sont plus apparentes et mieux terminées sur les lombes de l'animal que sur les épaules et la tête. M. Pennant (2), gentilhomme anglais,

(1) M. Desmarest, d'après Pallas, décrit trois variétés dans cette espèce : la première est le souslik tacheté, ou souslik de Buffon; la seconde est le souslik ondulé, ou zisel de Buffon ; la troisième est le souslik uniforme, ou le jevrascka, nommé également marmotte de Sibérie. M. F. Cuvier a fait de cette espèce le genre spermophile. L. 1825.

(2) Thomas Pennant; Esq[r] att Downing in Flintshire.

très-versé dans l'histoire naturelle, et qui connaît très-bien les animaux, a eu la bonté de me donner un de ces sousliks qu'on lui avait envoyé d'Autriche, comme un animal inconnu des naturalistes, et qui n'avait point de nom dans ce pays; je le reconnus pour être le même que celui dont j'avais une fourrure, et dont M. Sanchès (1) m'avait fourni la notice suivante : « Les rats que l'on « appelle *sousliks* se prennent en grand nombre « sur les barques chargées de sel dans la rivière « de *Kama*, qui descend de *Solikamskie*, où sont « les salines, et vient tomber dans le Wolga, au- « dessus de la ville de Casan, au confluent de « *Teluschin* : le Wolga depuis *Simbuski* jusqu'à « *Somtof* est couvert de ces bateaux de sel, et « c'est dans les terres voisines de ces rivières, « aussi-bien que sur les bateaux, qu'on prend ces « animaux; on leur a donné le nom de *souslik*, « qui veut dire *friand*, parce qu'ils sont très- « avides de sel. »

Nous donnons ici la figure de cet animal, qui nous manquait. M. le prince Galitzin a eu la bonté de demander, à la prière de M. de Buffon, huit sousliks, et de donner tous les ordres nécessaires pour les faire arriver vivants jusqu'en France. Il s'adressa pour cela à M. le général Betzki, qui les envoya à M. le marquis de Beausset, alors ambassadeur de France à la cour de Pétersbourg. Ces

(1) R. Sanchès, ci-devant premier médecin à la cour de Russie.

huit petits animaux arrivèrent vivants à Pétersbourg après un long voyage depuis la Sibérie; mais ils ont péri dans la traversée de Pétersbourg en France, quoiqu'on eût eu les plus grandes attentions, tant pour leur nourriture que pour les autres soins nécessaires à leur conservation. On avait recommandé de Sibérie de ne leur donner à manger que du blé ou du chènevis, de les laisser à l'air autant qu'on pourrait, d'empêcher seulement que l'eau des grandes pluies ne les inondât dans leur caisse, de leur mettre dans cette même caisse une forte épaisseur de sable assez lié pour ne pouvoir s'ébouler, parce que, dans leur état de nature, ils font leurs trous dans les terres légères.

Ces animaux habitent ordinairement les déserts, se font des tanières sur les pentes des montagnes, pourvu que le fond de la terre soit noir. Leurs tanières ne sont pas égales en profondeur; elles sont de sept ou huit pieds de longueur, jamais droites, mais tortueuses, ayant deux, trois, quatre et cinq sorties : leur distance est aussi inégale, ayant depuis deux jusqu'à sept pieds de séparation. Ils pratiquent dans ces tanières différents endroits, où, en temps d'été, ils font leurs provisions pour l'hiver. Dans les terres labourées, ils ramassent, pendant le temps de la moisson, les épis de froment, de même que la graine des pois, du lin et du chanvre, qu'ils mettent séparément l'un de l'autre dans les endroits préparés

exprès et d'avance à l'intérieur de leurs tanières. Dans les endroits incultes, ils ramassent des graines de différentes herbes. En été, ils se nourrissent de grains, d'herbes, de racines et de jeunes souris. Pour peu qu'elles soient grosses, le souslik ne peut en faire sa proie. Indépendamment des magasins où ces animaux gardent leurs provisions d'hiver, ils se pratiquent encore dans leurs tanières des endroits pour reposer, et qui en sont distants de quelques pieds. Ils rejettent leurs ordures hors de leurs retraites. Les femelles portent depuis deux jusqu'à cinq petits; ils naissent aveugles et sans poil, et ne commencent à voir que quand le poil paraît. On ne sait pas au juste le temps de la gestation des femelles.

DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET
QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE
DU SOUSLIK.

1497. *Un souslik mâle.*

1498. *Un souslik femelle.*

Le souslik est de la grandeur du rat d'eau, et il a des rapports avec cet animal pour la figure extérieure du corps, principalement pour la forme du museau et des oreilles; cependant celles du souslik étaient beaucoup plus courtes, la queue avait aussi moins de longueur que celle du rat d'eau, mais elle était hérissée de poils beaucoup plus longs. Les pieds avaient la même forme et le même nombre de doigts que ceux des écureuils et des rats; quant à la conformation des parties intérieures, le souslik ressemble au hamster par des abajoues qu'il a dans la bouche, et à l'écureuil par plusieurs viscères, par les dents et par la plupart des os.

Le sommet de la tête, l'occiput, le dessus du cou, le garrot, les épaules, le dos, les lombes, la partie supérieure des côtés de la poitrine et du ventre, et la face extérieure de la cuisse avaient une couleur brune teinte de fauve, et étaient parsemées de taches presque rondes et de couleur blanchâtre, mêlée de quelques nuances

légères de fauve. Le front et la queue étaient de couleur mêlée de brun et de fauve très-pâle; les côtés du nez, le tour des yeux, la gorge, les côtés et le dessous du cou, le bras et l'avant-bras, la poitrine, le ventre, la partie inférieure des côtés de la poitrine et du ventre, la face intérieure de la cuisse et la jambe étaient de couleur fauve : il y avait, au-dessous de chacune des paupières inférieures, une petite bande noire dirigée de devant en arrière; la mâchoire inférieure et les pieds avaient une couleur blanchâtre, les ongles étaient longs, peu courbés, en partie de couleur brune, et en partie de couleur jaunâtre.

	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.......	7	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput........................	1	9
Circonférence du bout du museau..............	1	5
Circonférence du museau, prise au dessous des yeux.	2	10
Contour de l'ouverture de la bouche...........	0	6
Distance entre les deux naseaux..............	0	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil........................	0	9
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille......	0	4
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre........	0	4 ½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein.....	0	11
La même distance mesurée en ligne droite.......	0	8
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles..............................	3	7
Longueur des oreilles......................	0	1 ½
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure............................	0	4
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas..	0	9
Longueur du cou..........................	0	6

	po.	lig.
Circonférence du cou	3	2
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	4	3
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	4	9
Circonférence prise devant les jambes de derrière	4	0
Longueur du tronçon de la queue	1	6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	0	7
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	1	0
Circonférence du poignet	0	9
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	11
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	1	5
Circonférence du métatarse	0	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	1	4
Largeur du pied de devant	0	4
Largeur du pied de derrière	0	4 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus grands ongles	0	3
Largeur à la base	0	0 $\frac{2}{3}$

Le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite; l'épiploon était fort court; l'estomac se trouvait en entier dans l'hypocondre gauche et dans la région épigastrique: on voyait les intestins grêles dans le côté droit de la partie antérieure de l'abdomen; le cœcum occupait la partie postérieure.

Le duodénum s'étendait dans le côté droit jusqu'au rein; les circonvolutions du jéjunum et de l'iléum étaient dans le même côté et dans la région ombilicale: le cœcum était dirigé de devant en arrière, de droite à gauche, et d'arrière en avant dans les régions iliaque, hypogastrique et ombilicale; le colon s'étendait en avant dans le côté droit, où il se repliait et se prolongeait en arrière, depuis l'hypocondre droit jusque dans la région iliaque, et ensuite il revenait en avant: ces deux

dernières portions du colon étaient flottantes comme dans l'écureuil, et tenaient l'une à l'autre par un mésocolon qui avait très-peu de largeur; enfin le colon passait obliquement derrière l'estomac, avant de se joindre au rectum.

Il y avait autour de l'extrémité du rectum, trois glandes qui s'ouvraient chacune sur le bord de l'anus.

L'estomac avait plus de ressemblance pour sa figure à celui de la souris qu'à ceux de l'écureuil, du rat, du mulot et du rat d'eau, surtout par le coude que formait la grande courbure au-dessous de l'angle de la petite courbure.

Le duodénum était le plus gros des intestins grêles, et l'iléum le plus petit : le cœcum avait beaucoup de diamètre à proportion de sa grosseur, comme dans l'écureuil; le colon était presque aussi gros que le cœcum à son origine, et ressemblait aussi au colon de l'écureuil : le reste du colon et le rectum étaient à peu près aussi gros l'un que l'autre.

Le foie avait trois lobes, le plus grand était placé dans le milieu; au-devant de ce lobe, il se trouvait un lobe antérieur, divisé en trois parties par deux scissures : la vésicule du fiel se trouvait dans la scissure droite, et le ligament suspensoir passait dans la scissure gauche de ce lobe : le troisième tenait à la racine du foie derrière le grand lobe; il était divisé en deux branches, dont l'une s'étendait à droite et l'autre à gauche; chacune de ces branches était sous-divisée en deux autres. L'individu qui sert de sujet pour cette description ayant été gardé dans l'eau-de-vie, je ne peux pas faire mention de la couleur ni du poids du foie, de la rate, etc.

La rate avait trois faces longitudinales, elle était très-longue, fort étroite, et à peu près de même largeur dans toute son étendue.

Le rein droit était plus avancé que le gauche, de toute sa longueur; le centre nerveux du diaphragme était fort mince.

Le poumon d[illegible] était composé de quatre lobes comme dans la plupart des autres quadrupèdes, mais il n'y en avait qu'un seul dans le poumon gauche: le cœur était presque rond, il avait la pointe dirigée obliquement à gauche; l'aorte jetait trois branches en avant.

Il y avait de chaque côté de la mâchoire inférieure, comme dans le hamster, des abajoues qui s'étendaient à peu près jusqu'au milieu du cou.

Je n'ai vu sur la langue que trois glandes à calice, elles étaient placées en ligne droite sur la partie postérieure, une dans le milieu et une de chaque côté.

Le palais était traversé par six sillons; les bords des premiers étaient convexes en avant, ceux des derniers sillons étaient interrompus dans le milieu et de figure irrégulière.

Le cerveau n'avait point d'anfractuosités, mais le cervelet était cannelé comme dans les autres quadrupèdes.

Il y avait comme dans le loir, le lérot, le muscardin, etc., deux feuillets de chaque côté de la partie postérieure de l'abdomen; ils étaient très-chargés de graisse.

Je n'ai vu que deux mamelons, ils étaient sur la poitrine, un de chaque côté; je n'en ai point trouvé sur le ventre.

La vulve était grande à proportion du corps de l'animal; il y avait de petites rides longitudinales sur les parois internes du vagin; les cornes de la matrice étaient fort longues et attachées aux feuillets graisseux.

Le souslik sur lequel j'ai décrit les parties de la génération du mâle était de même grandeur que la femelle, dont les dimensions se trouvent dans la table précédente. L'épiploon de ce souslik mâle s'étendait jusqu'au bout de la région ombilicale : il y avait deux feuillets dans l'abdomen comme dans la femelle.

L'orifice du prépuce était placé à huit lignes de distance de la vulve; le raphé du scrotum s'étendait depuis le bord postérieur du prépuce jusqu'à l'anus; mais le scrotum était vide. Le prépuce était saillant d'environ une ligne, et avait une ligne et demie de diamètre. Le gland était pointu, il renfermait un osselet; l'extrémité du gland était recourbée en haut, et il y avait une petite gouttière le long de la concavité de cette courbure. Le gland et la verge étaient fort menus. J'ai vu quelques apparences de prostates et de vésicules séminales. Les canaux déférents étaient courts et très-déliés; les testicules tenaient à l'extrémité postérieure des feuillets graisseux, et étaient en petite partie engagés dans les anneaux des muscles du bas-ventre sans percer le péritoine.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum	2	0	0
Circonférence du duodénum dans les endroits les plus gros	0	1	3
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	0
Circonférence du jéjunum dans les endroits les plus gros	0	1	2

	pi.	po.	lig.
Circonférence dans les endroits les plus minces..	0	0	9
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros	0	0	10
Circonférence dans les endroits les plus minces..	0	0	9
Longueur du cœcum	0	1	9
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	2	6
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	1	10
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	2	0
Circonférence dans les endroits les plus minces..	0	0	7
Circonférence du rectum	0	0	10
Longueur du colon et du rectum pris ensemble..	0	11	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	2	11	0
Grande circonférence de l'estomac	0	6	0
Petite circonférence	0	4	0
Longueur de la petite courbure, depuis l'angle que forme la partie droite jusqu'à l'œsophage.	0	0	10
Circonférence depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac	0	0	6 ½
Longueur du foie	0	1	2
Largeur	0	1	5
Sa plus grande épaisseur	0	0	3
Longueur de la vésicule du fiel	0	0	4 ½
Son plus grand diamètre	0	0	3
Longueur de la rate	0	2	0
Largeur	0	0	2
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	0	4 ½
Largeur	0	0	10
Circonférence de la base du cœur	0	1	8
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	0	8 ½
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	0	7

	pi.	po.	lig.
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors...	0	0	$1\frac{1}{2}$
Longueur de la langue.....................	0	0	11
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité.....................	0	0	4
Largeur de la langue.....................	0	0	$3\frac{1}{2}$
Longueur du cerveau.....................	0	0	9
Largeur.....................................	0	0	8
Longueur du cervelet.....................	0	0	4
Largeur.....................................	0	0	6
Distance entre l'anus et la vulve...........	0	0	$1\frac{3}{4}$
Longueur de la vulve.....................	0	0	$1\frac{1}{2}$

La tête du squelette du souslik diffère moins de celle du hamster que de celles de l'écureuil, du rat, du loir, du rat d'eau, etc.; cependant elle a plus de convexité depuis le bout du museau jusqu'au sommet; l'entre-deux des yeux est plus étroit que dans l'écureuil, et plus large que dans le hamster et les rats.

Il y a deux longues dents incisives à chaque mâchoire, celles du dessous ont plus de longueur que celles du dessus, elles sont toutes de couleur blanche et tranchantes à l'extrémité; les dents mâchelières ressemblent à celles de l'écureuil pour le nombre, il y en a dix à la mâchoire du dessus et huit à celle du dessous; ainsi, le nombre total des dents est de vingt-deux dans le souslik comme dans l'écureuil, mais la première mâchelière de la mâchoire supérieure du souslik est beaucoup plus grosse que la petite dent qui est au-devant des quatre grosses mâchelières de l'écureuil (1).

Le souslik a douze vertèbres dorsales et douze côtes de chaque côté comme l'écureuil; mais il n'y a que

(1) Voyez le tome IV, page 252.

sept vraies côtes, et les fausses sont au nombre de cinq. Le sternum n'est composé que de six os; la partie antérieure du premier os est fort large comme dans l'écureuil; et les premières côtes, une de chaque côté, s'articulent avec cette partie du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes est entre le premier et le second os; les troisièmes côtes s'articulent entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux sixièmes et septièmes côtes, dont l'articulation est entre le cinquième et le sixième os du sternum.

Il y avait sept vertèbres lombaires; toutes leurs apophyses étaient très-courtes. Le sacrum m'a paru composé de trois fausses vertèbres, et la queue d'environ dix-huit. Les os des hanches différaient beaucoup de ceux de l'écureuil pour la forme et pour la longueur; ils étaient plus courts.

L'omoplate ne différait de celle de l'écureuil, qu'en ce qu'elle était à proportion un peu moins large, et que ses épines étaient moins élevées; les clavicules et les os des quatre jambes et des pieds m'ont paru tous ressemblants à ceux de l'écureuil: l'ongle du pouce des pieds de devant était fort apparent.

	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput	1	6 $\frac{2}{3}$
La plus grande largeur de la tête	1	0 $\frac{1}{3}$
Longueur de la mâchoire inférieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	0	11 $\frac{2}{3}$
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives	0	2 $\frac{1}{2}$
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives	0	3
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	0	6 $\frac{1}{3}$

	po.	lig.
Longueur de cette ouverture	0	2
Largeur	0	$2 \frac{1}{2}$
Longueur des os propres du nez	0	$7 \frac{1}{2}$
Largeur	0	$1 \frac{3}{4}$
Longueur des plus longues dents incisives au dehors de l'os	0	5
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales	1	3
Longueur de la septième côte, qui est la plus longue	1	2
Longueur du sternum	1	5
Longueur du corps de la dernière vertèbre lombaire, qui est la plus longue	0	$3 \frac{1}{2}$
Longueur de l'os sacrum	0	7
Longueur de la première fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue	0	2
Longueur des trous ovalaires	0	4
Largeur	0	$2 \frac{3}{4}$
Largeur du bassin	0	$4 \frac{1}{2}$
Hauteur	0	8
Longueur de l'omoplate	0	11
Largeur à l'endroit le plus large	0	$4 \frac{1}{2}$
Longueur des clavicules	0	$6 \frac{1}{2}$
Longueur de l'humérus	1	0
Longueur de l'os du coude	1	1
Longueur de l'os du rayon	0	$10 \frac{1}{2}$
Longueur de l'os de la cuisse	1	3
Longueur du tibia	1	$2 \frac{1}{2}$
Longueur du péroné	1	1
Longueur du calcanéum	0	$3 \frac{3}{4}$

1499. *L'os hyoïde d'un souslik.*

Je n'y ai vu que sept osselets; peut-être que dans un individu plus âgé il s'en serait trouvé neuf, comme dans l'écureuil.

1500. *L'os de la verge d'un souslik.*

Cet os est très-petit, il n'a guère plus d'une ligne de longueur. Les sousliks qui m'ont servi de sujets pour les descriptions précédentes avaient été trouvés dans les terres voisines du Volga aux environs de Casan, et envoyés à M. de Buffon par M. Betzki, général des armées de l'impératrice de Russie.

1501. *La peau d'un souslik.*

Les os de la tête, des jambes et des pieds tiennent à cette peau qui a été bourrée; c'est le souslik dont M. de Buffon a fait mention et que M. Pennant lui a donné: il est à peu près de même grandeur que ceux que j'ai disséqués, et qui sont rapportés et décrits sous les deux numéros précédents; la queue est d'un demi-pouce plus longue que celle des deux autres; la partie supérieure de la tête et du corps a moins de brun et plus de fauve, et les taches y sont plus nombreuses, moins grandes, moins apparentes et moins blanches.

LE ZISEL.

LA MARMOTTE SOUSLIK, variété ondulée, Pall., Desm.

QUELQUES auteurs, entre autres M. Linnæus, ont douté si le *zisel* ou *ziesel* (1) (*citellus*), était un animal différent du hamster (*cricetus*) : il est vrai qu'ils se ressemblent à plusieurs égards, et qu'ils sont à peu près du même pays (2); mais ils diffèrent néanmoins par un assez grand nombre de caractères, pour que nous soyons convaincus qu'ils sont d'espèces réellement différentes. Le zisel est plus petit que le hamster; il a le corps long et menu comme la belette, au lieu que le hamster a

(1) Mus noricus quem citellum appellant, in terræ cavernis habitat; ei corpus ut mustelæ domesticæ longum et tenue, cauda admodum brevis, color pilis ut cuniculorum quorumdam pilis, cinereus, sed obscurior. Sicut talpa caret auribus sed non caret foraminibus quibus sonum ut avis recipit. Dentes habet muris dentium similes; ex hujus etiam pellibus quanquam non sint preciosæ vestes solent confici. Georg. Agricolæ de animantibus subterraneis. Brasil. 1561, pag. 488.

Citellus, Mus noricus Agricolæ ein Zeisel. Schwenckfeld Theriotropheum Silesiæ. Lignicii, 1604, pag. 86.

Mus noricus vel citellus. Gesner. Hist. quad. pag. 737.

(2) *Nota.* Le hamster se trouve en Misnie, en Thuringe, dans le pays d'Hanovre. Le zizel, en Hongrie, en Autriche et en Pologne, où on l'appelle suset.

le corps assez gros et ramassé comme le rat; il n'a point d'oreilles extérieures, mais seulement des trous auditifs cachés sous le poil; le hamster, à la vérité, a les oreilles courtes; mais elles sont très-apparentes et fort larges. Le zisel est d'un gris plus ou moins cendré et d'une couleur uniforme; le hamster est marqué, de chaque côté sur l'avant du corps, de trois grandes taches blanches: ces différences, jointes à ce que ces deux animaux, quoique habitants des mêmes terres, ne se mêlent pas, et que les espèces subsistent séparées, suffisent pour qu'on ne puisse douter que ce soient en effet deux espèces différentes, et quoiqu'ils se ressemblent, en ce qu'ils ont tous deux la queue courte, les jambes basses, les dents semblables à celles des rats, et les mêmes habitudes naturelles, comme celle de se creuser des retraites, d'y faire des magasins, de dévaster les blés, etc. D'ailleurs, ce qui n'aurait dû laisser aucun doute à des naturalistes un peu instruits, quand même ils n'auraient pas vu ces deux animaux, c'est qu'Agricola, auteur exact et judicieux, dans son petit traité sur les animaux souterrains, donne la description de l'un et de l'autre, et les distingue si clairement, qu'il n'est pas possible de les confondre (1). Ainsi nous pouvons donner pour

(1) Istius (viverræ scilicet) ferocitatis est etiam agri vastator et Cereris hostis hamster quem quidam cricetum nominant...... Existit iracundus et mordax...... In terræ cavernis habitat non aliter atque cuniculus, sed angustis, et idcirco pellis qua parte utrinque coxam tegit a

certain que le hamster et le zisel sont deux animaux différents, et peut-être d'espèces aussi éloignées que celle de la belette l'est de celle du rat.

---

pilis est nuda. Major paulo quam domestica mustela existit, pedes habet admodum breves : pilis in dorso color est fere leporis, in ventre niger, in lateribus rutilus ; sed utrinque latus maculis albis numero distinguitur. Suprema capitis pars ut etiam cervix, eumdem quem dorsum habet colorem ; tempora rutila sunt, guttur est candidum. Caudæ quæ ad tres digitos transversos longa ut similiter leporis color. Pili autem sic inhærent cuti ut ex ea difficulter evelli possint. Ac cutis quidem a carne facilius avellitur quam pili ex cute radicitus extrahantur, atque ob hanc causam et varietatem pelles ejus sunt pretiosæ. Georg. Agricol. de anim. subt. pag. 490.

Nota. Il suffit de comparer cette description du hamster, qui est fort bonne, avec celle que le même auteur donne du zisel, et que nous avons rapportée dans la note de la page 240, pour être très-convaincus que ces deux animaux sont fort différents l'un de l'autre.

LE JÉVRASCHKA

OU

LA MARMOTTE DE SIBÉRIE.

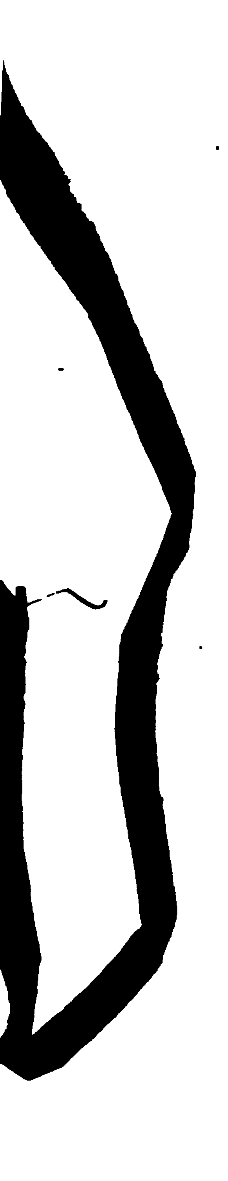
LA MARMOTTE SOUSLIK, var. unif., Pall., Desm.

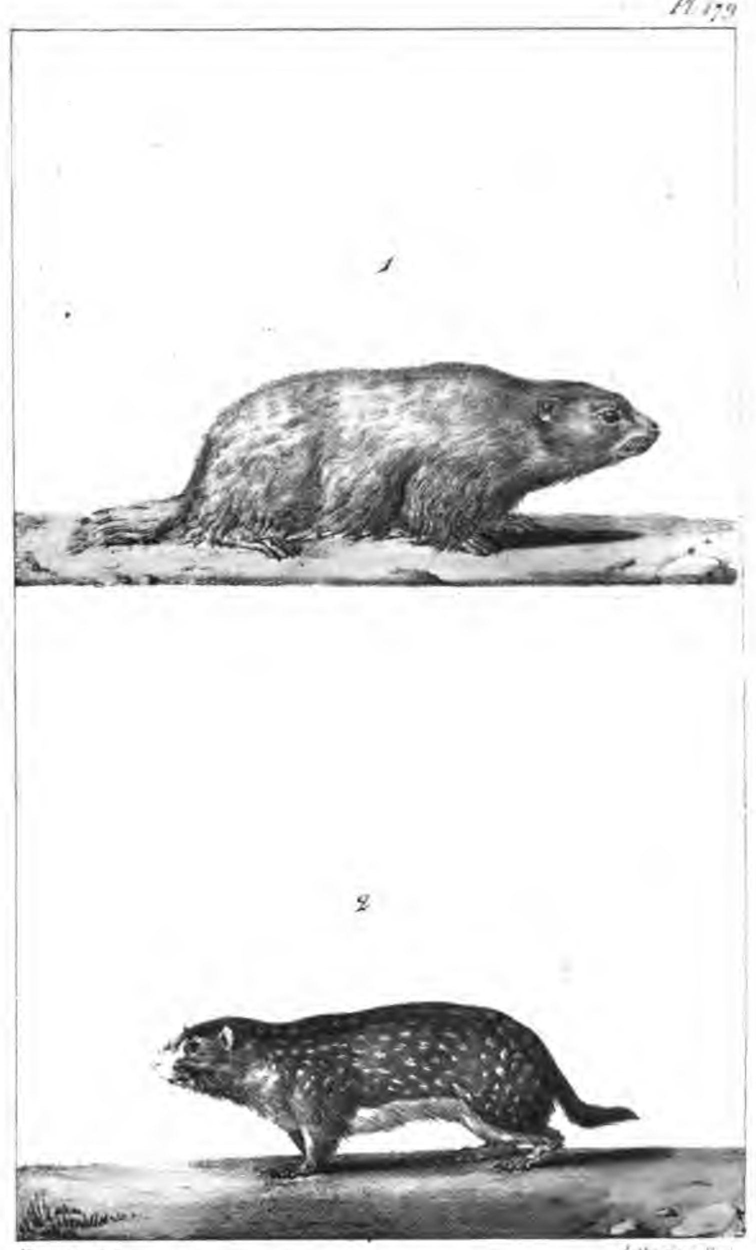
L'ANIMAL de Sibérie, que les Russes appellent *jevraschka*, est une espèce de marmotte encore plus petite que le monax du Canada : cette petite marmotte a la tête ronde et le museau écrasé; on ne lui voit point d'oreilles et l'on ne peut même découvrir l'ouverture du conduit auditif, qu'en détournant le poil qui le couvre; la longueur du corps, y compris la tête, est tout au plus d'un pied; la queue n'a guère que trois pouces, elle est presque ronde auprès du corps, et ensuite elle s'aplatit, et son extrémité paraît tronquée. Le corps de cet animal est assez épais; le poil est fauve, mêlé de gris, et celui de l'extrémité de la queue est presque noir. Les jambes sont courtes, celles de derrière sont seulement plus longues que celles de devant. Les pieds de derrière ont cinq doigts et cinq ongles noirs et un peu courbés; ceux de devant n'en ont que quatre : lorsqu'on

irrite ces animaux, ou seulement qu'on veut les prendre, ils mordent violemment, et font un cri aigu comme la marmotte: quand on leur donne à manger, ils se tiennent assis, et portent à leur gueule avec les pieds de devant: ils se recherchent au printemps et produisent en été; les portées ordinaires sont de cinq ou six; ils se font des terriers où ils passent l'hiver, et où la femelle met bas et allaite ses petits: quoiqu'ils aient beaucoup de ressemblance et d'habitudes communes avec la marmotte, il paraît néanmoins qu'ils sont d'une espèce réellement différente; car dans les mêmes lieux, en Sibérie, il se trouve de vraies marmottes de l'espèce de celles de Pologne ou des Alpes, et que les Sibériens appellent *surok* (1), et l'on n'a pas remarqué que ces deux espèces se mêlent ni qu'il y ait entre elles aucune race intermédiaire.

---

(1) Voyage de Gmelin, tome II, page 444. — Les Tartares, dit Rubruquis, ont force marmottes ou lirons, qu'ils appellent sogur, qui s'assemblent vingt et trente ensemble dans une grande fosse l'hiver, où ils dorment six mois durant; ils prennent force de ces bêtes-là. Voyages en Tartarie, page 25. — *Nota*. Il paraît que ce sogur de Rubruquis doit être le même animal que le jevraschka de Gmelin, puisque l'autre marmotte s'appelle surok; ou bien l'auteur a pris surok pour sogur.





1. Le Bobak, 2. le Souslik.

LE BOBAK.[1]

LA MARMOTTE BOBAK; *arctomys bobac*, Cuv., Desm.

L'ON a donné le nom de *marmotte de Strasbourg* au hamster, et celui de *marmotte de Pologne* au bobak; mais autant il est certain que le hamster n'est point une marmotte, autant il est probable que le bobak en est une; car il ne diffère de la marmotte des Alpes, que par les couleurs du poil; il est d'un gris moins brun ou d'un jaune plus pâle; il a aussi une espèce de pouce, ou plutôt un ongle aux pieds de devant, au lieu que la marmotte n'a que quatre doigts à ses pieds, et que le pouce lui manque. Du reste, elle lui ressemble en tout; ce qui peut faire présumer que ces deux animaux ne forment pas deux espèces distinctes et séparées. Il en est de même du *monax* (2) ou *marmotte de Canada*, que quelques voyageurs ont appelé *sif-*

(1) Bobak, nom de cet animal en Pologne, et que nous avons adopté. Bobak, Rzaczynski, Hist. Nat. Polon. pag. 233, idem. Auct. pag. 327. Glis flavicans capite rufescente......Marmota Polonica. La marmotte de Pologne. Briss. Reg. anim. pag. 165.

(2) Voyez la figure et la description du monax dans l'Histoire des Oiseaux d'Edwards, page 104.

fleur; il ne paraît différer de la marmotte que par la queue, qu'il a plus longue et plus garnie de poils. Le monax du Canada, le bobak de Pologne, et la marmotte des Alpes, pourraient donc n'être tous trois que le même animal, qui, par la différence des climats, aurait subi les variétés que nous venons d'indiquer. Comme cette espèce habite de préférence la région la plus haute et la plus froide des montagnes; comme on la trouve en Pologne, en Russie et dans les autres parties du nord de l'Europe, il n'est pas étonnant qu'elle se retrouve au Canada, où seulement elle est plus petite qu'en Europe (1); et cela ne lui est pas particulier, car tous les animaux, qui sont communs aux deux continents, sont plus petits dans le nouveau que dans l'ancien.

(1) *Nota.* La marmotte des Alpes et celle de Pologne (Bobak) ont un pied et demi depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue. Le monax, ou marmotte de Canada, n'a que quatorze ou quinze pouces de longueur.

DESCRIPTION
DU BOBAK.

Le bobak (*pl.* 179) est à peu près de même grandeur que la marmotte, et il ressemble presque entièrement à cet animal par la forme du corps, car il a le museau court et gros, la tête allongée et un peu arquée à l'endroit du front, les oreilles courtes et rondes, le cou court et gros, et le corps étoffé; la queue m'a paru ressemblante à celle de la marmotte par ce qui en restait dans le bobak qui a servi de sujet pour cette description; il était desséché et bourré; la queue avait été en partie coupée. Cet animal avait cinq doigts à chaque pied, au moins l'ongle du pouce des pieds de devant était fort apparent au dehors, et ses phalanges se trouvaient, sous la peau, réunies avec le métacarpe: au contraire les marmottes n'ont point de pouce aux pieds de devant, non seulement on n'y voit point d'ongle au dehors, mais il ne se trouve point de phalange au dedans, comme il a été dit à l'article de la marmotte; j'ai seulement aperçu, depuis la publication de ce volume, dans une marmotte plus âgée que celle qui m'avait servi de sujet pour la description des os de cet animal, deux osselets dans le carpe de plus que les six dont j'ai fait mention. L'un de ces osselets

était très-petit et à peine ossifié ; il m'a paru correspondre à celui de la première phalange du bobak : mais, quoi qu'il en soit, cet animal a de plus que la marmotte la seconde phalange du pouce des pieds de devant, et l'ongle bien formé au dehors.

Le duvet du bobak était de couleur brune ; les poils, plus fermes et plus longs que le duvet, avaient la même couleur brune vers la racine, et ils étaient roussâtres dans le reste de leur longueur : la plupart des poils de la tête, du cou, du dos, de la croupe, de la queue, des épaules et de la face externe du bras, avaient la pointe brune ou d'une couleur rousse foncée ; mais cette couleur était peu apparente ; on ne voyait au premier coup-d'œil que du roux sur la tête, la poitrine, le ventre et la queue de cet animal, et du roussâtre sur les autres parties.

LE MONAX
OU
MARMOTTE DU CANADA.

Marmotte monax; *arctomys monax*, **Linn.**

Nous donnons ici la figure (*pl.* 176) de l'animal que nous avons indiqué sous le nom de *monax*, *marmotte de Canada*. Le dessin nous a été envoyé par M. Colinson, mais sans aucune description. Cette espèce de marmotte me paraît différer des autres marmottes en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes et le bobak, ou marmotte de Pologne, en ont cinq, comme aux pieds de derrière. Il y a aussi quelque différence dans la forme de la tête, qui est beaucoup moins couverte de poil. La queue est plus longue et moins fournie dans le monax que dans notre marmotte; en sorte qu'on doit regarder cet animal du Canada, comme une espèce voisine, plutôt que comme une simple variété de la marmotte des Alpes. Je présume qu'on peut rapporter à cette espèce, l'animal dont parle le baron de la Hontan (1), et qu'il nomme siffleur: il dit qu'il se trouve dans les pays septentrionaux

(1) Voyage du baron de la Hontan, tome I, page 95.

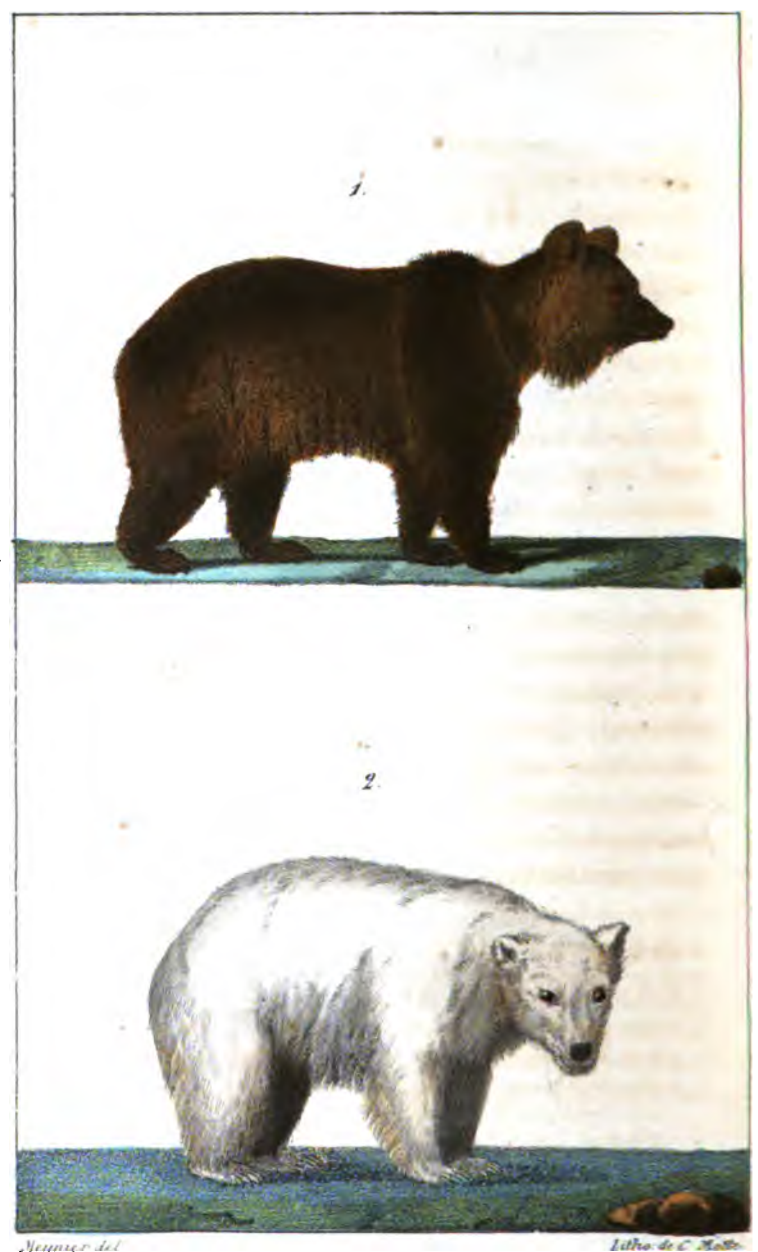
du Canada, qu'il approche du lièvre pour la grosseur, mais qu'il est plus court de corps; que la peau en est fort estimée, et qu'on ne recherche cet animal que pour cela, parce que la chair n'en est pas bonne à manger: il ajoute que les Canadiens appellent ces animaux siffleurs, parce qu'ils sifflent en effet à l'entrée de leurs tanières lorsque le temps est beau. Il dit avoir entendu lui-même ce sifflet à diverses reprises. On sait que nos marmottes des Alpes sifflent de même et d'un ton très-aigu (1).

MARMOTTE DE KAMTSCHATKA.

Les voyageurs russes ont trouvé, dans les terres du Kamtschatka, un animal qu'ils ont appelé *marmotte*, mais dont ils ne donnent qu'une très-légère indication; ils disent seulement que sa peau ressemble de loin, par ses bigarurres, au plumage varié d'un bel oiseau; que cet animal se sert, comme l'écureuil, de ses pattes de devant pour manger, et qu'il se nourrit de racines, de baies et de noix de cèdre (*Hist. gén. des Voy.*, t. XIX, p. 253). Je dois observer que cette expression, *noix de cèdre*, présente une fausse idée; car le vrai cèdre porte des cones, et les autres arbres, qu'on a désignés par le même nom de cèdre, portent des baies.

(1) Le Monax est une espèce de marmotte bien distincte, ainsi que l'a fait connaître M. F. Cuvier. Il habite le Canada seulement, et c'est à tort qu'on a confondu avec lui le *Cuniculus Bahamensis* de Catesby, qui est le *Capromys* de M. Desmarest. DESM. 1825.

Pl: 180



1. l'Ours brun des Alpes, 2. l'Ours blanc terrestre

L'OURS.[1]

L'OURS BRUN D'EUROPE, Cuv. — *Ursus arctos*, Linn., Desm.

Il n'y a aucun animal, du moins de ceux qui sont assez généralement connus, sur lequel les auteurs d'histoire naturelle aient autant varié que sur l'ours : leurs incertitudes, et même leurs contradictions sur la nature et les mœurs de cet animal, m'ont paru venir de ce qu'ils n'en ont pas distingué les espèces, et qu'ils rapportent quelquefois de l'une ce qui appartient à l'autre. D'abord, il ne faut pas confondre l'ours de terre avec l'ours de mer, appelé communément *ours blanc, ours de la mer glaciale* ; ce sont deux animaux très-différents, tant pour la forme du corps, que pour les habitudes naturelles : ensuite, il faut

(1) L'ours ; en grec, ἄρκτος ; en latin, *ursus* ; en italien *orso* ; en espagnol, *osso ;* en allemand, *baer ;* en anglais, *bear ;* en suédois *bioern ;* en polonais, *wewer ; niedzwiedz*.

Ursus ; Gesner, Hist. quadrup. pag. 941, Icon. quadrup. pag. 65.

Ursus ; Ray, Synops. animal. quadrup. pag. 171.

Ursus caudâ abruptâ. Ursus vulgo ; Linnæus.

Ursus ; Klein, de quadrup. pag. 82.

Ursus niger, caudâ unicolore..... Ursus ; Brisson, Regn. animal., page 258.

distinguer deux espèces dans les ours terrestres, les bruns et les noirs (1), lesquels, n'ayant pas les mêmes inclinations, les mêmes appétits naturels, ne peuvent pas être regardés comme des variétés d'une seule et même espèce, mais doivent être considérés comme deux espèces distinctes et séparées. De plus, il y a encore des ours de terre qui sont blancs (2), et qui, quoique ressemblants par la couleur aux ours de mer, en diffèrent par tout le reste autant que les autres ours. On trouve ces ours blancs terrestres dans la grande Tartarie (3), en Moscovie, en Lithuanie, et dans les autres provinces du nord. Ce n'est pas la rigueur du climat qui les fait blanchir pendant l'hiver, comme les hermines ou les lièvres; ces ours naissent blancs et demeurent blancs en tout temps : il faudrait donc encore les regarder comme une quatrième espèce, s'il ne se trouvait aussi des ours à poil mêlé de brun et de blanc, ce qui désigne une race intermédiaire entre cet ours blanc terrestre et l'ours brun ou noir; par conséquent l'ours blanc terrestre n'est qu'une variété de l'une ou de l'autre de ces espèces.

On trouve dans les Alpes l'ours brun assez

(1) *Nota*. Que nous comprenons ici sous la dénomination d'ours bruns, ceux qui sont bruns, fauves, roux, rougeâtres; et par celle d'ours noirs ceux qui sont noirâtres, aussi bien que tout-à-fait noirs.

(2) L'ours blanc d'Europe; c'est une variété albine de l'ours brun, ursus arctos Linn. L. 1825.

(3) Voyez Relation de la grande Tartarie. Amsterdam, 1737, in-12, page 8.

communément, et rarement l'ours noir, qui se trouve au contraire en grand nombre dans les forêts des pays septentrionaux de l'Europe et de l'Amérique. Le brun est féroce et carnassier; le noir n'est que farouche, et refuse constamment de manger de la chair. Nous ne pouvons pas en donner un témoignage plus net et plus récent que celui de M. du Pratz. Voici ce qu'il en dit dans son histoire de la Louisiane (1). « L'ours « paraît (2) l'hiver dans la Louisiane, parce que « les neiges qui couvrent les terres du nord, « l'empêchant de trouver sa nourriture, le chas- « sent des pays septentrionaux; il vit de fruits, « entre autres de glands et de racines, et ses mets « les plus délicieux sont le miel et le lait : lors- « qu'il en rencontre, il se laisserait plutôt tuer « que de quitter prise. Malgré la prévention où « l'on est que l'ours est carnassier, je prétends, « avec tous ceux de cette province et des pays « circonvoisins, qu'il ne l'est nullement. Il n'est « jamais arrivé que ces animaux aient dévoré des « hommes, malgré leur multitude et la faim « extrême qu'ils souffrent quelquefois, puisque « même, dans ce cas, ils ne mangent point la viande « de boucherie qu'ils rencontrent. Dans le temps « que je demeurais aux Natchés, il y eut un hiver « si rude dans les terres du nord, que ces ani-

(1) Voyez l'Histoire de la Louisiane, par M. Lepage du Pratz. Paris, 1758, in-12, tome II, page 77 et suivantes.

(2) Observez qu'il s'agit ici de l'ours noir, et non de l'ours brun.

« maux descendirent en grande quantité ; ils
« étaient si communs, qu'ils s'affamaient les uns
« les autres, et étaient très-maigres ; la grande
« faim les faisait sortir des bois qui bordent le
« fleuve ; on les voyait courir la nuit dans les ha-
« bitations, et entrer dans les cours qui n'étaient
« pas bien fermées ; ils y trouvaient des viandes
« exposées au frais, ils n'y touchaient point, et
« mangeaient seulement les grains qu'ils pou-
« vaient rencontrer. C'était assurément dans une
« pareille occasion, et dans un besoin aussi pres-
« sant, qu'ils auraient dû manifester leur fureur
« carnassière, si peu qu'ils eussent été de cette
« nature. Ils n'ont jamais tué d'animaux pour les
« dévorer ; et pour peu qu'ils fussent carnassiers,
« ils n'abandonneraient pas les pays couverts de
« neige, où ils trouveraient des hommes et des
« animaux à discrétion, pour aller au loin cher-
« cher des fruits et des racines, nourriture que
« les bêtes carnassières refusent de manger. »
M. du Pratz ajoute dans une note, que, depuis qu'il a écrit cet article, il a appris avec certitude que, dans les montagnes de Savoie, il y a deux sortes d'ours : les uns noirs, comme ceux de la Louisiane, qui ne sont point carnassiers ; les autres rouges, qui sont aussi carnassiers que les loups. Le baron de la Hontan dit (*tome I de ses voyages*, *page* 86) que les ours du Canada sont extrêmement noirs, et peu dangereux ; qu'ils n'attaquent jamais les hommes, à moins qu'on ne

tire dessus et qu'on ne les blesse. Et il dit aussi (*tome II, page* 40) que les ours rougeâtres sont méchants, qu'ils viennent effrontément attaquer les chasseurs, au lieu que les noirs s'enfuient.

Wormius a écrit (1) qu'on connaît trois ours en Norwège : le premier (*bressdiur*), très-grand, qui n'est pas tout-à-fait noir, mais brun, et qui n'est pas si nuisible que les autres, ne vivant que d'herbes et de feuilles d'arbres ; le second (*ildgiersdiur*), plus petit, plus noir, carnassier, et attaquant souvent les chevaux et les autres animaux, surtout en automne ; le troisième (*myrebiorn*) qui est le plus petit de tous, et qui ne laisse pas d'être nuisible : il se nourrit, dit-il, de fourmis, et se plaît à renverser les fourmilières. On a remarqué (ajoute-t-il sans preuve) que ces trois espèces se mêlent, et produisent ensemble des espèces intermédiaires ; que ceux qui sont carnassiers attaquent les troupeaux, foulent toutes les bêtes comme le loup, et n'en dévorent qu'une ou deux ; que, quoique carnassiers, ils mangent des fruits sauvages ; et que, quand il y a une grande quantité de sorbes, ils sont plus à craindre que jamais, parce que ce fruit acerbe leur agace si fort les dents, qu'il n'y a que le sang et la graisse qui puissent leur ôter cet agacement qui les empêche de manger. Mais la plupart de ces faits rapportés par Wormius me paraissent fort

(1) Vid. Mus. Worm. pag. 318.

équivoques; car il n'y a point d'exemple que des animaux dont les appétits sont constamment différents, comme dans les deux premières espèces, dont les uns ne mangent que de l'herbe et des feuilles, et les autres de la chair et du sang, se mêlent ensemble et produisent une espèce intermédiaire. D'ailleurs, ce sont ici les ours noirs qui sont carnassiers, et les bruns qui sont frugivores; ce qui est absolument contraire à la vérité. De plus, le P. Rzaczynski (1), polonais, et M. Klein, de Dantzic (2), qui ont parlé des ours de leur pays, n'en admettent que deux espèces, les noirs et les bruns ou roux; et parmi ces derniers, des grands et des petits : ils disent que les ours noirs sont les plus rares, que les bruns sont au contraire fort communs, que ce sont les ours noirs qui sont les plus grands et qui mangent les fourmis, et enfin que les grands ours bruns ou roux sont les plus nuisibles et les plus carnassiers. Ces témoignages, aussi-bien que ceux de M. du Pratz et du baron de la Hontan, sont, comme l'on voit, tout-à-fait opposés à celui de Wormius que je viens de citer. En effet, il paraît certain que les ours rouges, roux ou bruns, qui se trouvent non seulement en Savoie, mais dans les hautes montagnes, dans les vastes forêts, et dans presque tous les déserts de la terre, dévorent les animaux vivants, et mangent même les voiries les plus

(1) Auctar. Hist. Nat. pag. 32. (2) De quadrup. pag. 82.

infectées. Les ours noirs n'habitent guère que les pays froids; mais on trouve des ours bruns ou roux dans les climats froids et tempérés, et même dans les régions du midi. Ils étaient communs chez les Grecs; les Romains en faisaient venir de Libye (1) pour servir à leurs spectacles : il s'en trouve à la Chine (2), au Japon (3), en Arabie, en Égypte, et jusque dans l'île de Java (4). Aristote (5) parle aussi des ours blancs terrestres, et regarde cette différence de couleur comme accidentelle, et provenant, dit-il, d'un défaut dans la génération. Il y a donc des ours dans tous les pays déserts, escarpés ou couverts; mais on n'en trouve point dans les royaumes bien peuplés, ni dans les terres découvertes et cultivées : il n'y en a point en France, non plus qu'en Angleterre, si ce n'est peut-être quelques-uns dans les montagnes les moins fréquentées.

L'ours est non seulement sauvage, mais solitaire; il fuit par instinct toute société; il s'éloigne des lieux où les hommes ont accès; il ne se trouve à son aise que dans les endroits qui appartiennent encore à la vieille nature : une caverne antique

(1) Herodot. Solin. Crinit. et alii. Quod freno Libyci domantur ursi, dit Martial.

(2) Histoire générale des Voyages, par M. l'abbé Prevost, tome III, page 492. Histoire Naturelle du Japon, par Kœmpfer, tome I, page 109.

(3) Strabo, lib. 16. Prosp. Alpin. pag. 233.

(4) Voyage autour du monde de Legentil. Paris, 1725, tome III, page 85.

(5) Aristot. de admir. cap. 140. Idem, de Gen. animal. lib. 5, cap. 6.

dans des rochers inaccessibles, une grotte formée par le temps dans le tronc d'un vieux arbre, au milieu d'une épaisse forêt, lui servent de domicile; il s'y retire seul, y passe une partie de l'hiver sans provisions, sans en sortir pendant plusieurs semaines. Cependant, il n'est point engourdi ni privé de sentiment, comme le loir ou la marmotte; mais, comme il est naturellement gras, et qu'il l'est excessivement sur la fin de l'automne, temps auquel il se recèle, cette abondance de graisse lui fait supporter l'abstinence, et il ne sort de sa bauge que lorsqu'il se sent affamé. On prétend que c'est au bout d'environ quarante jours (1) que les mâles sortent de leurs retraites, mais que les femelles y restent quatre mois, parce qu'elles y font leurs petits. J'ai peine à croire qu'elles puissent non seulement subsister, mais encore nourrir leurs petits sans prendre elles-mêmes aucune nourriture pendant un aussi long espace de temps. On convient qu'elles sont excessivement grasses lorsqu'elles sont pleines; que d'ailleurs, étant vêtues d'un poil très-épais, dormant la plus grande partie du temps, et ne se donnant aucun mouvement, elles doivent perdre très-peu par la transpiration : mais, s'il est vrai que les mâles sortent au bout de quarante jours, pressés par le besoin de prendre de la nourriture, il n'est pas naturel d'imaginer que

(1) Arist. Hist. anim. lib. 8, cap. 17.

les femelles ne soient pas encore plus pressées du même besoin après qu'elles ont mis bas, et lorsque, allaitant leurs petits, elles se trouvent doublement épuisées, à moins que l'on ne veuille supposer qu'elles en dévorent quelques-uns avec les enveloppes et tout le reste du produit superflu de leur accouchement; ce qui ne me paraît pas vraisemblable, malgré l'exemple des chattes, qui mangent quelquefois leurs petits. Au reste, nous ne parlons ici que de l'espèce des ours bruns, dont les mâles dévorent en effet les oursons nouveaux-nés, lorsqu'ils les trouvent dans leurs nids; mais les femelles, au contraire, semblent les aimer jusqu'à la fureur: elles sont, lorsqu'elles ont mis bas, plus féroces, plus dangereuses que les mâles; elles combattent et s'exposent à tout pour sauver leurs petits, qui ne sont point informes en naissant, comme l'ont dit les anciens, et qui, lorsqu'ils sont nés, croissent à peu près aussi vite que les autres animaux: ils sont parfaitement formés (1) dans le sein de leur mère; et si les fœtus ou les jeunes oursons ont paru informes au premier coup d'œil, c'est que l'ours adulte l'est lui-même par la masse, la grosseur et la disproportion du corps et des membres; et l'on sait que, dans toutes les espèces, le

(1) In Museo Illust. Senatûs Bononiensis ursulum a cæso matris utero extractum, et omnibus suis partibus formatum, in vase vitreo adhuc servamus. Aldrov. de quadrup. digit. pag. 120.

fœtus ou le petit nouveau-né est plus disproportionné que l'animal adulte.

Les ours se recherchent en automne : la femelle est, dit-on, plus ardente que le mâle ; on prétend qu'elle se couche sur le dos pour le recevoir, qu'elle l'embrasse étroitement, qu'elle le retient long-temps, etc. : mais il est plus certain qu'ils s'accouplent à la manière des quadrupèdes. L'on a vu des ours captifs s'accoupler et produire ; seulement on n'a pas observé combien dure le temps de la gestation. Aristote (1) dit qu'il n'est que de trente jours ; comme personne n'a contredit ce fait, et que nous n'avons pu le vérifier, nous ne pouvons aussi ni le nier, ni l'assurer ; nous remarquerons seulement qu'il nous paraît douteux : 1° parce que l'ours est un gros animal, et que plus les animaux sont gros, plus il faut de temps pour les former dans le sein de la mère ; 2° parce que les jeunes ours croissent assez lentement ; ils suivent leur mère, et ont besoin de ses secours pendant un an ou deux ; 3° parce que l'ours ne produit qu'en petit nombre, un, deux, trois, quatre, et jamais plus de cinq ; propriété commune avec tous les gros animaux, qui ne produisent pas beaucoup de petits, et qui les portent long-temps ; 4° parce que l'ours vit vingt ou vingt-cinq ans, et que le temps de la gestation et celui de l'accroissement sont ordinairement pro-

(1) Aristot. Hist. Anim. lib. 6, cap. 30.

portionnés à la durée de la vie. A ne raisonner que sur ces analogies, qui me paraissent assez fondées, je croirais donc que le temps de la gestation dans l'ours est au moins de quelques mois. Quoi qu'il en soit, il paraît que la mère a le plus grand soin de ses petits; elle leur prépare un lit de mousse et d'herbes dans le fond de sa caverne, et les allaite jusqu'à ce qu'ils puissent sortir avec elle. Elle met bas en hiver, et ses petits commencent à la suivre au printemps. Le mâle et la femelle n'habitent point ensemble; ils ont chacun leur retraite séparée, et même fort éloignée. Lorsqu'ils ne peuvent trouver une grotte pour se gîter, ils cassent et ramassent du bois pour se faire une loge qu'ils recouvrent d'herbes et de feuilles, au point de la rendre impénétrable à l'eau.

La voix de l'ours est un grondement, un gros murmure, souvent mêlé d'un frémissement de dents qu'il fait surtout entendre lorsqu'on l'irrite; il est très-susceptible de colère, et sa colère tient toujours de la fureur, et souvent du caprice: quoiqu'il paraisse doux pour son maître, et même obéissant lorsqu'il est apprivoisé, il faut toujours s'en défier, et le traiter avec circonspection, surtout ne le pas frapper au bout du nez ni le toucher aux parties de la génération. On lui apprend à se tenir debout, à gesticuler, à danser; il semble même écouter le son des instruments, et suivre grossièrement la mesure; mais, pour lui

donner cette espèce d'éducation, il faut le prendre jeune, et le contraindre pendant toute sa vie; l'ours qui a de l'âge ne s'apprivoise ni ne se contraint plus: il est naturellement intrépide, ou tout au moins indifférent au danger. L'ours sauvage ne se détourne pas de son chemin, ne fuit pas à l'aspect de l'homme; cependant on prétend que par un coup de sifflet (1) on le surprend, on l'étonne au point qu'il s'arrête et se lève sur les pieds de derrière : c'est le temps qu'il faut prendre pour le tirer, et tâcher de le tuer; car, s'il n'est que blessé, il vient de furie se jeter sur le tireur, et l'embrassant des pattes de devant, il l'étoufferait (2) s'il n'était secouru.

On chasse et on prend les ours de plusieurs façons en Suède, en Norwége, en Pologne, etc. La manière, dit-on, la moins dangereuse de les prendre (3) est de les enivrer en jetant de l'eau-de-vie sur le miel, qu'ils aiment beaucoup, et qu'ils cherchent dans les troncs d'arbres. A la Louisiane et en Canada, où les ours noirs sont très-communs, et où ils ne nichent pas dans des cavernes, mais dans de vieux arbres morts sur pied, et dont le cœur est pourri, on les prend en mettant le feu dans leurs maisons (4). Comme

(1) Voyages de Regnard, tome I, pages 37 et 38.

(2) Id. ibid. Hist. de la Louisiane par M. Lepage du Pratz, tome II, page 81.

(3) Voyages de Regnard, tome I, page 53.

(4) Mémoires sur la Louisiane par M. Dumont. Paris, 1753, p. 75.

ils montent très-aisément sur les arbres, ils s'établissent rarement à rez de terre, et quelquefois ils sont nichés à trente et quarante pieds de hauteur. Si c'est une mère avec ses petits, elle descend la première, on la tue avant qu'elle soit à terre; les petits descendent ensuite, on les prend en leur passant une corde au cou, et on les emmène pour les élever ou pour les manger, car la chair de l'ourson est délicate et bonne: celle de l'ours est mangeable; mais, comme elle est mêlée d'une graisse huileuse, il n'y a guère que les pieds, dont la substance est plus ferme, qu'on puisse regarder comme une viande délicate.

La chasse de l'ours, sans être fort dangereuse, est très-utile lorsqu'on la fait avec quelque succès; la peau est de toutes les fourrures grossières celle qui a le plus de prix, et la quantité d'huile que l'on tire d'un seul ours est fort considérable. On met d'abord la chair et la graisse cuire ensemble dans une chaudière: la graisse se sépare; « ensuite, dit M. du Pratz (1), on la puri-
« fie en y jetant, lorsqu'elle est fondue et très-
« chaude, du sel en bonne quantité et de l'eau
« par aspersion: il se fait une détonation, et il s'en
« élève une fumée épaisse, qui emporte avec elle
« la mauvaise odeur de la graisse. La fumée étant
« passée, et la graisse étant encore plus que tiède,

---

et suivantes. Hist. de la Louisiane par M. Lepage du Pratz, tome II, page 87.

(1) Tome II, pages 89 et 90

« on la verse dans un pot où on la laisse reposer « huit ou dix jours; au bout de ce temps, on voit « nager dessus une huile claire, qu'on enlève avec « une cuiller: cette huile est aussi bonne que la « meilleure huile d'olive, et sert aux mêmes usa- « ges. Au-dessous, on trouve un saindoux aussi « blanc, mais un peu plus mou que le saindoux « de porc; il sert aux besoins de la cuisine, et il ne « lui reste aucun goût désagréable, ni aucune « mauvaise odeur. » M. Dumont, dans ses *Mémoires sur la Louisiane*, s'accorde avec M. du Pratz, et il dit, de plus, que d'un seul ours on tire quelquefois plus de cent vingt pots de cette huile ou graisse; que les sauvages en traitent beaucoup avec les Français; qu'elle est très-belle, très-saine et très-bonne; qu'elle ne se fige guère que par un grand froid; que, quand cela arrive, elle est toute en grumeaux, et d'une blancheur à éblouir; qu'on la mange alors sur le pain en guise de beurre. Nos épiciers-droguistes ne tiennent point d'huile d'ours; mais ils font venir de Savoie, de Suisse, ou du Canada, de la graisse ou axonge qui n'est pas purifiée. L'auteur du Dictionnaire du commerce dit même que, pour que la graisse d'ours soit bonne, il faut qu'elle soit grisâtre, gluante, et de mauvaise odeur, et que celle qui est trop blanche est sophistiquée et mêlée de suif. On se sert de cette graisse comme de topique pour les hernies, les rhumatismes, etc.; et beaucoup de gens assurent en avoir ressenti de bons effets.

La quantité de graisse dont l'ours est chargé le rend très-léger à la nage; aussi traverse-t-il sans fatigue des fleuves et des lacs. « Les ours de la Louisiane, dit M. Dumont (1), qui sont d'un très-« beau noir, traversent le fleuve malgré sa grande « largeur : ils sont très-friands du fruit des plaque-« miniers ; ils montent sur ces arbres, se mettent « à califourchon sur une branche, s'y tiennent « avec une de leurs pattes, et se servent de l'autre « pour plier les autres branches et approcher « d'eux les plaquemines. Ils sortent aussi très-« souvent des bois pour venir dans les habitations « manger les patates et le maïs. » En automne, lorsqu'ils se sont bien engraissés, ils n'ont presque pas la force de marcher (2), ou du moins ils ne peuvent courir (3) aussi vite qu'un homme. Ils ont quelquefois de dix doigts d'épaisseur (4) de graisse aux côtes et aux cuisses : le dessous de leurs pieds est gros et enflé ; lorsqu'on le coupe, il en sort un suc blanc et laiteux : cette partie paraît composée de petites glandes qui sont comme des mamelons; et c'est ce qui fait que pendant l'hiver, dans leurs retraites, ils sucent continuellement leurs pattes.

L'ours a les sens de la vue, de l'ouïe et du tou-

---

(1) Mém. sur la Louisiane, page 76.

(2) Voyage du Baron de la Hontan, page 86.

(3) Histoire de la Louisiane par M. du Pratz, page 83.

(4) Extrait d'un ouvrage danois cité par MM. Arnault de Nobleville et Salerne. Hist. Nat. des animaux. Paris, 1757, tome VI, page 374.

cher, très-bons, quoiqu'il ait l'œil très-petit relativement au volume de son corps, les oreilles courtes, la peau épaisse et le poil fort touffu : il a l'odorat excellent, et peut-être plus exquis qu'aucun autre animal; car la surface intérieure de cet organe se trouve extrêmement étendue : on y compte (1) quatre rangs de plans de lames osseuses, séparés les uns des autres par trois plans perpendiculaires; ce qui multiplie prodigieusement les surfaces propres à recevoir les impressions des odeurs. Il a les jambes et les bras charnus comme l'homme, l'os du talon court et formant une partie de la plante du pied, cinq orteils opposés au talon dans les pieds de derrière, les os du carpe égaux dans les pieds de devant; mais le pouce n'est pas séparé, et le plus gros doigt est en dehors de cette espèce de main, au lieu que dans celle de l'homme il est en dedans : ses doigts sont gros, courts et serrés l'un contre l'autre, aux mains comme aux pieds; les ongles sont noirs, et d'une substance homogène fort dure. Il frappe avec ses poings, comme l'homme avec les siens; mais ces ressemblances grossières avec l'homme ne le rendent que plus difforme, et ne lui donnent aucune supériorité sur les autres animaux.

(1) Étienne Lorentinus, Éphém. d'Allem. Décut. I, Ann. 9 et 10, pag. 403, cité par MM. Arnault de Nobleville et Salerne. Hist. Nat. des anim., tome VI, page 366.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'OURS.

M. de Musly, major d'artillerie au service des États-Généraux, a bien voulu me donner quelques notices sur des ours élevés en domesticité, dont voici l'extrait.

« A Berne, où l'on nourrit de ces animaux, dit M. de Musly, on les loge dans de grandes fosses carrées, où ils peuvent se promener : ces fosses sont couvertes par dessus, et maçonnées de pierres de taille, tant au fond qu'aux quatre côtés. Leurs loges sont maçonnées sous terre au rez-de-chaussée de la fosse, et sont partagées en deux par des murailles, et on peut fermer les ouvertures tant extérieures qu'intérieures par des grilles de fer qu'on y laisse tomber comme à une porte de ville. Au milieu de ces fosses, il y a des trous dans de grosses pierres, où l'on peut dresser debout de grands arbres : il y a de plus une auge dans chaque fosse, qui est toujours pleine d'eau de fontaine.

Il y a trente-un ans qu'on a transporté de Savoie ici deux ours bruns fort jeunes, dont la femelle vit encore. Le mâle eut les reins cassés, il y a deux mois, en tombant du haut d'un arbre qui est dans la fosse. Ils ont commencé d'engendrer à l'âge de cinq ans, et depuis ce temps ils sont entrés en chaleur tous les ans au mois de

juin, et la femelle a toujours mis bas au commencement de janvier; la première fois elle n'a produit qu'un petit, et, dans la suite, tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, mais jamais plus; et les trois dernières années, elle n'a fait qu'un petit chaque fois. L'homme qui en a soin croit qu'elle porte encore actuellement (17 octobre 1771). Les petits, en venant au monde, sont d'une assez jolie figure, couleur fauve, avec du blanc autour du cou, et n'ont point l'air d'un ours; la mère en a un soin extrême. Ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines; ils n'ont d'abord guère plus de huit pouces de longueur, et trois mois après ils ont déja quatorze à quinze pouces, depuis le bout du museau jusqu'à la racine de la queue, et du poil de près d'un pouce. Ils sont alors d'une figure presque ronde, et le museau paraît être fort pointu à proportion du reste, de façon qu'on ne les reconnaît plus. Ensuite, ils deviennent fluets pendant qu'ils sont adultes : le blanc s'efface peu à peu, et de fauves ils deviennent bruns.

Lorsque le mâle et la femelle sont accouplés, le mâle commence par des mouvements courts, mais fort prompts, pendant environ un quart de minute; ensuite il se repose deux fois aussi longtemps sur la femelle et sans se dégager; puis il recommence de la même manière jusqu'à trois ou quatre reprises; et l'accouplement étant consommé, le mâle va se baigner dans l'auge jus-

qu'au cou. Les ours se battent quelquefois assez rudement avec un murmure horrible : mais, dans le temps des amours, la femelle a ordinairement le dessus, parce qu'alors le mâle la ménage. Les fosses, qui étaient autrefois dans la ville, ont été comblées, et on en a fait d'autres entre les remparts et la vieille enceinte. Ces deux ours ayant été séparés pendant quelques heures pour les transporter l'un après l'autre dans les nouvelles fosses, lorsqu'ils se sont retrouvés ensemble, ils se sont dressés debout pour s'embrasser avec transport. Après la mort du mâle, la femelle a paru fort affligée, et n'a pas voulu prendre de nourriture qu'au bout de plusieurs jours. Mais, à moins que ces animaux ne soient élevés et nourris ensemble dès leur tendre jeunesse, ils ne peuvent se supporter; et lorsqu'ils y ont été habitués, celui qui survit ne veut plus en souffrir d'autres.

Les arbres que l'on met dans les fosses tous les ans au mois de mai, sont des mélèzes verts, sur lesquels les ours se plaisent à grimper : néanmoins ils en cassent quelquefois les branches, surtout lorsque ces arbres sont nouvellement plantés. On les nourrit avec du pain de seigle, que l'on coupe en gros morceaux et que l'on trempe dans de l'eau chaude. Ils mangent aussi de toutes sortes de fruits; et quand les paysans en apportent au marché qui ne sont pas mûrs, les archers les jettent aux ours par ordre de police. Cependant, on

a remarqué qu'il y a des ours qui préfèrent les légumes aux fruits des arbres. Quand la femelle est sur le point de mettre bas, on lui donne force paille dans sa loge, dont elle se fait un rempart, après qu'on l'a séparée du mâle, de peur qu'il ne mange les petits; et quand elle a mis bas, on lui donne une meilleure nourriture qu'à l'ordinaire. On ne trouve jamais rien de l'enveloppe, ce qui fait juger qu'elle l'avale. On lui laisse les petits pendant dix semaines; et, après les en avoir séparés, on les nourrit pendant quelque temps avec du lait et des biscuits.

L'ours en question, que l'on croyait pleine, fut munie de paille comme à l'ordinaire dans le temps que l'on croyait qu'elle allait mettre bas; elle s'en fit un lit où elle resta pendant trois semaines, sans avoir rien produit. Elle a mis bas à trente-un ans, au mois de janvier 1771, pour la dernière fois. Au mois de juin suivant, elle s'est encore accouplée; mais au mois de janvier 1772, à trente-deux ans, elle n'a plus rien fait. Il serait à souhaiter qu'on la laissât vivre jusqu'au terme que la nature lui a fixé, afin de le connaître.

Il y a des ours bruns au mont Jura sur les frontières de notre canton, de la Franche-Comté et du pays de Gex : quand ils descendent dans la plaine, si c'est en automne, ils vont dans les bois de châtaigniers, où ils font un grand dégât. Dans ce pays-ci, les ours passent pour avoir le sens de

la vue faible; mais ceux de l'ouïe, du toucher, et de l'odorat très-bons (1). »

En Norwége, les ours sont plus communs dans les provinces de Berguen et de Drontheim que dans le reste de cette contrée. On en distingue deux races, dont la seconde est considérablement plus petite que la première. Les couleurs de toutes deux varient beaucoup; les uns sont d'un brun foncé, les autres d'un brun clair, et même il y en a de gris et de tout blancs. Ils se retirent au commencement d'octobre dans des tanières ou des huttes qu'ils se préparent eux-mêmes, et où ils disposent une espèce de lit de feuilles et de mousse. Comme ces animaux sont fort à craindre, surtout quand ils sont blessés, les chasseurs vont ordinairement en nombre, au moins de trois ou quatre; et comme l'ours tue aisément les grands chiens, on n'en mène que des petits qui lui passent aisément sous le ventre, et le saisissent par les parties de la génération. Lorsqu'il se trouve excédé, il s'appuie le dos contre un rocher ou contre un arbre, ramasse du gazon et des pierres qu'il jette à ses ennemis; et c'est ordinairement dans cette situation qu'il reçoit le coup de la mort (2).

---

(1) Extrait de deux lettres écrites par M. de Musly, major d'artillerie au service de Hollande, à M. de Buffon, l'une datée à Berne le 17 octobre 1771, et l'autre datée à la Haye le 3 juin 1772.

(2) Hist. naturelle de la Norwége, par Pontoppidam. Journal étranger; juin 1756.

Nous avons vu à la ménagerie de Chantilly un ours de l'Amérique (1); il était d'un très-beau noir, et le poil était doux, droit et long comme celui du grand sapajou, que nous avons appelé le *coaita*. Nous n'avons remarqué d'autres différences dans la forme de cet ours d'Amérique, comparé à celui d'Europe, que celle de la tête, qui est un peu allongée, parce que le bout du museau est moins plat que celui de nos ours.

On trouve dans le journal de l'expédition de M. Bartram une notice d'un ours d'Amérique, tué près de la rivière Saint-John, à l'est de la Floride.

« Cet ours, dit la relation, ne pesait que quatre cents livres, quoique le corps eût sept pieds de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à la queue. Les pieds de devant n'avaient que cinq pouces de large. La graisse était épaisse de quatre pouces : on l'a fait fondre, et on en a tiré soixante pintes de graisse, mesure de Paris (2). »

(1) L'ours noir, Desm. — Ursus americanus, Pall.

(2) Lettre de M. Collinson à M. de Buffon. Londres, 6 février 1767.

DESCRIPTION
DE L'OURS.

L'ours (*pl.* 180) est couvert d'un long poil qui le rend informe en cachant les contours de presque toutes les parties de son corps; on ne voit distinctement que le museau et les pieds, cependant on reconnaît aisément que le corps est gros à proportion de sa longueur, et que les jambes sont courtes, parce que les pieds de devant posent sur la terre jusqu'au poignet, et les pieds de derrière jusqu'au milieu de la plante. La tête a quelques rapports à celle du loup par sa forme et par la position oblique des yeux, ils sont plus petits que ceux de cet animal; le nez est plus large, les oreilles sont plus courtes et arrondies, le museau est plus relevé par le bout; les narines sont plus grandes, et percées différemment, car il y a une scissure qui coupe leur bord extérieur; le cou est peu apparent; le garot paraît fort élevé, parce qu'il est couvert d'un poil long et hérissé; la croupe est ravalée, la queue a peu de longueur, et les pieds de devant sont un peu tournés en dedans.

Il y a présentement à Paris, dans l'établissement où l'on fait voir au public des combats d'animaux, trois

ours qui diffèrent un peu les uns des autres par la couleur du poil; l'un des trois vient de Savoie, on le dit âgé de quatre ans; il a le dessus du museau de couleur fauve-obscure, le garot et le bas des quatre jambes noirs ou noirâtres; tout le reste du corps est mêlé de fauve-pâle et de cendré-brun, parce que les poils sont de couleur cendrée-brune sur la plus grande partie de leur longueur, et de couleur fauve-pâle à la pointe. L'ours qui est représenté *pl.* 180 avait à peu près les mêmes teintes de couleur, quoique plus jeune; nous l'avons acheté en Bourgogne, où on l'avait amené des Alpes: son conducteur nous a assurés qu'il n'avait que deux ans. Les dimensions rapportées dans la table suivante ont été prises sur cet ours.

Le second des trois ours qui sont au combat des animaux vient de Savoie comme le premier; on croit qu'il a dix ans: sa couleur est brune-noirâtre sur tout le corps, excepté le garot, le devant des épaules, les aisselles et la poitrine, qui ont une teinte de fauve.

Le troisième ours vient de Suisse; on l'appelle *ours doré*, parce qu'il a les teintes de fauve de la tête et du corps claires et plus vives; on dit qu'il a huit ans.

L'ours qui est représenté *pl.* 180, n° 2, était entièrement blanc, à l'exception du cartilage du nez et des ongles qui étaient noirâtres; les yeux avaient une couleur cendrée, et devenaient bleus lorsque l'animal s'irritait. Il était à peu près de même grandeur que celui de la *pl.* 180, n° 1, quoiqu'il paraisse plus grand dans la figure.

Tous les poils de l'ours ne sont pas fermes et luisants à l'extrémité, il n'y a que les plus longs, entre lesquels il se trouve une sorte de duvet; ils ont trois ou quatre pouces, et le duvet environ deux pouces.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus......	4	2	0
Hauteur du train de devant..................	2	5	0
Hauteur du train de derrière.................	2	5	3
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.........................	0	11	6
Circonférence du bout du museau............	0	8	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux..................................	1	1	0
Contour de l'ouverture de la bouche, depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre....	0	8	4
Distance entre les deux naseaux..............	0	0	3½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.........................	0	5	0
Distance entre l'angle postérieur de l'œil et l'oreille................................	0	5	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre........	0	0	7
Ouverture de l'œil.........................	0	0	3½
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein..	0	3	0
La même distance mesurée en ligne droite.....	0	2	8
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles..............................	1	8	6
Longueur des oreilles......................	0	4	6
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure...............................	0	6	0
Distance entre les deux oreilles, prise au bas....	0	3	3
Longueur du cou...........................	0	6	0
Circonférence du cou.......................	1	8	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant................................	2	9	6
Circonférence prise à l'endroit le plus gros....	3	0	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière..................................	2	10	0

Hauteur du bas-ventre au dessus de terre sous

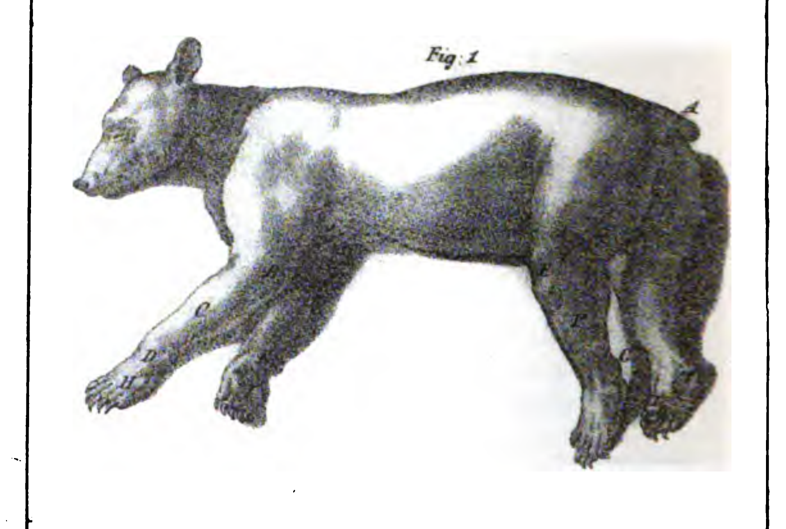
	pi.	po.	lig.
les flancs	1	5	0
La même hauteur sous la poitrine	1	3	6
Longueur du tronçon de la queue	0	3	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	0	5	6
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	0	11	0
Largeur de l'avant-bras près du coude	0	5	0
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit	0	4	0
Circonférence du poignet	0	8	6
Circonférence du métacarpe	0	8	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	8	0
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	0	10	6
Largeur du haut de la jambe	0	5	0
Épaisseur	0	3	6
Largeur à l'endroit du talon	0	3	6
Circonférence du métatarse	0	8	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	9	6
Largeur du pied de devant	0	4	0
Largeur du pied de derrière	0	3	5
Longueur des plus grands ongles	0	2	6
Largeur à la base	0	0	3

L'ours des Alpes sur lequel les dimensions des parties extérieures ont été prises a aussi servi de sujet pour la description des parties molles intérieures. Nous le fîmes tuer au mois d'avril : il pesait cent quarante-une livres ; il était femelle.

M. Perrault fit enlever la peau d'un ours, et le fit graver dans cet état (1) pour faire voir la vraie forme

(1) Mémoire pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie I, page 83, pl. 9.





Meunier direx.t Lith. de l'

du corps de cet animal : nous l'avons fait simplement tondre ; on l'a représenté ainsi épilé (*planche* 181), couché sur une table. On voit dans cette figure que la tête n'est pas si grosse qu'elle le paraît avec le poil, et que les oreilles et le cou sont plus longs ; la queue (*A*), quoique très-courte, est apparente. La poitrine était fort étroite, et par conséquent les épaules se trouvaient placées fort près l'une de l'autre ; les jambes de devant étaient plus longues que celles de derrière ; le coude (*B*), l'avant-bras (*C*), le poignet (*D*), le genou (*E*), la jambe (*F*) et le talon (*G*), étaient bien formés. Le carpe (*D*) et le métacarpe (*H*) ont une grandeur proportionnée à celle de l'animal, mais les doigts sont fort courts ; le pouce n'est pas distingué des autres doigts. La paume de la main était revêtue d'une callosité (*I*) fort grosse, placée sur la partie antérieure des os du métacarpe et sur la partie postérieure de ceux des premières phalanges ; elle avait trois pouces et demi de longueur, deux pouces à l'endroit le plus large, et huit lignes d'épaisseur. Il se trouvait une autre callosité (*K*) en forme de tubercule d'environ neuf lignes de diamètre sur la face intérieure du carpe au côté externe, et enfin cinq autres callosités à peu près de la même grosseur, une sur chacune des dernières phalanges des doigts en dessous.

Les jambes de devant étaient beaucoup plus grosses, plus charnues, et paraissaient beaucoup plus fortes que celles de derrière, dont la situation semblait d'ailleurs être gênée, parce que le pied, qui avait huit pouces et demi de longueur, depuis le talon jusqu'au bout des doigts, ne posait sur terre que de la longueur de sept pouces ; le talon (*G*) restait en haut à un pouce et

demi ou deux pouces de terre. Il y avait sous le métatarse une callosité (*ML*) de cinq pouces de longueur, et de trois pouces à l'endroit le plus large; elle portait sur la terre dans toute sa longueur du côté extérieur, et elle était concave au milieu du côté intérieur.

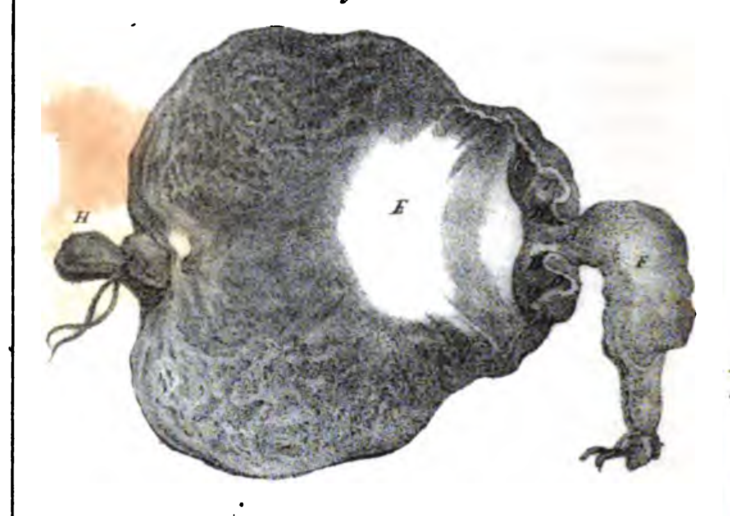
A l'ouverture de l'abdomen, il s'est trouvé sous la peau une sorte de lard qui avait jusqu'à un pouce d'épaisseur sur le bas-ventre, et qui était très-blanc: il y avait sous les muscles de l'abdomen de la graisse disposée par flocons; elle s'étendait depuis le sternum jusqu'au pubis en forme de bande qui était sur la ligne blanche, et qui avait deux ou trois pouces de largeur, et un pouce ou deux d'épaisseur; mais la plus grande quantité de cette graisse était auprès du sternum; elle avait une belle couleur blanche.

L'épiploon s'étendait du côté droit jusqu'au milieu de l'abdomen, et du côté gauche il n'allait pas au-delà des côtes; il était replié entre les intestins, et, lorsqu'on l'eut étendu, il se trouva fort ample; il avait trois lignes d'épaisseur dans les endroits les plus gras; mais il restait encore autant d'espace transparent qu'il y en avait de couvert de graisse.

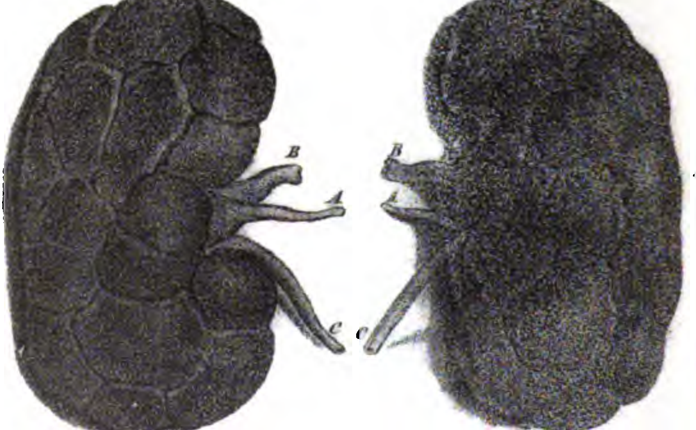
Le duodénum se repliait en dedans à une petite distance de l'estomac, et passait à gauche; le jéjunum faisait ses circonvolutions dans le milieu de l'abdomen et dans le côté droit; celles de l'iléum étaient dans ce même côté, dans la région hypogastrique et dans le côté gauche, ensuite il se prolongeait derrière l'estomac dans l'hypocondre gauche avant de se joindre au rectum.

L'estomac se trouvait placé plus à gauche qu'à droite; il était petit à proportion de la grosseur de l'animal;

Fig. 1







Meunier del. et ex.t Lith. de C. Motte

il ressemblait à l'estomac du chien, surtout pour la partie droite; le grand cul-de-sac était presque nul; l'étranglement qui formait le pylore était oblique sur l'intestin, de sorte que le duodénum formait une sorte de coude auprès du pylore du côté de la petite courbure de l'estomac. Je n'ai pas vu au dehors ni au dedans de ce viscère le rétrécissement dont il est fait mention dans la description de l'ours par M. Perrault (1). La partie la plus large de l'estomac de notre sujet était à gauche à l'endroit de l'œsophage, comme l'a remarqué M. Perrault; mais, en s'étendant à droite, il diminuait de grosseur à peu près comme l'estomac du chien et des autres animaux. En dedans il formait, à l'endroit du pylore (*A*, *fig.* 1, *pl.* 182), du côté de la petite courbure, deux rebords (*BB*, *CC*), et ses membranes avaient dans cet endroit (*DD*) près d'un pouce d'épaisseur. Presque la moitié (*E*) de ce viscère, du côté droit, était revêtue d'une membrane aussi lisse que celle du duodénum (*F*); on voyait de plus dans le duodénum un velouté en forme de filets très-fins et assez longs, qui flottaient d'une manière très-apparente dans l'eau que l'on jetait dessus pour les nettoyer. Toute la portion gauche de l'estomac était hérissée en dedans par des plis assez gros (*GGGG*) qui se traversaient en différents sens comme une sorte de réseau irrégulier, mais bien différent de celui du bonnet des ruminants; ces plis auraient plutôt ressemblé à ceux de la caillette, s'ils avaient été plus saillants: on voit dans la même figure une portion de l'œsophage (*H*) et l'orifice supérieur (*I*) de l'estomac.

(1) Mémoire pour servir à l'Histoire naturelle des animaux, partie I, page 87.

Il n'y avait point de cœcum : le canal intestinal était à peu près de même grosseur dans toute son étendue, excepté près de l'anus où il se trouvait plus gros.

Le foie ressemblait à celui du chien pour le nombre et la situation des lobes, mais il en différait par la figure ; ses bords étaient moins arrondis et plus tranchants, ils n'avaient que peu d'échancrure, et le lobe droit supérieur était à proportion beaucoup plus petit que dans le chien, de sorte qu'il ne se trouvait dans l'ours guère plus gros que le lobe gauche supérieur ; ce qui me fait croire que les ours disséqués par M. Perrault différaient de celui dont il s'agit par la grosseur relative des lobes du foie, puisqu'il rapporte qu'il n'y avait qu'un des lobes beaucoup plus petit que les autres, tandis que j'en ai trouvé deux également petits. Le foie avait au dehors une couleur rouge-livide, et celle de dedans n'était guère plus foncée ; il pesait deux livres et un gros.

La vésicule du fiel était fort grosse, proportionnellement à l'animal, et de figure fort irrégulière ; car en la regardant du côté de la face postérieure du foie, elle avait la forme d'une poire ; mais de l'autre côté on voyait un renflement dans le milieu, qui rendait les faces latérales triangulaires. La liqueur du fiel était de couleur jaunâtre très-foncée ; elle pesait dix gros.

La rate était plus large aux deux extrémités que dans le milieu, et l'extrémité inférieure était terminée par une sorte de pointe un peu recourbée en bas et en devant. Ce viscère était noirâtre au dehors, et d'un rouge-brun en dedans ; il pesait quatre onces et demie.

Le pancréas était de figure fort irrégulière, mais on y distinguait deux branches principales, dont l'une s'é-

tendait le long de la courbure du duodénum sous le rein droit, et l'autre se prolongeait jusque sous le rein gauche; la branche droite était la plus courte et la plus épaisse, l'autre avait plus de longueur et de largeur.

Les reins (*fig.* 2 et 3, *pl.* 182) étaient composés de plusieurs portions en forme de tubercules, comme ceux du bœuf; j'en ai compté environ vingt-cinq dans chaque rein. Lorsque le rein entier (*fig.* 2) était encore enveloppé de la membrane commune à tous ses tubercules, la plupart paraissaient un peu convexes à la surface extérieure du rein, à peu près comme ceux du bœuf; mais lorsque j'ai eu enlevé la membrane qui recouvrait non seulement le rein en entier, mais qui s'insinuait encore entre chacune des portions dont il était composé; la surface extérieure des tubercules a paru plate (*fig.* 3), de même que les faces latérales par lesquelles ils se touchaient; le rein droit n'était plus avancé que le gauche que d'un demi-pouce. On a représenté un rein vu par sa face antérieure *fig.* 2, et vu par sa face postérieure *fig.* 3, l'artère et la veine émulgentes (*AB*, *fig.* 2 et 3), et l'uretère (*C*).

Le centre nerveux du diaphragme était arrondi; la partie charnue avait environ une ligne et demie d'épaisseur.

Le poumon était à peu près conformé comme celui du chien; il y avait quatre lobes à droite, et deux à gauche. La pointe du cœur était mousse, et dirigée en arrière; l'aorte se divisait en trois branches.

La langue ressemblait beaucoup à celle du chien, surtout par sa figure, ses papilles, etc., mais elle en différait par plusieurs glandes, environnées d'un calice, qui étaient placées sur la partie postérieure de la langue,

et rangées presque en demi-cercle dont le côté convexe était tourné en arrière. Il y avait dans le milieu une glande plus grosse que les autres, placée de façon qu'elle formait un angle dans le demi-cercle.

Le palais était traversé par dix ou onze sillons convexes en avant; la partie postérieure du palais entre les dents mâchelières était tuberculeuse. Le cerveau pesait sept onces un gros et quinze grains, et le cervelet une once quatre gros et demi.

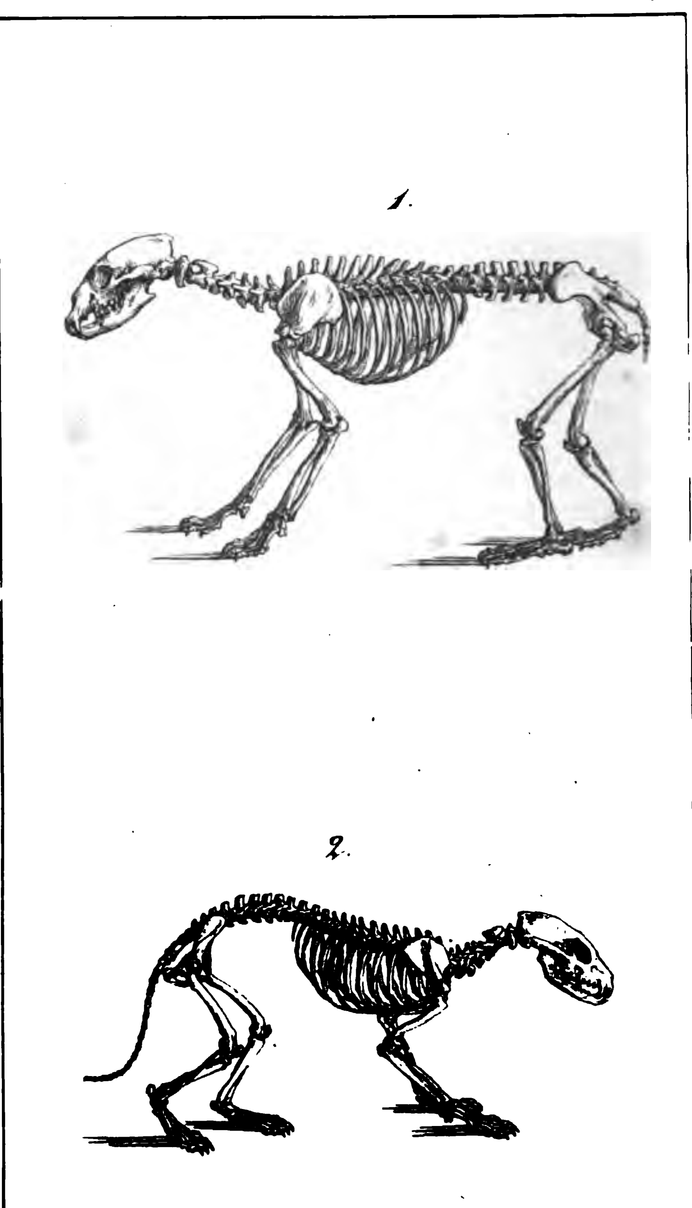
Il y avait six mamelles, quatre sur la poitrine, deux de chaque côté, et les deux autres au devant du pubis, à cinq pouces de distance de la vulve.

Les lèvres de la vulve étaient fort saillantes, et la commissure inférieure se terminait en pointe (*A*, *fig.* 2, *pl.* 181); le gland du clitoris était très-peu sensible, on ne le reconnaissait que par une cavité (*B*) que formait son prépuce. Le vagin (*C*) était fort étroit, et paraissait gonflé à l'extérieur à l'endroit de l'orifice de l'urètre; lorsqu'il a été ouvert, j'ai vu que ce gonflement était formé par un rebord circulaire (*DEF*) composé de tubercules qui faisaient le tour du vagin en dedans; l'orifice de l'urètre se trouvait dans ce rebord, et était aussi environné de tubercules. J'ai fait passer un stilet (*GH*) dans l'urètre (*I*) pour marquer son orifice (*K*). Le cou (*L*) de la matrice s'avançait de plus d'un demi-pouce dans le vagin, et son orifice (*M*) était environné de tubercules : les cornes de la matrice formaient un angle fort aigu à leur bifurcation, et s'étendaient en ligne droite. Les testicules étaient arrondis, et un peu aplatis; il y avait à l'intérieur quelques tubercules blanchâtres qui paraissaient au dehors sur la couleur cendrée du testicule.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal, depuis le pylore jusqu'à l'anus	33	0	0
Circonférence dans les endroits les plus gros	0	7	6
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	3	0
Grande circonférence de l'estomac	2	6	0
Petite circonférence	1	9	6
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite	0	6	6
Longueur de la partie gauche, depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac	0	1	6
Circonférence de l'œsophage	0	5	0
Circonférence du pylore	0	3	0
Longueur du foie	0	9	0
Largeur	0	11	0
Sa plus grande épaisseur	0	1	0
Longueur de la vésicule du fiel	0	4	0
Son plus grand diamètre	0	2	0
Longueur de la rate	0	9	0
Largeur de l'extrémité inférieure	0	2	0
Largeur de l'extrémité supérieure	0	1	10
Épaisseur dans le milieu	0	1	3
Épaisseur du pancréas	0	0	8
Longueur des reins	0	3	9
Largeur	9	2	1
Épaisseur	0	0	11
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	3	0
Largeur	0	3	0
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum	0	2	0
Largeur de chaque côté du centre nerveux	0	4	0
Circonférence de la base du cœur	0	9	6
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	3	10
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	3	0

	pi.	po.	lig.
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors.	0	0	9
Longueur de la langue	0	7	0
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	3	0
Largeur de la langue	0	2	6
Largeur des sillons du palais	0	0	3
Hauteur des bords	0	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur du cerveau	0	3	6
Largeur	0	3	2
Épaisseur	0	1	9
Longueur du cervelet	0	1	6
Largeur	0	2	3
Épaisseur	0	1	2
Distance entre l'anus et la vulve	0	3	0
Longueur de la vulve	0	1	2
Longueur du vagin	0	5	0
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	3	6
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	2	0
Grande circonférence de la vessie	1	3	0
Petite circonférence	1	0	0
Longueur de l'urètre	0	1	6
Circonférence	0	1	6
Longueur du col et du corps de la matrice	0	3	0
Circonférence	0	0	8
Longueur des cornes de la matrice	0	3	6
Circonférence dans les endroits les plus gros	0	0	7
Circonférence à l'extrémité de chaque corne	0	0	6
Distance en ligne droite entre les testicules et l'extrémité de la corne	0	0	2
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe	0	1	0
Longueur des testicules	0	0	7
Largeur	0	0	5
Épaisseur	0	0	3

La tête du squelette de l'ours (*pl.* 183) a beaucoup



Rossin del. Litho: de C. Motte. Meunier dir.

1. Squelette de l'Ours, 2. du Raton.

de ressemblance avec celle du chien mâtin et du loup, quoique l'ours ait le museau à proportion plus large, les os du nez moins étendus en avant et plus relevés, le front plus large et les apophyses styloïdes des os temporaux plus grandes. Il se trouve à l'endroit du contour de chaque branche de la mâchoire inférieure deux apophyses dirigées en arrière ; l'antérieure est la plus petite, et placée à environ un pouce de distance de la postérieure. Les sinus frontaux sont très-grands, et il y a une lame osseuse de près d'un pouce de largeur qui sort de l'os occipital, et qui s'étend entre le cerveau et le cervelet.

Le squelette (*pl.* 183) qui a servi de sujet pour cette description est fort grand, comme on le verra par les dimensions rapportées dans la table suivante ; il a six dents incisives et deux canines au devant de chacune des mâchoires, et cinq mâchelières de chaque côté de la mâchoire du dessous. Il ne reste que les trois dernières mâchelières de chaque côté de la mâchoire du dessus, mais on y voit trois alvéoles, aussi de chaque côté, qui désignent la place de trois petites dents mâchelières : cet ours avait donc douze dents mâchelières dans la mâchoire supérieure, ce qui faisait en tout trente-huit dents. Cependant le squelette de l'ours que j'ai disséqué, et qui a servi de sujet pour la description des parties molles, n'a que quatre dents de chaque côté de la mâchoire du dessus, et on n'y voit aucune trace d'alvéole qui indique un plus grand nombre de dents : cet ours n'avait donc que trente-quatre dents. Nous savons qu'il venait des Alpes : c'était un ours brun. Si le grand squelette que j'ai trouvé au Cabinet était celui d'un ours de l'espèce des ours noirs du nord,

on aurait un caractère de plus pour distinguer ces deux espèces, puisqu'elles différeraient l'une de l'autre par le nombre des dents. Les incisives de ces deux squelettes sont toutes à demi usées ; les canines ressemblent à celles des chiens et du loup : la première dent mâchelière de la mâchoire inférieure est fort petite, et placée derrière la canine ; il y a un espace vide entre la première et la seconde mâchelière, qui est beaucoup plus grosse que la première, mais qui n'a qu'une racine ; les trois dernières sont très-grosses, surtout l'avant-dernière ; la dernière de la mâchoire du dessus est la plus grande de toutes celles du dessus et du dessous : elles n'ont pas des pointes comme celles des dents mâchelières du chien et du loup, et ne leur ressemblent en aucune façon.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale ne diffère de celle du chien et du loup, qu'en ce qu'elle est plus étendue en arrière et qu'elle couvre la troisième vertèbre en entier ; les apophyses épineuses de la quatrième et de la cinquième vertèbre sont plus longues que dans le chien et le loup, et les apophyses transverses de la troisième, de la quatrième et de la cinquième vertèbre n'ont point de branches qui s'étendent en avant comme dans ces animaux ; mais les apophyses transverses de la quatrième et de la cinquième vertèbre ont une branche inférieure qui est aussi longue que la supérieure.

Il y a quatorze vertèbres dorsales et quatorze côtes de chaque côté, neuf vraies et cinq fausses. Les apophyses épineuses des premières vertèbres sont droites, et les autres sont inclinées en arrière, excepté la dernière qui est droite. Le sternum était composé de neuf

os : les premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient avec la partie moyenne antérieure du premier os ; l articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux neuvièmes côtes, qui s'articulaient entre le huitième et le neuvième os.

Les vertèbres lombaires sont au nombre de six, leurs apophyses ont à peu près les mêmes proportions que celles du chien et du loup. La partie antérieure de l'os de la hanche a plus de largeur, et la gouttière formée par l'os innominé est plus profonde que dans ces animaux. Il y avait cinq fausses vertèbres dans l'os sacrum : la queue n'était pas entière dans le squelette sur lequel cette description a été faite.

L'omoplate est presque quarrée ; l'épine se trouve placée à peu près en diagonale, elle partage l'omoplate en deux parties inégales ; la postérieure est la plus grande, et a une petite épine placée à quelque distance de son bord postérieur, qui est échancré dans la partie inférieure.

L'os du bras était convexe en devant sur la longueur de sa partie moyenne inférieure ; deux arêtes se réunissaient sur cette convexité, l'une s'étendait sur le devant de l'os jusqu'à son extrémité supérieure, l'autre était oblique et disparaissait sur le côté externe de la partie moyenne supérieure de l'os.

L'os du coude était convexe en devant sur sa longueur, et l'os du bras était convexe sur son côté interne en le supposant en état de pronation, de sorte que sa partie inférieure était parallèle à l'os du coude, et la partie supérieure était dirigée obliquement au devant de cet os.

L'os de la cuisse est fort long à proportion des os de la jambe; il avait une arête sur le bord interne de sa face postérieure : le tibia et le péroné sont très-courts.

Il y avait trois os dans le premier rang du carpe; le plus grand était au-dessous de l'os du rayon, le second au-dessous de l'os du coude, et le troisième hors de rang. Le second rang était composé de quatre os; les trois premiers se trouvaient chacun au-dessus d'un des trois premiers os du métacarpe, et le quatrième os du carpe en partie au-dessus du quatrième et en partie au-dessus du cinquième os du métacarpe.

Le tarse a sept os, placés comme dans la plupart des animaux.

Les os du métacarpe et des doigts des pieds de devant sont à peu près aussi longs et aussi gros que ceux du métatarse et des doigts des pieds de derrière.

	pi.	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput	1	0	9
La plus grande largeur de la tête	0	7	0
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	0	8	6
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines	0	1	10
Largeur à l'endroit du contour des branches	0	2	11
Distance entre les apophyses condyloïdes	0	2	6
Épaisseur de la partie antérieure de la mâchoire supérieure	0	0	3
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives	0	1	8
Largeur à l'endroit des dents canines	0	2	10
Longueur du côté supérieur	0	5	0
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	0	2	7

	pi.	po.	lig.
Longueur de cette ouverture	0	1	9
Largeur	0	1	10
Longueur des os propres du nez	0	2	9
Largeur à l'endroit le plus large	0	0	8½
Largeur des orbites	0	1	3
Hauteur	0	1	10
Longueur des plus longues dents incisives au dehors de l'os	0	1	4
Largeur à la base	0	0	10
Longueur des plus grosses dents mâchelières au dehors de l'os	0	0	3
Largeur	0	1	0
Épaisseur	0	0	7
Longueur du cou	0	7	8
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas	0	1	0
Longueur d'un côté à l'autre	0	1	2
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses	0	5	6
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales	1	4	8
Hauteur de l'apophyse épineuse de la cinquième vertèbre, qui est la plus longue	0	2	9
Hauteur de celle de la treizième, qui est la plus courte	0	1	3
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue	0	1	3
Longueur des premières côtes	0	3	11
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large	0	3	7
Longueur de la dixième côte, qui est la plus longue	1	2	7
Longueur de la dernière des fausses côtes	0	9	10
Largeur de la côte la plus large	0	0	8
Longueur du sternum	0	11	10

	pi.	po.	lig.
Longueur du premier os, qui est le plus long . .	o	2	6
Longueur du huitième os, qui est le plus court.	o	o	10
Hauteur de la plus longue apophyse épineuse des vertèbres lombaires, qui est celle de l'avant-dernière	o	2	o
Longueur de la plus longue apophyse accessoire, qui est celle de la dernière vertèbre	o	1	9
Longueur du corps de la cinquième vertèbre, qui est la plus longue	o	1	6
Longueur de l'os sacrum	o	5	3
Largeur de la partie antérieure	o	3	10
Largeur de la partie postérieure	o	1	8
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche.	o	4	7
Hauteur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde	o	6	5
Diamètre de cette cavité	o	2	o
Longueur de la gouttière	o	3	9
Largeur dans le milieu	o	3	6
Profondeur	o	2	9
Longueur des trous ovalaires	o	2	6
Largeur	o	1	10
Largeur du bassin	o	3	o
Hauteur	o	3	10
Longueur de l'omoplate	o	9	o
Largeur à l'endroit le plus large	o	6	9
Largeur à l'endroit le plus étroit	o	4	2
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé. .	o	1	8
Longueur de l'humérus	o	11	6
Circonférence à l'endroit le plus petit.	o	4	6
Diamètre de la tête	o	1	9
Largeur de la partie inférieure	o	3	2
Longueur de l'os du coude	o	11	11
Longueur de l'olécrane	o	2	o
Longueur de l'os du rayon	o	10	6
Longueur du fémur	1	2	o
Diamètre de la tête	o	1	7

	pi.	po.	lig.
Circonférence du milieu de l'os	0	3	6
Largeur de l'extrémité inférieure	0	2	11
Longueur des rotules	0	1	10
Largeur	0	1	4
Épaisseur	0	0	11
Longueur du tibia	0	9	7
Largeur de la tête	0	2	11
Circonférence du milieu de l'os	0	3	0
Largeur de l'extrémité inférieure	0	2	1
Longueur du péroné	0	9	1
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	0	10
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	$11\frac{1}{2}$
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	11
Hauteur du carpe	0	1	4
Longueur du calcanéum	0	2	8
Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde pris ensemble	0	1	0
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court	0	2	3
Longueur du troisième os, qui est le plus long.	0	2	11
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court	0	2	$5\frac{1}{2}$
Longueur du quatrième os, qui est le plus long.	0	3	0
Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant	0	1	7
Longueur de la seconde phalange	0	1	0
Longueur de la troisième	0	1	11
Longueur de la première phalange du pouce	0	1	$7\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde	0	2	3
Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière	0	1	2
Longueur de la seconde phalange.	0	0	$9\frac{1}{2}$
Longueur de la troisième	0	1	4
Longueur de la première phalange du pouce.	0	1	2
Longueur de la seconde phalange	0	1	3

L'OURS BLANC.

L'OURS BLANC DE LA MER GLACIALE, CUV. — *Ursus maritimus*, Linn., Desm.

UN animal fameux de nos terres les plus septentrionales, c'est l'ours blanc. Martens et quelques autres voyageurs en ont fait mention, mais aucun n'en a donné une assez bonne description pour qu'on puisse prononcer affirmativement qu'il soit d'une espèce différente de celle de l'ours : il paraît seulement qu'on doit le présumer, en supposant exact tout ce qu'ils nous en disent ; mais, comme nous savons d'ailleurs que l'espèce de l'ours varie beaucoup suivant les différents climats, qu'il y en a de bruns, de noirs, de blancs et de mêlés ; la couleur devient un caractère nul, et par conséquent la dénomination d'*ours blanc* est insuffisante, si l'espèce est différente : j'ai vu deux petits ours apportés de Russie qui étaient entièrement blancs (1) ; néanmoins ils

(1) *Nota.* On trouve des ours blancs terrestres, non-seulement en Russie, mais en Pologne, en Sibérie et même en Tartarie. Les montagnes de la grande Tartarie fournissent quantité d'ours blancs, dit l'auteur de la relation de la grande Tartarie, page 8. Ces ours de montagne ne

étaient très-certainement de la même espèce que notre ours des Alpes. Ces animaux varient beaucoup aussi pour la grandeur : comme ils vivent assez long-temps, et qu'ils deviennent très-gros et très-gras dans les endroits où ils ne sont pas tourmentés, et où ils trouvent de quoi se nourrir largement, le caractère tiré de la grandeur est encore équivoque : ainsi, l'on ne serait pas fondé à assurer que l'ours des mers du nord est d'une espèce particulière, uniquement parce qu'il est blanc et qu'il est plus grand que l'ours commun (1). La différence dans les habitudes ne me paraît pas plus décisive que celle de la couleur et de la grandeur : l'ours des mers du nord se nourrit de poisson ; il ne quitte pas les rivages de la mer ; et souvent même, il habite en pleine eau sur des glaçons flottants ; mais, si l'on fait attention que l'ours en général est un animal qui se nourrit de tout, et qui, lorsqu'il est affamé, ne fait aucun choix ; si l'on pense aussi qu'il ne craint pas l'eau, ces habitudes ne paraîtront pas assez

fréquentent pas la mer, et cependant sont blancs ; ainsi cette couleur paraît plutôt venir de la différence du climat que de celle de l'élément qu'habitent ces animaux.

(1) Ursus in Polonia variat, maximus nigricans, minor fulvus, minimus argentinus, in confiniis Moschoviæ pilis nigris et argentei coloris mixti.... ex urso occiso pellis detracta fere ad ulnas sex protendebatur in terra Chelmensi, altera in Palatinatu Braclaviensi, tertia ad ulnas quinque in Bondargonto pago Palatinatus Pomeraniæ.... non raro ex Lithuania advehuntur Gedanum pelles octo pedum. Rzaczynski; Auct. pag. 322. *Nota*. Ce passage prouve qu'il y a des ours terrestres blancs, et aussi grands que les ours blancs des mers du nord.

différentes pour en conclure que l'espèce n'est pas la même; car le poisson que mange l'ours des mers du nord est plutôt de la chair; c'est principalement les cadavres des baleines, des morses et des phoques, qui lui servent de pâture; et cela dans un pays où il n'y a ni autres animaux, ni grains, ni fruits sur la terre, et où par conséquent il ne peut subsister que des productions de la mer. N'est-il pas probable que, si l'on transportait nos ours de Savoie sur les montagnes de Spitzberg, n'y trouvant nulle nourriture sur la terre, ils se jetteraient à la mer pour y chercher leur subsistance?

La couleur, la grandeur et la façon de vivre ne suffisant pas, il ne reste pour caractères différentiels que ceux qu'on peut tirer de la forme: or, tout ce que les voyageurs en ont dit se réduit à ce que l'ours des mers du nord a la tête plus longue que notre ours, le corps plus allongé, le poil plus long et le crâne beaucoup plus dur. Si ces caractères ont été bien saisis, et si ces différences sont réelles et considérables, elles suffiraient pour constituer une autre espèce; mais je ne sais si Martens a bien vu, et si les autres qui l'ont copié n'ont pas exagéré (1). « Ces « ours blancs (dit-il) sont faits tout autrement « que les nôtres: ils ont la tête longue, semblable

---

(1) Anderson, dans son histoire d'Islande et de Groenland, tome II, page 47. Ellis, dans son voyage de la baie de Hudson, tome I, p. 56.

« à celle d'un chien, et le cou long aussi; ils « aboient presque comme des chiens qui sont « enroués; ils sont avec cela plus déliés et plus « agiles que les autres ours; ils sont à peu près « de la même grandeur; leur poil est long et aussi « doux que de la laine; ils ont le museau, le nez « et les griffes noires....... On dit que les autres « ours ont la tête fort tendre; mais c'est tout le « contraire pour les ours blancs: quelques coups « de massue que nous leur donnassions sur la « tête, ils n'en étaient point du tout étourdis, « quoique ces coups eussent pu assommer un « bœuf. » On doit remarquer dans cette description, 1° que l'auteur ne fait pas ces ours plus grands que les autres ours, et que par conséquent on doit regarder comme suspect le témoignage de ceux qui ont dit que ces ours de mer avaient jusqu'à treize pieds de longueur (1). 2° Que le poil aussi doux que de la laine ne fait pas un caractère qui distingue spécifiquement ces ours, puisqu'il suffit qu'un animal habite souvent dans l'eau, pour que son poil devienne plus doux et même plus touffu: on voit cette même différence dans les castors d'eau et dans les castors terriers; ceux-ci, qui habitent plus la terre que l'eau, ont le poil plus rude et moins fourni; et, ce qui me fait présumer que les autres différences

(1) On porta à bord un ours blanc qu'on avait tué; sa peau avait treize pieds de longueur. Troisième Voyage des Hollandais par le nord, p. 35.

ne sont ni réelles ni même aussi apparentes que le dit Martens, c'est que Dithmar Blefken, dans sa description de l'Islande, parle de ces ours blancs, et assure en avoir vu tuer un en Groenland, qui se dressa sur ses deux pieds comme les autres ours; et, dans ce récit, il ne dit pas un mot qui puisse indiquer que cet ours blanc du Groenland ne fût pas entièrement semblable aux autres ours (1). D'ailleurs, lorsque ces animaux trouvent quelque proie sur terre, ils ne se donnent pas la peine d'aller chasser en mer; ils dévorent les rennes et les autres bêtes qu'ils peuvent saisir; ils attaquent même les hommes, et ne manquent jamais de déterrer les cadavres (2): mais la disette où ils se trouvent souvent dans ces terres stériles et désertes les force de s'habituer à l'eau; ils s'y jettent pour attraper des phoques, des jeunes morses, des petits baleineaux; ils se gîtent sur des glaçons où ils les attendent,

(1) Habet Islandia coloris albi ingentes ursos....... in Groenlandiâ ursum magnum et album habuimus obviam, qui neque nos timebat, neque nostro clamore abigi poterat, verum rectà ad nos tanquam ad certam prædam contendebat; cùmque propius nos accessisset, is bonbardâ trajectus, ibi demum erectus, posterioribus pedibus tanquam homo stabat donec tertio trajiceretur, atque ita exanimatus concidit. Dithmar Blefken. Island. Lugd. Bat. 1607, pag. 64.

(2) Les ours blancs suivent des baleines mortes, et c'est près de ces charognes que l'on en trouve le plus; ils mangent aussi les hommes en vie lorsqu'ils en peuvent surprendre; s'ils viennent à sentir l'endroit où l'on a enterré un corps mort, ils savent fort bien le déterrer, ôter toutes les pierres dont la fosse est couverte, et ouvrir ensuite le cercueil, pour manger ce corps. Recueil des Voyages du Nord, tome II, page 116.

et d'où ils peuvent les voir venir, les observer de loin; et tant qu'ils trouvent que ce poste leur produit une subsistance abondante, ils ne l'abandonnent pas: en sorte que, quand les glaces commencent à se détacher au printemps, ils se laissent emmener, et voyagent avec elles; et, comme ils ne peuvent plus regagner la terre, ni même abandonner pour long-temps le glaçon sur lequel ils se trouvent embarqués, ils périssent en pleine mer; et ceux qui arrivent avec ces glaces sur les côtes d'Islande ou de Norwége (1) sont affamés au point de se jeter sur tout ce qu'ils rencontrent pour le dévorer; et c'est ce qui a pu augmenter encore le préjugé que ces ours de mer sont d'une espèce plus féroce et plus vorace que l'espèce ordinaire: quelques auteurs se sont même persuadés qu'ils étaient amphibies comme les phoques, et qu'ils pouvaient demeurer sous l'eau tout aussi long-temps qu'ils voulaient; mais le contraire est évident et résulte de la manière dont on les chasse: ils ne peuvent nager que pendant un petit temps, ni parcourir de suite un espace de plus d'une lieue: on les suit avec une chaloupe, et on les force de lassitude; s'ils pou-

(1) Quand les glaces sont détachées du Groenland septentrional, et qu'elles sont poussées vers le midi, les ours blancs qui se trouvent dessus n'en osent sortir; et comme ils abordent ou en Islande ou en Norwége à l'endroit où les glaces les portent, ils deviennent enragés de faim; et l'on dit d'étranges histoires des ravages que font alors ces animaux. Recueil des Voyages du Nord, tome I, page 100.

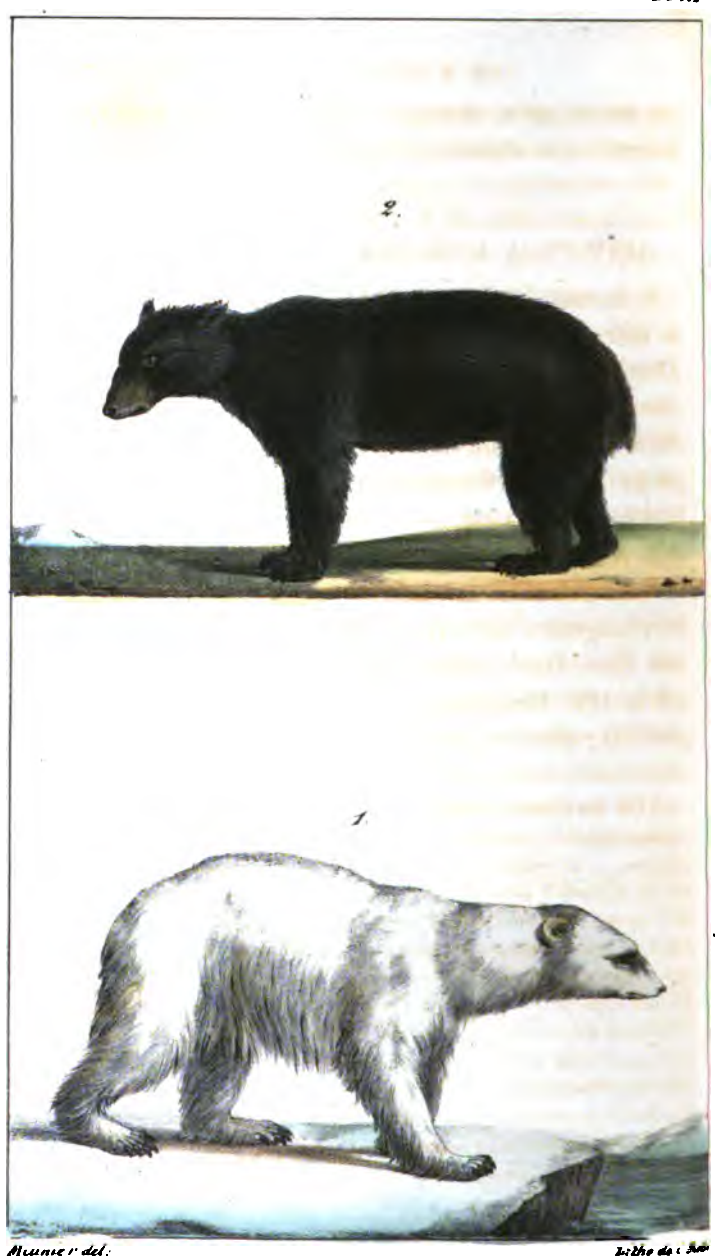
vaient se passer de respirer, ils se plongeraient pour se reposer au fond de l'eau ; mais s'ils plongent, ce n'est que pour quelques instants ; et, dans la crainte de se noyer, ils se laissent tuer à fleur-d'eau (1).

La proie la plus ordinaire des ours blancs sont les phoques (2), qui ne sont pas assez forts pour leur résister ; mais les morses, auxquels ils enlèvent quelquefois leurs petits, les percent de leurs défenses et les mettent en fuite : il en est de même des baleines ; elles les assomment par leur masse et les chassent des lieux qu'elles habitent, où néanmoins ils ravissent et dévorent souvent leurs petits baleineaux. Tous les ours ont naturellement beaucoup de graisse ; et ceux-ci, qui ne vivent que d'animaux chargés d'huile, en ont plus que les autres ; elle est aussi à peu près semblable à celle de la baleine. La chair de ces ours n'est, dit-on,

---

(1) Cet ours blanc nagea en mer quasi l'espace d'un mille ; nous le poursuivîmes vivement avec trois esquifs, et après que nous l'eûmes lassé, il fut surmonté et tué. Trois navigations des Hollandais au nord, par Gerard de Veira. Paris, 1599, page 110. — Ils nagent d'une pièce de glace à l'autre et plongent : lorsque nous les poursuivions dans nos chaloupes, ils plongeaient à un bout et sortaient de l'eau à l'autre extrémité : ils savent aussi fort bien courir à terre. Recueil des Voyages du nord, tome II, page 116. — Sur la côte de Spitzberg, un ours blanc entra dans l'eau et nagea plus d'une lieue au large ; on le suivit avec des chaloupes, et on le tua, etc. Troisième Voyage des Hollandais, p. 34.

(2) Quand on eut achevé de tuer cet ours blanc, on lui fendit le ventre, où l'on trouva des morceaux de chien-marin encore entiers, avec la peau et le poil qui étaient des marques qu'il ne venait que d'être dévoré. Troisième Voyage des Hollandais par le Nord, page 36.



Meunier del:

1 Ours maritime, 2. Ours noir d'Amérique.

pas mauvaise à manger, et leur peau fait une fourrure très-chaude et très-durable (1).

ADDITION A L'ARTICLE DE L'OURS BLANC.

Je donne ici (*pl.* 184) la figure de l'ours blanc de mer, d'après un dessin qui m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Collinson. Si ce dessin est exact, il paraît certain que l'ours de mer est fort différent de celui de terre, et qu'on peut le regarder comme formant une espèce particulière. La tête surtout est si longue, en comparaison de celle de l'ours ordinaire, que ce caractère seul suffirait pour en faire deux espèces distinctes; et les voyageurs ont eu raison de dire que ces ours sont faits tout autrement que les nôtres, qu'ils ont la tête beaucoup plus longue et le cou aussi plus long que les ours de terre. D'ailleurs, dans ce

(1) Les ours blancs vont à la quête des loups et des chiens-marins, et sont avides des baleineaux, qu'ils trouvent friands sur tous les autres poissons..... Ils craignent les baleines, qui les sentent et les poursuivent par une antipathie naturelle, parce qu'ils mangent leurs petits. Recueil des Voyages du Nord, tome I, page 99. — Les peaux des ours blancs sont d'un grand soulagement pour ceux qui voyagent en hiver; on prépare ces peaux à Spitzberg même, en les jetant dans de la sciure qu'on fait bien chauffer, et qui de cette manière tire toute la graisse des peaux et les dessèche...... Leur graisse est comme du suif, elle devient aussi claire que l'huile ou graisse de baleine après qu'on l'a bien fondue; on s'en sert ordinairement pour les lampes, et elle ne sent pas si mauvais que l'huile de poisson. Nos mariniers la vendent pour huile de baleine. La chair de ces ours est grasse et blanchâtre......Leur lait est fort blanc et gras. Troisième Voyage des Hollandais, tome II, page 115.

dessin de l'ours de mer, il paraît que les extrémités des pieds sont fort différentes de celles des pieds de l'ours de terre; celles-ci tiennent quelque chose de la forme de la main humaine, tandis que l'extrémité des pieds de l'ours de mer est faite à peu près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnassiers de ce genre. D'ailleurs, il paraît, par quelques relations, qu'il y a de ces ours de mer beaucoup plus grands de corps que nos plus grands ours de terre. Gerard de Veira dit positivement qu'ayant tué un de ces ours, et ayant mesuré la longueur de la peau après l'avoir écorché, elle avait vingt-trois pieds de longueur; ce qui serait plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre (1). On trouve aussi, dans le recueil des voyages du Nord, que ces ours de mer sont bien plus grands et bien plus féroces que les autres. Mais il est vrai que, dans ce même recueil, on trouve que, quoique ces ours soient faits tout autrement que les nôtres, et qu'ils aient la tête et le cou beaucoup plus longs, le corps plus délié, plus effilé et plus agile, ils sont néanmoins à peu près de la même grandeur que nos ours (2).

Tous les voyageurs s'accordent à dire qu'ils diffèrent encore de l'ours commun, en ce qu'ils ont les os de la tête beaucoup plus durs, et si durs

(1) Trois navigations admirables faites par les Hollandais au Septentrion. Paris, 1599, pages 110 et 111.

(2) Recueil des Voyages du Nord. Rouen, 1716, tome II, page 115 et suivantes.

en effet, que, quelque coup de massue qu'on puisse leur donner, ils ne paraissent point en être étourdis, quoique le coup soit assez fort pour assommer un bœuf, et à plus forte raison un ours ordinaire. Les relateurs conviennent aussi que la voix de ces ours marins ressemble plutôt à l'aboiement d'un chien enroué qu'au cri ou au gros murmure de l'ours ordinaire. Robert Lade assure qu'aux environs de la rivière de Rupper on tua deux ours de mer d'une prodigieuse grosseur, et que ces animaux affamés et féroces avaient attaqué si furieusement les chasseurs, qu'ils avaient tué plusieurs sauvages et blessé deux Anglais. On trouve, pages 34 et 35 du troisième *Voyage des Hollandais au Nord*, qu'ils tuèrent sur les côtes de la Nouvelle-Zemble un ours de mer dont la peau avait treize pieds de longueur; ensorte que, tout considéré, je serais porté à croire que cet animal, si célèbre par sa férocité, est en effet d'une espèce plus grande que celle de nos ours.

LE CASTOR.(1)

LE CASTOR ORDINAIRE; *Castor Fiber*, Linn., Desm. (2).

AUTANT l'homme s'est élevé au-dessus de l'état de nature, autant les animaux se sont abaissés au-dessous : soumis et réduits en servitude, ou traités comme rebelles et dispersés par la force, leurs sociétés se sont évanouies, leur industrie est devenue stérile, leurs faibles arts ont disparu; chaque espèce a perdu ses qualités générales, et tous n'ont conservé que leurs propriétés individuelles, perfectionnées dans les uns par l'exemple, l'imitation, l'éducation, et dans les autres par la crainte et par la nécessité où ils sont de veiller

(1) Le castor ou le bièvre; en grec, κάϛωρ; en italien, *bivaro*, *bevero*; en espagnol, *bevaro*; en allemand, *biber*; en anglais, *beaver*; en suédois, *baeffwer*; en polonais, *bobr*.

Castor; Gesner, Hist. quadrup. pag. 309. Icon. quadrup. pag. 84.

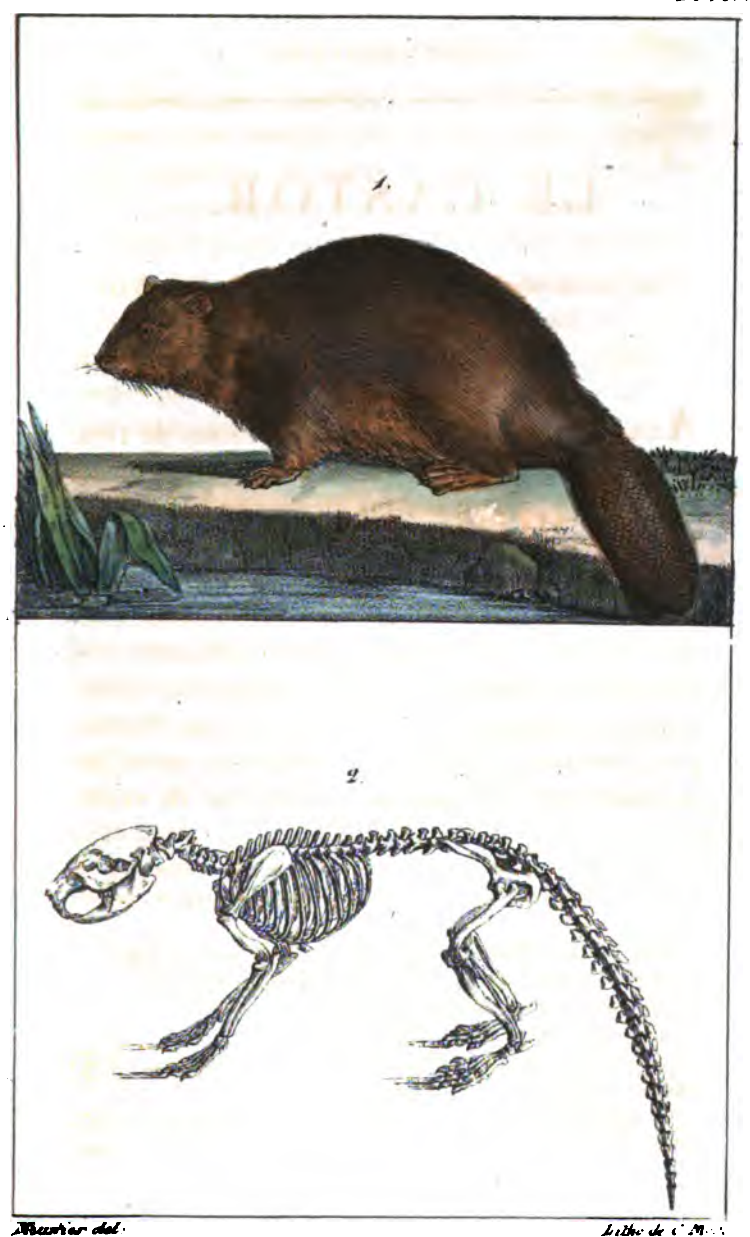
Castor sive fiber; Ray, Synops. animal. quadrup. pag. 209.

Castor caudâ ovatâ planâ fiber; Linnæus.

Castor fiber; Klein, de quadrup. pag. 91.

Castor castanei coloris, caudâ horizontaliter planâ. Castor sive fiber; Brisson, Regn. animal. pag. 133.

(2) Nous n'avons pu encore constater (dit M. Cuvier, page 190), malgré des comparaisons scrupuleuses, si les castors ou bièvres qui



Lithe de C. M.

1. le Castor . 2. le Squelette.

continuellement à leur sûreté. Quelles vues, quels desseins, quels projets peuvent avoir des esclaves sans ame, ou des relégués sans puissance? Ramper ou fuir, et toujours exister d'une manière solitaire, ne rien édifier, ne rien produire, ne rien transmettre, et toujours languir dans la calamité, déchoir, se perpétuer sans se multiplier, perdre, en un mot, par la durée autant et plus qu'ils n'avaient acquis par le temps.

Aussi ne reste-t-il quelques vestiges de leur merveilleuse industrie, que dans ces contrées éloignées et désertes, ignorées de l'homme pendant une longue suite de siècles, où chaque espèce pouvait manifester en liberté ses talents naturels, et les perfectionner dans le repos en se réunissant en société durable. Les castors sont peut-être le seul exemple qui subsiste comme un ancien monument de cette espèce d'intelligence des brutes, qui, quoique infiniment inférieure par son principe à celle de l'homme, suppose cependant des projets communs et des vues relatives; projets qui, ayant pour base la société, et pour objet une digue à construire, une bourgade à élever,

---

vivent dans des terriers, le long du Rhône, du Danube, du Weser et d'autres rivières, sont différents par l'espèce de celui d'Amérique, ou si le voisinage des hommes est ce qui les empêche de bâtir.

En 1823 et 1824, les journaux ont fait mention de l'existence de castors réunis en famille et construisant des digues, en Pologne et en Russie, comme dans le nord de l'Amérique.

M. Desmarest compte cinq variétés de castors établies d'après la couleur du pelage. L. 1825.

une espèce de république à fonder, supposent aussi une manière quelconque de s'entendre et d'agir de concert.

Les castors, dira-t-on, sont parmi les quadrupèdes ce que les abeilles sont parmi les insectes. Quelle différence! Il y a dans la nature, telle qu'elle nous est parvenue, trois espèces de sociétés qu'on doit considérer avant de les comparer: la société libre de l'homme, de laquelle, après Dieu, il tient toute sa puissance; la société gênée des animaux, toujours fugitive devant celle de l'homme; et enfin la société forcée de quelques petites bêtes qui, naissant toutes en même temps dans le même lieu, sont contraintes d'y demeurer ensemble. Un individu pris solitairement et au sortir des mains de la nature n'est qu'un être stérile, dont l'industrie se borne au simple usage des sens; l'homme lui-même, dans l'état de pure nature, dénué de lumières et de tous les secours de la société, ne produit rien, n'édifie rien. Toute société, au contraire, devient nécessairement féconde, quelque fortuite, quelque aveugle qu'elle puisse être, pourvu qu'elle soit composée d'êtres de même nature: par la seule nécessité de se chercher ou de s'éviter, il s'y formera des mouvements communs, dont le résultat sera souvent un ouvrage qui aura l'air d'avoir été conçu, conduit et exécuté avec intelligence. Ainsi, l'ouvrage des abeilles, qui, dans un lieu donné, tel qu'une ruche ou le creux d'un vieux arbre, bâtissent chacune

leur cellule; l'ouvrage des mouches de Cayenne, qui, non seulement font aussi leurs cellules, mais construisent même la ruche qui doit les contenir, sont des travaux purement mécaniques qui ne supposent aucune intelligence, aucun projet concerté, aucune vue générale; des travaux qui, n'étant que le produit d'une nécessité physique, un résultat de mouvements communs (1), s'exercent toujours de la même façon, dans tous les temps et dans tous les lieux, par une multitude qui ne s'est point assemblée par choix, mais qui se trouve réunie par force de nature. Ce n'est donc pas la société, c'est le nombre seul qui opère ici; c'est une puissance aveugle, qu'on ne peut comparer à la lumière qui dirige toute société. Je ne parle point de cette lumière pure, de ce rayon divin, qui n'a été départi qu'à l'homme seul; les castors en sont assurément privés, comme tous les autres animaux : mais leur société n'étant point une réunion forcée, se faisant au contraire par une espèce de choix, et supposant au moins un concours général et des vues communes dans ceux qui la composent, suppose au moins aussi une lueur d'intelligence qui, quoique très-différente de celle de l'homme par le principe, produit cependant des effets assez semblables pour qu'on puisse les comparer, non pas dans la société plé-

(1) Voyez les preuves que j'en ai données dans le discours sur la nature des animaux.

nière et puissante, telle qu'elle existe parmi les peuples anciennement policés, mais dans la société naissante chez les hommes sauvages, laquelle seule peut, avec équité, être comparée à celle des animaux.

Voyons donc le produit de l'une et de l'autre de ces sociétés; voyons jusqu'où s'étend l'art du castor, et où se borne celui du sauvage. Rompre une branche pour s'en faire un bâton, se bâtir une hutte, la couvrir de feuillages pour se mettre à l'abri, amasser de la mousse ou du foin pour se faire un lit, sont des actes communs à l'animal et au sauvage. Les ours font des huttes, les singes ont des bâtons; plusieurs autres animaux se pratiquent un domicile propre, commode, impénétrable à l'eau. Frotter une pierre pour la rendre tranchante et s'en faire une hache, s'en servir pour couper, pour écorcer du bois, pour aiguiser des flèches, pour creuser un vase; écorcher un animal pour se revêtir de sa peau, en prendre les nerfs pour faire une corde d'arc, attacher ces mêmes nerfs à une épine dure, et se servir de tous deux comme de fil et d'aiguille, sont des actes purement individuels que l'homme en solitude peut tous exécuter sans être aidé des autres; des actes qui dépendent de sa seule conformation, puisqu'ils ne supposent que l'usage de la main: mais couper et transporter un gros arbre, élever un carbet, construire une pirogue, sont au contraire des opérations qui supposent néces-

sairement un travail commun et des vues concertées. Ces ouvrages sont aussi les seuls résultats de la société naissante chez les nations sauvages, comme les ouvrages des castors sont les fruits de la société perfectionnée parmi ces animaux : car il faut observer qu'ils ne songent point à bâtir, à moins qu'ils n'habitent un pays libre, et qu'ils n'y soient parfaitement tranquilles. Il y a des castors en Languedoc, dans les îles du Rhône; il y en a en plus grand nombre dans les provinces du nord de l'Europe; mais comme toutes ces contrées sont habitées, ou du moins fort fréquentées par les hommes, les castors y sont, comme tous les autres animaux, dispersés, solitaires, fugitifs ou cachés dans un terrier; on ne les a jamais vus se réunir, se rassembler, ni rien entreprendre, ni rien construire; au lieu que dans ces terres désertes, où l'homme en société n'a pénétré que bien tard, et où l'on ne voyait auparavant que quelques vestiges de l'homme sauvage, on a partout trouvé les castors réunis, formant des sociétés, et l'on n'a pu s'empêcher d'admirer leurs ouvrages. Nous tâcherons de ne citer que des témoins judicieux, irréprochables, et nous ne donnerons pour certains que les faits sur lesquels ils s'accordent : moins portés peut-être que quelques-uns d'entre eux à l'admiration, nous nous permettrons le doute, et même la critique, sur tout ce qui nous paraîtra trop difficile à croire.

Tous conviennent que le castor, loin d'avoir

une supériorité marquée sur les autres animaux, paraît au contraire être au-dessous de quelques-uns d'entre eux pour les qualités purement individuelles, et nous sommes en état de confirmer ce fait, ayant encore actuellement un jeune castor vivant, qui nous a été envoyé de Canada (1), et que nous gardons depuis près d'un an. C'est un animal assez doux, assez tranquille, assez familier, un peu triste, même un peu plaintif, sans passions violentes, sans appétits véhéments, ne se donnant que peu de mouvement, ne faisant d'efforts pour quoi que ce soit; cependant, occupé sérieusement du désir de sa liberté, rongeant de temps en temps les portes de sa prison, mais sans fureur, sans précipitation, et dans la seule vue d'y faire une ouverture pour en sortir; au reste, assez indifférent, ne s'attachant pas volontiers (2), ne cherchant point à nuire et assez peu à plaire. Il paraît inférieur au chien par les qualités relatives qui pourraient l'approcher de l'homme; il ne semble fait ni pour servir, ni pour commander, ni même pour commercer avec une autre espèce que la sienne : son sens, renfermé dans lui-même, ne se manifeste en entier qu'avec ses semblables;

(1) Ce castor, qui a été pris jeune, m'a été envoyé au commencement de l'année 1758, par M. de Montbelliard, capitaine dans Royal-Artillerie.

(2) M. Klein a cependant écrit qu'il en avait nourri un pendant plusieurs années, qui le suivait et l'allait chercher comme les chiens vont chercher leurs maîtres.

seul, il a peu d'industrie personnelle, encore moins de ruses, pas même assez de défiance pour éviter des piéges grossiers : loin d'attaquer les autres animaux, il ne sait pas même se bien défendre; il préfère la fuite au combat, quoiqu'il morde cruellement et avec acharnement lorsqu'il se trouve saisi par la main du chasseur. Si l'on considère donc cet animal dans l'état de nature, ou plutôt dans son état de solitude et de dispersion, il ne paraîtra pas, pour les qualités intérieures, au-dessus des autres animaux : il n'a pas plus d'esprit que le chien, de sens que l'éléphant, de finesse que le renard, etc. : il est plutôt remarquable par des singularités de conformation extérieure, que par la supériorité apparente de ses qualités intérieures. Il est le seul parmi les quadrupèdes qui ait la queue plate, ovale, et couverte d'écailles, de laquelle il se sert comme d'un gouvernail pour se diriger dans l'eau; le seul qui ait des nageoires aux pieds de derrière, et en même temps les doigts séparés dans ceux de devant, qu'il emploie comme des mains pour porter à sa bouche; le seul qui, ressemblant aux animaux terrestres par les parties antérieures de son corps, paraisse en même temps tenir des animaux aquatiques par les parties postérieures : il fait la nuance des quadrupèdes aux poissons, comme la chauve-souris fait celle des quadrupèdes aux oiseaux. Mais ces singularités seraient plutôt des défauts que des perfections,

si l'animal ne savait tirer de cette conformation, qui nous paraît bizarre, des avantages uniques, et qui le rendent supérieur à tous les autres.

Les castors commencent par s'assembler au mois de juin ou de juillet pour se réunir en société; ils arrivent en nombre et de plusieurs côtés, et forment bientôt une troupe de deux ou trois cents : le lieu du rendez-vous est ordinairement le lieu de l'établissement, et c'est toujours au bord des eaux. Si ce sont des eaux plates, et qui se soutiennent à la même hauteur comme dans un lac, ils se dispensent d'y construire une digue : mais dans les eaux courantes, et qui sont sujettes à hausser ou baisser, comme sur les ruisseaux, les rivières, ils établissent une chaussée; et par cette retenue ils forment une espèce d'étang ou de pièce d'eau, qui se soutient toujours à la même hauteur : la chaussée traverse la rivière comme une écluse, et va d'un bord à l'autre; elle a souvent quatre-vingts ou cent pieds de longueur sur dix ou douze pieds d'épaisseur à sa base. Cette construction paraît énorme pour des animaux de cette taille, et suppose en effet un travail immense (1); mais la solidité avec laquelle l'ouvrage est construit étonne encore plus que sa grandeur. L'endroit de la rivière où ils établis-

(1) Les plus grands castors pèsent cinquante ou soixante livres, et n'ont guère que trois pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.

sent cette digue est ordinairement peu profond; s'il se trouve sur le bord un gros arbre qui puisse tomber dans l'eau, ils commencent par l'abattre, pour en faire la pièce principale de leur construction : cet arbre est souvent plus gros que le corps d'un homme; ils le scient, ils le rongent au pied; et sans autre instrument que leurs quatre dents incisives, ils le coupent en assez peu de temps, et le font tomber du côté qu'il leur plaît, c'est-à-dire en travers sur la rivière; ensuite ils coupent les branches de la cime de cet arbre tombé, pour le mettre de niveau et le faire porter partout également. Ces opérations se font en commun : plusieurs castors rongent ensemble le pied de l'arbre pour l'abattre; plusieurs aussi vont ensemble pour en couper les branches lorsqu'il est abattu; d'autres parcourent en même temps les bords de la rivière, et coupent de moindres arbres, les uns gros comme la jambe, les autres comme la cuisse; ils les dépècent et les scient à une certaine hauteur pour en faire des pieux : ils amènent ces pièces de bois, d'abord par terre jusqu'au bord de la rivière, et ensuite par eau jusqu'au lieu de leur construction; ils en font une espèce de pilotis serré, qu'ils enfoncent encore en entrelaçant des branches entre les pieux. Cette opération suppose bien des difficultés vaincues; car, pour dresser ces pieux et les mettre dans une situation à peu près perpendiculaire, il faut qu'avec les dents ils élèvent le gros bout contre

le bord de la rivière, ou contre l'arbre qui la traverse, que d'autres plongent en même temps jusques au fond de l'eau pour y creuser avec les pieds de devant un trou, dans lequel ils font entrer la pointe du pieu, afin qu'il puisse se tenir debout. A mesure que les uns plantent ainsi leurs pieux, les autres vont chercher de la terre qu'ils gâchent avec leurs pieds et battent avec leur queue; ils la portent dans leur gueule et avec les pieds de devant, et ils en transportent une si grande quantité, qu'ils en remplissent tous les intervalles de leur pilotis. Ce pilotis est composé de plusieurs rangs de pieux, tous égaux en hauteur, et tous plantés les uns contre les autres; il s'étend d'un bord à l'autre de la rivière, il est rempli et maçonné partout: les pieux sont plantés verticalement du côté de la chute de l'eau: tout l'ouvrage est au contraire en talus du côté qui en soutient la charge, en sorte que la chaussée, qui a dix ou douze pieds de largeur à sa base, se réduit à deux ou trois pieds d'épaisseur au sommet; elle a donc non seulement toute l'étendue, toute la solidité nécessaire, mais encore la forme la plus convenable pour retenir l'eau, l'empêcher de passer, en soutenir le poids, et en rompre les efforts. Au haut de la chaussée, c'est-à-dire dans la partie où elle a le moins d'épaisseur, ils pratiquent deux ou trois ouvertures en pente, qui sont autant de décharges de superficie qu'ils élargissent ou rétrécissent selon que la rivière vient

à hausser ou baisser; et, lorsque par des inondations trop grandes ou trop subites il se fait quelques brèches à leur digue, ils savent les réparer, et travaillent de nouveau dès que les eaux sont baissées.

Il serait superflu, après cette exposition de leurs travaux pour un ouvrage public, de donner encore le détail de leurs constructions particulières, si dans une histoire l'on ne devait pas compte de tous les faits, et si ce premier grand ouvrage n'était pas fait dans la vue de rendre plus commodes leurs petites habitations : ce sont des cabanes, ou plutôt des espèces de maisonnettes bâties dans l'eau sur un pilotis plein, tout près du bord de leur étang avec deux issues, l'une pour aller à terre, l'autre pour se jeter à l'eau. La forme de cet édifice est presque toujours ovale ou ronde : il y en a de plus grands et de plus petits, depuis quatre ou cinq jusqu'à huit ou dix pieds de diamètre; il s'en trouve aussi quelquefois qui sont à deux ou trois étages; les murailles ont jusqu'à deux pieds d'épaisseur; elles sont élevées à plomb sur le pilotis plein, qui sert en même temps de fondement et de plancher à la maison. Lorsqu'elle n'a qu'un étage, les murailles ne s'élèvent droites qu'à quelques pieds de hauteur, au-dessus de laquelle elles prennent la courbure d'une voûte en anse de panier; cette voûte termine l'édifice et lui sert de couvert : il est maçonné avec solidité, et enduit avec pro-

preté en dehors et en dedans ; il est impénétrable à l'eau des pluies, et résiste aux vents les plus impétueux ; les parois en sont revêtues d'une espèce de stuc si bien gâché et si proprement appliqué, qu'il semble que la main de l'homme y ait passé : aussi la queue leur sert-elle de truelle pour appliquer ce mortier qu'ils gâchent avec leurs pieds. Ils mettent en œuvre différentes espèces de matériaux, des bois, des pierres et des terres sablonneuses qui ne sont point sujettes à se délayer par l'eau : les bois qu'ils emploient sont presque tous légers et tendres ; ce sont des aulnes, des peupliers, des saules, qui naturellement croissent au bord des eaux et qui sont plus faciles à écorcer, à couper, à voiturer, que des arbres dont le bois serait plus pesant et plus dur. Lorsqu'ils attaquent un arbre, ils ne l'abandonnent pas qu'il ne soit abattu, dépecé, transporté; ils le coupent toujours à un pied ou un pied et demi de hauteur de terre ; ils travaillent assis, et, outre l'avantage de cette situation commode, ils ont le plaisir de ronger continuellement de l'écorce et du bois dont le goût leur est fort agréable, car ils préfèrent l'écorce fraîche et le bois tendre à la plupart des aliments ordinaires ; ils en font ample provision pour se nourrir pendant l'hiver (1) ; ils n'aiment pas le bois sec. C'est

(1) La provision pour huit ou dix castors est de vingt-cinq ou trente pieds en quarré, sur huit ou dix pieds de profondeur ; ils n'en ap-

dans l'eau et près de leurs habitations qu'ils établissent leur magasin ; chaque cabane a le sien proportionné au nombre de ses habitants, qui tous y ont un droit commun, et ne vont jamais piller leurs voisins. On a vu des bourgades composées de vingt ou de vingt-cinq cabanes : ces grands établissements sont rares, et cette espèce de république est ordinairement moins nombreuse ; elle n'est le plus souvent composée que de dix ou douze tribus, dont chacune a son quartier, son magasin, son habitation séparée ; ils ne souffrent pas que des étrangers viennent s'établir dans leurs enceintes. Les plus petites cabanes contiennent deux, quatre, six, et les plus grandes dix-huit, vingt, et même, dit-on, jusqu'à trente castors, presque toujours en nombre pair, autant de femelles que de mâles ; ainsi, en comptant même au rabais, on peut dire que leur société est souvent composée de cent cinquante ou deux cents ouvriers associés, qui tous ont travaillé d'abord en corps pour élever le grand ouvrage public, et ensuite par compagnie pour édifier des habitations particulières. Quelque nombreuse que soit cette société, la paix s'y maintient sans altération ; le travail commun a resserré leur union ; les commodités qu'ils se sont procurées,

---

portent dans leurs cabanes que quand ils sont coupés menus, et tout prêts à manger : ils aiment mieux le bois frais que le bois flotté, et vont de temps en temps pendant l'hiver en manger dans le bois. Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1704. — Mémoire de M. Sarrasin.

l'abondance des vivres qu'ils amassent et consomment ensemble, servent à l'entretenir; des appétits modérés, des goûts simples, de l'aversion pour la chair et le sang, leur ôtent jusqu'à l'idée de rapine et de guerre : ils jouissent de tous les biens que l'homme ne sait que désirer. Amis entre eux, s'ils ont quelques ennemis au dehors, ils savent les éviter; ils s'avertissent en frappant avec leur queue sur l'eau un coup qui retentit au loin dans toutes les voûtes des habitations; chacun prend son parti, ou de plonger dans le lac, ou de se receler dans leurs murs qui ne craignent que le feu du ciel ou le fer de l'homme, et qu'aucun animal n'ose entreprendre d'ouvrir ou renverser. Ces asiles sont non seulement très-sûrs, mais encore très-propres et très-commodes; le plancher est jonché de verdure; des rameaux de buis et de sapin leur servent de tapis, sur lequel ils ne font ni ne souffrent jamais aucune ordure: la fenêtre qui regarde sur l'eau leur sert de balcon pour se tenir au frais et prendre le bain pendant la plus grande partie du jour; ils s'y tiennent debout, la tête et les parties antérieures du corps élevées, et toutes les parties postérieures plongées dans l'eau : cette fenêtre est percée avec précaution; l'ouverture en est assez élevée pour ne pouvoir jamais être fermée par les glaces, qui, dans le climat de nos castors, ont quelquefois deux ou trois pieds d'épaisseur; ils en abaissent alors la tablette, coupent en pente les pieux sur

lesquels elle était appuyée, et se font une issue jusqu'à l'eau sous la glace. Cet élément liquide leur est si nécessaire, ou plutôt leur fait tant de plaisir, qu'ils semblent ne pouvoir s'en passer : ils vont quelquefois assez loin sous la glace; c'est alors qu'on les prend aisément en attaquant d'un côté la cabane, et les attendant en même temps à un trou qu'on pratique dans la glace à quelque distance, et où ils sont obligés d'arriver pour respirer. L'habitude qu'ils ont de tenir continuellement la queue et toutes les parties postérieures du corps dans l'eau, paraît avoir changé la nature de leur chair; celle des parties antérieures jusqu'aux reins a la qualité, le goût, la consistance de la chair des animaux de la terre et de l'air; celle des cuisses et de la queue a l'odeur, la saveur et toutes les qualités de celle du poisson : cette queue longue d'un pied, épaisse d'un pouce, et large de cinq ou six, est même une extrémité, une vraie portion de poisson attachée au corps d'un quadrupède; elle est entièrement recouverte d'écailles et d'une peau toute semblable à celle des gros poissons : on peut enlever ces écailles en les raclant au couteau; et lorsqu'elles sont tombées, l'on voit encore leur empreinte sur la peau, comme dans tous nos poissons.

C'est au commencement de l'été que les castors se rassemblent; ils emploient les mois de juillet et d'août à construire leur digue et leurs cabanes; ils font leur provision d'écorce et de bois dans le

mois de septembre; ensuite ils jouissent de leurs travaux, ils goûtent les douceurs domestiques: c'est le temps du repos; c'est mieux, c'est la saison des amours. Se connaissant, prévenus l'un pour l'autre par l'habitude, par les plaisirs et les peines d'un travail commun, chaque couple ne se forme point au hasard, ne se joint pas par pure nécessité de nature, mais s'unit par choix et s'assortit par goût : ils passent ensemble l'automne et l'hiver; contents l'un de l'autre, ils ne se quittent guère; à l'aise dans leur domicile, ils n'en sortent que pour faire des promenades agréables et utiles; ils en rapportent des écorces fraîches, qu'ils préfèrent à celles qui sont sèches ou trop imbibées d'eau. Les femelles portent, dit-on, quatre mois; elles mettent bas sur la fin de l'hiver, et produisent ordinairement deux ou trois petits: les mâles les quittent à peu près dans ce temps; ils vont à la campagne jouir des douceurs et des fruits du printemps; ils reviennent de temps en temps à la cabane, mais ils n'y séjournent plus : les mères y demeurent occupées à allaiter, à soigner, à élever leurs petits, qui sont en état de les suivre au bout de quelques semaines; elles vont à leur tour se promener, se rétablir à l'air, manger du poisson, des écrevisses, des écorces nouvelles, et passent ainsi l'été sur les eaux, dans les bois. Ils ne se rassemblent qu'en automne, à moins que les inondations n'aient renversé leur digue ou détruit leurs cabanes; car alors ils se

réunissent de bonne heure pour en réparer les brèches.

Il y a des lieux qu'ils habitent de préférence, où l'on a vu qu'après avoir détruit plusieurs fois leurs travaux, ils venaient tous les étés pour les réédifier, jusqu'à ce qu'enfin, fatigués de cette persécution, et affaiblis par la perte de plusieurs d'entre eux, ils ont pris le parti de changer de demeure et de se retirer au loin dans les solitudes les plus profondes. C'est principalement en hiver que les chasseurs les cherchent, parce que leur fourrure n'est parfaitement bonne que dans cette saison; et, lorsqu'après avoir ruiné leurs établissements, il arrive qu'ils en prennent en grand nombre, la société trop réduite ne se rétablit point; le petit nombre de ceux qui ont échappé à la mort ou à la captivité se disperse; ils deviennent fuyards; leur génie, flétri par la crainte, ne s'épanouit plus; ils s'enfouissent eux et tous leurs talents dans un terrier, où, rabaissés à la condition des autres animaux, ils mènent une vie timide, ne s'occupent plus que des besoins pressants, n'exercent que leurs facultés individuelles, et perdent sans retour les qualités sociales que nous venons d'admirer.

Quelque admirables en effet, quelque merveilleuses que puissent paraître les choses que nous venons d'exposer au sujet de la société et des travaux de nos castors, nous osons dire qu'on ne peut douter de leur réalité. Toutes les rela-

tions faites en différents temps par un grand nombre de témoins oculaires (1) s'accordent sur tous les faits que nous avons rapportés ; et si notre récit diffère de celui de quelques-uns d'entre eux, ce n'est que dans les points où ils nous ont paru enfler le merveilleux, aller au-delà du vrai, et quelquefois même de toute vraisemblance : car on ne s'est pas borné à dire que les castors avaient des mœurs sociales et des talents évidents pour l'architecture, mais on a assuré qu'on ne pouvait leur refuser des idées générales de police et de gouvernement ; que leur société étant une fois formée, ils savaient réduire en esclavage les voyageurs, les étrangers ; qu'ils s'en servaient pour porter leur terre, traîner leur bois ; qu'ils trai-

(1) Voyez, sur l'histoire des Castors, Olaüs Magnus dans sa Description des pays septentrionaux ; les Voyages du baron de la Hontan, tome II, page 155 et suiv. ; le Museum Wormianum, page 320 ; l'Histoire de l'Amérique septentrionale par Bacqueville de la Poterie, Rouen, 1722, tome I, page 133 ; Mémoire sur le castor, par M. Sarrasin, inséré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1704 ; la Relation d'un voyage en Acadie, par Dierville, Rouen, 1708, page 126 et suiv. ; les Nouvelles Découvertes dans l'Amérique septentrionale, Paris, 1697, page 133 ; l'Histoire de la Nouvelle-France, par le P. Charlevoix, Paris, 1744, tome II, page 98 et suiv. ; le Voyage de Robert Lade, traduit de l'anglais par M. l'abbé Prevost, tome II, p. 226 ; le Grand Voyage au pays des Hurons, par Sagard Théodat, Paris, 1632, page 319 et suiv. ; le Voyage à la baie de Hudson, par Ellis, Paris, 1749, tome II, pages 61 et 62. Voyez aussi Gesner, Aldrovande, Jonston, Klein, etc., à l'article du Castor ; le Traité du Castor, par Jean Marius, Paris, 1746 ; l'Histoire de la Virginie, traduite de l'anglais, Orléans, 1707, page 406 ; l'Histoire Naturelle du P. Rzaczinsky, à l'article du Castor, etc., etc.

taient de même les paresseux d'entre eux qui ne voulaient, et les vieux qui ne pouvaient pas travailler; qu'ils les renversaient sur le dos, les faisaient servir de charrette pour voiturer leurs matériaux; que ces républicains ne s'assemblaient jamais qu'en nombre impair, pour que dans leurs conseils il y eût toujours une voix prépondérante; que la société entière avait un président; que chaque tribu avait son intendant; qu'ils avaient des sentinelles établies pour la garde publique; que, quand ils étaient poursuivis, ils ne manquaient pas de s'arracher les testicules pour satisfaire à la cupidité des chasseurs; qu'ils se montraient ainsi mutilés pour trouver grace à leurs yeux, etc., etc. (1). Autant nous sommes éloignés de croire à ces fables, ou de recevoir ces exagérations, autant il nous paraît difficile de se refuser à admettre des faits constatés, confirmés, et moralement très-certains. On a mille fois vu, revu, détruit, renversé leurs ouvrages; on les a mesurés, dessinés, gravés; enfin, ce qui ne laisse aucun doute, ce qui est plus fort que tous les témoignages passés, c'est que nous en avons de récents et d'actuels; c'est qu'il en subsiste encore, de ces ouvrages singuliers, qui, quoique moins communs que dans les premiers temps de la découverte de l'Amérique septentrionale,

(1) Voyez Élien et tous les anciens, à l'exception de Pline, qui nie ce fait avec raison. Voyez aussi sur les autres faits la plupart des auteurs que nous avons cités dans la note précédente.

se trouvent cependant en assez grand nombre pour que tous les missionnaires, tous les voyageurs, même les plus nouveaux, qui se sont avancés dans les terres du nord, assurent en avoir rencontré.

Tous s'accordent à dire qu'outre les castors qui sont en société, on rencontre partout dans le même climat des castors solitaires, lesquels rejetés, disent-ils, de la société pour leurs défauts, ne participent à aucun de ses avantages, n'ont ni maison, ni magasin, et demeurent, comme le blaireau, dans un boyau sous terre ; on a même appelé ces castors solitaires, *castors terriers :* ils sont aisés à reconnaître ; leur robe est sale, le poil est rongé sur le dos par le frottement de la terre ; ils habitent, comme les autres, assez volontiers au bord des eaux, où quelques-uns même creusent un fossé de quelques pieds de profondeur, pour former un petit étang qui arrive jusqu'à l'ouverture de leur terrier, qui s'étend quelquefois à plus de cent pieds en longueur, et va toujours en s'élevant, afin qu'ils aient la facilité de se retirer en haut à mesure que l'eau s'élève dans les inondations ; mais il s'en trouve aussi, de ces castors solitaires, qui habitent assez loin des eaux dans les terres. Tous nos bièvres d'Europe sont des castors terriers et solitaires, dont la fourrure n'est pas à beaucoup près aussi belle que celle des castors qui vivent en société : tous diffèrent par la couleur, suivant le climat qu'ils habitent. Dans les con-

trées du nord les plus reculées, ils sont tout noirs, et ce sont les plus beaux : parmi ces castors noirs, il s'en trouve quelquefois de tout blancs, ou de blancs tachés de gris, et mêlés de roux sur le chignon et sur la croupe (1). A mesure qu'on s'éloigne du nord, la couleur s'éclaircit et se mêle; ils sont couleur de marron dans la partie septentrionale du Canada, châtains vers la partie méridionale, et jaunes ou couleur de paille chez les Illinois (2). On trouve des castors en Amérique, depuis le trentième degré de latitude nord, jusqu'au soixantième et au-delà; ils sont très-communs vers le nord, et toujours en moindre nombre, à mesure qu'on avance vers le midi. C'est la même chose dans l'ancien continent; on n'en trouve en quantité que dans les contrées les plus septentrionales, et ils sont très-rares en France, en Espagne, en Italie, en Grèce et en Égypte. Les anciens les connaissaient : il était défendu de les tuer dans la religion des Mages. Ils étaient communs sur les rives du Pont-Euxin; on a même appelé le castor, *canis ponticus* : mais apparemment que ces animaux n'étaient pas assez tranquilles sur les bords de cette mer, qui en effet sont fréquentés par les hommes de temps immémorial, puisqu'aucun des anciens ne parle de leur société ni de leurs

(1) Castor albus caudâ horizontaliter planâ; Brisson, Regn. animal., pag. 94 et suiv.

(2) Histoire de la Nouvelle-France par le P. Charlevoix; Paris, 1744, tome II, pages 94 et suivantes.

travaux. Ælien surtout, qui marque un si grand faible pour le merveilleux, et qui, je crois, a écrit le premier que le castor se coupe les testicules pour les laisser ramasser au chasseur (1), n'aurait pas manqué de parler des merveilles de leur république, en exagérant leur génie et leurs talents pour l'architecture. Pline lui-même, Pline, dont l'esprit fier, triste et sublime, déprise toujours l'homme pour exalter la nature, se serait-il abstenu de comparer les travaux de Romulus à ceux de nos castors? Il paraît donc certain qu'aucun des anciens n'a connu leur industrie pour bâtir; et quoiqu'on ait trouvé dans les derniers siècles des castors cabanés en Norwége, et dans les autres provinces les plus septentrionales de l'Europe, et qu'il y ait apparence que les anciens castors bâtissaient aussi bien que les castors modernes, comme les Romains n'avaient pas pénétré jusque-là, il n'est pas surprenant que leurs écrivains n'en fassent aucune mention.

Plusieurs auteurs ont écrit que le castor, étant un animal aquatique, ne pouvait vivre sur terre et sans eau: cette opinion n'est pas vraie; car le castor que nous avons vivant, ayant été pris tout jeune en Canada, et ayant été toujours élevé dans la maison, ne connaissait pas l'eau, lorsqu'on nous l'a remis; il craignait et refusait d'y entrer: mais l'ayant une fois plongé et retenu d'abord par

(1) Hist. animal. lib. 6, cap. 34.

force dans un bassin, il s'y trouva si bien au bout de quelques minutes, qu'il ne cherchait point à en sortir; et lorsqu'on le laissait libre, il y retournait très-souvent de lui-même; il se vautrait aussi dans la boue et sur le pavé mouillé. Un jour il s'échappa, et descendit par un escalier de cave dans les voûtes des carrières qui sont sous le terrain du Jardin-royal; il s'enfuit assez loin, en nageant sur les mares d'eau qui sont au fond de ces carrières: cependant, dès qu'il vit la lumière des flambeaux que nous y fîmes porter pour le chercher, il revint à ceux qui l'appelaient, et se laissa prendre aisément. Il est familier sans être caressant; il demande à manger à ceux qui sont à table; ses instances sont un petit cri plaintif et quelques gestes de la main: dès qu'on lui donne un morceau, il l'emporte, et se cache pour le manger à son aise; il dort assez souvent, et se repose sur le ventre; il mange de tout, à l'exception de la viande, qu'il refuse constamment, cuite ou crue; il ronge tout ce qu'il trouve, les étoffes, les meubles, le bois; et l'on a été obligé de doubler de fer-blanc le tonneau dans lequel il a été transporté.

Les castors habitent de préférence sur les bords des lacs, des rivières et des autres eaux douces; cependant il s'en trouve au bord de la mer; mais c'est principalement sur les mers septentrionales, et surtout dans les golfes méditerranés qui reçoivent de grands fleuves, et dont

les eaux sont peu salées. Ils sont ennemis de la loutre; ils la chassent, et ne lui permettent pas de paraître sur les eaux qu'ils fréquentent. La fourrure du castor est encore plus belle et plus fournie que celle de la loutre : elle est composée de deux sortes de poils; l'un plus court, mais très-touffu, fin comme le duvet, impénétrable à l'eau, revêt immédiatement la peau; l'autre plus long, plus ferme, plus lustré, mais plus rare, recouvre ce premier vêtement, lui sert, pour ainsi dire, de surtout, le défend des ordures, de la poussière, de la fange : ce second poil n'a que peu de valeur; ce n'est que le premier que l'on emploie dans nos manufactures. Les fourrures les plus noires sont ordinairement les plus fournies, et par conséquent les plus estimées; celles des castors terriers sont fort inférieures à celles des castors cabanés. Les castors sont sujets à la mue pendant l'été, comme tous les autres quadrupèdes; aussi la fourrure de ceux qui sont pris dans cette saison n'a que peu de valeur. La fourrure des castors blancs est estimée à cause de sa rareté, et les parfaitement noirs sont presque aussi rares que les blancs.

Mais, indépendamment de la fourrure, qui est ce que le castor fournit de plus précieux, il donne encore une matière dont on fait un grand usage en médecine. Cette matière, que l'on a appelée *castoreum*, est contenue dans deux grosses vésicules, que les anciens avaient prises pour les

testicules de l'animal : nous n'en donnerons pas la description ni les usages (1), parce qu'on les trouve dans toutes les pharmacopées (2). Les sauvages tirent, dit-on, de la queue du castor une huile dont ils se servent, comme de topique, pour différents maux. La chair du castor, quoique grasse et délicate, a toujours un goût amer assez désagréable : on assure qu'il a les os excessivement durs ; mais nous n'avons pas été à portée de vérifier ce fait, n'en ayant disséqué qu'un jeune : ses dents sont très-dures, et si tranchantes, qu'elles servent de couteau aux sauvages pour couper, creuser et polir le bois. Ils s'habillent de peaux de castors, et les portent en hiver le poil contre la chair : ce sont ces fourrures, imbibées de la sueur des sauvages, que l'on appelle *castor gras*, dont on ne se sert que pour les ouvrages les plus grossiers.

Le castor se sert de ses pieds de devant comme des mains, avec une adresse au moins égale à celle de l'écureuil ; les doigts en sont bien séparés, bien divisés, au lieu que ceux des pieds de derrière sont réunis entre eux par une forte mem-

(1) Voyez le Traité du castor, par Marius et Francus. Paris, 1746, in-12.

(2) On prétend que les castors font sortir la liqueur de leurs vésicules en les pressant avec le pied, qu'elle leur donne de l'appétit lorsqu'ils sont dégoûtés, et que les sauvages en frottent les piéges qu'ils leur tendent pour les y attirer. Ce qui paraît plus certain, c'est qu'il se sert de cette liqueur pour se graisser le poil.



brane; ils lui servent de nageoires, et s'élargissent comme ceux de l'oie, dont le castor a aussi en partie la démarche sur la terre. Il nage beaucoup mieux qu'il ne court : comme il a les jambes de devant bien plus courtes que celles de derrière, il marche toujours la tête baissée et le dos arqué. Il a les sens très-bons, l'odorat très-fin, et même susceptible; il paraît qu'il ne peut supporter ni la malpropreté, ni les mauvaises odeurs : lorsqu'on le retient trop long-temps en prison, et qu'il se trouve forcé d'y faire ses ordures : il les met près du seuil de la porte, et, dès qu'elle est ouverte, il les pousse dehors. Cette habitude de propreté leur est naturelle, et notre jeune castor ne manquait jamais de nettoyer ainsi sa chambre. A l'âge d'un an, il a donné des signes de chaleur, ce qui paraît indiquer qu'il avait pris dans cet espace de temps la plus grande partie de son accroissement; ainsi la durée de sa vie ne peut être bien longue, et c'est peut-être trop que de l'étendre à quinze ou vingt ans. Ce castor était très-petit pour son âge, et l'on ne doit pas s'en étonner, ayant presque, dès sa naissance, toujours été contraint, élevé, pour ainsi dire, à sec, ne connaissant pas l'eau jusqu'à l'âge de neuf mois, il n'a pu ni croître, ni se développer comme les autres qui jouissent de leur liberté et de cet élément qui paraît leur être presque aussi nécessaire que l'usage de la terre.

ADDITION A L'ARTICLE DU CASTOR.

Nous avons dit que le castor était un animal commun aux deux continents; il se trouve en effet tout aussi fréquemment en Sibérie qu'au Canada. On peut les apprivoiser aisément, et même leur apprendre à pêcher du poisson, et le rapporter à la maison. M. Kalm assure ce fait.

« J'ai vu, dit-il, en Amérique des castors tellement apprivoisés, qu'on les envoyait à la pêche, et qu'ils rapportaient leurs prises à leur maître. J'y ai vu aussi quelques loutres qui étaient si fort accoutumées avec les chiens et avec leurs maîtres, qu'elles les suivaient, les accompagnaient dans le bateau, sautaient dans l'eau, et, le moment d'après, revenaient avec un poisson (1). »

« Nous vîmes, dit M. Gmelin, dans une petite ville de Sibérie, un castor qu'on élevait dans la chambre et qu'on maniait comme on voulait. On m'assura que cet animal faisait quelquefois des voyages à une distance considérable, et qu'il enlevait aux autres castors leurs femelles, qu'il ramenait à la maison, et qu'après le temps de la chaleur passé elles s'en retournaient seules, et sans qu'il les conduisît (2). »

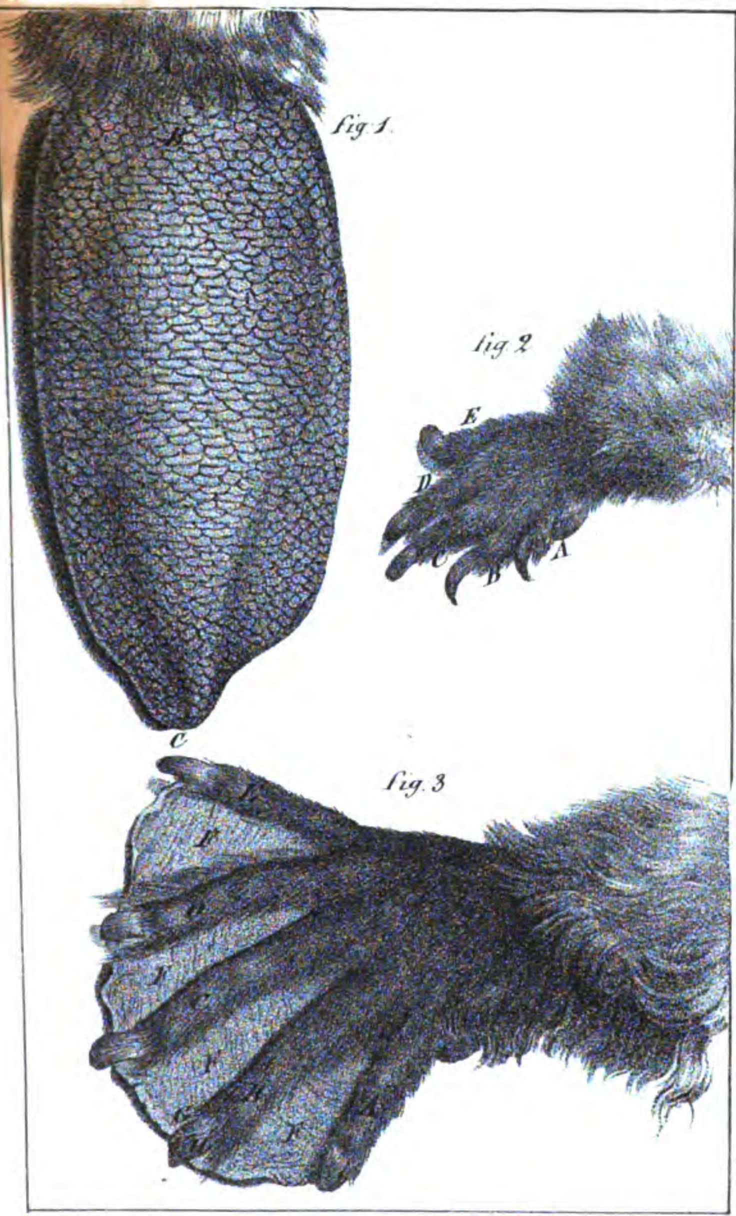
(1) Voyage de Kalm, tome II, page 350.

(2) Voyage de Kamtschatka, page 73.

DESCRIPTION DU CASTOR.

Le castor (*pl.* 185) ressemble au rat d'eau par la forme de la tête, à l'exception des oreilles, qui sont à proportion plus courtes; le chanfrein m'a paru plus arqué, et le sommet de la tête plus aplati; le museau est gros et court; le poil est si hérissé sur la tête, qu'il en cache la vraie forme, et qu'il couvre en partie les yeux, qui sont beaucoup plus petits que ceux du rat d'eau. Le cou est court, et il paraît aussi gros que la tête. Le corps a plus de longueur à proportion que celui de la marmotte, mais il est aussi gros, surtout dans la partie postérieure: les jambes sont très-courtes, principalement celles de devant, dont les pieds sont un peu tournés en dedans; les pieds de derrière le sont beaucoup plus, de façon qu'on ne les voit presque pas lorsque le castor marche.

La queue (*pl.* 186) a une conformation fort extraordinaire; elle est très-large, en partie garnie de poil et en partie écailleuse. L'origine (*A*) du tronçon de la queue du castor, qui a servi de sujet pour cette description, était garnie de poil sur la longueur de trois pouces depuis l'anus; cette portion de la queue avait environ deux pouces et demi de largeur, et un pouce



Meunier direx. Litho. de C. Motte.

et demi d'épaisseur; le reste (*BC*) avait une forme approchante de l'ovale, cependant elle était terminée par une pointe (*C*): cette autre portion avait huit pouces de longueur, trois pouces huit lignes de largeur dans le milieu, et environ huit lignes d'épaisseur; elle était couverte d'écailles sur la face supérieure, sur l'inférieure et sur les bords: les écailles du dessus étaient un peu convexes; celles du dessous avaient une légère concavité, et celles des côtés étaient les plus petites; les plus grandes avaient, dans la partie qui paraissait à découvert, trois lignes et demie de largeur, et deux lignes de longueur. L'animal porte toujours sa queue étendue horizontalement en arrière; elle n'est que peu flexible, cependant il en frappait la terre assez fort pour faire un bruit qui s'entendait de loin; il en frappait aussi l'eau, en nageant il s'en servait comme d'un aviron en la haussant et la baissant, ou en la tournant obliquement sur sa largeur.

Les pieds de devant (*fig.* 1, *pl.* 186) sont fort petits; ils avaient chacun cinq doigts, que l'animal tenait fort écartés les uns des autres en marchant; les deux premiers (*AB*) étaient à proportion plus petits que les autres, et avaient des ongles longs, étroits et pointus; ceux des trois autres doigts (*CDE*) étaient plus larges et sans pointe; les ongles du troisième et du quatrième doigt avaient autant de longueur que celui du second, mais l'ongle du cinquième doigt était plus court.

Les pieds de derrière (*fig.* 2) étaient beaucoup plus grands que ceux de devant; ils avaient aussi chacun cinq doigts (*ABCDE*) beaucoup plus longs, et il se trouvait entre eux une forte membrane (*FFFF*). Le troisième doigt était le plus long, mais il avait moins

de grosseur que le quatrième; les ongles de ces deux doigts étaient longs, larges et quarrés; ceux du premier et du cinquième étaient moins larges et pointus: le second doigt avait deux ongles, l'un en partie au-dessus et en partie à côté de l'autre; l'ongle supérieur et externe (*G*) était pointu, l'ongle inférieur et interne (*H*) était large et arrondi par le bout.

La démarche du castor est lourde et contrainte, parce que ses jambes de derrière sont mieux conformées pour nager que pour marcher: comme elles ont plus de longueur que celles de devant, et qu'elles sont terminées par un grand pied, l'animal semble faire de plus grands pas avec le train de derrière qu'avec celui de devant: et en effet, il est obligé de faire de plus grands mouvements, qui jettent la croupe alternativement à droite, à gauche, comme il arrive aux canards: cependant le castor ne laisse pas de marcher assez vite; il est vrai que ce n'est pas à proportion des efforts qu'il fait.

Lorsque le castor est arrêté, il a le dos très-arqué et la croupe ravalée de façon que, la partie postérieure du corps posant sur la terre, ce point d'appui, joint à ceux des pieds de derrière, qui portent aussi sur la terre jusque au bout du talon, donne à l'animal une assiette très-commode pour élever la partie antérieure du corps, comme font les écureuils et les rats. Dans cette attitude, il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour tâter, pour saisir, pour porter à sa bouche, et aussi pour s'appuyer contre les plans verticaux: alors le dos est en ligne droite; mais lorsque l'animal est, pour ainsi dire, debout sans aucun appui, le dos est très-arqué et la tête fort basse.

Le castor a deux sortes de poils, l'un plus ferme et plus long que l'autre, qui est une sorte de duvet doux comme de la soie, et disposé par flocons comme de la laine; il s'était même pelotonné comme du feutre sur le dos de l'animal. Ce duvet avait une couleur cendrée sur le dos, et une couleur de gris de perle sur le ventre : partout la pointe était brune-jaunâtre. Les longs poils avaient une couleur cendrée sur environ les deux tiers de leur longueur depuis la racine; l'autre tiers était de couleur brune, teinte de roux et luisante, qui prenait diverses nuances à divers aspects, et qui en avait toujours de différentes sur différentes parties du corps : cette couleur était d'un roux très-ardent sur le dessus de la tête et du cou, sur le dos, sur les côtés du corps et sur la croupe. Les poils étaient luisants lorsqu'on se plaçait au-devant de l'animal pour le regarder, mais ils n'avaient plus de brillant, et le roux était moins ardent lorsqu'on était placé en arrière. La poitrine et les jambes de derrière étaient brunes; les côtés de la tête avaient une couleur rousse très-pâle ; les quatre pieds étaient bruns : les crins des moustaches avaient deux pouces et demi de longueur; ils étaient gros et noirs. La partie écailleuse de la queue avait une couleur grise.

Le castor qui a servi de sujet pour la description précédente n'avait pas encore atteint toute la grandeur à laquelle il devait parvenir par la suite; c'est pourquoi j'ai pris les dimensions, rapportées dans la table suivante, sur un castor de la ménagerie de Versailles, qui m'a paru avoir tout son accroissement : il est d'une couleur plus foncée que celle de notre castor.

On ne doute pas que le bièvre ne soit le même animal que le castor : quoiqu'il y ait encore des bièvres

en Languedoc, nous n'avons pu avoir un de ces animaux pour le comparer au castor; ils sont à présent très-rares : cependant il y a au cabinet un pied de devant et un pied de derrière du côté gauche, et la longue dent du côté droit de la mâchoire inférieure d'un bièvre du Gardon. J'ai comparé ces parties à celles qui y correspondaient dans notre castor, et je n'ai aperçu aucune différence de figure : le double ongle du second doigt du pied de derrière, que je cite par préférence, parce que c'est un caractère très-particulier, se trouvait dans le pied du bièvre comme dans celui du castor, et avait précisément la même conformation. Le poil qui tient aux deux pieds du bièvre a une couleur moins brune que dans le castor, et presque jaunâtre; mais ce poil a peut-être été décoloré par la chaleur du feu auquel il a été exposé, lorsque l'on a fait dessécher ces parties du bièvre.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus......	2	0	6
Hauteur du train de devant.................	0	10	4
Hauteur du milieu du corps.................	1	0	6
Hauteur du train de derrière...............	0	11	0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput........................	0	5	0
Circonférence du bout du museau............	0	6	0
Contour de l'ouverture de la bouche.........	0	3	6
Distance entre les deux naseaux.............	0	0	7
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil..........................	0	2	0
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.....	0	2	0
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.......	0	0	$3\frac{1}{2}$
Ouverture de l'œil.........................	0	0	$1\frac{3}{4}$

	pi.	po.	lig.
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein	0	2	6
La même distance mesurée en ligne droite	0	1	11
Longueur des oreilles	0	0	11
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	1	8
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	2	8
Longueur du cou	0	0	9
Circonférence du cou	1	1	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	1	8	6
La même circonférence à l'endroit le plus gros	1	11	6
La même circonférence devant les jambes de derrière	2	1	6
Longueur de la queue, depuis l'anus jusqu'à l'extrémité	1	0	0
Longueur de la partie revêtue de poil	0	3	0
Longueur de la partie écailleuse	0	9	0
Circonférence de la partie revêtue de poil	1	9	8
Largeur de la partie écailleuse	0	4	2
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	0	4	0
Largeur de l'avant-bras au coude	0	2	0
Épaisseur au même endroit	0	1	6
Circonférence du poignet	0	2	7
Circonférence du métacarpe	0	2	6
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	2	4
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	4	8
Largeur du haut de la jambe	0	2	0
Épaisseur	0	1	2
Largeur à l'endroit du talon	0	1	10
Circonférence du métatarse	0	4	3

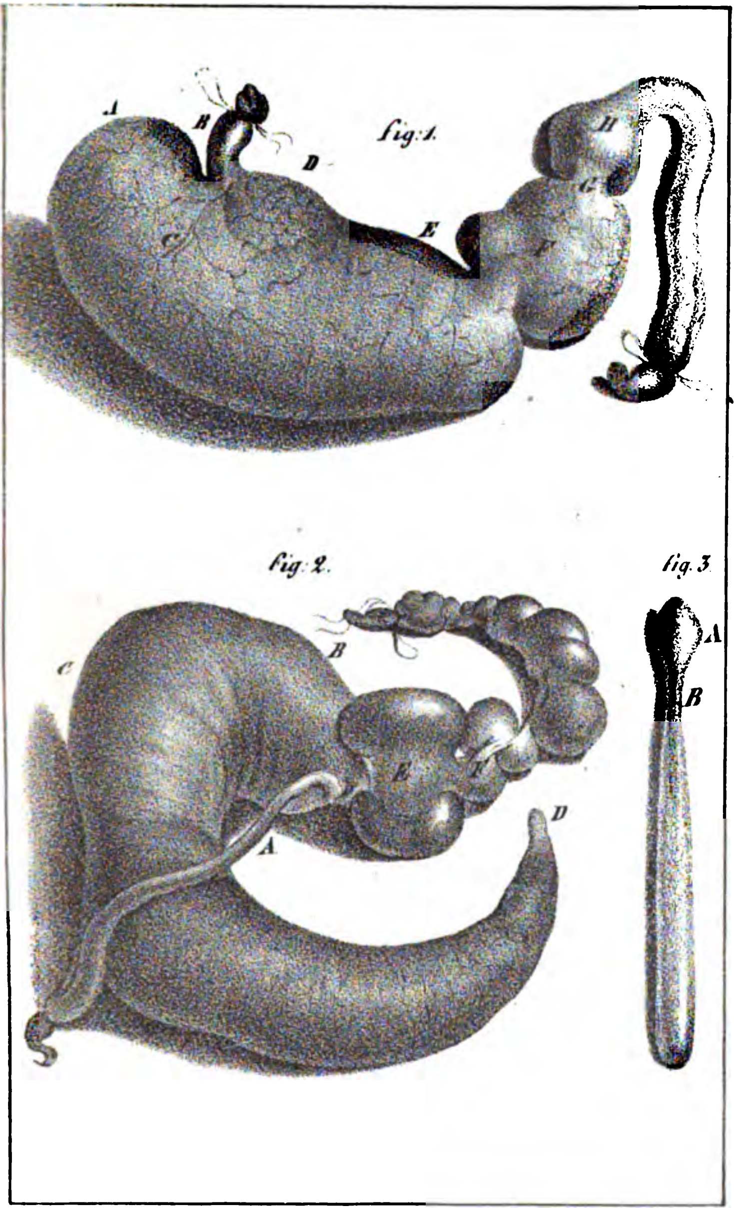
	pi.	po.	lig.
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	4	10
Largeur du pied de devant.	0	1	4 $\frac{1}{2}$
Largeur du pied de derrière	0	2	3
Longueur des plus grands ongles.	0	0	6
Largeur	0	0	4

Le castor qui a servi de sujet pour la description des parties intérieures et pour celle des parties extérieures avait un pied onze pouces quatre lignes de longueur, mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; il pesait dix-sept livres.

A l'ouverture de l'abdomen, l'épiploon s'est trouvé étendu sur les intestins grêles jusqu'au milieu de la région ombilicale, un peu plus prolongé à droite qu'à gauche; il était extrêmement mince.

Le foie s'étendait presque autant à gauche qu'à droite; l'estomac était dans la région épigastrique, et la première portion du cœcum se trouvait dans la partie postérieure de la région ombilicale, et y formait un arc de gauche à droite, dont la concavité était en arrière; ensuite le cœcum se prolongeait à gauche derrière l'estomac, et se repliait en arrière dans le côté gauche jusque dans la région iliaque.

Le duodénum était très-long; il s'étendait depuis le pylore jusqu'au côté droit derrière le foie; il se prolongeait en arrière d'un bout à l'autre du même côté droit, et ensuite dans la région iliaque et dans l'hypogastrique, et il revenait en avant le long du côté droit du rectum jusqu'à l'estomac, derrière lequel il se recourbait à droite; le duodénum tenait au rectum, dans toute l'étendue de cet intestin, par une membrane fort étroite. Le jéjunum faisait ses circonvolutions dans la région épigastrique et dans la partie antérieure du côté



Meunier direx. Litho de C. Motte

droit; celles de l'iléum étaient dans la région iliaque droite, et il se repliait à gauche dans l'ombilicale avant de se joindre au cœcum. Le colon formait une double courbure en forme d'S romaine dans le milieu du côté gauche, et ensuite un arc qui s'étendait dans la région iliaque gauche, dans l'hypogastrique et dans l'iliaque droite derrière l'arc du cœcum; enfin le colon formait plusieurs grandes circonvolutions entre les deux branches du duodénum, et sur le jéjunum et l'iléum, et il se repliait en dedans avant de se joindre au rectum.

L'estomac (*fig.* 1, *pl.* 187) avait une figure fort extraordinaire; il était très-allongé, cependant le grand cul-de-sac (*A*) n'avait pas beaucoup de profondeur, parce que l'œsophage (*B*) s'insérait dans la partie gauche (*C*) de l'estomac. Il y avait au côté droit de l'œsophage une très-grosse glande (*D*). La partie droite était très-mince à l'endroit du pli (*E*), et le reste (*F*) de cette partie, qui s'étendait depuis le pli jusqu'au pylore (*G*), était renflé sur le côté droit.

La glande (*D*) qui se trouvait sur la petite courbure de l'estomac au côté droit de l'insertion de l'œsophage avait quatorze lignes de longueur, un pouce de largeur et sept lignes d'épaisseur, et était composée de plusieurs petites glandes de la grosseur d'une lentille; elles renfermaient chacune une liqueur épaisse et blanchâtre, qui suintait dans l'estomac par quinze grands orifices placés sur trois lignes parallèles à la petite courbure de ce viscère.

Le duodénum était beaucoup plus gros à son origine (*H*, *fig.* 1, *pl.* 187) que dans tout le reste de son étendue; les intestins grêles avaient tous à peu près la même grosseur, excepté la dernière portion (*A*, *fig.* 2)

de l'iléum, qui était très-mince. Le cœcum (*BCD*) était fort long, et se terminait en pointe. Le colon avait une forme très-singulière à son origine (*E*); il paraissait former de chaque côté une poche ovoïde qui avait un pouce sept lignes de longueur, et un pouce deux lignes de diamètre. Ces deux poches étaient réunies par leur côté intérieur, et le prolongement (*F*) du colon sortait de l'endroit de leur réunion. Il y avait plusieurs étranglements dans l'étendue de cet intestin, qui diminuait peu à peu de grosseur jusqu'au rectum; celui-ci avait aussi beaucoup d'étranglements, mais moins de diamètre que le colon.

Le foie était composé de quatre lobes; le plus grand se trouvait dans le milieu, partagé en deux portions à peu près égales par une scissure dans laquelle étaient placés la vésicule du fiel et le ligament suspensoir. M. Perrault (1) a pris chacune de ces portions pour un lobe séparé, c'est pourquoi il a compté cinq lobes dans le foie du castor; mais, comme cette scissure ne s'étend pas à beaucoup près jusqu'à la racine du foie, je regarde les deux portions qu'elle sépare comme appartenantes à un seul lobe. Il y avait deux petits lobules sur la face postérieure de ce grand lobe du milieu, l'un au-dessus de la vésicule du fiel, et l'autre sur la partie droite. Il se trouvait à gauche un lobe presque aussi grand que celui du milieu, et un autre qui était le plus petit des quatre, et qui tenait à la racine du foie: il n'y avait qu'un lobe à droite, mais il était divisé en deux parties par une scissure très-profonde. Le foie

(1) Mémoire pour servir à l'Histoire naturelle des Animaux, partie I, page 147.

avait au dehors et au dedans une couleur brune-rougeâtre; il pesait huit onces quatre gros.

La vésicule du fiel était grande; elle avait la figure d'une poire, et elle contenait une liqueur verdâtre, teinte de jaunâtre, qui pesait deux gros et demi.

La rate (*fig.* 3, *pl.* 187) était allongée; elle avait peu de diamètre et était presque cylindrique, excepté à l'extrémité supérieure (*A*), qui avait plus de largeur que le reste, et qui était aplatie à peu près comme la tête d'un serpent; car la partie (*B*) qui se trouvait près de cette extrémité avait moins de diamètre que le reste, et semblait représenter le cou du serpent. La rate avait à peu près la même couleur que le foie; elle pesait un gros et cinquante-quatre grains.

Le pancréas était très-allongé et fort mince; il s'étendait depuis la rate de gauche à droite sur l'estomac, et le long du duodénum jusqu'à sa première courbure; il suivait le duodénum dans le côté droit jusqu'à la région iliaque droite, où il se repliait avec cet intestin, et enfin il remontait dans la partie postérieure de la région ombilicale. Il y avait quelques petites branches parallèles à son corps, une derrière le foie, et six à l'endroit de la courbure qui était dans la région iliaque: ces six branches s'étendaient en avant. Le pancréas étant détaché avait un pied neuf pouces de longueur; ainsi il était beaucoup plus long à proportion que celui des autres animaux qui ont déja été décrits dans cet ouvrage.

Les reins avaient une forme à peu près ovoïde; on n'y voyait point d'enfoncement lorsqu'on les regardait par leur face supérieure, mais il était bien marqué sur l'inférieure. La partie antérieure du rein gauche était

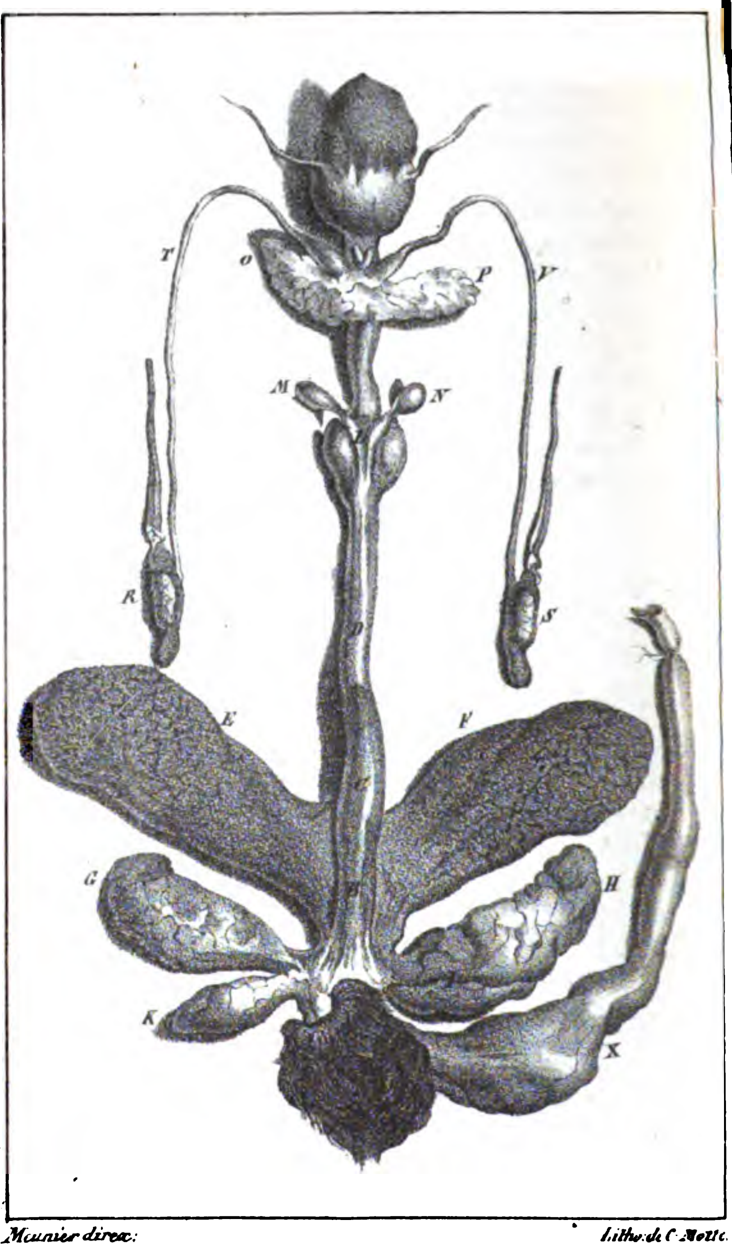
terminée par une petite pointe, et il y avait une petite gouttière qui s'étendait sur le côté extérieur depuis la pointe.

Les capsules atrabilaires étaient de couleur brune; elles se trouvaient au devant du côté intérieur de chaque rein; elles avaient six lignes de longueur, trois lignes de largeur et deux lignes d'épaisseur; la substance intérieure était de couleur grise.

Il y avait dans le poumon droit quatre lobes, et deux dans le gauche; ils étaient tous placés comme dans la plupart des autres animaux. Le cœur était gros, peu allongé, et presque rond; il sortait trois petites branches de la crosse de l'aorte; il restait encore une petite ouverture dans le canal artériel, mais très-petite: j'ai vu les vestiges du trou oval qui était fermé par une membrane mince et transparente, et j'ai reconnu que ce trou avait eu trois lignes et demie de diamètre, mais je n'y ai aperçu aucune ouverture.

La langue était épaisse, arrondie par le bout, et partagée en deux portions égales par un sillon qui s'étendait le long de la partie antérieure; il y avait deux autres sillons parallèles à celui du milieu, mais plus étroits et plus courts, ils n'en étaient éloignés chacun que d'une ligne. La partie antérieure était garnie de papilles presque imperceptibles, et parsemée de grains ronds assez gros; la partie postérieure était renflée, et semblait être recouverte par une petite langue qui était aussi garnie de très-petites papilles et de grains ronds. L'épiglotte était pointue.

Le palais était traversé au devant des dents mâchelières par quatre sillons très-larges et profonds, dont les bords étaient gros et formaient un angle saillant en



Meunier direx: Litho: de C. Motte.

arrière au milieu de leur longueur : le reste du palais, entre les dents mâchelières, était uni. Il y avait derrière les deux dents de devant une tache noire et triangulaire dont la base était contre les dents, la pointe se prolongeait en une ligne de même couleur, fort étroite, et longue d'un demi-pouce; elle aboutissait au milieu d'une ligne beaucoup plus courte et transversale, placée près du bord du premier sillon : cette petite ligne n'avait qu'un quart de pouce de longueur, et était terminée à chaque bout par une tache ronde et noire.

Le cerveau n'avait point d'anfractuosités, mais seulement deux petites fossettes, une sur la partie antérieure de chaque hémisphère; elles correspondaient à deux tubérosités du crâne : le cerveau pesait quatre gros et demi. Le cervelet avait des cannelures comme celui de la plupart des animaux, mais il était plus étroit; il pesait un gros et demi.

L'urètre et l'anus n'avaient qu'une ouverture commune (*A*, *pl.* 188) au dehors; elle était placée à distance égale de la partie postérieure des os pubis et de l'extrémité antérieure de la partie écailleuse de la queue. Le prépuce (*B*) formait un fourreau fort allongé, qui s'étendait depuis l'ouverture commune (*A*) jusque sous les os pubis. Le gland (*C*) de la verge (*D*) se trouvait dans la partie antérieure de ce fourreau, et n'occupait qu'environ le tiers de sa longueur; la partie moyenne (*B*) tenait à deux très-grandes poches (*EF*), une de chaque côté. Ces poches étaient de couleur cendrée; elles avaient trois pouces trois lignes de longueur, treize lignes de largeur et quatre lignes d'épaisseur; elles s'étendaient chacune en ligne droite, mais comme cette ligne était dirigée un peu obliquement en arrière, les

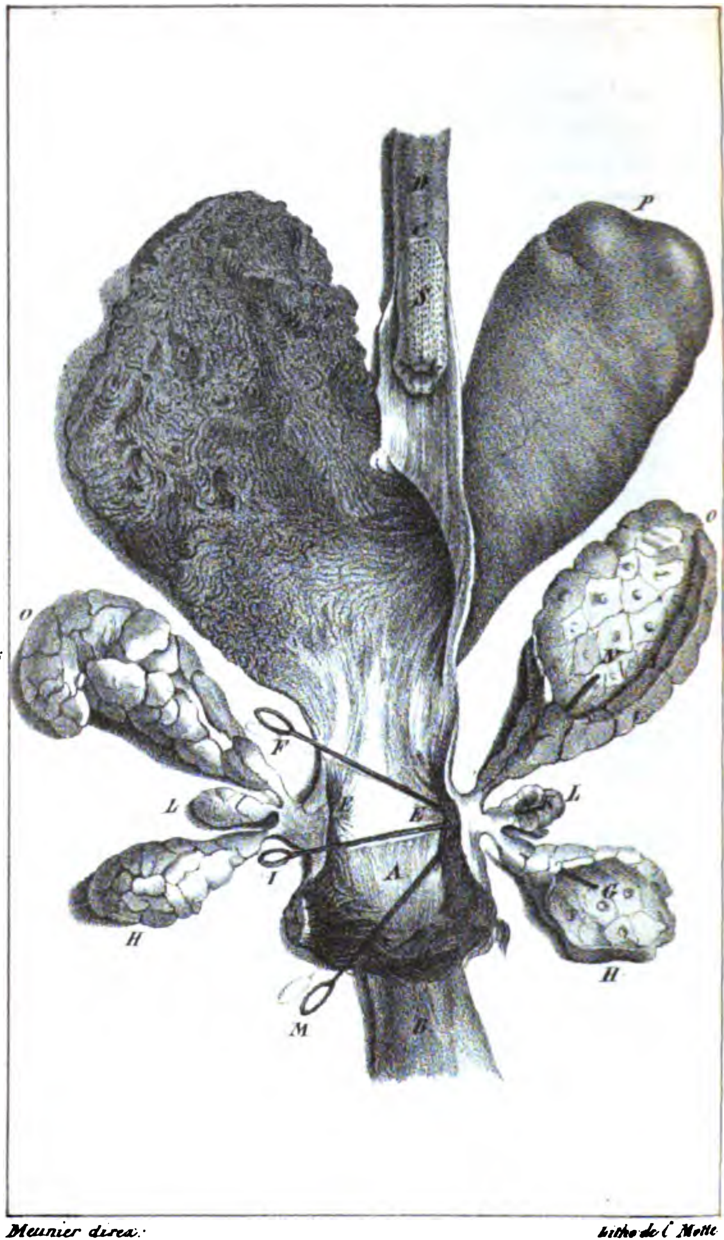
deux poches formaient à peu près un angle droit à l'endroit de leur réunion avec le fourreau formé par le prépuce; l'extrémité des poches était arrondie, et il y avait sur leur surface quelques rides différemment contournées, et qui ressemblaient à des tubercules fort plats.

Entre ces premières poches et l'ouverture commune à l'urètre et au rectum, il se trouvait deux grosses glandes (*GH*) fort allongées, qui avaient deux pouces cinq lignes de longueur, dix lignes de largeur et six lignes d'épaisseur : leur direction était la même que celle des deux poches dont il a été fait mention; elles avaient une couleur jaunâtre, et toute l'apparence de glandes conglomérées; leur extrémité était recourbée en dedans, et la partie qui tenait au prépuce n'avait que quatre lignes de diamètre.

On voyait un sillon (*I*) qui s'étendait depuis l'origine de chacune de ces glandes jusqu'au milieu de leur côté postérieur : en coupant le tissu cellulaire qui s'est trouvé dans ce sillon, j'ai séparé de chacune des grosses glandes une portion (*K*) qui formait une petite glande de figure ovoïde, dont le grand diamètre avait quinze lignes, et le petit cinq lignes.

La verge (*D*) avait une forme à peu près cylindrique; il se trouvait près de la bifurcation (*L*) des corps caverneux deux glandes (*MN*), une de chaque côté de l'urètre, qui m'ont paru être les prostates, et qui avaient quatre lignes de longueur, trois lignes de largeur et deux lignes d'épaisseur; elles tenaient chacune à un pédicule long de quatre lignes, qui aboutissait à l'urètre.

Les vésicules séminales (*OP*) étaient placées près de la vessie (*Q*), à treize lignes de distance des prostates;



Meunier direx. Litho de C. Motte

elles étaient oblongues, et avaient chacune un pouce de longueur, cinq lignes de largeur et trois lignes d'épaisseur : on y apercevait de gros tubercules ; elles avaient une couleur jaunâtre.

Les testicules (*RS*) étaient très-petits, relativement à la grosseur de l'animal ; ils avaient la forme d'une olive ; leur couleur était jaunâtre à l'extérieur, et blanchâtre à l'intérieur. Les canaux déférents (*TV*) avaient peu de longueur, aussi les testicules ne sortaient-ils pas au dehors de l'abdomen. Le diamètre des canaux déférents était beaucoup plus grand près de la vessie que dans tout le reste de leur étendue.

Après avoir ouvert le prépuce (*A*, *pl.* 189) depuis le bord de l'orifice qui lui était commun avec le rectum (*B*, *pl.* 189, et *X*, *pl.* 188) jusqu'à son insertion (*C*, *pl.* 189) avec la verge (*D*), il s'est trouvé de chaque côté, à sept ou huit lignes au-dessus de ce bord, une cavité conique (*EE*) qui avait environ trois lignes de diamètre à son ouverture, et trois lignes de profondeur : le fond de cette cavité touchait à l'extrémité des grosses glandes jaunes et tuberculeuses (*GH*, *pl.* 188). En poussant ces glandes du côté du prépuce, les parois de la cavité se renversaient sur l'extrémité de la glande, et formaient un cone solide qui avait autant de hauteur et de diamètre que la cavité qui l'avait précédé. En comprimant ces glandes dans cette situation, l'on voyait suinter une liqueur jaunâtre par trois petits orifices placés sur une même ligne fort près les uns des autres : j'y ai fait entrer trois stilets ; le premier (*FG*, *pl.* 189) pénétrait dans la petite glande (*K*, *pl.* 188, et *HH*, *pl.* 189) dont il est fait mention dans la description du castor par M. Perrault ; le second stilet (*IK*, *pl.* 189)

est entré dans une glande encore plus petite (*LL*), qui n'avait pas été remarquée jusqu'à présent ; le troisième stilet (*MN*) s'est trouvé dans la plus grosse (*OO*) des trois glandes. On voyait à l'extérieur les conduits excrétoires dans lesquels passaient les stilets pour entrer dans le milieu des glandes : ces conduits et leurs orifices dans l'urètre étaient fort apparents, surtout par les gouttes de liqueur qui en suintaient lorsque les glandes étaient comprimées. Je suis surpris qu'on ne les ait pas remarqués dans le castor dont M. Perrault a donné la description (1), puisqu'il était plus grand que celui dont il s'agit ici ; car il avait à peu près la même grandeur que le castor de la ménagerie de Versailles, sur lequel les dimensions rapportées dans la table précédente ont été prises.

En coupant le tissu cellulaire qui attachait les petites glandes les unes aux autres dans chacune des grandes (*HLO*), j'ai séparé ces petites glandes jusqu'à la profondeur d'une ligne et demie, et j'ai coupé un sac qui formait un vide au milieu du corps de chacune des trois grosses glandes : après avoir ouvert ce sac, j'ai vu ses parois intérieures (*GKN*) qui étaient percées par les orifices des petites glandes. En examinant de près la coupe, et en soufflant dessus avec un chalumeau, j'ai reconnu que chacune des petites glandes était composée de glandes encore plus petites, dont les tuyaux excrétoires aboutissaient à un canal commun qui perçait les parois intérieures du sac : j'y ai trouvé

(1) Voyez les Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des animaux ; partie I, pages 141, 144.

une matière épaisse, jaunâtre et de mauvaise odeur; cette matière a pris feu à la lumière d'une chandelle, comme l'a observé M. Perrault (1); elle jetait des particules enflammées qui pétillaient et jaillissaient de toutes parts : la même matière étant échauffée rendait une odeur plus exaltée et plus fétide, qui avait quelque rapport à celle du fromage de gruère fondu au feu.

Les grandes poches de couleur cendrée (*E F*, *pl.* 188) ayant été enflées, se sont tendues au point de faire disparaître les rides et les tubercules qui paraissaient d'abord à l'extérieur; elles formaient seulement quelques renflements qui rendaient leur surface inégale: elles avaient dans cet état (*P*, *pl.* 189) une figure ovoïde, dont la grande circonférence était de sept pouces et demi, et la petite de cinq pouces et demi. L'orifice (*Q*) de ces poches, qui communiquait dans l'urètre, était très-grand; étant étendu en rond, il avait un pouce quatre lignes de diamètre : les membranes de ces mêmes poches étaient minces; elles formaient sur les parois intérieures (*R*) de grosses rides, qui étaient enduites d'une petite couche de matière épaisse de couleur grise-foncée : cette matière avait une odeur très-forte et très-désagréable, qui le devenait encore plus lorsqu'on la brûlait; elle se réduisait en charbon sans jeter de particules enflammées, comme la matière des glandes dont il a été fait mention.

Le gland (*S*) était cylindrique; il y avait un petit sillon longitudinal sur le côté inférieur; toute sa surface était couverte de très-petites papilles roides, pointues, et dirigées en arrière; il renfermait un os dont l'extrémité antérieure était revêtue d'un champignon

(1) Pages 143 et 144.

noirâtre à peu près comme dans les singes; il y avait au-dessous de ce champignon une grande ouverture qui était l'orifice de l'urètre.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum	13	3	0
Circonférence du duodénum dans les endroits les plus gros	0	3	3
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	0
Circonférence du jéjunum dans les endroits les plus gros	0	1	10
Circonférence dans les endroïts les plus minces	0	1	6
Circonférence de l'iléum dans les endroits les plus gros	0	2	0
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	0	8
Longueur du cœcum	0	10	0
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	5	7
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	1	0
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	3	3
Circonférence daus les endrois les plus minces	0	1	6
Circonférence du rectum près du colon	0	1	1
Circonférence du rectum près de l'anus	0	3	0
Longueur du colon et du rectum pris ensemble	4	0	0
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	17	3	6
Grande circonférence de l'estomac	1	6	0
Petite circonférence	0	9	3
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite	0	3	8
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac	0	1	11
Circonférence de l'œsophage	0	1	0
Circonférence du pylore	0	1	6

	pi.	po.	lig.
Longueur du foie	0	5	10
Largeur	0	7	6
Sa plus grande épaisseur	0	8	0
Longueur de la vésicule du fiel	0	2	4
Son plus grand diamètre	0	1	1
Longueur de la rate	0	4	4
Diamètre de l'extrémité inférieure	0	0	3½
Diamètre près de l'extrémité supérieure	0	0	2½
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	6½
Épaisseur du pancréas	0	0	2
Longueur des reins	0	2	4
Largeur	0	1	6
Épaisseur	0	0	8
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	1	10
Largeur	0	3	8
Largeur de la partie charnue, entre le centre nerveux et le sternum	0	0	5
Largeur de chaque côté du centre nerveux	0	1	9
Circonférence de la base du cœur	0	4	6
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	1	10
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	1	6
Diamètre de l'aorte prise de dehors en dehors	0	0	3½
Longueur de la langue	0	2	8
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	0	4½
Largeur de la langue	0	1	1
Largeur des sillons du palais	0	0	2
Hauteur des bords	0	0	1
Longueur du cerveau	0	1	6
Largeur	0	1	5
Épaisseur	0	0	10
Longueur du cervelet	0	0	7

	pi.	po.	lig.
Largeur	0	1	2
Épaisseur	0	0	8 $\frac{1}{2}$
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland	0	2	3
Longueur du gland	0	1	1
Circonférence	0	1	0
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce	0	2	3
Circonférence	0	0	10
Longueur des testicules	0	0	8
Largeur	0	0	4
Épaisseur	0	0	3
Largeur de l'épididyme	0	0	1 $\frac{2}{3}$
Épaisseur	0	0	1
Longueur des canaux déférents	0	4	10
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue	0	0	0 $\frac{2}{3}$
Diamètre près de la vessie	0	0	2
Grande circonférence de la vessie	0	9	0
Petite circonférence	0	6	0
Circonférence de l'urètre	0	0	9

La tête du squelette du castor (*pl.* 185) ressemblait à celle du rat d'eau par la forme principale, mais elle en différait beaucoup dans le détail de ses différentes parties; le castor avait les apophyses mastoïdes plus grandes, le canal auditif plus saillant, le front et les os propres du nez plus larges, les ouvertures terminées par les arcades zygomatiques plus étroites, ces arcades plus larges, les apophyses coronoïdes de la mâchoire inférieure plus élevées, etc. Il n'y avait point de trou au-devant des orbites des yeux, ni d'apophyses à l'endroit du contour des branches de la mâchoire inférieure, etc.

Le castor a, comme le loir, le lérot et le muscardin, vingt dents, savoir, deux longues incisives au devant de chacune des mâchoires, et quatre mâchelières de chaque côté : ces dents ne m'ont paru différentes de celles de ces trois autres animaux qu'en ce que les incisives inférieures étaient moins longues, relativement aux supérieures.

Les apophyses épineuses des vertèbres cervicales étaient très-petites, à l'exception de celle de la seconde vertèbre, qui était longue, étroite, et dirigée obliquement en arrière.

Il y avait quinze vertèbres dorsales et quinze côtes, huit vraies et sept fausses : les apophyses épineuses des deux premières vertèbres étaient courtes et droites; celle de la troisième avait beaucoup plus de longueur, et était recourbée en arrière par l'extrémité : les apophyses épineuses des huit vertèbres suivantes étaient inclinées en arrière, et celles des quatre dernières étaient droites. Il y avait cinq os dans le sternum; les deux premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient avec les côtés de l'extrémité antérieure du premier os; l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux cinquièmes, sixièmes, septièmes et huitièmes côtes, qui s'articulaient avec les côtés du quatrième os.

Les vertèbres lombaires étaient au nombre de cinq; elles avaient les apophyses épineuses droites, et les accessoires dirigées obliquement en avant : les apophyses accessoires de la première vertèbre étaient les plus courtes, et celles de la quatrième étaient les plus longues.

La partie antérieure de l'os de la hanche avait trois

faces concaves, une supérieure qui était la plus large, et deux inférieures dont l'interne était la plus concave.

L'os sacrum était composé de cinq fausses vertèbres, et la queue de vingt-quatre : les apophyses accessoires des dernières fausses vertèbres de l'os sacrum étaient plus longues que celles des premières, et au contraire celles des fausses vertèbres de la queue avaient d'autant moins de longueur et de largeur qu'elles se trouvaient placées plus près de son extrémité ; les quatre dernières n'avaient ni apophyses épineuses, ni accessoires, et la dernière était presque ronde.

La peau écailleuse de la queue ne renfermait qu'une graisse ferme et compacte avec les fausses vertèbres et des tendons, qui s'étendaient de chaque côté des apophyses épineuses, et qui aboutissaient successivement aux différentes fausses vertèbres. Les écailles étaient peu épaisses, et n'anticipaient que très-peu les unes sur les autres.

L'angle supérieur de l'omoplate était arrondi de sorte que le côté supérieur et la base formaient à peu près un arc de cercle continu ; l'épine était fort élevée, et terminée en avant par un acromion : il y avait une petite apophyse coracoïde.

Les clavicules étaient convexes en dedans, aplaties en dessus et en dessous dans la partie qui s'articulait avec l'omoplate, et beaucoup plus épaisses à l'autre bout.

L'os du bras était fort court, et très-large à sa partie inférieure, parce qu'il y avait une arête tranchante sur le côté extérieur ; il se trouvait sur la partie moyenne supérieure de la face antérieure une grosse apophyse dirigée en dehors.

Les os de l'avant-bras ressemblaient à ceux du rat d'eau.

L'os de la cuisse était très-court, fort gros et large; il avait une apophyse sur la partie moyenne du côté externe.

Les os de la jambe avaient autant de ressemblance avec ceux du rat d'eau, qu'il s'en est trouvé entre les os de l'avant-bras de cet animal et du castor, excepté que l'arête de la partie supérieure et antérieure du tibia était moins saillante et moins recourbée en dehors : le péroné avait sur le devant de son extrémité supérieure une grosse apophyse dirigée obliquement en dehors et en bas.

Il y avait quatre os dans le premier rang du carpe; le premier et le dernier étaient hors de rang, le second se trouvait au-dessous de l'os du rayon, et le troisième au-dessous de l'os du coude : le second rang était aussi composé de quatre os, les trois premiers se trouvaient au-dessus des trois premiers os du métacarpe, et le quatrième os du carpe au-dessus du quatrième et du cinquième os du métacarpe; il était le plus grand des quatre, et le second était le plus petit. Il y avait dans le carpe un neuvième os placé entre les deux rangs au-dessous du second os du premier rang, et au-dessus du second et du troisième os du second rang; ce neuvième os était plus grand que le second os du second rang.

Le tarse était composé de sept os, comme dans la plupart des autres animaux; il y avait de plus un huitième os allongé, et placé au côté externe du premier os cunéiforme.

Les os du métatarse et des doigts des pieds de der-

rière étaient à proportion beaucoup plus longs et plus gros que ceux du métacarpe et des doigts des pieds de devant. Le quatrième doigt du pied de derrière était le plus gros et le plus long, et le cinquième était de grandeur moyenne entre celles du second et du troisième doigt; le premier était le plus petit des cinq.

L'ongle interne et inférieur du second doigt ne tenait pas à l'os de la dernière phalange, ce n'était que l'extrémité du cartilage durcie et solide comme un vrai ongle.

	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput.	4	6
La plus grande largeur de la tête.	2	10
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde.	2	11
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives.	0	8
Largeur à l'endroit du contour des branches.	1	2
Distance entre les apophyses condyloïdes	1	6
Épaisseur de la partie antérieure de la mâchoire supérieure.	0	3
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives	0	9
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	1	4
Longueur de cette ouverture.	0	7
Largeur.	0	7
Longueur des os propres du nez.	1	7
Largeur à l'endroit le plus large.	0	5 ½
Diamètre des orbites	0	9
Longueur des plus longues dents incisives au dehors de l'os.	1	1
Longueur des plus grosses dents mâchelières au		

	po.	lig.
dehors de l'os	o	4
Largeur	o	3 $\frac{1}{4}$
Épaisseur	o	3
Longueur de la base de l'os hyoïde	o	5
Longueur des cornes	o	2 $\frac{1}{2}$
Longueur du cou	1	8
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas	o	5 $\frac{2}{3}$
Longueur d'un côté à l'autre	o	7
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses	1	5
Longueur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre	o	4
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales	6	o
Hauteur de l'apophyse épineuse de la troisième vertèbre qui est la plus longue	o	7
Hauteur de celle des dernières vertèbres	o	4
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue	o	6 $\frac{1}{2}$
Longueur des premières côtes	1	o
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large	1	8
Longueur de la dixième côte, qui est la plus longue	3	8
Longueur de la dernière des fausses côtes	2	3
Largeur de la côte la plus large	o	3
Longueur du sternum	3	5
Longueur du cinquième os, qui est le plus long	o	8 $\frac{1}{2}$
Longueur du second os, qui est le plus court	o	6
Hauteur de la plus longue apophyse épineuse des vertèbres lombaires, qui est celle de la dernière	o	7
Longueur de la plus longue apophyse accessoire, qui est celle de la dernière vertèbre	o	8
Longueur du corps de la troisième vertèbre, qui est la plus longue	o	7 $\frac{1}{2}$

	po.	lig.
Longueur de l'os sacrum.	3	2
Largeur de la partie antérieure.	1	10
Largeur de la partie postérieure.	2	2
Longueur des premières fausses vertèbres de la queue, qui sont les plus longues	0	8
Longueur des apophyses accessoires de la troisième fausse vertèbre de la queue, qui sont les plus longues.	0	10
Largeur	0	5
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche.	1	1
Hauteur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde	2	8
Diamètre de cette cavité.	0	7 ½
Longueur de la gouttière.	1	1 ½
Largeur dans le milieu	2	3
Profondeur	1	6
Longueur des trous ovalaires.	1	8
Largeur.	0	8
Largeur du bassin.	1	5
Hauteur.	1	8
Longueur de l'omoplate	2	11
Largeur à l'endroit le plus large.	1	3
Largeur à l'endroit le plus étroit.	0	5 ½
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé	0	8
Longueur des clavicules	1	11
Longueur de l'humérus	2	8
Circonférence à l'endroit le plus petit	1	2
Diamètre de la tête.	0	7
Largeur de la partie inférieure	1	1
Longueur de l'os du coude	3	9
Longueur de l'olécrane	0	8
Longueur de l'os du rayon	2	10
Longueur du fémur	3	6
Diamètre de la tête	0	7
Circonférence du milieu de l'os	1	10

	po.	lig.
Largeur de l'extrémité inférieure	1	3
Longueur des rotules	0	9
Largeur	0	6
Épaisseur	0	6
Longueur du tibia	4	2
Largeur de la tête	1	1
Circonférence du milieu de l'os	1	4
Largeur de l'extrémité inférieure	0	8
Longueur du péroné	3	11
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	5
Largeur de l'extrémité supérieure	0	9 $\frac{1}{2}$
Largeur de l'extrémité inférieure	0	5
Hauteur du carpe	0	4
Longueur du calcanéum	1	8
Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde pris ensemble	0	6
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur du troisième os, qui est le plus long	0	9
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court	0	11 $\frac{1}{2}$
Longueur du quatrième os, qui est le plus long	1	11
Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant	0	5
Longueur de la seconde phalange	0	4
Longueur de la troisième	0	6
Longueur de la première phalange du pouce	0	3 $\frac{2}{3}$
Longueur de la seconde	0	4
Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière	1	0
Longueur de la seconde phalange	0	5 $\frac{1}{2}$
Longueur de la troisième	0	7
Longueur de la première phalange du pouce	0	10
Longueur de la seconde	0	6

DESCRIPTION

DE LA PARTIE DU CABINET

QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE

DE L'OURS ET DU CASTOR.

816. *Un ours empaillé.*

Cet ours est grand, et de couleur mêlée de brun-roussâtre et de noir ou de noirâtre sur tout le corps, excepté le museau qui a une couleur fauve beaucoup plus foncée sur sa face supérieure que sur les côtés et le dessous; tout le reste du corps paraît noir ou noirâtre, parce que l'extrémité des longs poils est de cette couleur; la plus grande partie de leur longueur, du côté de la racine, et le duvet, sont bruns-roussâtres.

817. *Un pied de devant d'un ours.*

818. *Un pied de derrière d'un ours.*

Ces deux pieds sont du côté gauche; ils viennent de l'ours qui a servi de sujet pour la description de cet animal : ils sont conservés dans l'esprit de vin.

819. *Les reins d'un ours.*

Ces reins ont été tirés du même ours que les pieds rapportés sous les numéros précédents; ils sont dans

l'esprit-de-vin : l'un de ces reins est dépouillé de l'enveloppe commune à tous les tubercules dont il est composé.

820. *Le squelette d'un ours.*

C'est le grand squelette dont il a été fait mention dans la description des dents de l'ours, *page* 285, et qui a trente-huit dents ; sa longueur est de quatre pieds huit pouces depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions ; la tête a un pied neuf pouces de circonférence à l'endroit le plus gros.

821. *Le squelette d'un autre ours.*

Ce squelette a été tiré de l'ours qui a servi de sujet pour la description de cet animal, et qui n'a que trente-quatre dents, comme il a été déja dit, *page* 285 ; sa longueur est de trois pieds cinq pouces depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions ; la tête a un pied trois pouces trois lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

822. *Un jeune castor.*

Ce castor n'a que huit pouces de long depuis le bout du nez jusqu'à l'anus ; la longueur de la queue est de trois pouces ; la partie écailleuse n'a que deux pouces et demi de long sur quinze lignes à l'endroit le plus large ; les écailles sont très-distinctes ; le double ongle est déja bien formé au second doigt des pieds de derrière ; le poil est de couleur brune-roussâtre sur tout le corps de l'animal ; les dents incisives n'ont encore aucune teinte d'orangé : cet animal est dans l'esprit-de-vin.

823. *La peau d'un castor blanc.*

La mâchoire supérieure, la queue et une partie des

pieds de derrière tiennent à cette peau, dont le poil est blanc sur tout le corps, à l'exception du dessus du cou, des épaules, de la croupe et du ventre, où il y a une teinte roussâtre.

824. *Le pied de devant et le pied de derrière du côté gauche, et la dent incisive du côté droit de la mâchoire inférieure d'un bièvre du Gardon*

Il a été fait mention de ces trois pièces dans la description du castor, *page* 334 : elles ont été données par M. l'abbé de Sauvages, de la société royale de Montpellier.

825. *Le squelette d'un castor.*

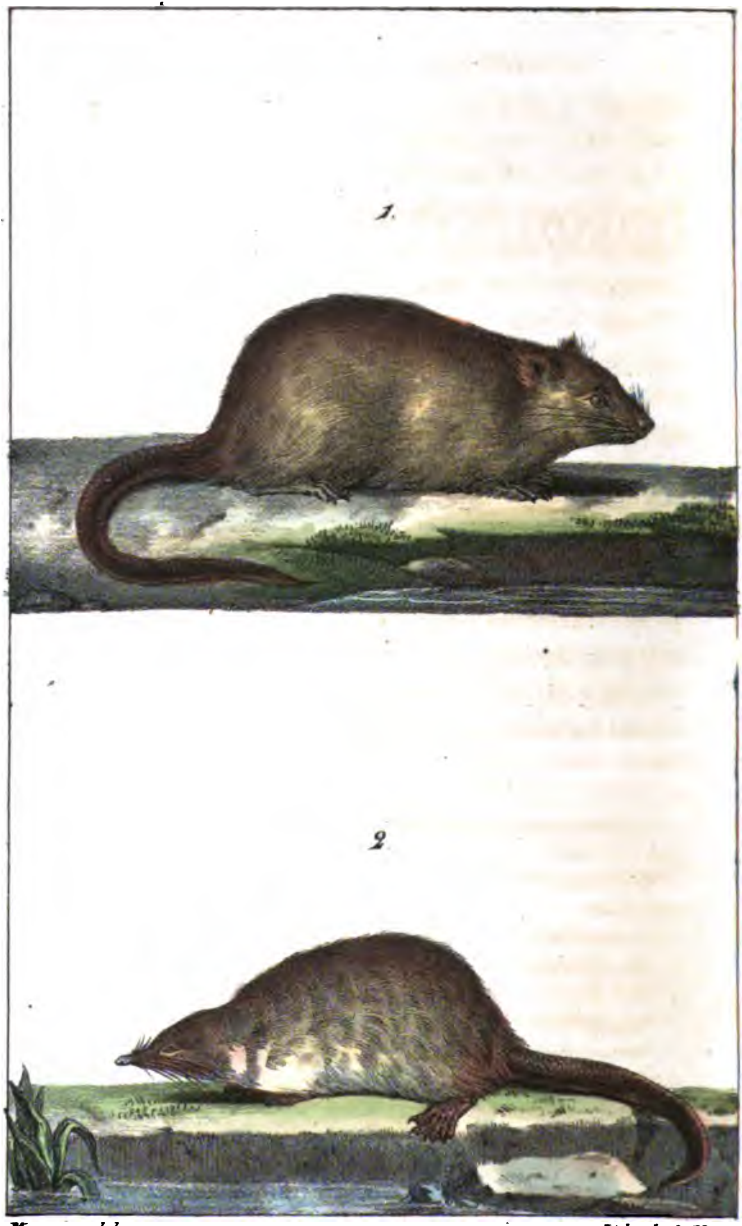
Ce squelette a servi de sujet pour la description des os du castor ; sa longueur est d'un pied quatre pouces depuis le bout des os du nez jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions ; la tête a huit pouces et demi de circonférence, prise à l'endroit le plus gros sur le front et sur la bifurcation des branches de la mâchoire inférieure.

826. *L'os hyoïde d'un castor.*

Cet os vient du castor qui a servi de sujet pour la description des viscères et des os de cet animal : il n'est composé que de trois pièces ; la base a une branche qui s'étend en avant, et qui est aussi grosse et aussi longue que les deux autres branches qui s'articulent avec les deux cornes.

827. *L'os de la verge d'un castor.*

La longueur de cet os est d'un pouce ; il n'a qu'environ une ligne de diamètre dans la plus grande partie de sa longueur ; il a été tiré du même castor que l'os hyoïde rapporté sous le numéro précédent.



Meunier del: Litho de C: Motte

1. L'Ondatra, 2. le Desman.

L'ONDATRA[1] ET LE DESMAN[2].

L'ONDATRA DU CANADA. *Fiber zibethicus ;* Desm. — *Castor zibethicus ;* Linn. — *Mus zibethicus ;* Gmel.

LE DESMAN DE RUSSIE, VULGAIRE. *Rat musqué de Russie ;* Cuv. — *Desman de Moscovie, Mygale moscovitica ;* Desm.

L'ONDATRA et le desman sont deux animaux qu'il ne faut pas confondre, quoiqu'on les ait appelés tous deux *rats musqués*, et qu'ils aient quelques caractères communs : il faut aussi les distinguer du pilori ou rat musqué des Antilles ; ces trois animaux sont d'espèces et de climats diffé-

(1) Ondata chez les sauvages de l'Amérique septentrionale. Rat musqué de Canada.

Rat musqué. Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1726, page 323.

(2) Desman en Suède. Rat musqué de Moscovie.

Mus aquaticus Clusii exotic. auct. pag. 373.

Mus aquatilis Clusii. Aldrov. de quadrup. digit. pag. 448.

Mus aquaticus exoticus Clusii Ray, Synops. quadrup. pag. 217.

Mus aquaticus Clusii. Museum Wormianum, pag. 334.

Animal ex Moscovia. Ruper, Besler, Gazophyl. Tab. 15.

Castor caudâ verticaliter planâ, digitis omnibus membranis inter se connexis..... Mus moschiferus. Le rat musqué. Brisson, Regn. animal. pag. 135.

rents. L'ondatra se trouve en Canada, le desman en Laponie, en Moscovie, et le pilori à la Martinique et dans les autres îles Antilles.

L'ondatra ou rat musqué de Canada diffère du desman en ce qu'il a les doigts des pieds tous séparés les uns des autres, les yeux très-apparents et le museau fort court; au lieu que le desman ou rat musqué de Moscovie a les pieds de derrière réunis par une membrane (1), les yeux extrêmement petits, le museau prolongé comme la musaraigne. Tous deux ont la queue plate, et ils diffèrent du pilori ou rat musqué des Antilles, par cette conformation et par plusieurs autres caractères (2); le pilori a la queue assez courte, cylindrique (3) comme celle des autres rats, au

(1) Oculi exigui et vix conspicui..... Digiti majores membranis connexi ad commodiùs natandum, rostri pars superior firma, prominula et pæne unciam longa, nigricans eàque formâ prædita, ut instar suis aut talpæ terram vertere possit. Clusii exotic. auct. pag. 375.

(2) Les rats musqués des Antilles, que nos Français appellent *Piloris*, font le plus souvent leurs retraites dans les trous de la terre comme les lapins; aussi ils sont presque de la même grosseur; mais pour la figure ils n'ont rien de celle des gros rats qu'on voit ailleurs, sinon que la plupart ont le poil du ventre blanc comme les glirons, et celui du reste du corps noir ou tanné: ils exhalent une odeur musquée qui abat le cœur et qui parfume si fort l'endroit de leur retraite qu'il est fort aisé de le discerner. Histoire naturelle des Antilles. Rotterdam, 1658, page 124.

(3) Les piloris sont une espèce de rats de bois deux ou trois fois plus gros que les rats ordinaires; ils sont presque blancs, leur queue est fort courte, ils sentent le musc extraordinairement. Nouveau voyage aux îles de l'Amérique. Paris, 1722, tome I, page 438. — Les piloris se

lieu que l'ondatra et le desman l'ont tous deux fort longue. L'ondatra ressemble par la tête au rat d'eau, et le desman à la musaraigne.

On trouve dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1725, une description très-ample et très-bien faite de l'ondatra sous le nom de *rat musqué*. M. Sarrasin, médecin du roi à Québec et correspondant de l'Académie, s'est occupé à disséquer un grand nombre de ces animaux, dans lesquels il a observé des choses singulières. Nous ne pouvons pas douter, en comparant sa description avec la nôtre, que ce rat musqué du Canada, dont il a été donné la description, ne soit notre ondatra, c'est-à-dire l'animal dont nous donnons ici la figure (*pl.* 190).

L'ondatra est de la grosseur d'un petit lapin et de la forme d'un rat; il a la tête courte et semblable à celle du rat d'eau, le poil luisant et doux, avec un duvet fort épais au-dessous du premier poil, à peu près comme le castor; il a la queue longue et couverte de petites écailles comme celle des autres rats, mais elle est d'une forme

trouvent à la Martinique et dans quelques autres îles des Antilles : ce sont des rats musqués de même forme que les rats d'Europe, mais d'une si prodigieuse grandeur, que quatre de nos rats ne pèsent pas un piloris.... Ils nichent jusque dans les cases, mais ne peuplent pas tant que les autres rats communs...... Ces piloris sont naturels dans l'île de la Martinique et non pas les autres rats communs qui n'ont paru que depuis quelques années qu'elle est fréquentée des navires, etc. Histoire générale des Antilles, par le père du Tertre. Paris, 1667, tome II, page 302.

différente : la queue des rats communs est à peu près cylindrique, et diminue de grosseur depuis l'origine jusqu'à l'extrémité ; celle du rat musqué est fort aplatie vers la partie du milieu jusqu'à l'extrémité, et un peu plus arrondie au commencement, c'est-à-dire à l'origine ; les faces aplaties ne sont pas horizontales, mais verticales, en sorte qu'il semble que la queue ait été serrée et comprimée des deux côtés dans toute sa longueur : les doigts des pieds ne sont pas réunis par des membranes, mais ils sont garnis de longs poils assez serrés, qui suppléent en partie l'effet de la membrane, et donnent à l'animal plus de facilité pour nager. Il a les oreilles très-courtes et non pas nues comme le rat domestique, mais bien couvertes de poil en dehors et en dedans ; les yeux grands et de trois lignes d'ouverture ; deux dents incisives d'environ un pouce de long dans la mâchoire inférieure, et deux autres plus courtes dans la mâchoire supérieure : ces quatre dents sont très-fortes, et lui servent à ronger et à couper le bois.

Les choses singulières que M. Sarrasin a observées dans cet animal sont, 1° la force et la grande expansion du muscle *peaucier* qui fait que l'animal, en contractant sa peau, peut resserrer son corps et le réduire à un plus petit volume ; 2° la souplesse des fausses côtes qui permet cette contraction du corps, laquelle est si considérable, que le rat musqué passe dans des trous où des animaux beaucoup plus petits ne peuvent entrer ; 3° la

manière dont s'écoulent les urines dans les femelles, car l'urètre n'aboutit point, comme dans les autres quadrupèdes, au-dessous du clitoris, mais à une éminence velue située sur l'os pubis; et cette éminence a un orifice particulier qui sert à l'éjection des urines : organisation singulière qui ne se trouve que dans quelques espèces d'animaux, comme les rats et les singes, dont les femelles ont trois ouvertures. On a observé que le castor est le seul des quadrupèdes dans lequel les urines et les excréments aboutissent également à un réceptacle commun, qu'on pourrait comparer au cloaque des oiseaux : les femelles des rats et des singes sont peut-être les seules qui aient le conduit des urines et l'orifice par où elles s'écoulent absolument séparés des parties de la génération; cette singularité n'est que dans les femelles, car, dans les mâles de ces mêmes espèces, l'urètre aboutit à l'extrémité de la verge, comme dans toutes les autres espèces de quadrupèdes. M. Sarrasin observe, 4° que les testicules qui, comme dans les autres rats, sont situés des deux côtés de l'anus, deviennent très-gros dans le temps du rut pour un animal aussi petit; *gros*, dit-il, *comme des noix muscades*; mais qu'après ce temps ils diminuent prodigieusement, et se réduisent au point de n'avoir pas plus d'une ligne de diamètre; que non-seulement ils changent de volume, de consistance et de couleur, mais même de situation d'une manière marquée; il en est de même

des vésicules séminales, des vaisseaux déférents, etc. Toutes ces parties de la génération s'oblitèrent presque entièrement après la saison des amours : les testicules, qui, dans ce temps, étaient au-dehors et fort proéminents, rentrent dans l'intérieur du corps ; ils sont attachés à la membrane adipeuse, ou plutôt ils y sont enclavés, ainsi que les autres parties dont nous venons de parler ; cette membrane s'étend et s'augmente par la surabondance de la nourriture jusqu'au temps du rut : les parties de la génération, qui semblent être des appendices de cette membrane, se développent, s'étendent, se gonflent et acquièrent alors toutes leurs dimensions ; mais lorsque cette surabondance de nourriture est épuisée par des coïts réitérés, la membrane adipeuse qui maigrit se resserre, se contracte et se retire peu à peu du côté des reins ; en se retirant elle entraîne avec elle les vaisseaux déférents, les vésicules séminales, les épididymes et les testicules qui deviennent légers, vides et ridés au point de n'être plus reconnaissables ; il en est de même des vésicules séminales qui, dans le temps de leur gonflement, ont un pouce et demi de longueur, et ensuite sont réduites, ainsi que les testicules, à une ou deux lignes de diamètre ; 5° les follicules qui contiennent le musc ou le parfum de cet animal sous la forme d'une humeur laiteuse, et qui sont voisins des parties de la génération, éprouvent aussi les mêmes changements ; ils sont très-gros,

très-gonflés, et leur parfum très-fort, très-exalté, et même très-sensible à une assez grande distance dans le temps des amours; ensuite ils se rident, ils se flétrissent et enfin s'oblitèrent en entier. Ce changement dans les follicules qui contiennent le parfum se fait plus promptement et plus complètement que celui des parties de la génération; ces follicules, qui sont communs aux deux sexes, contiennent un lait fort abondant au temps du rut; ils ont des vaisseaux excrétoires qui aboutissent dans le mâle à l'extrémité de la verge et vers le clitoris dans la femelle, et cette sécrétion se fait et s'évacue à peu près au même endroit que l'urine dans les autres quadrupèdes.

Toutes ces singularités, qui nous ont été indiquées par M. Sarrasin, étaient dignes de l'attention d'un habile anatomiste, et l'on ne peut assez le louer des soins réitérés qu'il s'est donnés pour constater ces espèces d'accidents de la nature, et pour voir ces changements dans toutes leurs périodes. Nous avons déja parlé de changements et d'altérations à peu près semblables à celles-ci dans les parties de la génération du rat d'eau, du campagnol et de la taupe. Voilà donc des animaux quadrupèdes qui, par tout le reste de la conformation, ressemblent aux autres quadrupèdes, desquels cependant les parties de la génération se renouvellent et s'oblitèrent chaque année, à peu près comme les laitances des poissons, et comme les vaisseaux séminaux du calmar dont nous avons

décrit les changements, l'anéantissement et la reproduction (1): ce sont là de ces nuances par lesquelles la nature rapproche secrètement les êtres qui nous paraissent les plus éloignés, de ces exemples rares, de ces *instances* solitaires qu'il ne faut jamais perdre de vue, parce qu'elles tiennent au système général de l'organisation des êtres, et qu'elles en réunissent les points les plus éloignés. Mais ce n'est point ici le lieu de nous étendre sur les conséquences générales qu'on peut tirer de ces faits singuliers, non plus que sur les rapports immédiats qu'ils ont avec notre théorie de la génération; un esprit attentif les sentira d'avance, et nous aurons bientôt occasion de les présenter avec plus d'avantage en les réunissant à la masse totale des autres faits qui y sont relatifs.

Comme l'ondatra est du même pays que le castor, que, comme lui, il habite sur les eaux, qu'il est en petit à peu près de la même figure, de la même couleur et du même poil, on les a souvent comparés l'un à l'autre; on assure même qu'au premier coup-d'œil on prendrait un vieux ondatra pour un castor qui n'aurait qu'un mois d'âge; ils diffèrent cependant assez par la forme de la queue pour qu'on ne puisse s'y méprendre; elle est ovale et plate horizontalement dans le castor; elle est très-alongée et plate verticalement dans l'ondatra: au reste, ces animaux se ressemblent assez par

(1) Voyez dans cette édition, l'Histoire générale des Animaux, chap. 6. *de la Génération*, § 46.

le naturel et l'instinct; les ondatras, comme les castors, vivent en société pendant l'hiver; ils font des petites cabanes d'environ deux pieds et demi de diamètre, et quelquefois plus grandes, où ils se réunissent plusieurs familles ensemble; ce n'est point, comme les marmottes, pour y dormir pendant cinq ou six mois, c'est seulement pour se mettre à l'abri de la rigueur de l'air : ces cabanes sont rondes et couvertes d'un dôme d'un pied d'épaisseur; des herbes, des joncs entrelacés et mêlés avec de la terre grasse qu'ils pétrissent avec les pieds, sont leurs matériaux. Leur construction est impénétrable à l'eau du ciel, et ils pratiquent des gradins en dedans, pour n'être pas gagnés par l'inondation de celle de la terre; cette cabane, qui leur sert de retraite, est couverte pendant l'hiver de plusieurs pieds de glaces et de neiges sans qu'ils en soient incommodés. Ils ne font pas de provisions pour vivre comme les castors, mais ils creusent des puits et des espèces de boyaux au-dessous et à l'entour de leur demeure, pour chercher de l'eau et des racines; ils passent ainsi l'hiver fort tristement, quoique en société, car ce n'est pas la saison de leurs amours : ils sont privés pendant tout ce temps de la lumière du ciel; aussi, lorsque l'haleine du printemps commence à dissoudre les neiges et à découvrir les sommets de leurs habitations, les chasseurs en ouvrent le dôme, les offusquent brusquement de la lumière du jour, et assomment ou prennent tous ceux

qui n'ont pas eu le temps de gagner les galeries souterraines qu'ils se sont pratiquées, et qui leur servent de derniers retranchements où on les suit encore, car leur peau est précieuse et leur chair n'est pas mauvaise à manger. Ceux qui échappent à la main du chasseur quittent leur habitation à peu près dans ce temps; ils sont errants pendant l'été, mais toujours deux à deux, car c'est le temps des amours : ils vivent d'herbes et se nourrissent largement des productions nouvelles que leur offre la surface de la terre; la membrane adipeuse s'étend, s'augmente, se remplit par la surabondance de cette bonne nourriture; les follicules se renouvellent, se remplissent aussi; les parties de la génération se dérident, se gonflent; et c'est alors que ces animaux prennent une odeur de musc si forte, qu'elle n'est pas supportable; cette odeur se fait sentir de loin, et quoique suave (1) pour les Européens, elle déplaît si fort

(1) Le rat musqué de l'Amérique septentrionale est un peu plus gros et un peu plus long que le rat d'eau de France ; son élément est l'eau, mais il ne laisse pas d'aller quelquefois à terre : il a la queue plate, elle est de huit ou dix pouces de long, de la largeur d'un doigt, couverte de petites écailles noires; la peau rousse, couleur de minime-brun, le poil en est fort fin, assez long : il porte des rognons proche les testicules qui ont l'odeur de musc très-agréable, et n'est point incommode à tous ceux à qui le musc donne des incommodités. Si on les tue l'hiver, pendant que la peau est bonne pour fourrer, les rognons ne sentent rien; au printemps ils commencent à prendre leur senteur qui dure jusqu'à l'automne....... Pour la chair elle n'a point le goût de musc, elle est excellente à manger. Description de l'Amérique septentrionale, par

aux sauvages, qu'ils ont appelé *puante* une rivière sur les bords de laquelle habitent en grand nombre ces rats musqués, qu'ils appellent aussi *rats puants*.

Ils produisent une fois par an, et cinq ou six petits à la fois; la durée de la gestation n'est pas longue, puisqu'ils n'entrent en amour qu'au commencement de l'été, et que les petits sont déja grands au mois d'octobre, lorsqu'il faut suivre leurs père et mère dans la cabane qu'ils construisent de nouveau tous les ans; car on a remarqué qu'ils ne reviennent point à leurs anciennes habitations. Leur voix est une espèce de gémissement que les chasseurs imitent pour les piper et pour les faire approcher: leurs dents de devant sont si fortes et si propres à ronger, que, quand on enferme un de ces animaux dans une caisse de bois dur, il y fait en très-peu de temps un trou assez grand pour en sortir; et c'est encore une de ces facultés naturelles qu'il a commune avec le castor, que nous n'avons pu garder enfermé qu'en doublant de fer-blanc la porte de sa loge. L'ondatra ne nage ni aussi vîte, ni aussi long-temps que le castor; il va plus souvent à terre, il ne court pas

---

Denys. Paris, 1672, tome II, page 258. — Les rats musqués de Canada répandent une odeur admirable; la civette et la gazelle n'exhalent rien de si fort ni de si doux. Voyage de la Hontan. La Haye, 1706, tome I, page 95. — Les sauvages de l'Amérique n'aiment point l'odeur que répand le rat musqué; ils lui ont même donné le nom de puant, tant cette odeur leur déplaît. Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1725, page 327.

bien, et marche encore plus mal en se berçant à peu près comme une oie. Sa peau conserve une odeur de musc qui fait qu'on ne s'en sert pas volontiers pour fourrure; mais on emploie le second poil ou duvet dans la fabriqne des chapeaux.

Ces animaux sont peu farouches, et, en les prenant petits, on peut les apprivoiser aisément; ils sont même très-jolis lorsqu'ils sont jeunes; leur queue longue et presque nue, qui rend leur figure désagréable, est fort courte dans le premier âge : ils jouent innocemment et aussi lestement que des petits chats; ils ne mordent point (1), et on les nourrirait aisément si leur odeur n'était point incommode. L'ondatra et le desman sont, au reste, les seuls animaux des pays septentrionaux qui donnent du parfum; car l'odeur du *castoreum* est très-désagréable, et ce n'est que dans les climats chauds qu'on trouve les animaux qui fournissent le vrai musc, la civette et les autres parfums.

Le desman ou rat musqué de Moscovie nous

(1) Les rats musqués de Canada, que les Hurons appellent ondathra, paissent l'herbe sur terre et le blanc des joncs autour des lacs et des rivières; il y a plaisir à les voir manger et faire leurs petits tours quand ils sont jeunes. J'en avais un très-joli; je le nourrissais du blanc des joncs et d'une certaine herbe semblable au chien-dent : je faisais de ce petit animal tout ce que je voulais, sans qu'il me mordît aucunement; aussi n'y sont-ils pas sujets. Voyage de Sagard Theodat. Paris, 1632, p. 322 et 323. *Nota*. Que la plante dont M. Sarrasin dit que le rat musqué se nourrit le plus volontiers est le calamus aromaticus.

offrirait peut-être des singularités remarquables, et analogues à celles de l'ondatra; mais il ne paraît pas qu'aucun naturaliste ait été à portée de l'examiner vivant, ni de le disséquer; nous ne pouvons parler nous-mêmes que de sa forme extérieure, celui qui est au cabinet du Roi ayant été envoyé de Laponie dans un état de dessèchement qui n'a pas permis d'en faire la dissection; je n'ajouterai donc à ce que j'en ai déja dit que le seul regret de n'en pas savoir davantage.

DESCRIPTION DE L'ONDATRA.

L'ondatra (*pl.* 190) est de grandeur moyenne, entre celle du surmulot et celle de la marmotte : il ressemble beaucoup au rat d'eau, tant par la forme extérieure du corps que par la conformation des parties intérieures, principalement en ce qu'il a le museau court et épais, les oreilles courtes et entièrement couvertes de poil, etc. La queue a presque la même longueur que celle du rat d'eau à proportion de la grandeur du corps, mais elle est aplatie sur les côtés dans toute sa longueur, excepté la première portion près de l'origine, qui est cylindrique : elle a dans le milieu de sa longueur sept lignes et demie de largeur sur quatre lignes et demie d'épaisseur; les bords sont encore plus minces, presque tranchants, et garnis d'un poil court beaucoup plus épais que sur les deux faces de la queue où le poil est rare et placé entre les écailles qui la recouvrent. Ces écailles sont petites comme celles de la queue du rat; elles ont une couleur brune-noirâtre : les poils sont de la même couleur.

Les couleurs du poil de l'ondatra ont plus de rapport à celles du poil du castor qu'à celles du poil du rat

d'eau. Il y a de deux sortes de poils : le plus long et le plus ferme est peu épais; au contraire le poil court et doux est fort touffu : ce duvet a près de la racine une couleur cendrée, et à la pointe une couleur brune ou roussâtre sur la tête, sur le dos, sur les épaules, sur la croupe, sur la face extérieure de la cuisse, mais sur le haut des côtés du corps le duvet a une couleur roussâtre près de la racine et à la pointe, et il y a du cendré au-dessous de la pointe roussâtre; le duvet du dessous et des côtés de la tête et du cou, des bras, de la poitrine, du ventre et de la face intérieure de la cuisse est de couleur grise claire et brillante sur la plus grande partie de sa longueur : la pointe est de couleur roussâtre plus ou moins foncée. Les longs poils sont brillants; ceux du nez, du front, du sommet de la tête, et ceux du cou et du dos, sur l'épine depuis la tête jusqu'à la queue, sont d'un brun mêlé de roussâtre; ceux du reste du corps sont roussâtres. Ainsi cet animal a une large bande mal terminée et de couleur brune-roussâtre qui s'étend depuis le nez sur la tête, sur le cou et le dos jusqu'à la queue; les côtés de la tête, du cou et du corps ont une couleur rousse mêlée de cendré; le dehors de la cuisse est presque entièrement de couleur cendrée : il y a sur le flanc une tache brune; le dessous de la tête et du cou, la poitrine et le ventre sont mêlés de gris et de roussâtre. Les quatre pieds ont un poil court, luisant, roussâtre sur les pieds de devant, et cendré sur les pieds de derrière; les ongles sont rougeâtres : les doigts des pieds de devant, surtout le pouce, sont plus petits que ceux des pieds de derrière. Il m'a paru que cet animal est souvent dans l'eau, parce qu'il a sur les côtés des doigts des pieds de derrière et du

métatarse des poils un peu longs qui semblent tenir lieu de nageoires comme dans la musaraigne d'eau (1).

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	1	0	7
Hauteur du train de devant............	0	3	6
Hauteur du train de derrière...........	0	4	6
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..................	0	3	0
Circonférence du bout du museau........	0	4	0
Circonférence du museau, prise au dessous des yeux........................	0	5	6
Contour de l'ouverture de la bouche	0	2	2
Distance entre les deux naseaux.........	0	0	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil.................	0	1	3
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille....	0	1	3
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	3
Ouverture de l'œil	0	0	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux, en suivant la courbure du chanfrein	0	1	2
La même distance en ligne droite..........	0	0	10
Circonférence de la tête, entre les yeux et les oreilles..........................	0	6	4
Longueur des oreilles	0	0	6
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure........................	0	0	8
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	0	10
Longueur du cou..................	0	0	8
Circonférence du cou................	0	4	0
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.....................	0	9	6

(1) Voyez le 19[e] volume de cet ouvrage, ou le 4[e] de l'Histoire naturelle des Mammifères, page 445.

	pi.	po.	lig.
La même circonférence à l'endroit le plus gros. .	0	10	0
La même circonférence devant les jambes de derrière.	0	9	0
Longueur du tronçon de la queue	0	9	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.	0	2	2
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.	0	2	0
Largeur de l'avant-bras au coude.	0	0	8
Épaisseur au même endroit	0	0	5 1/2
Circonférence du poignet	0	1	2
Circonférence du métacarpe	0	1	1
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	1	4
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon.	0	2	4
Largeur du haut de la jambe	0	1	1
Épaisseur.	0	0	9
Largeur à l'endroit du talon	0	0	7
Circonférence du métatarse.	0	1	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.	0	2	10
Largeur du pied de devant	0	0	6
Largeur du pied de derrière	0	0	10
Longueur des plus grands ongles.	0	0	6
Largeur à la base	0	0	2

L'épiploon était très-court et s'étendait peu au-delà de l'estomac qui se trouvait placé en entier dans le côté gauche; la plus grande partie du foie était à droite.

Le duodénum s'étendait dans le côté droit jusqu'au delà du rein, et il se repliait en dedans avant de se joindre au jéjunum; cet intestin faisait ses circonvolutions dans la partie antérieure de la région ombilicale, dans la région épigastrique et dans le côté gauche; les circonvolutions de l'iléum étaient dans le côté droit, et

il aboutissait au cœcum dans la partie postérieure de la région ombilicale. Le cœcum avait beaucoup de volume; il s'étendait depuis la partie postérieure de la région ombilicale dans l'iliaque gauche où il se repliait en bas sous lui-même, ensuite il passait de l'iliaque gauche dans l'iliaque droite en traversant la partie postérieure de la région ombilicale; enfin, il se repliait en avant dans l'iliaque droite et s'étendait jusque dans l'hypocondre droit, où son extrémité se repliait en dehors et se prolongeait en arrière jusqu'au delà du rein. Les circonvolutions du colon étaient dans la région hypogastrique et dans l'iliaque droite où elles formaient une spirale comme dans le rat d'eau et le campagnol, ensuite le colon s'étendait sur les autres intestins depuis l'iliaque droite jusqu'à la région épigastrique où il se recourbait à gauche, et enfin il s'étendait en arrière avant de se joindre au rectum.

Les intestins grêles avaient deux pieds et demi de long depuis le pylore jusqu'au cœcum; la longueur de cet intestin était de sept pouces, et celle du colon d'un pied dix pouces. L'estomac et les intestins avaient beaucoup de rapport à ces mêmes viscères vus dans le rat d'eau, tant pour leur longueur et leurs différentes grosseurs, que pour leur conformation à l'extérieur et à l'intérieur.

Le foie avait quatre grands lobes semblables à ceux du rat d'eau (1), mais je n'en ai pas trouvé deux autres petits qui correspondissent au cinquième et au sixième lobe du foie de cet animal : il y a lieu de croire qu'ils

(1) Voyez le 19[e] volume de cet ouvrage, ou le 4[e] de l'Histoire naturelle des Mammifères, page 354.

avaient été racornis et déformés par l'action de l'esprit-de-vin dans lequel l'ondata, qui a servi de sujet pour cette description, avait été gardé pendant plusieurs années. La rate était longue et avait trois faces; le rein droit était plus avancé que le gauche d'environ le tiers de sa longueur; les poumons ressemblaient à ceux du rat d'eau.

M. Sarrasin a observé (1) que les mamelles de l'ondatra sont au nombre de six, trois de chaque côté sur le ventre.

Le scrotum était très-large et contenait de gros testicules. Le gland de la verge ressemblait à celui du rat, car il renfermait un os qui paraissait environné d'un second prépuce (2); cet os différait de celui du rat d'eau, etc., en ce qu'il était composé de quatre pièces, dont trois étaient fort petites et se trouvaient à l'extrémité antérieure de la quatrième qui était beaucoup plus grande. Les parties internes de la génération, et surtout les vésicules séminales, ressemblaient beaucoup à celles du rat d'eau, autant que j'ai pu juger de tous les rapports de ressemblance et de différence sur un animal qui avait été pendant long-temps dans l'esprit-de-vin. Aussi n'ai-je pas trouvé que les glandes ou follicules dont les canaux excrétoires aboutissent au bord du prépuce comme dans le rat (3), le rat d'eau, etc., eussent une odeur de musc plus forte que celle des autres parties du corps de l'ondatra. Suivant les observations de M. Sar-

(1) Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1725, p. 334.

(2) Voyez le 19e volume de cet ouvrage, ou le 4e de l'Histoire naturelle des Mammifères, page 283.

(3) Idem, page 283.

rasin (1), les parties de la génération de la femelle de l'ondatra ressemblent à celles de la femelle du rat, surtout par la situation de l'urètre (2).

La seule différence marquée que j'aie reconnue entre le squelette de l'ondatra et celui du rat d'eau, pour la figure des os de la tête, est que l'os frontal est plus large entre les deux orbites du rat d'eau qu'entre celles de l'ondatra, où cet os ne forme qu'une arête fort étroite.

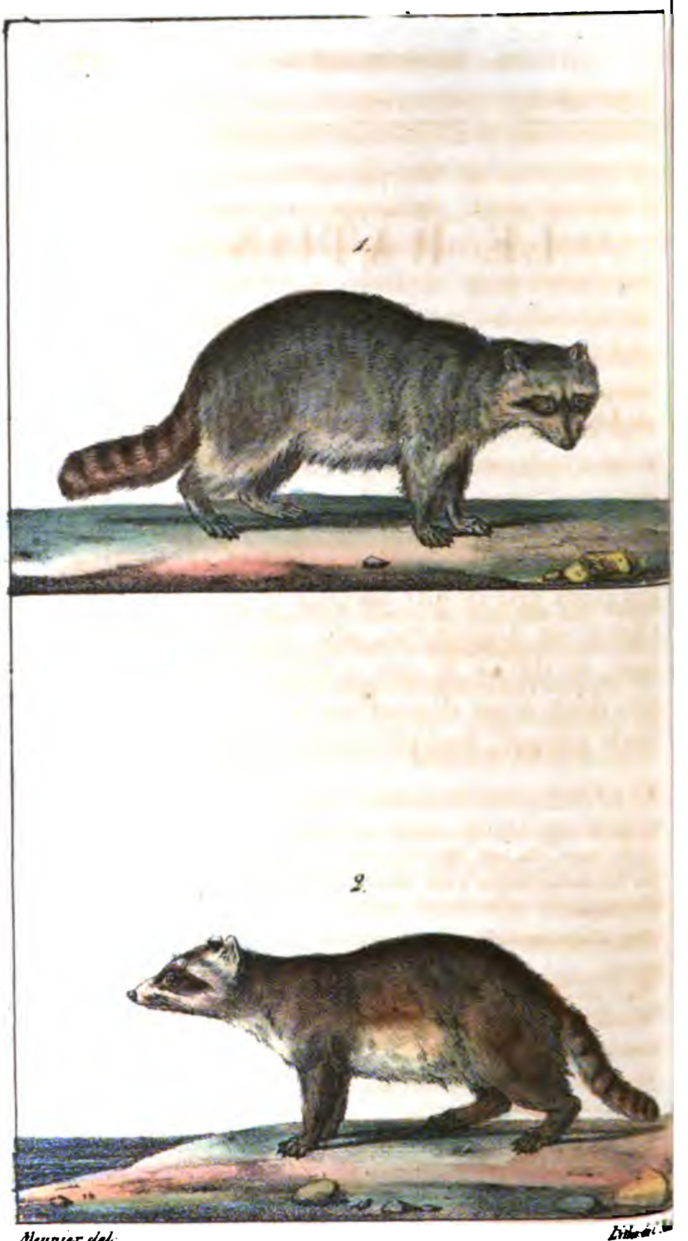
L'ondatra a seize dents comme le rat d'eau, une incisive et trois mâchelières de chaque côté de chacune des mâchoires; les dents de ces deux animaux ne diffèrent qu'en ce que la couleur orangée de la face antérieure des incisives de l'ondatra qui a servi de sujet pour cette description, était plus foncée que dans le rat d'eau, et que la partie de chaque mâchelière qui sortait au-dehors de la gencive était noire.

Les trous ovalaires sont à proportion plus étroits dans l'ondatra, parce que les os ischions qui font partie des bords de ces trous sont moins échancrés que dans le rat d'eau.

---

(1) Voyez les Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année 1725, page 333.

(2) Voyez le 19e volume de cet ouvrage, ou le 4e de l'Histoire naturelle des Mammifères, page 284.



Meunier del.

1. le Raton, 2. le Raton crabier.

LE RATON.[1]

LE RATON-LAVEUR, *Procyon lotor;* Cuv., Desm. — *Ursus lotor;* Linn. (2)

QUOIQUE plusieurs auteurs aient indiqué sous le nom de *coati* l'animal dont il est ici question, nous avons cru devoir adopter le nom qu'on lui a donné en Angleterre, afin d'ôter toute équivoque, et de ne le pas confondre avec le vrai coati, dont nous donnerons la description dans l'article suivant, non plus qu'avec le *coati-mondi*,

(1) Le raton, du mot Anglais *rattoon*, ou *racoon*, nom que l'on a donné dans cette langue à cet animal; *mapach* dans quelques endroits de l'Amérique.

Vulpi affinis americana, rattoon seu rackoon. Ray, Synops. quadrup. pag. 179.

Vulpes americana Mapach, dicta Anglice rattoon. Charlet. pag. 15.

Raccoon. Sloane, Hist. de la Jam. tome II, page 329.

Ursus caudâ elongatâ. Linnæus.

Coati Brasiliensium. Klein, de quadrup. pag. 72.

Ursus caudâ annulatim variegatâ.... Le Coati. Brisson, Regn. animal. pag. 261.

(2) M. Desmarest fait mention de trois variétés dans cette espèce.

qui cependant ne nous paraît être qu'une variété de l'espèce du coati.

Le raton que nous avons eu vivant, et que nous avons gardé pendant plus d'un an, était de la grosseur et de la forme d'un petit blaireau ; il a le corps court et épais, le poil doux, long, touffu, noirâtre par la pointe, et gris par dessous ; la tête comme le renard, mais les oreilles rondes et beaucoup plus courtes ; les yeux grands, d'un vert jaunâtre ; un bandeau noir et transversal au-dessus des yeux ; le museau effilé, le nez un peu retroussé, la lèvre inférieure moins avancée que la supérieure ; les dents comme le chien, six incisives et deux canines en haut et en bas ; la queue touffue, longue au moins comme le corps, marquée par des anneaux alternativement noirs et blancs dans toute son étendue ; les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derrière, et cinq doigts à tous les pieds, armés d'ongles fermes et aigus ; les pieds de derrière portant assez sur le talon pour que l'animal puisse s'élever et soutenir son corps dans une situation inclinée en avant. Il se sert de ses pieds de devant pour porter à sa gueule ; mais, comme ses doigts sont peu flexibles, il ne peut, pour ainsi dire, rien saisir d'une seule main, il se sert des deux à la fois, et les joint ensemble pour prendre ce qu'on lui donne. Quoiqu'il soit gros et trapu, il est cependant fort agile ; ses ongles, pointus comme des épingles, lui donnent la fa-

cilité de grimper aisément sur les arbres ; il monte légèrement jusqu'au-dessus de la tige, et court jusqu'à l'extrémité des branches ; il va toujours par sauts, il gambade plutôt qu'il ne marche, et ses mouvements, quoique obliques, sont tous prompts et légers.

Cet animal est originaire des contrées méridionales de l'Amérique : on ne le trouve pas dans l'ancien continent ; au moins les voyageurs qui ont parlé des animaux de l'Afrique et des Indes orientales n'en font aucune mention ; il est au contraire très-commun dans le climat chaud de l'Amérique, et surtout à la Jamaïque (1) où il habite dans les montagnes, et en descend pour manger des cannes de sucre. On ne le trouve pas en Canada, ni dans les autres parties septentrionales de ce continent, cependant il ne craint pas excessivement le froid ; M. Klein (2) en a nourri un à Dantzick, et celui que nous avions a passé une nuit entière les pieds pris dans de la glace, sans qu'il ait été incommodé.

Il trempait dans l'eau, ou plutôt il détrempait tout ce qu'il voulait manger ; il jetait son pain dans sa terrine d'eau, et ne l'en retirait que quand il le voyait bien imbibé, à moins qu'il ne fût pressé par la faim ; car alors il prenait la nour-

(1) Voyez l'Histoire naturelle de la Jamaïque, par Hans Sloane, Londres, 1725, in-folio, tome II, page 329, en anglais.

(2) Klein, de quadrup. pag. 62.



riture sèche, et telle qu'on la lui présentait; il furetait partout, mangeait aussi de tout, de la chair crue ou cuite, du poisson, des œufs, des volailles vivantes, des grains, des racines, etc.; il mangeait aussi de toutes sortes d'insectes; il se plaisait à chercher les araignées, et lorsqu'il était en liberté dans un jardin, il prenait les limaçons, les hannetons, les vers. Il aimait le sucre, le lait, et les autres nourritures douces par dessus toute chose, à l'exception des fruits, auxquels il préférait la chair et surtout le poisson. Il se retirait au loin pour faire ses besoins : au reste il était familier et même caressant, sautant sur les gens qu'il aimait, jouant volontiers et d'assez bonne grace, leste, agile, toujours en mouvement; il m'a paru tenir beaucoup de la nature du maki, et un peu des qualités du chien.

ADDITION A L'ARTICLE DU RATON.

M. Blanquart des Salines m'a écrit de Calais, le 29 octobre 1775, au sujet de cet animal, dans les termes suivants :

« Mon raton a vécu toujours enchaîné avant qu'il m'appartînt : dans cette captivité, il se montrait assez doux, quoique peu caressant. Les personnes de la maison lui faisaient toutes le même accueil, mais il les recevait différemment; ce qui lui plaisait de la part de l'une le révoltait de la part d'une autre, sans que j'amais il prît le change. »

(Nous avons observé la même chose au sujet du surikate.)

« Sa chaîne s'est rompue quelquefois, et la liberté le rendait insolent; il s'emparait d'un appartement, et ne souffrait pas qu'on y abordât. Ce n'était qu'avec peine qu'on raccommodait ses liens. Depuis son séjour chez moi, sa servitude a été fréquemment suspendue. Sans le perdre de vue, je le laisse promener avec sa chaîne, et chaque fois mille gentillesses m'expriment sa reconnaissance. Il n'en est pas ainsi quand il s'échappe de lui-même; alors il rôde quelquefois trois ou quatre jours de suite sur les toits du voisinage, et descend la nuit dans les cours; entre dans les poulaillers, étrangle la volaille, lui mange la tête, et n'épargne pas surtout les peintades. Sa chaîne ne le rendait pas plus humain, mais seulement plus circonspect; il employait alors la ruse, et familiarisait les poules avec lui, leur permettait de venir partager ses repas; et ce n'était qu'après leur avoir inspiré la plus grande sécurité qu'il en saisissait une et la mettait en pièces. Quelques jeunes chats ont de sa part éprouvé le même sort...... Cet animal, quoique très-léger, n'a que des mouvements obliques, et je doute qu'il puisse attraper d'autres animaux à la course. Il ouvre merveilleusement les huîtres; il suffit d'en briser la charnière, ses pattes font le reste. Il doit avoir le tact excellent. Dans toute sa petite besogne, rarement se sert-il de la vue ni de l'odorat: pour une huître, par exemple, il la fait passer sous ses pattes de derrière, puis, sans regarder, il

cherche de ses mains l'endroit le plus faible ; il y enfonce ses ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le poisson par lambeaux, n'en laisse aucun vestige, sans que, dans cette opération, ses yeux ni son nez, qu'il tient éloignés, lui soient d'aucun usage. »

« Si le raton n'est pas fort reconnaissant des caresses qu'il reçoit, il est singulièrement sensible aux mauvais traitements. Un domestique de la maison l'avait un jour frappé de quelques coups de fouet, vainement cet homme a-t-il cherché depuis à se réconcilier : ni les œufs, ni les sauterelles marines, mets délicieux pour cet animal, n'ont jamais pu le calmer. A son approche, il entre dans une sorte de rage ; les yeux étincelants, il s'élance contre lui, pousse des cris de douleur ; tout ce qu'on lui présente alors, il le refuse, jusqu'à ce que son ennemi disparaisse. Les accents de la colère sont chez lui singuliers ; on se figurerait entendre tantôt le sifflement du courlis, tantôt l'aboiement enroué d'un vieux chien. »

« Si quelqu'un le frappe, s'il est attaqué par un animal qu'il croie plus fort que lui, il n'oppose aucune résistance ; semblable à un hérisson, il cache sa tête et ses pattes, forme de son corps une boule : aucune plainte ne lui échappe ; dans cette position, il souffrirait la mort. »

« J'ai remarqué qu'il ne laissait jamais ni foin ni paille dans sa niche ; il préfère de coucher sur le bois. Quand on lui donne de la litière, il l'écarte dans l'instant même. Je ne me suis point aperçu

qu'il fût sensible au froid; de trois hivers il en a passé deux exposé à toutes les rigueurs de l'air. Je l'ai vu couvert de neige, n'ayant aucun abri et se portant très-bien...... Je ne pense pas qu'il recherche beaucoup la chaleur: pendant les gelées dernières, je lui faisais donner séparément et de l'eau tiède et de l'eau presque glacée pour détremper ses aliments; celle-ci a constamment eu la préférence. Il lui était libre de passer la nuit dans l'écurie, et souvent il dormait dans un coin de ma cour.

« Le défaut de salive, ou son peu d'abondance, est, à ce que j'imagine, ce qui engage cet animal à laisser pénétrer d'eau sa nourriture. Il n'humecte point une viande fraîche et sanglante; jamais il n'a mouillé une pêche ni une grappe de raisin; il plonge au contraire tout ce qui est sec au fond de sa terrine.

« Les enfants sont un des objets de sa haine; leurs pleurs l'irritent; il fait tous ses efforts pour s'élancer sur eux. Une petite chienne qu'il aime beaucoup, est sévèrement corrigée par lui quand elle s'avise d'aboyer avec aigreur. Je ne sais pourquoi plusieurs animaux détestent également les cris. En 1770, j'avais cinq souris blanches : je m'avisai par hasard d'en faire crier une, les autres se jetèrent sur elle; je continuai, elles l'étranglèrent. »

Ce raton est une femelle qui entre en chaleur au commencement de l'été. Le besoin de trouver

que la pointe des pieds, comme les chiens; mais lorsqu'il était en repos, il s'appuyait aussi sur le talon : ce nouveau point d'appui lui donnait de la facilité pour s'élever sur les pieds de derrière, et pour soutenir son corps dans une direction oblique, et même verticale. Cette attitude était aussi ordinaire à cet animal qu'aux lièvres, aux rats, aux écureuils, etc.; car, toutes les fois qu'il mangeait, il prenait ses aliments avec les deux pieds de devant pour les porter à sa bouche; il ne pouvait pas les saisir ni les empoigner avec un seul pied, parce que les doigts ne pliaient que très-peu : il soutenait entre ses deux pieds le morceau qu'il voulait manger, il le frottait en tenant les doigts tendus; lorsqu'il trouvait de l'eau, il ne manquait jamais d'y plonger ses pieds sans quitter son morceau, et de le frotter comme s'il avait voulu le laver, mais c'était en effet pour le détremper, car souvent il le laissait dans l'eau, et ne le frottait que lorsqu'il en était déja imbibé; il trempait ainsi toutes sortes d'aliments, même dans l'eau la plus froide. On l'a trouvé pendant une grande gelée ayant les deux pieds pris dans la glace qui s'était formée dans la terrine où on lui donnait de l'eau. Lorsque la faim le pressait, il mangeait tout ce qu'il trouvait sans le frotter ni le tremper dans l'eau.

Il était très-carnassier; lorsqu'il se trouvait en liberté, il furetait dans les angles des murs et dans les trous, sous les pierres et sous les plantes, en un mot dans tous les coins, pour chercher des insectes, comme des araignées, des limaces, des limaçons, etc., et des animaux tels que des taupes, des souris, des grenouilles, etc. Il mangeait la chair des poissons avec plus d'avidité que celle des animaux quadrupèdes et des oiseaux. En gé-

néral, cet animal mangeait de toute chair crue, cuite, et même assaisonnée, cependant le fromage fermenté et la moutarde lui répugnaient; il était fort avide de lait, de crême, de sucre, et de tout ce qui était confit au sucre; il mangeait aussi des fruits, mais seulement au défaut de la chair des animaux; il buvait en lappant comme les chiens, et en humant comme les chevaux.

Ce raton était très-familier, et même fort caressant; il connaissait ceux qui l'approchaient souvent, et qui lui donnaient à manger; il badinait comme les chiens et les chats. Il avait beaucoup d'agilité, et il grimpait sur les arbres très-légèrement; il était presque toujours en mouvement pendant le jour, et il avait une allure fort singulière étant à la chaîne; il décrivait un arc de cercle en faisant des pas à droite avec les jambes de devant, et lorsqu'il rencontrait la chaîne il passait les pieds de derrière par dessus en sautant, ensuite il revenait à gauche de la même manière, et il continuait cette allure pendant des heures entières. Au moindre bruit qu'il entendait, il se dressait sur les pieds de derrière, et se tenait élevé pour écouter et pour découvrir la cause de ce bruit: il avait beaucoup d'instinct et de vivacité. Je crois que les animaux de cette espèce s'apprivoiseraient comme les chiens, car celui-ci était fort docile, et n'a mordu que les gens qui l'approchaient trop brusquement, ou qui voulaient lui arracher sa proie. Il se retirait au plus loin pour rendre ses excrémens, et les recouvrait comme les chats.

La couleur de cet animal était du gris, mêlé de noir et d'une teinte de fauve; les lèvres et le nez étaient noirs: il y avait une bande longitudinale de couleur brune-noirâtre, qui s'étendait depuis le nez jusqu'au-

dessus du front, et une autre bande transversale de la même couleur, et beaucoup plus large, qui passait de chaque côté sur les yeux et au-dessous, et qui se prolongeait sur la partie postérieure de la mâchoire du dessous. Le dessus du front, le sommet et le derrière de la tête, le dessus du cou, l'épaule, le dos, la croupe, la partie supérieure des côtés du corps et la face extérieure de la cuisse avaient une couleur mêlée de gris, de noir, et d'une légère teinte de fauve. Les poils étaient de deux sortes ; les uns plus courts, plus doux et plus nombreux que les autres, formaient une espèce de duvet de couleur cendrée-brune ; les poils longs et fermes étaient de couleur cendrée-claire près de la racine ; ils avaient une couleur blanche ou blanchâtre au-dessus du cendré, et leur extrémité était noire, de sorte que le poil étant hérissé, comme il l'était ordinairement, on voyait le blanchâtre au-dessous du noir, et le noir au-dessus du blanchâtre. Les côtés du museau, le menton, le dessus des yeux, les côtés de la tête, les oreilles, les côtés du cou, le bras, l'avant-bras, le pied de devant, le bas des côtés du corps, la jambe et le pied de derrière étaient de couleur blanche ou blanchâtre, mais le duvet de ces parties était de couleur de marron, qui paraissait dans quelques endroits, principalement derrière la partie inférieure de l'oreille, sur la partie postérieure de la mâchoire du dessous, et sur la partie inférieure de la jambe ; le dessous du cou, la poitrine et le ventre étaient de couleur roussâtre mêlée de blanc. Il y avait sur la face supérieure et sur les côtés de la queue des bandes transversales de couleur noire mêlée de roux, et l'extrémité était de la même couleur ; les bandes qui se trouvaient près de l'origine de la queue

étaient plus étroites et moins éloignées les unes des autres que celles qui étaient près de l'extrémité : l'espace qui séparait les bandes avait une couleur grise et blanchâtre.

Le plus long poil de cet animal était sur les fesses, il avait environ trois pouces de longueur ; les moustaches étaient blanches et longues de deux pouces et demi. La tête et les pieds n'avaient qu'un poil fort court ; celui du reste du corps était long et hérissé. La plante des pieds et les ongles avaient une couleur brune.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus....	1	10	6
Hauteur du train de devant............	0	9	0
Hauteur du train de derrière............	0	10	0
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.................	0	5	3
Circonférence du bout du museau............	0	4	6
Circonférence du museau, prise au dessous des yeux..........................	0	6	0
Contour de l'ouverture de la bouche.........	0	4	3
Distance entre les deux naseaux.............	0	0	3 ½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil........................	0	1	11
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille....	0	1	11
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.......	0	0	7 ½
Ouverture de l'œil........................	0	0	5
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein.	0	1	9
La même distance mesurée en ligne droite....	0	1	1
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles...........................	0	10	3
Longueur des oreilles......................	0	1	10

	pi.	po.	lig.
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	2	2
Distance entre les deux oreilles, prise au bas	0	2	9
Longueur du cou	0	2	4
Circonférence du cou	0	9	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	1	2	0
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	1	1	6
Circonférence prise devant les jambes de derrière.	1	3	6
Longueur du tronçon de la queue	1	0	0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	0	5	2
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	0	4	8
Largeur de l'avant-bras près du coude	0	1	6
Épaisseur au même endroit	0	1	1
Circonférence du poignet	0	3	1
Circonférence du métacarpe	0	3	0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	3	0
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	0	5	8
Largeur du haut de la jambe	0	2	2
Épaisseur	0	1	4
Largeur à l'endroit du talon	0	1	2
Circonférence du métatarse	0	3	6
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	4	7
Largeur du pied de devant	0	1	3
Largeur du pied de derrière	0	1	2
Longueur des plus grands ongles	0	0	5
Largeur à la base	0	0	1

Ce raton (*pl.* 191) pesait quinze livres trois onces; l'épiploon s'étendait jusqu'au pubis, et se repliait par dessus les intestins grêles; il était fort délié, et il avait



Fig: 1.



Fig: 2.



Fig: 3.



Meunier direxᵗ Lith. de C. Motte

de la graisse dans quelques endroits, parce que l'animal était fort gras. Le duodénum s'étendait jusqu'au milieu du côté droit, où il se repliait en dedans; la suite du canal intestinal faisait ses circonvolutions dans la région ombilicale, dans les côtés et dans les régions iliaque et hypogastrique; ensuite il s'étendait en avant dans le côté droit, il passait à gauche dans la région épigastrique, et il se prolongeait en arrière jusqu'à l'anus.

Il se trouvait de chaque côté de l'anus une glande qui avait trois lignes et demie de diamètre; elle était recouverte par un muscle, et elle contenait une liqueur épaisse qui avait une couleur jaunâtre et une odeur très-désagréable : ces glandes s'ouvraient dans l'anus par un orifice fort large.

Le foie était placé plus à droite qu'à gauche, et l'estomac (*fig.* 1, *pl.* 192) à gauche en entier; il était peu allongé, et fort petit à proportion de la grosseur de l'animal; le grand cul-de-sac (*A*) avait peu de profondeur, et la portion (*B*) de la partie droite, qui se trouvait entre l'angle (*C*) que forme cette partie, et le pylore (*D*), était presque nulle. Il n'y avait point de cœcum : les parois du canal intestinal étaient dures et épaisses, et il avait à peu près la même grosseur dans toute son étendue, excepté la portion qui se trouvait dans la région épigastrique derrière l'estomac, et qui était beaucoup moins grosse que le reste.

Le foie était composé de cinq lobes, le plus grand se trouvait dans le milieu, et il était divisé en trois parties par deux scissures; le ligament suspensoir passait dans l'une, et la vésicule du fiel était placée dans l'autre. Il y avait un lobe un peu moins grand à gauche, et un

autre à droite à peu près de la même grosseur que le gauche; le lobe droit était fendu en plusieurs endroits par différentes scissures; deux petits lobes, qui peut-être n'en faisaient qu'un, tenaient à la racine du lobe droit. Le foie avait au dehors et au dedans une couleur rouge assez vive; il pesait six onces quatre gros.

La vésicule du fiel était fort grande, de forme ovoïde, et remplie de fiel presqu'en entier; elle en contenait de la pesanteur d'un gros et quarante-deux grains : cette liqueur était de couleur orangée.

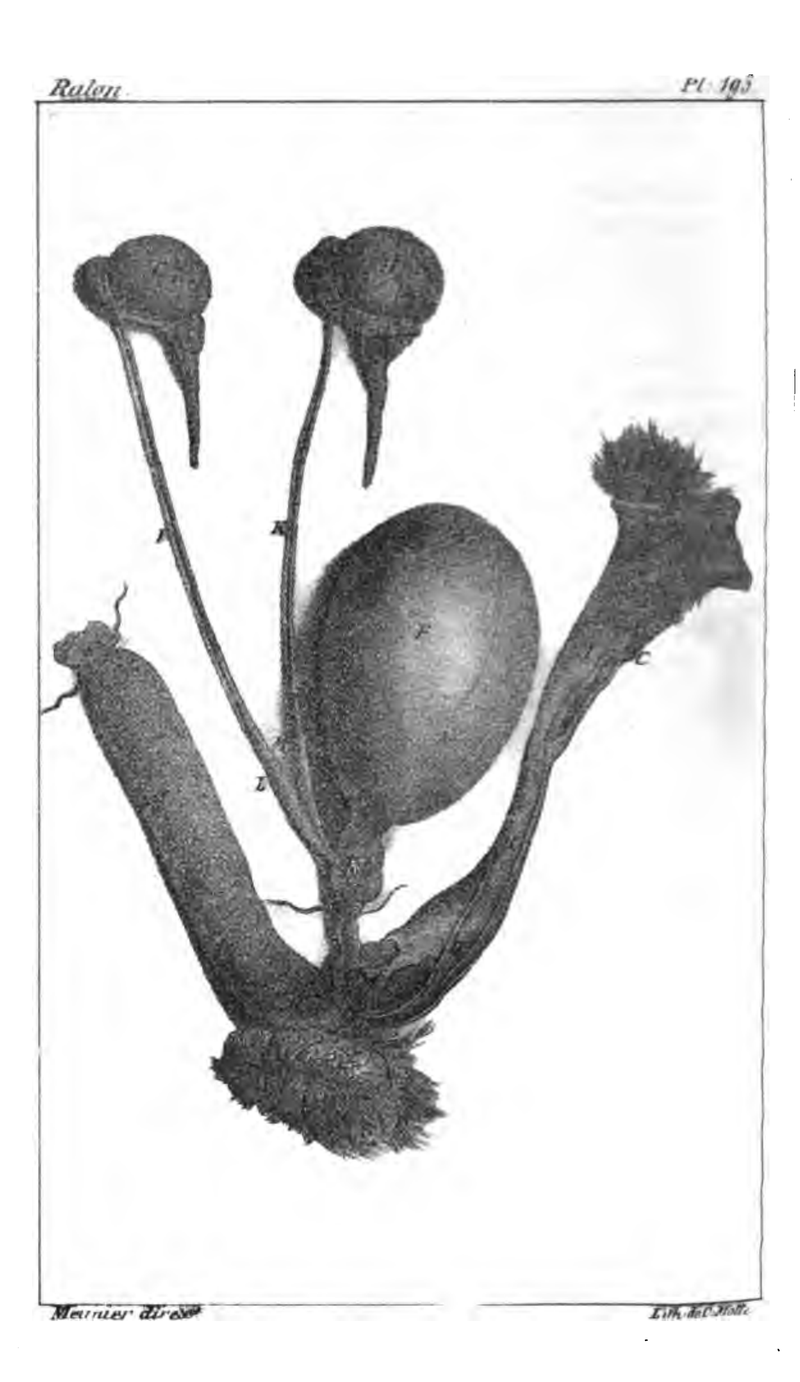
La rate (*fig.* 2, *pl.* 192) était oblongue; elle avait trois faces comme dans la plupart des autres animaux; son extrémité inférieure (*A*) était la partie la plus large. Ce viscère avait à l'extérieur et à l'intérieur une couleur rouge très-pâle; il pesait trois gros et quatre grains.

Le pancréas était fort gros; il avait deux branches, dont la plus courte s'étendait à droite le long d'une portion du duodénum; la plus longue et la plus grosse branche était placée sur l'estomac, et s'étendait à gauche jusque entre le rein et la rate.

Le rein droit n'était plus avancé que le gauche que d'un quart de sa longueur; il n'y avait qu'un mamelon dans le bassinet.

Le poumon droit était composé de quatre lobes, et le gauche de deux, placés et proportionnés pour la grandeur comme dans la plupart des autres quadrupèdes : ces lobes n'avaient aucune échancrure. Le cœur était presque rond, et placé dans le milieu de la poitrine, la pointe tournée un peu à gauche : il sortait trois branches de la crosse de l'aorte.

La langue était fort épaisse dans le milieu, et mince à l'extrémité; il y avait un petit sillon longitudinal au



Meunier direx.

Lith. de C. Motte

milieu de la partie antérieure; cette partie était couverte de papilles extrémement fines, et parsemée de petits grains blancs. Les papilles de la partie postérieure étaient grosses, triangulaires, et dirigées en arrière : il se trouvait sur cette partie sept glandes à calice de chaque côté, rangées sur une file posée obliquement d'arrière en avant, et de dedans en dehors. L'épiglotte était épaisse et arrondie sur les bords. Le palais était traversé par huit sillons convexes en devant.

Le cervelet était presque entièrement recouvert par le cerveau; celui-ci pesait une once trois gros, et le cervelet deux gros et vingt-quatre grains.

La pupille de l'œil avait quatre lignes de diamètre dans l'œil droit, qui était sain; le cristallin avait le même diamètre, et trois lignes d'épaisseur dans le milieu; il était très-net et fort transparent. Le cristallin de l'œil gauche était racorni, et réduit à un diamètre de deux lignes; il adhérait à la cornée transparente où il y avait une large taie, aussi l'animal n'avait pas vu de cet œil depuis plusieurs années.

Le gland (*A*, *pl.* 193) de la verge (*B*) était composé d'une substance cellulaire assez ressemblante à celle du gland des chiens, quoique plus molle; elle était adhérente à un os, dont l'extrémité antérieure (*C*, *pl.* 193, et *A*, *pl.* 192, *fig.* 3) paraissait presqu'à découvert, et formait deux tubercules assez ressemblants aux condyles du fémur de l'homme : cet os s'étendait presque jusqu'à la racine de la verge; car son extrémité postérieure (*B*, *fig.* 3, *pl.* 192) n'était éloignée que de sept lignes de la bifurcation des corps caverneux, qui étaient fort amples dans cette étendue.

Il y avait sous la verge deux cordons tendineux assez

gros (*D*, *pl.* 193), qui aboutissaient à l'anus (*E*). La vessie (*F*) ressemblait à un œuf par sa forme. Les testicules (*GH*) étaient presque ronds; leur substance intérieure avait une couleur jaunâtre et un axe dans le milieu : j'ai tiré de cette substance, avec la pince, de longs filaments. Les canaux déférents (*IK*) étaient fort petits sur la plus grande partie de leur étendue; mais ils étaient au contraire fort gros sur la longueur d'environ un pouce et demi (*LM*) près de la vessie. Il paraît que cette portion des canaux déférents tient lieu des vésicules séminales, car le corps (*N*) qui embrassait l'urètre à l'endroit de l'insertion des canaux déférents, semblait être des prostates; sa substance était compacte; cependant, lorsqu'on la comprimait, il en sortait une liqueur épaisse et jaunâtre, semblable à la liqueur séminale de la plupart des animaux.

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal, depuis le pylore jusqu'à l'anus.	13	0	0
Circonférence dans les endroits les plus gros.	0	2	9
Circonférence dans les endroits les plus minces.	0	0	9
Grande circonférence de l'estomac.	0	10	0
Petite circonférence.	0	8	0
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite	0	1	5
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac.	0	1	0
Circonférence de l'œsophage.	0	1	6
Circonférence du pylore.	0	1	0
Longueur du foie.	0	4	6
Largeur.	0	5	0
Sa plus grande épaisseur.	0	1	2
Longueur de la vésicule du fiel	0	1	6

	pi.	po.	lig.
Son plus grand diamètre	0	0	9
Longueur de la rate	0	3	0
Largeur de l'extrémité inférieure	0	1	2
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	6
Épaisseur dans le milieu	0	0	4
Épaisseur du pancréas	0	0	5
Longueur des reins	0	1	9
Largeur	0	1	2
Épaisseur	0	1	0
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	0	10
Largeur	0	2	3
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum	0	1	6
Largeur de chaque côté du centre nerveux	0	2	3
Circonférence de la base du cœur	0	5	0
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	1	10
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	1	6
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors	0	0	$3\frac{1}{2}$
Longueur de la langue	0	2	10
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	0	9
Largeur de la langue	0	0	11
Largeur des sillons du palais	0	0	$2\frac{1}{2}$
Hauteur des bords	0	0	$0\frac{2}{3}$
Longueur du cerveau	0	2	1
Largeur	0	1	8
Épaisseur	0	1	1
Longueur du cervelet	0	0	9
Largeur	0	1	5
Épaisseur	0	0	9
Distance entre l'anus et le scrotum	0	1	6
Hauteur du scrotum	0	0	6

	pi.	po.	li.
Distance entre le scrotum et l'orifice du prépuce.	0	4	3
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland	0	0	6
Longueur du gland	0	1	7
Circonférence	0	1	0
Longueur de la verge, depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	3	0
Circonférence	0	0	10
Longueur des testicules	0	1	0
Largeur	0	0	10
Épaisseur	0	0	8
Largeur de l'épididyme	0	0	2
Épaisseur	0	0	$0\frac{1}{2}$
Longueur des canaux déférents	0	6	0
Diamètre dans la plus grande partie de leur étendue	0	0	$0\frac{1}{2}$
Diamètre près de la vessie.	0	0	$1\frac{1}{2}$
Grande circonférence de la vessie	0	7	9
Petite circonférence	0	6	3
Longueur de l'urètre	0	1	6
Longueur des vésicules séminales ou prostates. .	0	0	6
Largeur.	0	0	$3\frac{1}{2}$
Épaisseur	0	0	2

La tête du squelette du raton (*pl.* 183) a beaucoup de rapport par la forme de ses principales parties à la tête du squelette du blaireau, mais le raton a le front plus élevé, le museau plus large et un peu plus court, les orbites des yeux plus grandes, la partie postérieure de la tête plus grosse, et les arêtes du sommet et de l'occiput moins élevées. Il y avait une lame osseuse fort longue qui sortait de l'os occipital, et qui s'introduisait entre le cerveau et le cervelet.

Il y a quarante dents, vingt dans chaque mâchoire,

savoir, six incisives, deux canines et douze mâchelières. Ces dents ressemblent beaucoup à celles du blaireau, cependant la dernière des mâchelières du dessus n'est pas la plus grosse, comme dans cet animal, et la dernière du dessous est presque égale à l'avant-dernière.

L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale s'étendait plus en arrière qu'en avant; la branche inférieure de l'apophyse transverse de la sixième vertèbre était large et plate.

Il y avait quinze vertèbres dorsales et quinze côtes. La partie postérieure du sternum ayant été cariée, on ne pouvait plus reconnaître le nombre des vraies côtes et des os du sternum. Les apophyses épineuses des dix premières vertèbres dorsales étaient inclinées en arrière, celles des deux vertèbres suivantes étaient droites, et enfin celles des trois dernières vertèbres étaient inclinées en avant. Les premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient avec la partie moyenne antérieure du premier os du sternum; l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux huitièmes côtes qui s'articulaient avec le septième os, dont il ne restait qu'une partie: la dernière des fausses côtes du côté droit était beaucoup plus courte que la gauche, car elle n'avait que cinq lignes de longueur.

Les vertèbres lombaires n'étaient qu'au nombre de cinq, comme dans le blaireau, mais les apophyses épineuses avaient plus de longueur; les accessoires étaient inclinées en avant, et d'autant plus longues qu'elles se trouvaient plus près de l'os sacrum.

Cet os n'était composé que de trois fausses vertèbres; il y en avait dix-huit dans la queue; la neuvième, la dixième et la onzième étaient les plus longues. La partie antérieure de l'os de la hanche avait à peu près la forme d'une cuiller; sa face extérieure était très-concave.

L'omoplate, l'os du bras, les os de l'avant-bras, l'os de la cuisse et les os de la jambe ressemblaient à ces mêmes parties vues dans le squelette du chat.

Il y avait quatre os dans le premier rang du carpe; le premier se trouvait placé derrière le second, le quatrième derrière le troisième; le second était au-dessous de l'os du rayon, et le troisième au-dessous de l'os du coude. Il y avait cinq os dans le second rang; le premier se trouvait au-dessus du premier os du métacarpe, le second en partie au-dessus du premier et en partie au-dessus du second os du métacarpe; le troisième et le quatrième os du carpe étaient au-dessus du second et du troisième os du métacarpe, et enfin le cinquième os du carpe en partie au-dessus du quatrième et en partie au-dessus du cinquième os du métacarpe.

Le tarse avait sept os, comme dans la plupart des animaux; le second cunéiforme était le plus petit des trois. Les os du métatarse et des doigts des pieds de derrière étaient plus grands que ceux du métacarpe et des doigts des pieds de devant. Les ongles avaient beaucoup de rapport à ceux du chat par leur forme; ils étaient de couleur noirâtre.

	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput	4	4
La plus grande largeur de la tête	3	0 $\frac{1}{2}$

	po.	lig.
Longueur de la mâchoire inférieure depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	3	0 $\frac{1}{2}$
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines	0	8
Distance entre les apophyses condyloïdes	1	1 $\frac{1}{2}$
Épaisseur de la partie antérieure de la mâchoire supérieure	0	2
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives	0	8 $\frac{1}{2}$
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	1	0
Longueur de cette ouverture	0	7 $\frac{1}{2}$
Largeur	0	6
Diamètre des orbites	0	9 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus longues dents incisives au dehors de l'os	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus longues dents canines au dehors de l'os	0	5 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus grosses dents mâchelières au dehors de l'os	0	2
Largeur	0	4
Épaisseur	0	2 $\frac{2}{3}$
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde	0	5
Longueur des seconds os	0	5
Longueur des troisièmes os	0	3
Longueur de l'os du milieu de la fourchette	0	3
Longueur des branches de la fourchette	0	5
Longueur du cou	2	3
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas	0	5 $\frac{1}{2}$
Longueur d'un côté à l'autre	0	6
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses	1	7 $\frac{1}{2}$
Longueur des cinq dernières vertèbres	1	6

	po.	lig.
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales.......	6	2
Hauteur de l'apophyse épineuse de la seconde vertèbre, qui est la plus longue................	0	7
Hauteur de celle de la treizième, qui est la plus courte	0	3 $\frac{1}{3}$
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue	0	6
Longueur des premières côtes................	1	0
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large	1	1
Longueur de la neuvième côte, qui est la plus longue.	4	2
Longueur de la dernière des fausses côtes......	0	11
Largeur de la côte la plus large............	0	3
Hauteur de la plus longue apophyse épineuse des vertèbres lombaires, qui est celle de l'avant-dernière	0	6 $\frac{1}{2}$
Longueur de la plus longue apophyse accessoire, qui est celle de la dernière vertèbre..........	0	6
Longueur du corps de l'avant-dernière vertèbre, qui est la plus longue	0	7 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'os sacrum......................	1	4
Largeur de la partie antérieure...............	1	3
Largeur de la partie postérieure...............	0	10
Longueur des plus longues fausses vertèbres de la queue..............................	0	11
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche.	0	11
Hauteur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde................................	2	3
Diamètre de cette cavité.....................	0	6 $\frac{1}{2}$
Longueur des trous ovalaires..............	0	11 $\frac{1}{2}$
Largeur...........................	0	8
Largeur du bassin.......................	1	1 $\frac{1}{2}$
Hauteur..............................	1	6
Longueur de l'omoplate..................	3	0

	po.	lig.
Largeur à l'endroit le plus large.	1	7 ½
Largeur à l'endroit le plus étroit.	0	6 ½
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé.	0	7
Longueur de l'humerus.	4	0
Circonférence à l'endroit le plus petit.	1	1
Diamètre de la tête.	0	7
Largeur de la partie inférieure	0	11 ½
Longueur de l'os du coude.	4	7
Longueur de l'olécrane.	0	4
Longueur de l'os du rayon.	3	11 ½
Longueur du femur.	4	5
Diamètre de la tête.	0	6
Circonférence du milieu de l'os.	1	3
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	11 ½
Longueur des rotules.	0	7 ⅔
Largeur.	0	4
Épaisseur.	0	3
Longueur du tibia.	4	9
Largeur de la tête.	0	11
Circonférence du milieu de l'os.	1	1
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	4
Longueur du péroné.	4	6
Circonférence à l'endroit le plus mince.	0	4 ½
Largeur de l'extrémité supérieure	0	6 ½
Largeur de l'extrémité inférieure.	0	5
Hauteur du carpe	0	4 ½
Longueur du calcaneum	1	0 ½
Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde pris ensemble.	0	5 ½
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court.	0	10
Longueur du troisième os qui est le plus long.	1	2 ½
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	1	0
Longueur du quatrième os, qui est le plus long. . .	1	6

	po.	lig.
Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant	o	6 ½
Longueur de la seconde phalange	o	5
Longueur de la troisième	o	5
Longueur de la première phalange du pouce	o	6
Longueur de la seconde	o	4 ½
Longueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière	o	7
Longueur de la seconde phalange	o	5 ½
Longueur de la troisième	o	4
Longueur de la première phalange du pouce	o	6 ½
Longueur de la seconde phalange	o	3 ½

DU RATON-CRABIER.

Ursus cancrivorus, Lin. — *Procyon cancrivorus*, Cuv., Desm.

Voici un animal qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, sous la dénomination impropre de *chien-crabier*, et qui n'a d'autre rapport avec le crabier que l'habitude de manger également des crabes; mais il tient beaucoup du raton par la grandeur, la forme et les proportions de la tête, du corps et de la queue; et comme nous ignorons le nom qu'il porte dans son pays natal, nous lui donnerons, en attendant que nous en soyons informés, la dénomination de *raton-crabier*, pour le distinguer et du raton et du crabier, dont nous avons donné les figures.

Cet animal a été envoyé de Cayenne avec le nom et l'indication suivante : *chien-crabier adulte, femelle prise nourrissant trois petits*. Mais, comme nous venons de le dire, il n'a nul rapport apparent avec le crabier; il n'en a ni la forme du corps, ni la queue écailleuse. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de vingt-trois pouces six lignes, et par con-

séquent elle est à peu près égale à celle du raton, qui est de vingt-deux pouces six lignes: les autres dimensions sont proportionnellement les mêmes entre ces deux animaux, à l'exception de la queue, qui est plus courte et beaucoup plus mince dans cet animal que celle du raton.

La couleur de ce raton-crabier est d'un fauve mêlé de noir et de gris: le noir domine sur la tête, le cou et le dos; mais le fauve est sans mélange sur les côtés du cou et du corps: le bout du nez et les naseaux sont noirs. Les plus grands poils des moustaches ont quatre pouces de longueur, et ceux du dessus de l'angle des yeux ont deux pouces deux lignes. Une bande d'un brun noirâtre environne les yeux, et s'étend presque jusqu'aux oreilles; elle passe sur le museau, se prolonge et s'unit au noir du sommet de la tête. Le dedans des oreilles est garni d'un poil blanchâtre, et une bande de cette même couleur règne au-dessus des yeux, et il y a une tache blanche au milieu du front; les joues, les mâchoires, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre, sont d'un blanc jaunâtre; les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre, celles de devant sont couvertes d'un poil court; les doigts sont longs et bien séparés les uns des autres. La queue est environnée de six anneaux noirs, dont les intervalles sont d'un fauve grisâtre; ce qui établit encore une différence entre cet animal et le vrai raton, dont la queue longue, grosse et

touffue, est seulement annelée sur la face supérieure. Ces deux espèces de ratons diffèrent encore entre elles par la couleur du poil, qui, dans le raton, est, sur le corps, d'un noir mêlé de gris et de fauve pâle, et, sur les jambes, de couleur blanchâtre, au lieu que, dans celui-ci, il est d'un fauve mêlé de noir et de gris sur le corps, et d'un brun noirâtre sur les jambes. Ainsi, quoique ces deux animaux, aient plusieurs rapports entre eux, leurs différences nous paraissent suffisantes pour en faire deux espèces distinctes. Voyez la *pl.* 191.

LE COATI.[1]

Le coati brun, *Nasua fusca;* Desm. — *Viverra nasua; Viverra Quasje;* Lin. (2)

Plusieurs auteurs ont appelé *coati-mondi* l'animal dont il est ici question : nous l'avons eu vivant, et après l'avoir comparé au coati indiqué par Thevet, et décrit par Marcgrave, nous avons reconnu que c'était le même animal qu'ils ont appelé *coati* tout court, et il y a toute apparence que le *coati-mondi* n'est pas un animal d'une au-

(1) Le coati, cuati. Singularités de la France antarctique, par André Thevet. Paris, 1558, pages 95 et 96.

Coati. Marcgrav. Hist Nat. Brasil. pag. 228.

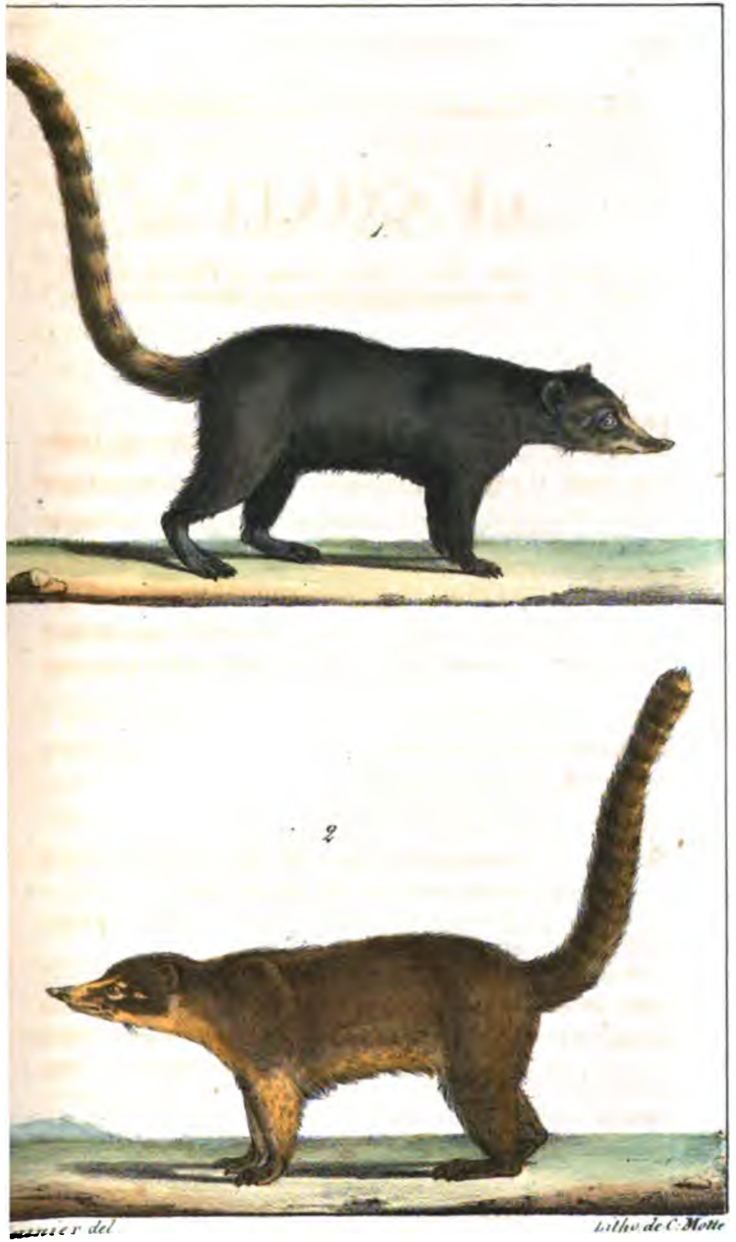
Coati-mondi. Hist. de l'Acad. tome III, partie II, page 17.

Vulpes minor, rostro superiori longiusculo, caudâ annulatim ex nigro et rufo variegatâ. Barrère, Hist. de la Fr. Éq. pag. 167.

Ursus naso producto et mobili, caudâ annulatim variegatâ Le coati-mondi à queue annelée. Brisson, Regn. animal. pag. 263.

(2) M. Desmarest réunit sous ce nom les coatis brun et noirâtre de Buffon. M. Cuvier les sépare, et nomme coati roux le coati noirâtre pl. 194 de Buffon (Viverra nasua Linn.), et coati brun, celui qui est figuré pl. 195 Viverra Narica; Linn. M. Desmarest rapporte également à cette espèce le Viverra Quasje de Gmelin dans le Systema naturæ : de sorte que ce dernier aurait décrit le même animal sous trois noms différents.

Le coati roux de M. Desmarest est le même que celui de M. F. Cuvier.



1. Coati noirâtre, 2. Coati brun.

tre espèce, mais une simple variété de celle-ci; car Marcgrave, après avoir donné la description du coati, dit précisement qu'il y a d'autres coatis qui sont d'un brun-noirâtre, que l'on appelle au Brésil *coati-mondi* pour les distinguer des autres: il n'admet donc d'autre différence entre le coati et le coati-mondi, que celle de la couleur du poil, et dès lors on ne doit pas les considérer comme deux espèces distinctes, mais les regarder comme des variétés dans la même espèce.

Le coati est très-différent du raton que nous avons décrit précédemment; il est de plus petite taille, il a le corps et le cou beaucoup plus alongés, la tête aussi plus longue, ainsi que le museau, dont la mâchoire supérieure est terminée par une espèce de groin mobile, qui déborde d'un pouce ou d'un pouce et demi au delà de l'extrémité de la mâchoire inférieure; ce groin retroussé en haut, joint au grand allongement des mâchoires, fait paraître le museau courbé et relevé en haut. Le coati a aussi les yeux beaucoup plus petits que le raton, les oreilles encore plus courtes; le poil moins long, plus rude et moins peigné; les jambes plus courtes, les pieds plus longs et plus appuyés sur le talon; il avait, comme le raton, la queue annelée (1), et cinq doigts à tous les pieds.

(1) Il y a aussi des coatis dont la queue est d'une seule couleur; mais comme ils ne diffèrent des autres que par ce seul caractère, cette dif-

Quelques personnes pensent que le blaireau-cochon pourrait bien être le coati, et l'on a rapporté (1) à cet animal *le taxus suillus*, dont Aldrovande donne la figure ; mais si l'on fait attention que le blaireau-cochon dont parlent les chasseurs est supposé se trouver en France, et même dans les climats plus froids de notre Europe, qu'au contraire le coati ne se trouve que dans les climats méridionaux de l'autre continent, on rejettera aisément cette idée, qui, d'ailleurs, n'est nullement fondée (2) ; car la figure donnée par Aldrovande n'est autre chose qu'un blaireau, auquel on a fait un groin de cochon. L'auteur ne dit pas qu'on ait dessiné cet animal d'après nature, et il n'en donne aucune description. Le museau très-allongé et le groin mobile en tous sens suffisent pour faire distinguer le coati de tous les autres animaux ; il a, comme l'ours, une grande facilité à se tenir debout sur les pieds de derrière, qui portent en grande partie sur le talon, lequel même est terminé par de grosses callosités qui semblent le prolonger au dehors, et augmenter l'étendue de l'assiette du pied.

Le coati est sujet à manger sa queue, qui, lors-

---

férence ne nous paraît pas suffire pour en faire deux espèces, et nous estimons que ce n'est qu'une variété dans la même espèce.

(1) Vid. Brisson, Regn. animal. pag. 263.

(2) Voyez ce que nous avons dit du blaireau-cochon, tome 19[e] de cet ouvrage, ou le 4[e] de l'Histoire naturelle des Mammifères, à l'article du blaireau.

qu'elle n'a pas été tronquée, est plus longue que son corps; il l'a tient ordinairement élevée, la fléchit en tous sens, et la promène avec facilité. Ce goût singulier, et qui paraît contre nature, n'est cependant pas particulier au coati; les singes, les makis, et quelques autres animaux à queue longue, rongent le bout de leur queue, en mangent la chair et les vertèbres, et la raccourcissent peu à peu d'un quart ou d'un tiers. On peut tirer de là une induction générale; c'est que dans des parties très-allongées, et dont les extrémités sont par conséquent très-éloignées des sens et du centre du sentiment, ce même sentiment est faible, et d'autant plus faible que la distance est plus grande et la partie plus menue: car, si l'extrémité de la queue de ces animaux était une partie fort sensible, la sensation de la douleur serait plus forte que celle de cet appétit, et ils conserveraient leur queue avec autant de soin que les autres parties de leur corps. Au reste, le coati est un animal de proie qui se nourrit de chair et de sang, qui, comme le renard ou la fouine, égorge les petits animaux, les volailles (1), mange les œufs, cherche les nids des oiseaux (2); et c'est probablement par cette conformité de naturel, plutôt que par la ressemblance de la

(1) Vid. Marcgrav. Hist. Brasil. pag. 228.

(2) Voyez les Singularités de la France antarctique, par Thevet, page 96.

fouine, qu'on a regardé le coati comme une espèce de petit renard (1).

---

(3) Vulpes minor, etc. Barrère, Hist. Nat. de la France équinoxiale.

Nota. On trouve, dans le septième volume de l'Académie royale des Sciences de Suède, un mémoire de M. Linnæus sur le coati-mondi. Nous croyons devoir rapporter ici l'extrait que l'auteur de la Bibliothèque raisonnée a fait de ce mémoire, sans prétendre garantir les faits qui y sont rapportés.

« M. Linnæus donne dans un mémoire l'histoire naturelle du coati-« mondi. Cet animal se trouve également dans l'Amérique méridionale « et dans la septentrionale. Il approche de l'ours par la longueur de « ses jambes de derrière, sa tête penchée, son poil épais, et par ses « pattes; mais il est petit et familier, et sa queue est fort longue et « rayée de différentes couleurs. M. le Prince successeur de Suède avait « fait présent d'un de ces animaux à M. Linnæus, qui l'a entretenu « assez long-temps dans sa maison aux dépens des douceurs qu'il pouvait « attraper, et quelquefois de ceux de sa basse-cour, où le coati-mondi, « malgré le droit de l'hospitalité, emportait des têtes à coup de dents, « et humait le sang. Il est remarquable par son extrême opiniâtreté à ne « rien faire contre son gré. Malgré sa petitesse, il se défendait avec « une force extraordinaire lorsqu'on le faisait marcher malgré lui, et se « cramponnait contre les jambes des personnes dont il allait familiaire-« ment ravager les poches et confisquer ce qu'il y trouvait à sa bienséance. « Cette opiniâtreté a son remède; le coati craint extrêmement les soies « de cochon, la moindre brosse lui faisait quitter prise. Un mâtin l'é-« trangla un jour qu'il s'était sauvé dans un jardin du voisinage, et « M. Linnæus en donne l'anatomie. Son genre de vie était assez extraor-« dinaire; il dormait depuis minuit jusqu'à midi, veillait le reste du « jour, et se promenait régulièrement depuis six heures du soir jusqu'à « minuit, quelque temps qu'il fît. C'est apparemment le temps que la « nature a assigné à cette espèce d'animaux dans leur patrie, pour pour-« voir à leurs besoins, et pour aller à la chasse des oiseaux et à la dé-« couverte de leurs œufs, qui font leur principale nourriture. » Bibliothèque raisonnée, tome XLI, partie I, page 25.

ADDITION A L'ARTICLE DU COATI.

Quelques personnes qui ont séjourné dans l'Amérique méridionale m'ont informé que les coatis produisent ordinairement trois petits, qu'ils se font des tanières en terre comme des renards, que leur chair a un mauvais goût de venaison, mais qu'on peut faire de leurs peaux d'assez belles fourrures. Ils m'ont assuré que ces animaux s'apprivoisent fort aisément, qu'ils deviennent même très-caressants, et qu'ils sont sujets à manger leur queue, ainsi que les sapajous, guenons, et la plupart des autres animaux à longue queue des climats chauds. Lorsqu'ils ont pris cette habitude sanguinaire, on ne peut pas les en corriger; ils continuent de ronger leur queue, et finissent par mourir, quelques soins et quelque nourriture qu'on puisse leur donner. Il semble que cette inquiétude est produite par une vive démangeaison; mais peut-être les préserverait-on du mal qu'ils se font, en couvrant l'extrémité de la queue avec une plaque mince de métal, comme l'on couvre quelquefois les perroquets sur le ventre pour les empêcher de se déplumer.

AUTRE ADDITION A L'ARTICLE DU COATI.

Un autre animal de Cayenne (1), qui a rapport avec le précédent, est celui qui a été montré vivant à la foire de Saint-Germain, en 1768; il avait quinze pouces de longueur du bout du nez à l'origine de la queue, laquelle était longue de huit pouces, plus large et plus fournie de poils à sa naissance qu'à son extrémité. Cet animal était bas de jambe, comme nos fouines ou nos martes. La forme de la tête est fort approchante de celle de la fouine, à l'exception des oreilles qui ne sont pas semblables. Le corps est couvert d'un poil laineux; il y a cinq doigts à chaque pied, armés de petits ongles comme ceux de nos fouines.

1. M. Desmarest regarde cet animal comme un jeune coati; nous adoptons son opinion, quoique M. de Lacépède en ait fait une espèce particulière, sous le nom de *Mustela guianneusis*. LAM. 1825.

DESCRIPTION DU COATI.

Le coati que nous avons eu vivant (*pl.* 194) avait les jambes courtes, le corps effilé, la tête longue et le museau très-allongé, parce que le nez se prolongeait de près d'un pouce au-delà de l'extrémité des mâchoires. La longueur et la forme du nez suffiraient pour faire distinguer le coati de tout autre animal; il avait une sorte de groin dont la face supérieure était longue d'un pouce, et dirigée de façon qu'elle formait avec le chanfrein un angle obtus, qui se trouvait au bout de la mâchoire supérieure : la face inférieure du groin n'avait que neuf lignes de longueur; elle était formée par la lèvre supérieure, et avait une direction parallèle à celle de la face supérieure : la face antérieure se joignait par un angle aigu à la face supérieure, et par un angle obtus à l'inférieure : les ouvertures des narines étaient placées dans la face antérieure du groin, et il y avait sur chacun des bords latéraux une profonde scissure qui faisait partie de l'ouverture de chaque narine. En supposant que ce nez allongé en forme de groin eût été supprimé, le museau aurait encore été long et effilé

à peu près comme celui du renard. Le coati avait les yeux petits, et les oreilles rondes et fort courtes; la partie inférieure du bord postérieur était double comme dans la fouine, la marte, et plusieurs autres animaux.

La queue était grosse et longue, quoiqu'elle eût été tronquée; les quatre pieds avaient beaucoup de rapport à ceux de l'ours, principalement les pieds de derrière qui portaient sur la terre dans toute leur étendue jusqu'au talon : il y avait cinq doigts à chaque pied, et les ongles étaient forts, et de couleur de corne.

Les poils de cet animal avaient différentes teintes brunes, noirâtres, grises, jaunâtres et roussâtres; ceux du chanfrein étaient courts et noirâtres, quelques-uns avaient une couleur grise ou roussâtre; ceux des oreilles étaient aussi fort courts et bruns : il y avait une tache grise-blanchâtre à quelque distance de l'angle postérieur de l'œil. Le sommet de la tête, le dessus du cou, le dos, la croupe et la partie supérieure des côtés du corps étaient mêlés de roux et de noir, parce que chaque poil avait une couleur rousse ou roussâtre sur la plus grande partie de sa longueur depuis la racine, et que la pointe était noire. Le bord de la lèvre supérieure, la mâchoire inférieure, la gorge, le dessous et les côtés du cou, la poitrine, le ventre, le tour de l'anus, les aisselles, les aines et la face intérieure des quatre jambes étaient roussâtres, jaunâtres ou seulement d'un gris légèrement teint de jaune dans quelques endroits. La face extérieure du bras et de l'avant-bras avait une couleur grise-cendrée, et mêlée de brun; la face extérieure de la cuisse et de la jambe avait à peu près les mêmes couleurs, et de plus une teinte de jaunâtre. Les quatre pieds étaient de couleur mêlée de noirâtre, de gris et de

roussâtre. Il ne restait que peu de poils sur la queue, cependant on y voyait successivement des anneaux étroits de couleur mêlée de gris et de jaunâtre, et des anneaux fort larges et de couleur noirâtre : les plus longs poils se trouvaient sur le dos, et avaient environ un pouce.

Cet animal se pelotonne pour se reposer et pour s'échauffer.

Nous avons vu un autre coati (*pl.* 194) plus grand, qui avait environ deux pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Le front, les tempes, l'espace qui s'étend depuis les yeux jusqu'au coin de la bouche, la partie inférieure de l'avant-bras et les pieds étaient noirs ou noirâtres, et il y avait une tache blanche, à quelque distance de l'angle postérieur de l'œil; le bout du museau, les lèvres et la gorge étaient blanchâtres; tout le reste du corps avait une couleur mêlée de brun et de fauve, qui était foncée sur la tête et sur la face extérieure des cuisses, et claire sur les côtés du cou et sur la face extérieure des bras : ces différentes teintes de brun et de fauve formaient sur la queue des anneaux peu apparents et étroits. Le poil de cet animal était rude, et plus long que celui du premier coati, ce qui fait paraître ses oreilles plus courtes dans sa figure. Le museau était moins allongé, plus petit par le bout, et dirigé en droite ligne.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	1	6	0
Hauteur du train de devant..................	0	8	6
Hauteur du train de derrière..................	0	9	0

	pi.	po.	li.
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	0	5	2
Circonférence du bout du museau	0	2	4
Circonférence du museau, prise sur l'extrémité de la mâchoire inférieure	0	3	8
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux	0	6	4
Contour de l'ouverture de la bouche	0	3	6
Distance entre les deux naseaux	0	0	2 ½
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	0	2	5
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	0	1	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	0	0	5
Ouverture de l'œil	0	0	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein	0	1	8
La même distance mesurée en ligne droite	0	1	2
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles	0	8	0
Longueur des oreilles	0	1	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	0	1	9
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas	0	1	10
Longueur du cou	0	1	9
Circonférence du cou	0	6	8
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	10	0
La même circonférence à l'endroit le plus gros	0	11	0
La même circonférence devant les jambes de derrière	0	9	0
Longueur du tronçon de la queue	1	1	6
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	0	3	8
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	0	3	3
Largeur de l'avant-bras au coude	0	1	5

	pi.	po.	lig.
Épaisseur au même endroit	0	0	11
Circonférence du poignet	0	2	10
Circonférence du métacarpe	0	2	7
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	2	1
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	0	4	3
Largeur du haut de la jambe	0	1	10
Épaisseur	0	0	11
Largeur à l'endroit du talon	0	1	0
Circonférence du métatarse	0	2	5
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	3	3
Largeur du pied de devant	0	1	0
Largeur du pied de derrière	0	0	10
Longueur des plus grands ongles	0	0	6½
Largeur à la base	0	0	2½

Le premier coati dont nous avons fait mention, et sur lequel les dimensions rapportées dans la table précédente ont été prises, a aussi servi de sujet pour la description des parties intérieures ; il avait été gardé dans l'eau-de-vie pendant deux mois.

Il y avait six mamelles, trois de chaque côté ; celles du côté gauche étaient toutes sur le ventre, la troisième du côté droit était placée sur les cartilages des fausses côtes.

Il n'y avait point de cœcum : le duodénum s'étendait en arrière jusqu'au-delà du rein, il se repliait en dedans et se prolongeait en avant pour se joindre au jéjunum ; les circonvolutions du reste du canal intestinal se trouvaient d'abord dans la région ombilicale et dans les côtés, ensuite dans les régions hypogastrique et iliaques;enfin

ce canal s'étendait en avant, et passait derrière l'estomac avant de former le rectum.

L'estomac était gros proportionnellement à sa longueur ; la partie droite s'étendait peu au-delà de l'angle qu'elle formait, et le grand cul-de-sac avait peu de profondeur. Le diamètre des intestins était à peu près le même dans toute l'étendue du canal intestinal, excepté à l'endroit du rectum qui était beaucoup plus gros que le reste. Les membranes de l'estomac et des intestins avaient beaucoup d'épaisseur et de force.

Le foie s'étendait peu à gauche ; il était composé de cinq lobes, celui du milieu était partagé en trois parties par deux scissures ; le ligament suspensoir passait dans l'une, et la vésicule du fiel était dans l'autre. Il n'y avait qu'un lobe à gauche, et il était à peu près aussi grand que celui du milieu ; les trois autres se trouvaient à droite, l'inférieur était le plus grand des trois, celui du milieu embrassait le rein, et le troisième était le plus petit de tous, il tenait à la racine du foie près de l'orifice supérieur de l'estomac. La vésicule du fiel était grande, et avait la forme d'une poire.

La rate était allongée et avait trois faces, sa partie inférieure était plus large que la supérieure.

Le pancréas m'a paru fort long, il s'étendait derrière l'estomac depuis le duodénum jusqu'à la rate.

Les reins avaient peu d'enfoncement, ils étaient épais ; il n'y avait point de mamelons dans le bassinet : le rein droit était plus avancé que le gauche de la moitié de sa longueur.

Le poumon gauche semblait n'être composé que d'un seul lobe, et le droit de deux, l'un grand et l'autre petit ; celui-ci était placé à la racine du grand près de

la base du cœur; mais il y avait dans le grand lobe deux échancrures profondes qui, si elles avaient été continuées jusqu'à la racine du poumon, l'auraient partagé en trois lobes correspondants à ceux qui sont rangés de file dans le poumon droit de la plupart des quadrupèdes. Le poumon gauche avait aussi une grande échancrure dans le milieu, qui le divisait presqu'en deux lobes.

Le cœur était dirigé à gauche; il avait, pour ainsi dire, deux pointes, car le fond de chaque ventricule en formait une.

Le bout de la langue était mince et arrondi; il y avait un sillon longitudinal sur le milieu de la partie antérieure qui était couverte de petites papilles et parsemée de grains blancs; les papilles de la partie postérieure étaient fort apparentes et dirigées en arrière, on y voyait de chaque côté cinq ou six glandes à calice rangées en une file dont la direction était oblique de dehors en dedans et de devant en arrière.

L'épiglotte était grande et allongée. Il y avait sur le palais neuf larges sillons transversaux, les bords des premiers formaient un angle en avant dans le milieu de leur longueur, la direction des bords des autres sillons était fort irrégulière.

Le cerveau et le cervelet avaient des anfractuosités et des cannelures comme le cerveau et le cervelet de la plupart des autres animaux quadrupèdes.

La vulve formait une fente transversale; le clitoris était fort apparent, et placé sur le milieu de la lèvre inférieure de la vulve; le gland était terminé par un disque qui débordait dans toute sa circonférence; il y avait sur les parois du vagin des tubercules qui for-

maient un anneau à l'endroit de l'orifice de l'urètre ; les cornes de la matrice étaient dirigées en ligne droite ; les testicules avaient une forme ovoïde.

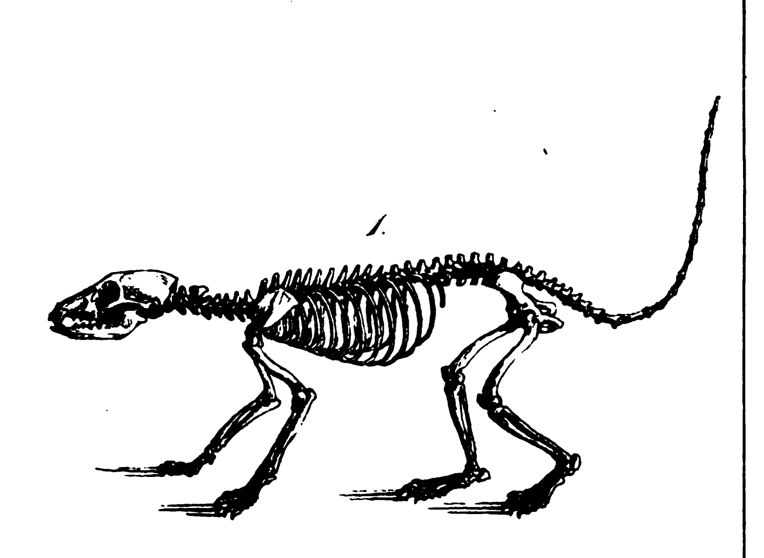
	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal depuis le pylore jusqu'à l'anus	9	0	0
Circonférence dans les endroits les plus gros	0	2	3
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	6
Grande circonférence de l'estomac	0	9	0
Petite circonférence	0	7	6
Longueur de la petite courbure depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite	0	1	3
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac	0	0	7
Circonférence de l'œsophage	0	0	5
Circonférence du pylore	0	0	5
Longueur du foie	0	2	0
Largeur	0	4	0
Sa plus grande épaisseur	0	0	6
Longueur de la vésicule du fiel	0	1	5
Son plus grand diamètre	0	0	7
Longueur de la rate	0	2	11
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	11
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	6
Épaisseur dans le milieu	0	0	2
Épaisseur du pancréas	0	0	1
Longueur des reins	0	1	2
Largeur	0	0	8
Épaisseur	0	0	6
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	0	9
Largeur	0	2	0
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum	0	0	10
Largeur de chaque côté du centre nerveux	0	1	1

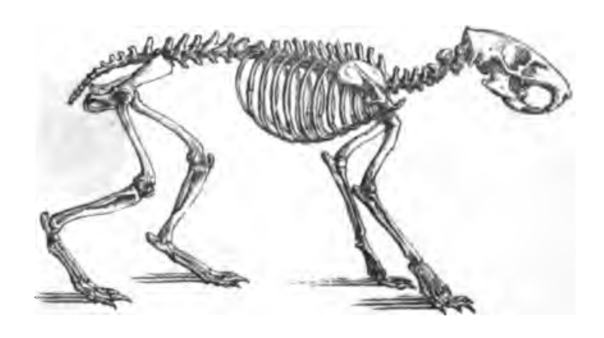
	pi.	po.	lig.
Circonférence de la base du cœur	0	3	3
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	1	5
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire.	0	1	0
Diamètre de l'aorte, pris de dehors en dehors...	0	0	3
Longueur de la langue	0	2	7
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité	0	1	1
Largeur de la langue	0	0	7
Longueur du cerveau	0	1	8
Largeur	0	1	4
Épaisseur	0	0	9
Longueur du cervelet	0	0	8
Largeur	0	0	11
Épaisseur	0	0	6
Distance entre l'anus et la vulve.	0	0	6
Longueur de la vulve	0	0	1 ½
Longueur du vagin	0	1	7
Circonférence	0	1	2
Grande circonférence de la vessie	0	6	10
Petite circonférence.	0	5	3
Longueur de l'urètre	0	0	9
Circonférence	0	0	7
Longueur du col et du corps de la matrice	0	0	7
Circonférence	0	0	7
Longueur des cornes de la matrice	0	2	10
Circonférence	0	0	5
Distance en ligne droite, entre le testicule et l'extrémité de la corne	0	0	1
Longueur de la ligne courbe que parcourt la trompe	0	0	8
Longueur des testicules	0	0	3
Largeur	0	0	1 ½
Épaisseur	0	0	1

La tête du squelette du coati (*pl.* 195) était un peu plus étroite à proportion et beaucoup plus allongée que celle du raton; le coati avait le museau beaucoup plus long et plus mince, mais la lame osseuse de l'os occipital qui se trouvait entre le cerveau et le cervelet était moins longue. L'apophyse épineuse de la seconde vertèbre cervicale s'étendait moins en arrière qu'en avant; la branche inférieure des apophyses transverses de la sixième vertèbre formait une pointe en avant et en arrière.

Il y avait quinze côtes comme dans le raton; l'apophyse épineuse de la onzième vertèbre dorsale était inclinée en arrière comme celles des dix premières, l'apophyse épineuse de la douzième était droite, et celles des trois dernières étaient inclinées en avant. Il y avait neuf os dans le sternum; la partie antérieure du premier os était plus longue et plus pointue que dans le raton; les deux premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient avec la partie moyenne antérieure de cet os; l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux neuvièmes et dixièmes côtes qui s'articulaient entre le huitième et le neuvième os du sternum; ainsi il y avait dix vraies côtes et cinq fausses.

L'omoplate formait un angle saillant à la racine de son épine. Les os des jambes étaient à proportion plus courts que dans le raton; les os du carpe et du tarse ressemblaient à ceux de cet animal; il y avait dans le tarse un huitième os placé au côté interne du premier os cunéiforme; ce huitième os était presque aussi gros que le second cunéiforme, et beaucoup plus gros que





Rossin del. Litho: de C. Motte Meunier direx.

1. Squelette de Coati, 2. d'Agouti.

l'os qui y correspond dans le raton, et dont il n'a pas été fait mention à cause de sa petitesse, qui ne lui donne que l'apparence d'un os sésamoïde.

Au reste le squelette du coati ressemblait à celui du raton pour le nombre et la forme des os et des dents.

	po.	lig.
Longueur de la tête depuis le bout des os de la mâchoire supérieure jusqu'à l'occiput	4	2
La plus grande largeur de la tête	2	5
Longueur de la mâchoire inférieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	3	0
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents canines	0	6
Largeur de la mâchoire supérieure à l'endroit des dents incisives	0	5 ½
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines.	1	4
Longueur de cette ouverture	0	6 ½
Largeur	0	5 ½
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde	0	4 ½
Longueur des seconds os	0	5
Longueur des troisièmes os	0	2 ½
Longueur de l'os du milieu de la fourchette	0	3 ½
Longueur des branches de la fourchette	0	4 ½
Longueur du cou	2	3
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas	0	4 ½
Longueur d'un côté à l'autre	0	5
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales	4	10
Longueur des premières côtes	0	11
Distance entre les premières côtes, à l'endroit le plus large	0	11
Longueur de la neuvième côte, qui est la plus longue.	3	3
Longueur du sternum	3	10

	po.	lig.
Longueur du premier os, qui est le plus long. . . .	0	11
Longueur du corps de la cinquième vertèbre lombaire, qui est la plus longue	0	7
Longueur de l'os sacrum.	1	1
Largeur de la partie antérieure	1	5
Largeur de la partie postérieure	1	0
Longueur de la dixième fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue.	1	1
Longueur des trous ovalaires.	0	10
Largeur.	0	7
Largeur du bassin.	1	4
Hauteur.	1	5
Longueur de l'omoplate.	2	4
Largeur à l'endroit le plus large.	1	3
Longueur de l'humerus.	3	2
Longueur de l'os du coude	3	1
Longueur de l'os du rayon.	2	7
Longueur de l'os de la cuisse.	3	6
Longueur des rotules.	0	5 ½
Longueur du tibia.	3	4
Longueur du péroné.	3	1
Hauteur du carpe	0	4
Longueur du calcaneum.	0	10 ½
Hauteur du premier os cunéiforme et du scaphoïde pris ensemble	0	3
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court	0	7
Longueur du troisième os, qui est le plus long . .	0	9
Longueur du premier os du métatarse, qui est le plus court.	0	8 ½
Longueur du quatrième os, qui est le plus long. . .	1	1
Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de devant.	0	5
Longueur de la seconde phalange	0	3 ½

	po.	lig
ongueur de la troisième	o	5 $\frac{1}{3}$
ongueur de la première phalange du pouce.	o	2
ongueur de la seconde	o	5
ongueur de la première phalange du quatrième doigt des pieds de derrière.	o	4 $\frac{1}{2}$
ongueur de la seconde phalange.	o	3 $\frac{1}{2}$
ongueur de la troisième	o	5 $\frac{1}{2}$
ongueur de la première phalange du pouce. . . .	o	3
ongueur de la seconde phalange	o	5

L'AGOUTI.(1)

L'AGOUTI ACUTI; *Dasyprocta Acuti*, Illig., Desm. — *Cavia Acuti*, Gmel. — *Chloromys*, F. Cuv.

Cet animal est de la grosseur d'un lièvre, et a été regardé comme une espèce de lapin ou de gros rat par la plupart des auteurs de nomenclature en histoire naturelle; cependant il ne leur res-

(1) L'agouti, nom indien, au Brésil vulgairement *cotia*, selon Pison et Marcgrave.

Acuti ou agouti. Histoire du nouveau Monde par Jean de Laet. Leyde, 1640, in-folio, page 484. Le peu que de Laet dit de cet animal est tiré d'un auteur Portugais.

Aguti, Pison, Hist. Nat. du Brésil. page 102.

Acuti, vel Aguti Brasiliensibus, Marcgrave, Hist. Nat. Brasil. pag. 224.

Couti. Histoire des Indes par Souchu de Rennefort. Paris, 1688, page 203.

Mus sylvestris Americanus, cuniculi magnitudine porcelli pilis et voce. Ray, Synops. animal. quadrup. pag. 226.

Cuniculus omnium vulgatissimus, Aguti vulgo. Barrère, Hist. de la Franse équinoxiale, pag. 153.

Cavia, Aguti, vel Acuti Brasiliensibus. Klein, de quadrup. page. 50.

Cuniculus caudatus, auritus, pilis ex rufo et fusco mixtis, rigidis vestitus. Brisson, Regn. animal. pag. 143.

semble que par de très-petits caractères, et il en diffère essentiellement par les habitudes naturelles. Il a la rudesse de poil et le grognement du cochon; il a aussi sa gourmandise, il mange de tout avec voracité; et lorsqu'il est rassasié, rempli, il cache, comme le renard, en différents endroits ce qui lui reste d'aliments, pour le trouver au besoin; il se plaît à faire du dégât, à couper, à ronger tout ce qu'il trouve; lorsqu'on l'irrite, son poil se hérisse sur la croupe, et il frappe fortement la terre de ses pieds de derrière; il mord cruellement (1); il ne se creuse pas un trou comme le lapin, ni ne se tient pas sur terre à découvert comme le lièvre; il habite ordinairement dans le creux des arbres et dans les souches pourries. Les fruits, les patates, le manioc sont la nourriture ordinaire de ceux qui fréquentent autour des habitations; les feuilles et les racines des plantes et des arbrisseaux sont les aliments des autres, qui demeurent dans les bois et les savanes. L'agouti se sert, comme l'écureuil, de ses pieds de devant pour saisir et porter à sa gueule; il court d'une très-grande vitesse en plaine et en montant; mais comme il a les jambes de devant plus courtes que celles de derrière, il ferait

(1) Cet animal est fort méchant; les capucins d'Olinde au Brésil en élevaient un à qui ils avaient arraché les dents dans sa jeunesse, et malgré cette précaution il étendait son désordre aussi loin que le permettait sa chaîne. Histoire des Indes par Souchu de Rennefort, page 203.

la culbute s'il ne ralentissait sa course en descendant. Il a la vue bonne et l'ouïe très-fine; lorsqu'on le pipe, il s'arrête pour écouter. La chair de ceux qui sont gras et bien nourris n'est pas mauvaise à manger, quoiqu'elle ait un petit goût sauvage et qu'elle soit un peu dure : on échaude l'agouti comme le cochon de lait, et on l'apprête de même. On le chasse avec des chiens; lorsqu'on peut le faire entrer dans des cannes de sucre coupées, il est bientôt rendu, parce qu'il y a ordinairement dans ces terrains de la paille et des feuilles de canne d'un pied d'épaisseur, et qu'à chaque saut qu'il fait il enfonce dans cette litière, en sorte qu'un homme peut souvent l'atteindre et le tuer avec un bâton. Ordinairement il s'enfuit d'abord très-vite devant les chiens, et gagne ensuite sa retraite, où il se tapit et demeure obstinément caché : le chasseur, pour l'obliger à en sortir, la remplit de fumée; l'animal, à demi-suffoqué, jette des cris douloureux et plaintifs, et ne paraît qu'à toute extrémité. Son cri, qu'il répète souvent lorsqu'on l'inquiète ou qu'on l'irrite, est semblable à celui d'un petit cochon. Pris jeune, il s'apprivoise aisément; il reste à la maison, en sort seul et revient de lui-même. Ces animaux demeurent ordinairement dans les bois, dans les haies; les femelles y cherchent un endroit fourré pour préparer un lit à leurs petits; elles font ce lit avec des feuilles et du foin; elles produisent deux ou trois fois par an; chaque portée

n'est, dit-on (1), que de deux ; elles transportent leurs petits, comme les chattes, deux ou trois jours après leur naissance; elles les portent dans des trous d'arbres, où elles ne les alaitent que pendant peu de temps : les jeunes agoutis sont bientôt en état de suivre leur mère et de chercher à vivre. Ainsi le temps de l'accroissement de ces animaux est assez court, et par conséquent leur vie n'est pas bien longue.

Il paraît que l'agouti est un animal particulier à l'Amérique; il ne se trouve pas dans l'ancien continent; il semble être originaire des parties méridionales de ce nouveau monde; on le trouve très-communément au Brésil, à la Guiane, à Saint-Domingue, et dans toutes les îles; il a besoin d'un climat chaud pour subsister et se multiplier; il peut cependant vivre en France, pourvu qu'on le tienne à l'abri du froid dans un lieu sec et chaud, surtout pendant l'hiver; aussi n'habite-t-il en Amérique que les contrées méridionales, et il ne s'est pas répandu dans les pays froids et tempérés. Aux îles, il n'y a qu'une espèce d'agouti, qui est celui que nous décrivons; mais à Cayenne, dans la terre ferme de la Guiane (2) et au Brésil, on assure qu'il y en a deux espèces, et que cette seconde espèce, qu'on appelle *agouchi*, est cons-

(1) Voyez l'Histoire générale des îles Antilles par le P. du Tertre. Paris, 1667, tome II, page 296.

(2) Voyage de Des Marchais tome III, page 23.

tamment plus petite que la première. Celle dont nous parlons est certainement l'agouti ; nous en sommes assurés par le témoignage de gens qui ont demeuré long-temps à Cayenne, et qui connaissent également l'agouti et l'agouchi, que nous n'avons pas encore pu nous procurer. L'agouti que nous avons eu vivant, et dont nous donnons ici la description et la figure, était gros comme un lapin ; son poil était rude et de couleur brune un peu mêlée de roux ; il avait la lèvre supérieure fendue comme le lièvre, la queue encore plus courte que le lapin, les oreilles aussi courtes que larges, la mâchoire supérieure avancée au-delà de l'inférieure, le museau comme le loir, les dents comme la marmotte, le cou long, les jambes grêles, quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière. Marcgrave, et presque tous les naturalistes après lui, ont dit que l'agouti avait six doigts aux pieds de derrière : M. Brisson est le seul qui n'ait pas copié cette erreur de Marcgrave ; ayant fait sa description sur l'animal même, il n'a vu, comme nous, que trois doigts aux pieds de derrière.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'AGOUTI.

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit de l'agouti. M. de la Borde nous écrit seulement que c'est le quadrupède le plus commun de la Guiane ; tous les bois en sont

pleins, soit sur les hauteurs, soit dans les plaines, et même dans les marécages.

« Il est, dit-il, de la grosseur d'un lièvre; sa peau est dure et propre à faire des empeignes de souliers qui durent très-long-temps. Il n'a point de graisse; sa chair est aussi blanche et presque aussi bonne que celle du lapin, ayant le même goût et le même fumet. Vieux ou jeune, la chair en est toujours tendre; mais ceux du bord de la mer sont les meilleurs. On les prend avec des trappes, on les tue à l'affut, on les chasse avec des chiens. Les Indiens et les Nègres qui savent les siffler en tuent tant qu'ils veulent. Quand ils sont poursuivis, ils se sauvent à l'eau, ou bien ils se cachent, comme les lapins, dans des trous qu'ils ont creusés, ou dans les arbres creux. Ils mangent avec leurs pattes comme les écureuils; leur nourriture ordinaire, et qu'ils cachent souvent en terre pour la retrouver au besoin, sont des noyaux de maripa, de tourlouri, de corona, etc., et lorsqu'ils ont caché ces noyaux, ils les laissent quelquefois six mois dans la terre sans y toucher. Ils peuplent autant que les lapins; ils font trois ou quatre petits, et quelquefois cinq, dans toutes les saisons de l'année. Ils n'habitent pas en nombre dans le même trou; on les y trouve seuls, ou bien la mère avec ses petits. Ils s'apprivoisent aisément et mangent à peu près de tout; devenus domestiques, ils ne vont pas courir loin, et reviennent à la maison volontiers : cependant,

ils conservent un peu de leur humeur sauvage. En général, ils restent dans leurs trous pendant la nuit, à moins qu'il ne fasse clair de lune; mais ils courent pendant la plus grande partie du jour, et il y a de certaines contrées, comme vers l'embouchure du fleuve des Amazones, où ces animaux sont si nombreux, qu'on les rencontre fréquemment par vingtaines. »

DESCRIPTION DE L'AGOUTI.

L'AGOUTI (*pl.* 196) est à peu près de la longueur d'un
lapin sauvage, et il a beaucoup de rapport avec cet
ınimal, surtout par la forme de la tête, mais il en dif-
fère par le poil, et il ressemble aussi beaucoup au co-
:hon d'Inde; il a la lèvre supérieure fendue comme
celle du lièvre et du lapin, le bout de la mâchoire du
lessous plus reculé que celui de la mâchoire du dessus,
:t deux grandes dents à chaque mâchoire comme les
:astors, les rats, les cochons d'Inde, les lièvres, les la-
›ins, etc.; le nez est plus saillant et moins arrondi que
:elui du lapin, le sommet de la tête est plat, et les
›reilles sont fort larges, très-courtes et minces comme
elles des rats. L'agouti a le corps allongé, les jambes
ffilées, et la queue très-courte et nue : il y a quatre
.oigts bien apparents dans les pieds de devant, et un
inquième à l'endroit du pouce, qui est recouvert par
ı peau, et qui ne paraît au dehors que par l'ongle : les
ieds de derrière n'ont que trois doigts, mais ils sont
lus gros et plus longs que ceux des pieds de devant;
: doigt du milieu est le plus long, ceux des côtés ont
ıtant de longueur l'un que l'autre; les ongles sont

longs, gros, presque cylindriques, et de couleur grise: le pied de derrière porte sur la terre depuis le bout des ongles jusqu'au talon; aussi est-il calleux dans toute son étendue comme le pied de derrière du lièvre et du lapin.

Le bout du nez, les lèvres et le dessous de la partie antérieure de la mâchoire inférieure de l'agouti qui a servi de sujet pour cette description, étaient dégarnis de poil, et il n'y en avait que très-peu sur la face intérieure du bras et de l'avant-bras, sur le bas-ventre, les aines et la face intérieure de la cuisse et de la jambe. Le poil était gros et dur, celui qui se trouvait de chaque côté de l'anus était d'une belle couleur orangée; il y avait sous la mâchoire inférieure du poil de couleur jaune; celui du bas des jambes et des pieds était noir. Le poil de tout le reste du corps était de couleur cendrée ou brune près de la racine; il y avait du noir ou du brun-noirâtre au-dessus du cendré, et du jaune ou de l'orangé au-dessus du noir, et enfin la pointe était noire. On ne voyait la couleur cendrée qu'en écartant les poils, et les autres couleurs n'étaient pas distribuées également sur les différentes parties du corps; le noir dominait sur l'occiput, sur la face supérieure du cou, sur le garot, sur l'épaule, sur la face extérieure du bras et de l'avant-bras, sur la partie postérieure du dos jusqu'à la queue; il y avait plus d'orangé que de noir sur la partie supérieure des côtés du corps, et plus de jaune que de brun sur le ventre, car il se trouvait une bande de couleur jaune qui s'étendait depuis la poitrine jusqu'au-delà du nombril.

Les plus longs poils avaient quatre *pouces*, et se trouvaient sur la face supérieure du cou et sur la partie

postérieure du dos, la longueur des autres était d'un pouce ou d'un pouce et demi, et il s'en trouvait de beaucoup plus courts sur la tête et sur les jambes. L'agouti a des moustaches comme les autres animaux, les crins en étaient noirs et avaient près de quatre pouces de longueur; il y a aussi de pareils crins au-dessus et au-dessous des yeux, et sous la mâchoire inférieure près de la gorge.

	pi.	po.	lig.
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus....	1	5	2
Hauteur du train de devant..................	0	7	6
Hauteur du train de derrière..................	0	9	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput..........................	0	3	4
Circonférence du bout du museau............	0	3	6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux..................................	0	5	9
Contour de l'ouverture de la bouche...........	0	2	2
Distance entre les deux naseaux..............	0	0	4
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil..........................	0	1	10
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.....	0	0	10
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	0	0	6
Ouverture de l'œil..........................	0	0	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein....	0	2	0
La même distance en ligne droite.............	0	1	6
Circonférence de la tête, prise entre les yeux et les oreilles..............................	0	7	3
Longueur des oreilles.......................	0	1	0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure..............................	0	1	10
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.	0	1	3

	pi.	po.	lig.
Longueur du cou	0	1	7
Circonférence du cou	0	5	6
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	0	7	4
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	0	10	0
Circonférence prise devant les jambes de derrière	0	9	0
Longueur du tronçon de la queue	0	0	5
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon	0	1	0
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	0	2	11
Largeur de l'avant-bras au coude	0	0	11
Épaisseur au même endroit	0	0	6
Circonférence du poignet	0	1	6
Circonférence du métacarpe	0	1	5
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	0	1	10
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	0	3	9
Largeur du haut de la jambe	0	1	9
Épaisseur	0	0	10
Largeur à l'endroit du talon	0	0	10
Circonférence du métatarse	0	1	8
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	0	3	10
Largeur du pied de devant	0	0	6
Largeur du pied de derrière	0	0	8
Longueur des plus grands ongles	0	0	5
Largeur à la base	0	0	2 $\frac{1}{2}$

Cet agouti pesait trois livres treize onces et demie. L'épiploon était chargé de graisse et fort ample ; il s'étendait jusqu'au pubis ; l'estomac se trouvait en entier dans le côté gauche, et le duodenum avait peu de longueur ; le jejunum faisait ses circonvolutions dans la partie anté-



P. Oudart del. Lith. de C. Motte

rieure de la région ombilicale, et l'ileum dans la partie postérieure de cette même région. Le cœcum s'étendait obliquement de gauche à droite depuis le flanc gauche jusqu'à l'hypocondre droit; le colon suivait la même direction, et faisait quelques petites circonvolutions pelotonnées et adhérentes les unes aux autres dans l'hypocondre droit, près de l'extrémité du cœcum, ensuite il se repliait sur l'estomac et faisait quelques sinuosités sous la colonne vertébrale avant que de se joindre au rectum.

La grande courbure de l'estòmac était très-convexe, et par conséquent le milieu de ce viscère était renflé; le grand cul-de-sac avait beaucoup de profondeur; la partie droite de l'estomac, qui se trouve entre l'angle du milieu de cette partie et le pylore, était fort courte. Les intestins grêles avaient tous à peu près la même grosseur, cependant la première portion du duodenum était l'endroit le plus gros qu'il y eût dans le canal intestinal depuis le pylore jusqu'au cœcum; la dernière portion (*A*, *pl.* 197) de l'ileum était la plus petite. Le cœcum (*BC*) était fort long et gros à proportion; le commencement (*D*) du colon avait à peu près la même grosseur que le cœcum sur la longueur de deux ou trois pouces; ensuite cet intestin diminuait peu à peu de grosseur, jusqu'au milieu de sa longueur, et enfin il devenait un peu plus gros en approchant du rectum; les membranes de l'estomac et des intestins étaient fort minces et très-faibles.

Le foie s'étendait autant à gauche qu'à droite; il était composé de trois grands lobes et d'un petit; le plus grand de tous était à gauche en entier, celui du milieu avait un peu moins d'étendue, le ligament suspensoir et la vésicule du fiel se trouvaient dans le milieu de ce

lobe fort près l'un de l'autre; le troisième des grands lobes était le moins grand, et placé à droite en entier; le quatrième lobe qui était le plus petit de tous tenait à la racine du troisième, et était divisé en deux parties oblongues. Le foie avait au dehors et au dedans une couleur rougeâtre; il pesait deux onces sept gros et demi. La vésicule du fiel avait la figure d'une poire, elle contenait une très-petite quantité de liqueur épaissie.

La rate était fort petite, elle avait l'extrémité inférieure beaucoup plus large que l'extrémité supérieure; sa couleur était d'un brun-rougeâtre, tant à l'extérieur qu'à l'intéreur; elle pesait un demi-gros et sept grains.

Le pancreas était allongé et fort mince; il s'étendait sur l'estomac depuis la rate jusqu'au duodenum.

Les reins avaient l'enfoncement peu profond, le bassinet très-peu étendu, et les mamelons confondus ensemble; le rein droit était plus avancé que le gauche.

Le centre nerveux du diaphragme était fort mince et fort grand. Le cœur se trouvait placé dens le milieu de la poitrine, la pointe tournée un peu à gauche; il était court et presque rond: l'aorte se divisait simplement en ascendante et en descendante.

Il y avait quatre lobes dans le poumon droit, et deux dans le gauche, placés et conformés comme dans le chien et la plupart des autres animaux.

La langue était longue, étroite, épaisse, et couverte de papilles très-petites; il y avait un sillon longitudinal sur le milieu de sa partie antérieure, et deux glandes à calice sur la partie postérieure; ces glandes étaient peu élevées, et placées à une ligne de distance l'une de l'autre; elles avaient environ une ligne de diamètre. L'épiglotte était terminée en pointe.

Il y avait sur la partie antérieure du palais, entre les dents de devant et les premières dents mâchelières, deux larges sillons dont les bords étaient fort élevés; car ils avaient une ligne de hauteur. Il se trouvait, entre les trois premières dents mâchelières de chaque côté, cinq autres sillons peu profonds et fort étroits; leurs bords formaient deux convexités en avant, et étaient interrompus dans le milieu de leur longueur.

Le cerveau avait peu d'anfractuosités; sa partie postérieure était beaucoup plus large que l'antérieure, et il n'avait que deux lobes de chaque côté: le cervelet se trouvait placé en entier au-delà du cerveau; il était plus étroit et plus long que dans les animaux qui ont déjà été décrits dans cet ouvrage. Le cerveau pesait trois gros, et le cervelet soixante-quatre grains.

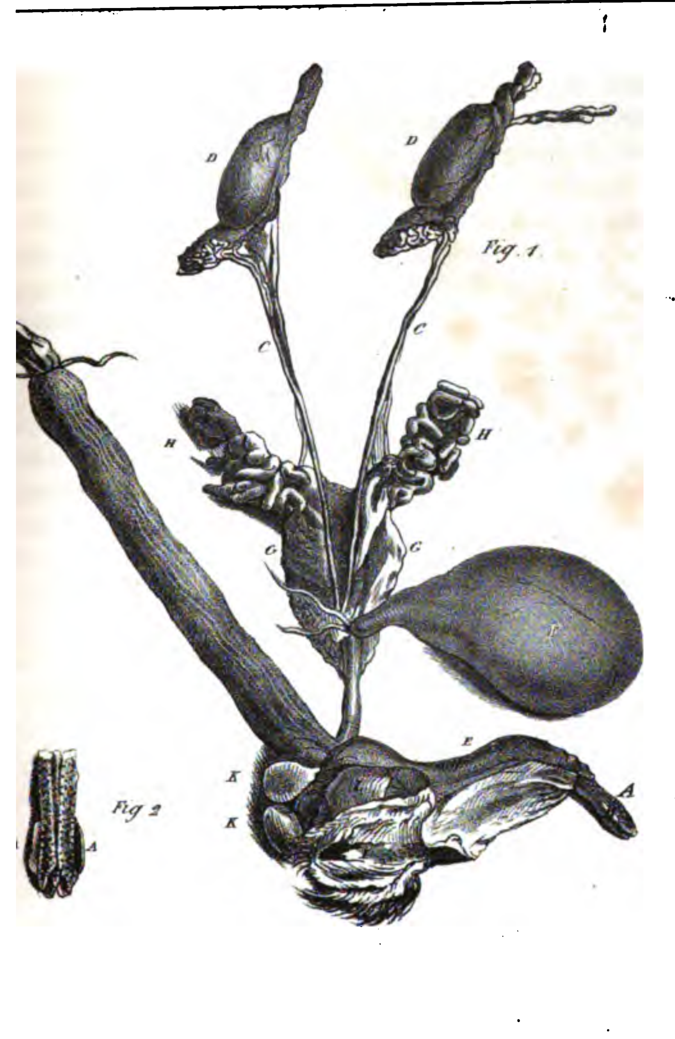
Il m'a paru que cet animal avait douze mamelons, sept sur la poitrine, trois à droite et quatre à gauche, et cinq sur le ventre, trois à droite et deux à gauche; mais je n'ai pas pu m'assurer que tous les tubercules que j'ai pris pour des mamelons fussent en effet de vrais mamelons, ou qu'il n'y en eût encore d'autres que je n'aie pu distinguer des tubercules qui se trouvaient à la racine de chaque poil. Il résulte, de la position des douze mamelons dont je viens de faire mention, qu'il devrait y en avoir deux de plus, l'un sur le côté droit de la poitrine, et l'autre sur le côté gauche du ventre.

L'agouti n'avait point de scrotum, il ne se trouvait qu'une ligne de distance entre l'anus et l'orifice du prépuce qui était placé sur une éminence; on sentait la verge et le gland sous la peau le long du pubis, de façon qu'ils étaient dirigés en arrière dans l'état ordi-

naire; mais lorsque l'on faisait sortir le gland, comme il arrive dans l'érection, la peau du périné s'allongeait et s'étendait jusque sur la partie antérieure du pubis, et alors la verge se dirigeait en avant.

Le grand (*A*, *fig.* 1, *pl.* 198, et *fig.* 2 où il est représenté de grandeur naturelle) était de couleur rougeâtre, il avait une forme à peu près cylindrique, il était concave par le bout; l'orifice de l'urètre (marqué par un stilet *A*. *pl.* 199, *fig.* 1, de grandeur naturelle) se trouvait au fond de cette concavité, et l'urètre s'étendait le long de la face inférieure d'un os dont on voyait l'extrémité sur le bord de la concavité du gland, et que l'on sentait au dedans. Il y avait un sillon qui s'étendait le long du côté inférieur du gland; toute sa surface extérieure était hérissée de petites papilles blanches, roides, piquantes et dirigées en arrière; il y avait de plus sur chaque côté du gland une lame osseuse en forme d'aile (*B*, *fig.* 1, et *AA*, *fig.* 2, *pl.* 198, et *BB*, *fig.* 1, pl. 199): chacune de ces lames avait cinq lignes de longueur et trois quarts de ligne de largeur; elles étaient fort minces, et leur bord extérieur se terminait par de petites dents comme celles d'une scie; ces lames adhéraient au gland par leur côté intérieur: je les ai trouvées abaissées contre le gland; je ne sais si dans l'érection elles se relèvent: dans ce cas, les dents de leur bord extérieur seraient un obstacle à l'intromission du gland dans le vagin de la femelle.

Les canaux déférents (*CC*, *fig.* 1, *pl.* 198 et 199) étaient minces et courts; j'ai trouvé les testicules (*DD*, *fig.* 1, *pl.* 198) dans l'abdomen près des aines; ils étaient de consistance molle, et ils avaient une figure ovoïde allongée; on distinguait les vaisseaux de leur substance


D
D
Fig. 1
C
C
H
H
G
G
F
E
K
K
A
Fig 2
A

intérieure qui était rougeâtre, et l'on voyait un petit axe dans la direction de leur grand diamètre ; on voyait aussi les vaisseaux pelotonnés qui formaient le tubercule de l'épididyme.

La verge (*E*, *fig.* 1, *pl.* 198, et *D*, *fig.* 1, *pl.* 199) était composée de deux corps caverneux, et avait deux cordons. La vessie (*F*, *fig.* 1, *pl.* 198) était petite et avait la forme d'une poire, ses membranes étaient très-minces et transparentes.

Les prostates (*GG*, *fig.* 1, *pl.* 198, et *EE*, *fig.* 1, *pl.* 199) étaient en partie glanduleuses et en partie vasculeuses; on voyait leurs petits vaisseaux qui formaient plusieurs circonvolutions, il en sortait une liqueur fluide; elles communiquaient dans l'urètre (*F*, *fig.* 1, *pl.* 199) par un orifice (marqué d'un stylet *GH*)

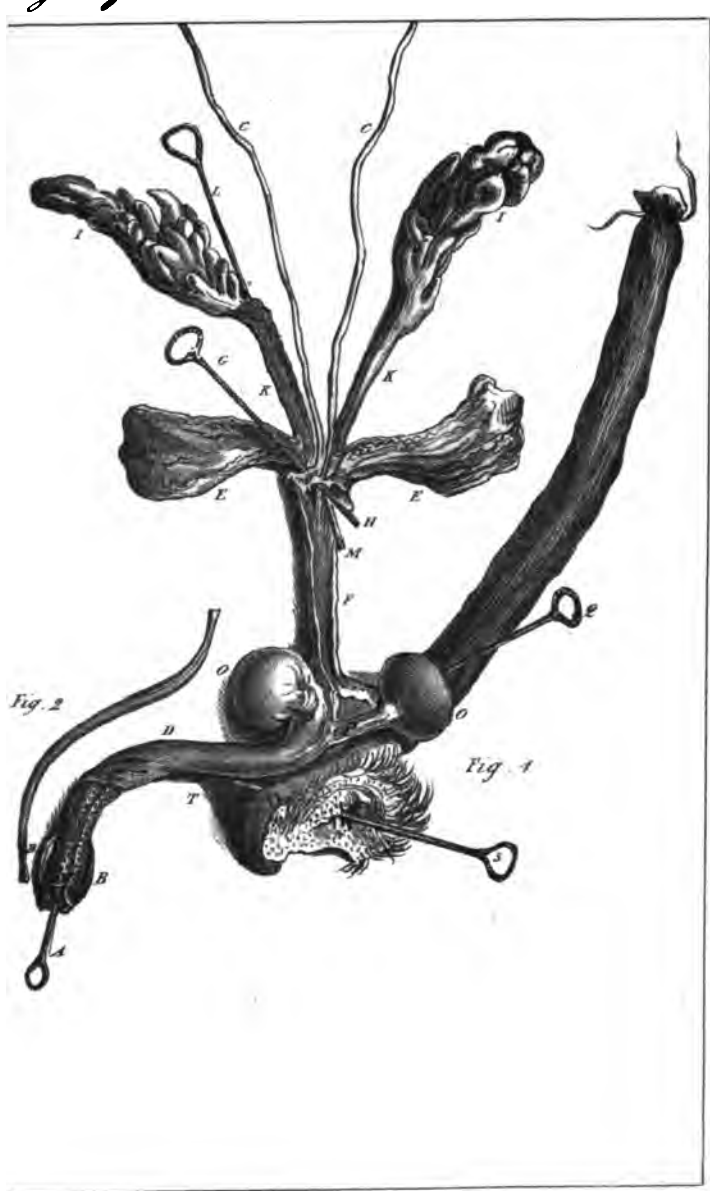
Les vésicules séminales (*HH*, *fig.* 1, *pl.* 198, et *II*, *fig.* 1, *pl.* 199) étaient fort longues et composées de vaisseaux qui avaient une ligne et demie de diamètre; ils étaient pelotonnés par grandes circonvolutions, et aboutissaient à un long pédicule (*KK*, *fig.* 1, *pl.* 199) qui communiquait dans l'urètre près des orifices des canaux déférents et des prostates. Les vésicules séminales contenaient une matière blanche et épaisse, qui passait dans l'urètre (*F*) par un orifice (marqué d'un stylet *LM*). J'ai tiré de l'urètre une substance (*fig* 2, *pl.* 199) qui m'a paru de même nature, et qui s'y était moulée ; elle se cassait comme de la colle-forte, et en avait le luisant à l'endroit de la fracture.

Il y avait, à environ un pouce et demi de distance des prostates près de l'anus (*I*, *fig.* 1, *pl.* 198, et *N*, *fig.* 1, *pl.* 199), deux glandes (*KK*, *fig.* 1, *pl.* 198, et *OO*, *fig.* 1, *pl.* 199) qui avaient chacune sept lignes

de longueur et de largeur, et quatre lignes d'épaisseur; elles communiquaient dans l'urètre par une sorte de pédicule (*P*, *fig.* 1, *pl.* 199, marqué d'un stylet *Q*), et il en suintait une humeur fluide.

Il se trouvait encore de chaque côté de l'anus une petite poche (*L*, *fig.* 1, *pl.* 198, et *R*, *fig.* 1, *pl.* 199) qui avait neuf lignes de longueur, six lignes de largeur, et quatre lignes d'épaisseur : ces poches s'ouvraient dans l'anus (*N*, *fig.* 1, *pl.* 199) par un orifice (marqué d'un stylet *ST*); elles contenaient une matière mucilagineuse, grumelée, de très-mauvaise odeur, et de couleur jaunâtre.

	pi.	po.	lig.
Longueur des intestins grêles, depuis le pylore jusqu'au cœcum	20	0	0
Circonférence du duodenum dans les endroits les plus gros	0	1	9
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	3
Circonférence du jejunum dans les endroits les plus gros	0	1	6
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	1
Circonférence de l'ileum dans les endroits les plus gros	0	1	0
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	0	10
Largeur du cœcum	0	6	0
Circonférence à l'endroit le plus gros	0	4	0
Circonférence à l'endroit le plus mince	0	2	3
Circonférence du colon dans les endroits les plus gros	0	4	0
Circonférence dans les endroits les plus minces	0	1	0
Circonférence du rectum près du colon	0	1	6
Circonférence du rectum près de l'anus	0	1	3
Longueur du colon et du rectum pris ensemble	3	6	0



Oudart del. Lith. de C. Motte

	pi.	po.	lig.
Longueur du canal intestinal en entier, non compris le cœcum	23	6	0
Grande circonférence de l'estomac	1	2	0
Petite circonférence	0	8	6
Longueur de la petite courbure, depuis l'œsophage jusqu'à l'angle que forme la partie droite	0	2	0
Longueur depuis l'œsophage jusqu'au fond du grand cul-de-sac	0	2	2
Circonférence de l'œsophage	0	0	9
Circonférence du pylore	0	1	3
Longueur du foie	0	3	4
Largeur	0	4	5
Sa plus grande épaisseur	0	0	7
Longueur de la vésicule du fiel	0	1	2
Son plus grand diamètre	0	0	8
Longueur de la rate	0	1	10
Largeur de l'extrémité inférieure	0	0	8
Largeur de l'extrémité supérieure	0	0	3 ½
Épaisseur dans le milieu	0	0	2 ½
Épaisseur du pancréas	0	0	0 ½
Longueur des reins	0	1	5
Largeur	0	0	10
Épaisseur	0	0	7
Longueur du centre nerveux, depuis la veine-cave jusqu'à la pointe	0	1	2
Largeur	0	1	10
Largeur de la partie charnue entre le centre nerveux et le sternum	0	0	8
Largeur de chaque côté du centre nerveux	0	1	3
Circonférence de la base du cœur	0	4	2
Hauteur depuis la pointe jusqu'à la naissance de l'artère pulmonaire	0	1	7
Hauteur depuis la pointe jusqu'au sac pulmonaire	0	1	0

	pi.	po.	lig.
Diamètre de l'aorte pris de dehors en dehors...	0	0	3
Longueur de la langue....................	0	2	0
Longueur de la partie antérieure, depuis le filet jusqu'à l'extrémité....................	0	1	0
Largeur de la langue....................	0	0	$4\frac{1}{2}$
Longueur du cerveau....................	0	1	2
Largeur....................	0	1	$3\frac{1}{2}$
Épaisseur....................	0	0	9
Longueur du cervelet....................	0	0	7
Largeur....................	0	0	8
Épaisseur....................	0	0	$7\frac{1}{2}$
Distance entre les bords du prépuce et l'extrémité du gland....................	0	0	2
Longueur du gland....................	0	1	1
Circonférence....................	0	0	11
Longueur de la verge depuis la bifurcation des corps caverneux jusqu'à l'insertion du prépuce.	0	2	8
Circonférence....................	0	0	10
Longueur des testicules....................	0	1	6
Largeur....................	0	0	7
Épaisseur....................	0	0	4
Largeur de l'épididyme....................	0	0	1
Épaisseur....................	0	0	$0\frac{1}{2}$
Longueur des canaux déférents....................	0	4	6
Diamètre....................	0	0	$0\frac{1}{2}$
Grande circonférence de la vessie....................	0	7	6
Petite circonférence....................	0	5	10
Circonférence de l'urètre....................	0	0	9
Longueur des vésicules séminales....................	0	2	6
Largeur....................	0	0	7
Épaissseur....................	0	0	5
Longueur des prostates....................	0	1	6
Largeur....................	0	0	8
Épaisseur....................	0	0	1

Le squelette de l'agouti (*pl.* 195) a beaucoup de rapport à celui du cochon d'Inde, cependant l'agouti a le front beaucoup plus large et le museau un peu plus long; l'apophyse du contour des branches de la mâchoire inférieure est bien moins allongée; il n'y a point d'apophyses de chaque côté de cette mâchoire sur sa face extérieure au-dessous des dents mâchelières, et l'os de la pommette ne forme que de très-petites crénelures sur le bord de l'orbite.

Les dents sont au nombre de vingt, comme celles du cochon d'Inde; les incisives ont une couleur orangée sur leur face extérieure; les mâchelières ne sont presque pas cannelées sur leur face intérieure, et n'ont qu'une cannelure peu profonde sur la face extérieure.

Il y a treize vertèbres dorsales et treize paires de côtes, huit vraies et cinq fausses; l'apophyse épineuse de la première vertèbre dorsale était droite, celles des neuf vertèbres suivantes étaient inclinées en arrière; l'apophyse épineuse de la onzième vertèbre était droite, et enfin celles des deux dernières étaient inclinées en avant. Il y avait sept os dans le sternum; les deux premières côtes, une de chaque côté, s'articulaient avec la partie moyenne antérieure du premier os, l'articulation des secondes côtes était entre le premier et le second os, celle des troisièmes côtes entre le second et le troisième os, et ainsi de suite jusqu'aux septièmes et huitièmes côtes qui s'articulaient entre le sixième et le septième os.

Les apophyses accessoires des six vertèbres lombaires avaient à proportion moins de largeur que dans le cochon d'Inde. L'os sacrum était composé de quatre fausses vertèbres, et la queue de sept, dont les der-

nières avaient des ankiloses qui les déformaient. Il se trouvait, sur la partie postérieure et supérieure de chaque os ischion, une grosse apophyse dirigée en arrière.

Le côté supérieur de l'omoplate était peu convexe en dehors sur sa longueur; les os du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe, ne différaient de ceux du cochon d'Inde qu'en ce qu'ils étaient à proportion plus longs ; les rotules avaient encore plus de longueur, relativement á celles du cochon d'Inde.

Il n'y avait que trois os dans le premier rang du carpe ; le premier, qui était le plus grand, se trouvait au-dessous de l'os du rayon, le second au-dessous de l'os du coude, et le troisième derrière le second os du carpe. Le second rang était composé de quatre os ; le premier se trouvait placé en partie au-dessus du premier os du métacarpe et en partie au-dessus du second, le second os du carpe au-dessus du second os du métacarpe, le troisième os du carpe en partie au-dessus du second os du métacarpe et en partie au-dessus du troisième, le quatrième os du carpe en partie au-dessus du troisième os du métacarpe, au-dessus du quatrième, et en partie au-dessus du cinquième.

Le tarse avait neuf os, savoir, un astragale, un scaphoïde placé entre l'astragale et deux cunéiformes qui étaient au devant des deux premiers os du métatarse, un calcaneum et un cuboïde placé au devant; le septième os se trouvait au côté interne de la partie antérieure du calcaneum, le huitième os au côté interne du premier os cunéiforme de l'agouti, à l'endroit où est le premier cunéiforme des animaux qui en ont trois, et enfin le neuvième os du tarse était sous la partie postérieure du troisième os du métatarse.

Il y avait cinq os dans le métacarpe, le premier était à proportion beaucoup plus petit que les autres; les deux phalanges du pouce étaient aussi à proportion plus petites que celles des autres doigts : en général, tous les os du métacarpe et des doigts des pieds de devant étaient beaucoup plus petits que les trois os du métatarse et que ceux des trois doigts des pieds de derrière.

	po.	lig.
Longueur de la tête, depuis le bout des os du nez jusqu'à l'occiput	3	6
La plus grande largeur de la tête	1	9
Longueur de la mâchoire inférieure, depuis son extrémité antérieure jusqu'au bord postérieur de l'apophyse condyloïde	1	10
Largeur de la mâchoire inférieure à l'endroit des dents incisives	0	4 $\frac{2}{3}$
Distance entre les apophyses condyloïdes	1	3
Épaisseur de la partie antérieure de la mâchoire supérieure	0	4
Largeur de cette mâchoire à l'endroit des dents incisives	0	6
Longueur du côté supérieur	1	2
Distance entre les orbites et l'ouverture des narines	1	4 $\frac{1}{2}$
Longueur de cette ouverture	0	5
Largeur	0	6
Longueur des os propres du nez	1	2 $\frac{1}{2}$
Largeur à l'endroit le plus large	0	4
Diamètre des orbites	0	8 $\frac{1}{2}$
Longueur des plus longues dents incisives au dehors de l'os	0	7
Longueur des plus grosses dents mâchelières au dehors de l'os	0	2
Largeur	0	2
Épaisseur	0	2

	po.	li.
Longueur des deux principales parties de l'os hyoïde.	0	6
Longueur des seconds os	0	$2\frac{1}{2}$
Longueur des troisièmes os	0	$1\frac{1}{2}$
Longueur de l'os du milieu de la fourchette	0	4
Longueur des branches de la fourchette	0	5
Longueur du cou	0	2
Largeur du trou de la première vertèbre de haut en bas	0	4
Longueur d'un côté à l'autre	0	$4\frac{1}{2}$
Largeur de la première vertèbre, prise sur les apophyses transverses	1	0
Longueur de la portion de la colonne vertébrale, qui est composée des vertèbres dorsales	4	5
Hauteur de l'apophyse épineuse de la troisième vertèbre, qui est la plus longue	0	9
Hauteur de celle de la onzième, qui est la plus courte	0	$3\frac{1}{2}$
Longueur du corps de la dernière vertèbre, qui est la plus longue	0	$5\frac{1}{2}$
Longueur des premières côtes	0	$9\frac{1}{2}$
Distance entre les premières côtes à l'endroit le plus large	0	$7\frac{1}{2}$
Longueur de la neuvième côte, qui est la plus longue.	2	9
Longueur de la dernière des fausses côtes	2	1
Largeur de la côte la plus large	0	2
Longueur du sternum	0	3
Longueur du premier os, qui est le plus long	0	10
Longueur du sixième os, qui est le plus court	0	$3\frac{1}{2}$
Hauteur de la plus longue apophyse épineuse des vertèbres lombaires, qui est celle de la cinquième.	0	7
Longueur de la plus longue apophyse accessoire, qui est celle de la dernière vertèbre	0	[illegible]
Longueur du corps de la quatrième vertèbre, qui est la plus longue	0	$6\frac{1}{2}$
Longueur de l'os sacrum	1	11

	po.	lig.
Largeur de la partie antérieure	1	2 $\frac{1}{2}$
Largeur de la partie postérieure	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur de la première fausse vertèbre de la queue, qui est la plus longue	0	5
Largeur de la partie antérieure de l'os de la hanche.	0	9
Hauteur de l'os depuis le milieu de la cavité cotyloïde	2	0
Diamètre de cette cavité	0	4
Longueur de la gouttière	1	4
Largeur dans le milieu	0	8
Profondeur	0	6 $\frac{1}{2}$
Longueur des trous ovalaires	1	0
Largeur	0	5 $\frac{1}{2}$
Largeur du bassin	0	10 $\frac{1}{2}$
Hauteur	0	11
Longueur de l'omoplate	2	1
Largeur à l'endroit le plus large	1	0
Largeur à l'endroit le plus étroit	0	4
Hauteur de l'épine à l'endroit le plus élevé	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur de l'humérus	2	7
Circonférence à l'endroit le plus petit	0	8
Diamètre de la tête	0	4
Largeur de la partie inférieure	0	5
Longueur de l'os du coude	2	7
Longueur de l'olécrane	0	4
Longueur de l'os du rayon	2	1
Longueur du fémur	3	0
Diamètre de la tête	0	4
Circonférence du milieu de l'os	1	0
Largeur de l'extrémité inférieure	0	7 $\frac{1}{2}$
Longueur des rotules	0	8 $\frac{1}{2}$
Largeur	0	2 $\frac{2}{3}$
Épaisseur	0	2
Longueur du tibia	3	2 $\frac{1}{2}$

	po.	lig.
Largeur de la tête	0	8
Circonférence du milieu de l'os	0	9
Largeur de l'extrémité inférieure	0	4
Longueur du péroné	3	0
Largeur de l'extrémité supérieure	0	3
Largeur de l'extrémité inférieure	0	2 $\frac{2}{3}$
Hauteur du carpe	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur du calcanéum	1	0
Hauteur du second os cunéiforme et du scaphoïde, pris ensemble	0	4
Longueur du premier os du métacarpe, qui est le plus court	0	2 $\frac{1}{2}$
Longueur du troisième os, qui est le plus long	0	9 $\frac{1}{2}$
Longueur du troisième os du métatarse, qui est le plus court	1	3
Longueur du second os, qui est le plus long	1	4
Longueur de la première phalange du premier doigt des pieds de devant	0	3 $\frac{1}{4}$
Longueur de la seconde phalange	0	1 $\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange du doigt du milieu	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur de la seconde phalange	0	2
Longueur de la troisième	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur de la première phalange du doigt du milieu des pieds de derrière	0	6
Longueur de la seconde	0	3 $\frac{1}{2}$
Longueur de la troisième	0	5

DESCRIPTION
DE LA PARTIE DU CABINET
QUI A RAPPORT A L'HISTOIRE NATURELLE
DU RATON, DU COATI, ET DE L'AGOUTI.

828. *Un jeune raton.*

Ce petit animal n'a que six pouces trois lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui est longue d'un pouce neuf lignes, quoiqu'elle n'ait pas, à proportion de la grandeur du corps, autant de longueur que dans l'âge adulte. Il paraît cependant que ce jeune animal est de l'espèce du raton, soit par la figure du corps, soit par la couleur du poil; surtout par deux taches noires qui sont au-dessous des yeux, et par des anneaux alternativement gris et bruns, qui sont sur la queue.

829. *La peau du raton.*

Cette peau est celle de l'animal qui a servi de sujet pour la description qui en a été faite dans ce volume.

830. *Le squelette d'un raton.*

Ce squelette a été tiré du même animal que la peau dont il vient d'être fait mention ; il a un pied et demi de longueur depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions ; la circonférence de la tête, prise à l'endroit le plus gros, est de huit pouces.

831. *L'os hyoïde d'un raton.*

Il est composé de neuf os ; les seconds sont de la même longueur que les branches de la fourchette, et les troisièmes os sont les plus petits de tous.

832. *L'os de la verge d'un raton.*

Cet os (*pl.* 192, *fig.* 3) a huit pouces cinq lignes de longueur mesurée en suivant ses deux courbures, car il est recourbé en bas par son extrémité antérieure (*A*), et en haut par son extrémité postérieure (*B*) ; il a dix lignes de circonférence à l'endroit le plus gros (*C*).

833. *La peau d'un coati.*

Cette peau est celle de l'animal dont il a été fait mention *page* 408 de ce volume.

834. *Un coati dans l'esprit-de-vin.*

Ce coati est femelle, et paraît être de même espèce que celle qui a servi de sujet pour la description de cet animal (1) ; elle est, à très-peu près, de même grandeur, car elle a un pied cinq pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue : elle n'en diffère que par quelques teintes de couleurs dans le poil ; car le chanfrein a une couleur noirâtre,

(1) Page 419 de ce volume.

et quelques teintes de gris sans aucune apparence de roussâtre. Le bord de la lèvre supérieure, la mâchoire inférieure, la gorge, le dessus et les côtés du cou, la poitrine, le ventre, le tour de l'anus, les aisselles, les aines et la face intérieure des quatre jambes, sont roussâtres, jaunâtres, ou seulement d'un gris légèrement teint de jaune, comme dans la femelle qui a déja été décrite (1); mais il y a de plus dans celle-ci une couleur aurore foncée et même rougeâtre sur le cou, sur la partie antérieure de la poitrine et sur les aisselles; on ne voit point de jaunâtre sur la face intérieure de la cuisse et de la jambe, ni de roussâtre sur les quatre pieds. La queue de cette femelle est tronquée et en partie épilée, comme celle de l'autre; les poils qui restent ont les mêmes couleurs dans ces deux animaux, et ils se ressemblent parfaitement pour la figure et la conformation de toutes les parties du corps.

835. *Le squelette d'un coati.*

Ce squelette a été tiré du coati qui a servi de sujet pour la description de cet animal. Sa longueur est d'un pied quatre pouces et demi depuis le bout de la mâchoire supérieure jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions; la tête a six pouces trois lignes de circonférence, prise à l'endroit le plus gros.

836. *L'os hyoïde d'un coati.*

Il est composé de neuf os; les premiers sont presque aussi longs que les branches de la fourchette, et plus longs que les seconds os.

---

(1) Page 419 de ce volume.

837. *Un jeune agouti dans l'esprit-de-vin.*

Ce petit animal n'a que sept pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui n'est longue que de quatre lignes. On aperçoit déja, sur le poil de ce jeune agouti, les premières teintes de toutes les couleurs de l'adulte.

838. *Un jeune agouti desséché.*

Cet agouti est un peu plus petit que le précédent, mais il a déja les mêmes couleurs.

839. *La peau d'un agouti.*

C'est la peau de l'agouti qui a servi de sujet pour la description de cet animal.

840. *Le squelette d'un agouti.*

Ce squelette vient du même animal que la peau rapportée sous le numéro précédent; il a un pied trois pouces et demi de longueur depuis le bout des os du nez jusqu'à l'extrémité postérieure des os ischions; la circonférence de la tête, prise à l'endroit le plus gros, est de six pouces.

841. *L'os hyoïde d'un agouti.*

Il est composé de neuf os: les premiers sont les plus longs de tous, les seconds n'ont guère plus de longueur que les troisièmes; l'os du milieu de la fourchette est fort large, et a un prolongement qui s'étend en avant.

842. *L'os de la verge d'un agouti.*

Cet os a neuf lignes de longueur, trois lignes et demie de largeur à l'un des bouts, et seulement une ligne et demie à l'autre bout; cette partie large est concave par sa surface inférieure, et convexe par l'autre face.

843. *Un squelette qui a beaucoup de rapport à celui de l'agouti.*

Ce squelette était au Cabinet sous le nom de rat des ndes : il est plus grand que celui de l'agouti rapporté ous le n° 840; car il a un pied huit pouces et demi epuis le bout des os du nez jusqu'à l'extrémité des os schions. Au reste, je n'ai remarqué dans ces deux squeettes, comparés l'un à l'autre, que des différences trop égères, pour faire soupçonner qu'ils aient été tirés de leux animaux de différentes espèces.

1619. *Une peau d'agouti.*

On a laissé dans cette peau les os de la tête et des ambes; elle est bourrée et disposée de façon qu'elle eprésente l'animal dans une bonne attitude : il est moins grand que celui qui a servi pour la description de l'agouti; sa longueur, prise depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, n'est que d'environ treize pouces : il y a de grandes différences dans les couleurs du poil de ces deux animaux; celui-ci est presque entièrement noir sur la partie postérieure du dos et sur la croupe; le dessous du cou, la poitrine et le ventre sont de couleur rousse-claire; les jambes de devant en entier et la partie antérieure des jambes de derrière sont de couleur rousse-foncée.

L'AKOUCHI.

L'AGOUTI AKOUCHI; *Dasyprocta Acuschy*, Desm. — *Cavia Acuschy*, Gmel.

L'AKOUCHI est assez commun à la Guyane et dans les autres parties de l'Amérique méridionale; il diffère de l'agouti en ce qu'il a une queue, au lieu que l'agouti n'en a point; l'akouchi est ordinairement plus petit que l'agouti, et son poil n'est pas roux, mais de couleur olivâtre(1): voilà les seules différences que nous connaissions entre ces deux animaux, qui néanmoins nous paraissent suffisantes pour constituer deux espèces distinctes et séparées.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'AKOUCHI.

Nous avons donné une notice au sujet de l'akouchi, et nous avons dit que c'était une espèce différente de l'agouti, parce qu'il a une queue et que l'agouti n'en a point. Il en diffère encore beaucoup par la grandeur, n'étant guère plus gros qu'un lapereau de six mois. On ne le trouve que dans les grand bois; il vit des mêmes fruits et il a

(1) Cuniculus minor caudatus, olivaceus. Ackouchi. Barrère, Hist. Nat. de la Fr. équin. pag. 153.





eunier del.   Litho de C. Motte

1. Agouti, 2. Acouchi.

presque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les îles de Sainte-Lucie et de la Grenade on l'appelle *agouti;* sa chair est un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale; elle est blanche, et a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les akouchis sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jeter à l'eau. Ils ne produisent qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de Laborde, mais je doute de ce fait). On les apprivoise aisément dans les maisons; ils ont un petit cri qui ressemble à celui du cochon d'Inde, mais ils ne le font entendre que rarement.

Nous donnons la figure de cet animal, qui manquait dans notre ouvrage, et que nous avons fait graver d'après sa dépouille bien conservée. MM. Aublet et Olivier m'ont assuré qu'à Cayenne on appelle l'agouti *le lièvre*, et l'akouchi *le lapin*, mais que l'agouti est le meilleur à manger; et, en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les tatous sont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou kabassou qui a une forte odeur de musc; qu'après les tatous, le paca est le meilleur gibier, parce que la chair en est saine et grasse, ensuite l'agouti, et enfin l'akouchi. Ils assurent aussi qu'on mange le couguar rouge, et que cette viande a le goût du veau.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE CINQUIÈME VOLUME.

TABLE RAISONNÉE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE CINQUIÈME VOLUME DES MAMMIFÈRES.

HISTOIRE NATURELLE.